



MASTER TOURISME

Parcours « Tourisme et Développement »

MÉMOIRE DE PREMIÈRE ANNÉE

**La gouvernance touristique,
un levier de durabilité dans les zones de montagne
Le cas du Népal**

Présenté par :

Matthieu GIROUD

Année universitaire : 2024 - 2025

Sous la direction de : **Julien REYSZ**



MASTER TOURISME

Parcours « Tourisme et Développement »

MÉMOIRE DE PREMIÈRE ANNÉE

**La gouvernance touristique,
un levier de durabilité dans les zones de montagne
Le cas du Népal**

Présenté par :

Matthieu GIROUD

Année universitaire : 2024 - 2025

Sous la direction de : **Julien REYSZ**

L'ISTHIA de l'Université Toulouse - Jean Jaurès n'entend donner aucune approbation, ni improbation dans les projets tutorés et mémoires de recherche. Les opinions qui y sont développées doivent être considérées comme propres à leur auteur.

*« Les montagnes ne se rencontrent pas,
les hommes le peuvent. »*

REMERCIEMENTS

Je tiens tout d'abord à exprimer ma gratitude à Monsieur Julien Reysz, qui m'a dirigé dans ce mémoire. Je le remercie pour sa disponibilité, son accompagnement attentif et ses conseils éclairés qui m'ont permis d'approfondir mes réflexions sur la gouvernance.

Je souhaite également remercier Madame Anu Kumari Lama pour sa confiance et son soutien. Son opportunité d'accéder à un stage au sein d'ICIMOD est une expérience déterminante dans la poursuite de ces recherches sur le tourisme durable en milieu montagnard.

Je remercie aussi toutes les personnes rencontrées l'année passée au Népal qui ont développé, par leur partage de leur vision du territoire et du tourisme, ce travail. Bien qu'ils ne soient pas mentionnés directement dans ce mémoire, ils ont enrichi la réflexion de manière significative.

Enfin, je suis profondément reconnaissant envers mes proches pour leur soutien. Merci à ma famille pour leur présence, leur confiance et leur bienveillance qui rythme ma recherche depuis plus d'un an.

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS	6
INTRODUCTION GÉNÉRALE	8
PARTIE I : COMPRENDRE LA GOUVERNANCE TOURISTIQUE DURABLE EN MONTAGNE	11
INTRODUCTION PARTIE I	12
CHAPITRE I : Explorer les fondements et les évolutions de la gouvernance touristique	14
CHAPITRE II : Gouvernance adaptative et tourisme durable	33
CHAPITRE III : Enjeux et perspectives du tourisme durable au Népal	48
CONCLUSION PARTIE I	58
PARTIE II : ANALYSER LA GOUVERNANCE DES TERRITOIRES DE MONTAGNE NÉPALAISES	60
INTRODUCTION PARTIE II	61
CHAPITRE I : Les dynamiques de gouvernance fragmentées du tourisme au Népal	63
CHAPITRE II : Logiques d'acteurs dans la gouvernance du tourisme durable au Népal	83
CHAPITRE III : Le tourisme de trek au Népal vers un modèle communautaire	102
CONCLUSION PARTIE II	114
PARTIE III : REPENSER LA DURABILITÉ TOURISTIQUE DU NÉPAL AU PRISME DES ACTEURS LOCAUX	115
INTRODUCTION PARTIE III	116
CHAPITRE I : Les guides de trek, piliers d'un nouveau cadre analytique	118
CHAPITRE II : Vers un nouveau cadre analytique pour un tourisme durable	132
CHAPITRE III : Scénarios de transition pour une gouvernance touristique au Népal	152
CONCLUSION PARTIE III	182
CONCLUSION GÉNÉRALE	183
TABLE DES MATIÈRES	187
ANNEXE A : BIBLIOGRAPHIE	190
ANNEXE B : RETRANSCRIPTION D'ENTRETIEN	196

INTRODUCTION GÉNÉRALE

1/ Le Népal à la croisée des sommets : gouvernance, durabilité et tourisme

Au Népal, les montagnes ne sont pas seulement des reliefs géographiques. Elles sont des lieux de vie, de mémoire, de spiritualité mais aussi d'enjeux politiques, économiques et écologiques. Depuis les premières expéditions himalayennes du XXe siècle, le pays s'est imposé comme une destination phare du tourisme d'aventure. Le trekking, en particulier, est devenu un pilier de l'économie nationale, générant des revenus considérables, en particulier dans les régions du Langtang et des Annapurna. Ces territoires, autrefois isolés, ont été intégrés aux flux touristiques mondiaux, suscitant à la fois espoirs de développement et inquiétudes quant aux transformations sociales et environnementales.

Cette dynamique a stimulé l'économie locale, avec des emplois dans le guidage, l'hébergement, la restauration, tout en accentuant les pressions sur des écosystèmes fragiles par la déforestation, l'accumulation de déchets, la surexploitation des ressources hydriques et les tensions sociales liées à une distribution inégale des revenus touristiques (Sacareau, 1999 ; Nepal & Chipeniuk, 2005). Ces tensions posent avec acuité la question de la gouvernance pour articuler le développement touristique de manière durable dans des espaces aussi sensibles.

Au fil des décennies, le Népal a oscillé entre politiques centralisées et initiatives locales de gestion. Certaines aires protégées comme l'Annapurna Conservation Area ont démontré le potentiel d'une gouvernance communautaire adaptée aux spécificités territoriales (Nepal, 2022 ; Poudel et al., 2016). Toutefois, ces modèles restent souvent dépendants de financements extérieurs et fragiles face aux logiques de marché. Inversement, les politiques nationales souffrent d'un manque de coordination inter-échelles et de moyens structurels limités (Lama & Job, 2014 ; Dangi & Jamal, 2016).

2/ Énoncé de la problématique et des hypothèses

Ce travail s'articule autour de la question centrale suivante : Dans quelle mesure la gouvernance territoriale peut-elle favoriser l'intégration de pratiques touristiques durables dans les zones de montagne au Népal ?

Trois hypothèses ont émergés et sont au fondement de cette réflexion :

1. La gouvernance centralisée du tourisme au Népal manque de coordination, entraînant une application inégale et peu adaptée des politiques de tourisme en montagne.
2. Les initiatives locales, mieux adaptées aux réalités territoriales, sont limitées par un manque de ressources et une dépendance à l'aide internationale.
3. Une gouvernance multiscalaire, impliquant acteurs publics, privés et locaux, renforcerait la cohérence des politiques de tourisme durable et assurerait une répartition plus équitable des bénéfices.

3/ D'un regard de terrain à une démarche de recherche

Ce questionnement s'enracine dans un parcours académique et personnel. Mon stage au sein d'une agence de trekking au Népal m'a confronté aux contrastes du tourisme montagnard. Entre le dynamisme économique combiné à la fragilité écologique et les initiatives locales pertinentes soumis à un cadre institutionnel parfois défaillant. Le travail effectué avec la Trekking Agencies' Association of Nepal (TAAN) autour d'un programme de formation des guides de trek à l'éducation au développement durable (EEDD) s'est montré comme révélateur de solution autour de ces contrastes. Mais il m'a aussi montré les forces et les limites de la mobilisation sans accompagnement structurel stable.

Le cursus en Master « Tourisme et Développement » a enrichi cette réflexion d'un regard pluridisciplinaire mêlant géographie, sociologie et économie. Pour explorer ces tensions, j'ai opté pour une méthodologie qualitative et

comparative, s'appuyant sur une revue théorique des concepts de gouvernance, de résilience et de durabilité. Une étude de cas comparée entre modèles népalais (notamment l'ACAP et le parc national de Sagarmatha) et des exemples internationaux dont les Pyrénées.

Il convient de souligner que ce travail adopte une approche qualitative, fondée principalement sur l'analyse documentaire, d'un entretien semi-directif et d'une observation participante déjà réalisé l'an passé. Cette observation n'a pas fait l'objet, à l'époque, d'une analyse approfondie et il n'a pas été souhaité d'en reconstruire une *a posteriori* sur la base de souvenirs incertains. Cette méthodologie vise à restituer au plus près la complexité du terrain en intégrant une exigence d'objectivité constante.

4/ Annonce du plan de recherche

Pour y répondre, le mémoire se déploie en trois parties complémentaires :

La partie 1 présente un cadre théorique et contextuel présentant les fondements de la gouvernance touristique, les tensions spécifiques aux zones de montagne et les enjeux de durabilité dans le contexte népalais.

La partie 2 se compose d'une analyse des déséquilibres et des initiatives actuelles, mettant en lumière les limites du modèle centralisé, les dynamiques communautaires et les exemples concrets de cogestion, en particulier dans les aires protégées au Népal.

La partie 3 est consacrée à une exploration prospective envisageant des leviers pour une gouvernance plus adaptée par une analyse des obstacles institutionnels, des stratégies d'autonomisation des acteurs locaux et les modèles alternatifs intégrant les principes du développement durable et de la justice sociale.

Ce mémoire n'a pas pour ambition d'apporter une réponse définitive mais d'ouvrir une piste de réflexion sur un sujet déjà exploré dans le contexte népalais sous un différent angle de la recherche-action.

PARTIE I : COMPRENDRE LA GOUVERNANCE TOURISTIQUE DURABLE EN MONTAGNE

INTRODUCTION PARTIE I

Après avoir posé le cadre général de la réflexion de ce travail, il importe désormais de définir précisément les concepts et théories mobilisés pour analyser ce phénomène. Cette première partie se consacre à l'exploration du cadre théorique de ce mémoire.

La gouvernance touristique en zones de montagne s'impose aujourd'hui comme un enjeu structurant pour penser la durabilité des territoires en tension entre attractivité et vulnérabilité. Ces espaces, à la fois convoités pour leur valeur écologique, culturelle et paysagère, sont fragilisés par des dynamiques de surfréquentation ou de marginalisation qui cristallisent des conflits d'usage et des déséquilibres systémiques. Au Népal, ces tensions prennent une résonance particulière dans les régions de trek où la croissance du tourisme s'inscrit dans un contexte de gouvernance souvent fragmentée marquée par la coexistence de politiques centralisées, d'initiatives locales et d'acteurs internationaux. Cette première partie propose d'établir un cadre conceptuel pour comprendre les ressorts, les limites et les potentialités des modèles de gouvernance touristique en contexte montagnard.

Le tourisme en montagne, en particulier dans les pays du Sud, engage une série de concepts fondamentaux que cette partie mobilise : la gouvernance des biens communs (Ostrom, 1990), la résilience écologique et sociale (Adger, 2000), ou encore la soutenabilité sociale du développement (Ballet et al., 2012). Loin de se limiter à une opposition binaire entre conservation et développement, ces approches invitent à reconfigurer les modèles de gestion des ressources naturelles, en tenant compte des rapports de pouvoir, des asymétries d'accès aux bénéfices et des capacités d'adaptation des communautés locales.

Cette partie adopte une lecture critique et pluridisciplinaire de la gouvernance touristique, à la croisée de la géographie, de la sociologie, de l'écologie, de l'économie et de la science politique. Elle s'inspire des travaux fondateurs de Hardin, Ostrom ou Sen, mais aussi de perspectives contemporaines plus radicales sur les limites des modèles néolibéraux de durabilité (Boluk et al., 2019). Cette approche permet de saisir les enjeux de la gouvernance non seulement comme

un dispositif institutionnel mais aussi comme un champ traversé de tensions et d'inégalités.

Trois objectifs structurent cette première partie. Le premier consiste à retracer les fondements théoriques de la gouvernance touristique, en interrogeant les modèles de gestion centralisés et participatifs des ressources naturelles tout en analysant les apports de la résilience et des capacités dans les systèmes socio-écologiques. Le deuxième explore la gouvernance adaptative comme réponse aux limites des approches classiques en mobilisant les notions de cogestion, de subsidiarité et de justice sociale. Le troisième replace ces débats dans le contexte népalais en proposant une lecture des enjeux spécifiques au tourisme de montagne avec ses pressions écologiques et ses transformations sociales.

Ce cadre théorique vise à mieux comprendre les modalités selon lesquelles la gouvernance permet de favoriser une transition vers un tourisme réellement durable dans les zones de trek himalayennes. En articulant ces différentes grilles de lecture, cette première partie ouvre la voie à une analyse plus fine des modèles concrets de gouvernance touristique du Népal, objet de la partie suivante.

CHAPITRE I : Explorer les fondements et les évolutions de la gouvernance touristique

La gouvernance touristique en zones de montagne repose sur des modèles variés, oscillant entre centralisation et gestion participative des ressources. Ce premier chapitre revient sur les fondements théoriques de la gouvernance touristique, en croisant les apports de la gestion des biens communs (Ostrom, 1990), de la résilience sociale et écologique (Adger, 2000) et des approches critiques du développement durable¹ (Dietz et al., 2003 ; Ballet et al., 2012). Il s'agira, dans un premier temps, de comprendre les notions de durabilité et de résilience.

1.1/ Gouvernance, durabilité et résilience dans la gestion des ressources naturelles

1.1.1/ Entre contrôle centralisé et collaboration locale

La gouvernance, selon W. Neil Adger (2000), est définie comme l'ensemble des institutions, des règles et des processus par lesquels les sociétés régulent et organisent leurs interactions avec son environnement (Adger, 2000, p. 348). Elle englobe des structures formelles, comme les gouvernements et organismes internationaux, ainsi que des arrangements informels, tels que les normes sociales ou les pratiques communautaires. Une approche essentielle pour répondre aux défis posés par la gestion des ressources naturelles.

Dietz, Ostrom et Stern (2003) ont analysé les défis de la gouvernance des biens communs, en mettant en lumière les tensions entre les besoins humains croissants et les limites environnementales. À travers leurs travaux, ils jugent la « tragédie des communs » d'Hardin (1968) comme trop simpliste par son ignorance de la capacité des communautés à développer des institutions auto-gouvernées efficaces. Hardin affirme dans son ouvrage une vision réductrice de la gestion des communs en supposant, d'une part, que seules la gouvernance

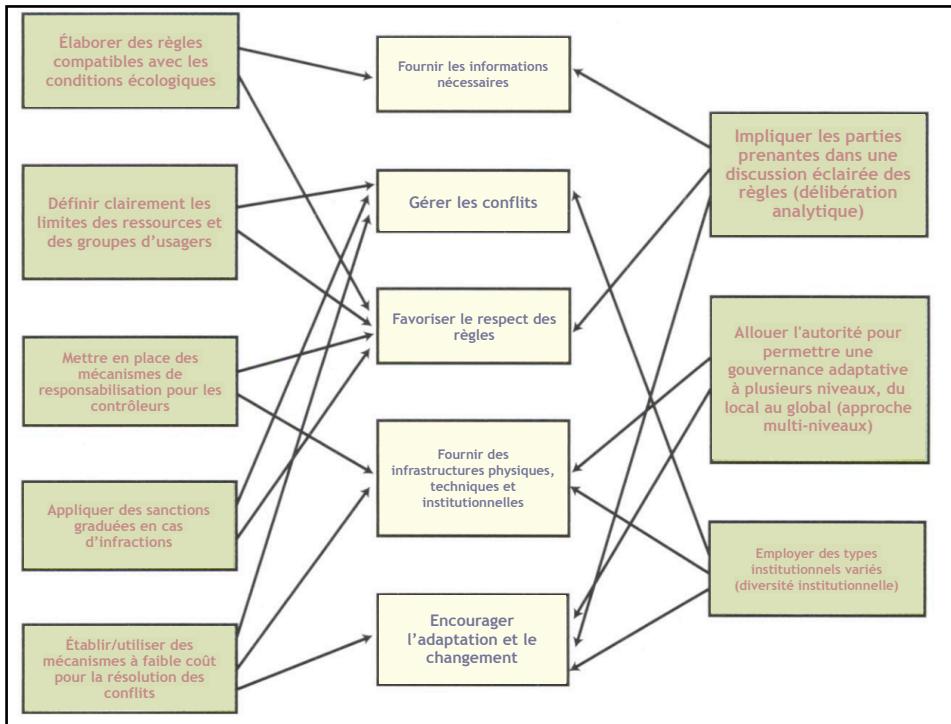
¹ « Développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs, en conciliant équité sociale, efficacité économique et viabilité écologique » (Rapport Brundtland, 1987, Our Common Future, Commission mondiale sur l'environnement et le développement).

centralisée et la propriété privée pouvaient garantir leur durabilité sur le long terme et d'autre part, que les usagers des ressources étaient enfermés dans un dilemme insurmontable, incapables de mettre en place des solutions alternatives (Dietz et al., 2003, p. 1907). Bien qu'il ait popularisé le concept d'épuisement inévitable des ressources communes par son exploitation non régulée, Hardin a admis à l'époque qu'il n'y avait que deux dispositifs institutionnels mis en place par l'État, le gouvernement central et la propriété privée. Ainsi, ils identifient deux grands modèles de gouvernance pour une gestion plus durable des ressources communes. Le modèle centralisé et le modèle participatif (cogestion). Ces deux approches reflètent des choix fondamentaux dans la manière de réguler l'utilisation des ressources naturelles.

La gouvernance centralisée impose une gestion uniforme des ressources naturelles. Si elle garantit un cadre légal stable, elle souffre de rigidité, d'une méconnaissance des réalités locales et d'une exclusion des acteurs de terrain. La cogestion, en revanche, privilégie la collaboration entre divers acteurs, incluant les communautés locales, les ONG et les institutions étatiques. Ce modèle favorise l'adaptation aux réalités locales mais nécessite des structures solides pour éviter les conflits d'intérêts et garantir l'équité entre les parties prenantes (Ibidem, 2003).

Cependant, les deux approches ne sont pas exclusives l'une de l'autre, comme le montre le schéma de la figure 1. Chaque principe général pour une gouvernance robuste des ressources environnementales (colonnes gauche et droite, en vert et rouge) contribue à répondre à plusieurs exigences de gouvernance qu'ils permettent de satisfaire (colonne centrale, en jaune). Les flèches indiquent certaines des connexions les plus probables entre les principes et les exigences. Les principes de la colonne de droite peuvent être pertinents pour les problèmes régionaux, voire mondiaux. Ce schéma propose une vision intégrée de la gouvernance des ressources environnementales, articulée autour de trois dimensions : les principes fondamentaux, les exigences de gouvernance et les mécanismes institutionnels.

Figure 1 - Principes généraux pour une gouvernance solide des ressources environnementales et les exigences de gouvernance auxquelles ils contribuent à répondre
The struggle to govern the commons, 2003, vol. 302.
 Réalisation : Dietz Thomas, Ostrom Elinor et Stern Paul C.



Les principes fondamentaux posent les bases d'une gestion durable des biens communs. Ils incluent l'élaboration de règles spécifiques aux écosystèmes concernés, la définition claire des frontières des ressources et des groupes d'utilisateurs et la responsabilisation des surveillants. Ils soulignent également l'importance d'appliquer des sanctions progressives pour encourager la conformité et d'instaurer des mécanismes rapides et peu coûteux pour résoudre les conflits.

Ces principes répondent à des exigences de gouvernance qui garantissent leur mise en œuvre efficace. Parmi ces exigences figurent l'accès à des informations fiables pour une prise de décision éclairée, la gestion proactive des conflits et le respect des règles grâce à des sanctions adaptées. Une infrastructure institutionnelle, physique et technique est également essentielle pour soutenir ces efforts, tout comme la capacité d'adaptation face aux changements environnementaux ou sociaux constants.

Les mécanismes institutionnels traduisent ces principes et exigences en actions concrètes. Ils préconisent une gouvernance participative impliquant les parties

prenantes dans l'élaboration des règles, une coordination efficace entre les différents niveaux de décision (local, régional, global) et une diversification des institutions pour renforcer la résilience et la flexibilité (Dietz et al., 2003, p. 1908-1909).

Les relations entre ces trois dimensions sont illustrées par des liens clairs. Par exemple, définir des frontières précises des ressources aide à prévenir les conflits, ce qui nécessite des mécanismes institutionnels adaptés pour les résoudre. De même, élaborer des règles spécifiques, favorise le respect des politiques en place par une participation active des acteurs concernés. Ce modèle met en lumière une approche systémique et adaptative pour gérer les ressources environnementales en insistant sur l'importance de principes clairs, d'une gouvernance participative et de structures institutionnelles robustes.

1.1.2/ Articuler écologie, équité et participation sociale

Dietz, Ostrom et Stern (2003) soulignent les tensions entre gouvernance centralisée et participative dans la gestion des biens communs. Ils insistent sur le fait que la gouvernance environnementale repose sur un équilibre complexe entre divers acteurs, des institutions locales aux instances internationales :

« Les défis environnementaux contemporains les plus importants concernent des systèmes qui sont intrinsèquement globaux (par exemple, le changement climatique) ou fortement influencés par des pressions mondiales (comme la production de bois destinée au marché international) et qui nécessitent une gouvernance à plusieurs échelles, du niveau global jusqu'au niveau local. » (Ibidem, 2003, p. 1908)².

Ils expliquent également que la gouvernance efficace des communs dépend de la surveillance des ressources, de l'adaptation aux changements environnementaux et sociaux et de la mise en place de sanctions graduelles pour garantir le respect des règles (Ibid., 2003, p. 1908).

² « The most important contemporary environmental challenges involve systems that are intrinsically global (e.g., climate change) or are tightly linked to global pressures (e.g., timber production for the world market) and that require governance at levels from the global all the way down to the local. » (Dietz, Ostrom et Stern, 2003, p. 1908).

Toutefois, si la gouvernance environnementale vise à préserver les écosystèmes et à encadrer leur exploitation, Ballet, Dubois et Mahieu (2012) montrent que ces efforts sont souvent insuffisants sur le plan social. La soutenabilité³ sociale, selon eux, ne doit pas être reléguée au second plan derrière les préoccupations écologiques. Ils soulignent que la marginalisation des aspects sociaux découle d'une approche systémique du développement durable où l'environnement tend à absorber les autres dimensions du développement (Ibid., 2012, p. 89).

La durabilité écologique repose sur la préservation des écosystèmes et la réduction des externalités négatives, telles que la pollution et la surexploitation des ressources naturelles. Elle garantit que les activités économiques ne compromettent pas la résilience des écosystèmes. Malgré cela, Dietz et al. (2003) soulignent que les institutions locales seules ne suffisent pas toujours à garantir cette résilience et qu'une coordination à plusieurs niveaux est donc nécessaire pour assurer la soutenabilité écologique.

Bien que des systèmes de gouvernance développés localement au sein de communautés stables et relativement protégées des influences extérieures aient permis de gérer durablement les ressources pendant des siècles. Leur efficacité tend à s'effriter face à des changements rapides nécessitant une adaptation et une gouvernance à différentes échelles. (Ibidem, 2003, p. 1907).

Mais la priorisation de la nature sur les droits humains a souvent occulté les enjeux sociaux. Ballet, Dubois et Mahieu (2012) expliquent, de par les travaux de Robinson (2004), que l'absence de reconnaissance explicite de la dimension sociale dans le développement durable a contribué à renforcer une vision préservationniste qui : « [...] militent pour qu'une priorité soit accordée à la nature sur les droits humains (Robinson, 2004). » (Ballet et al., 2012, p. 89). Ils plaident pour une approche qui prenne en compte la qualité des interactions sociales, au-delà du simple bien-être individuel, en intégrant la cohésion sociale et la préservation des relations communautaires.

³ Comme « ce qui peut être soutenu, garanti », dans le cadre du développement durable, comme la capacité d'un système à perdurer sans compromettre les ressources nécessaires à son maintien (*Définition de soutenabilité - étymologie, synonymes, exemples - Dictionnaire français - Encyclopædia Universalis*, https://www.universalis.fr/dictionnaire/soutenabilit%C3%A9/?utm_source=chatgpt.com, consulté le 12 avril 2025).

Le Rapport Meadows (1972) et le Rapport Brundtland ont déjà mis en évidence l’interaction entre pauvreté et environnement :

« La pauvreté est à la fois effet et cause des problèmes mondiaux d'environnement. Ce serait donc chose futile de s'attaquer à ces problèmes sans les inscrire dans une problématique plus vaste qui fasse une place aux causes profondes de la pauvreté et de l'injustice qui sévissent de par le monde. » (Commission mondiale sur l'environnement et le développement, 1987, p. 49).

Ballet, Dubois et Mahieu se demandent « [...] si l'absence actuelle de considération pour la pauvreté extrême ne résulte pas d'une gestion de l'humain, notamment du capital humain, similaire à celle du capital naturel, qui considère l'être humain comme une ressource devenue renouvelable. » (Ballet et al., 2012, p. 93). Ces approches sont restées largement ancrées dans une logique économique et écologique, négligeant la question des inégalités et de la participation sociale.

Les travaux de Sen (1981) et des études menées au Népal (Prakash, 1998) et à Madagascar (Randrianalijaona et Ballet, 2010) ont révélé que les inégalités d'accès aux ressources naturelles influencent directement la gestion des écosystèmes. Les communautés les plus marginalisées sont souvent accusées de dégrader l'environnement alors que cette destruction découle principalement de leur manque d'accès à des alternatives durables (Ballet et al., 2012, p. 102).

Le concept de capacités⁴, développé par Amartya Sen (1992), apporte une perspective pertinente pour comprendre comment les dotations naturelles deviennent des opportunités ou des contraintes pour les individus. Les capacités représentent les libertés réelles dont dispose une personne pour atteindre ces fonctionnements valorisés.

Ballet, Dubois et Mahieu proposent une analyse en trois axes. Les interactions entre services écosystémiques et capacités, la combinaison des capacités

⁴ Terme développé par Sen : « La vie humaine peut être vue comme un ensemble de « fonctionnements » interreliés, consistant en des états et des actions. L'accomplissement d'une personne à cet égard peut être considéré comme le vecteur de ses fonctionnements. » (Sen, 1992)

individuelles et collectives ainsi que l'émergence de capacités collectives permettant une action coordonnée.

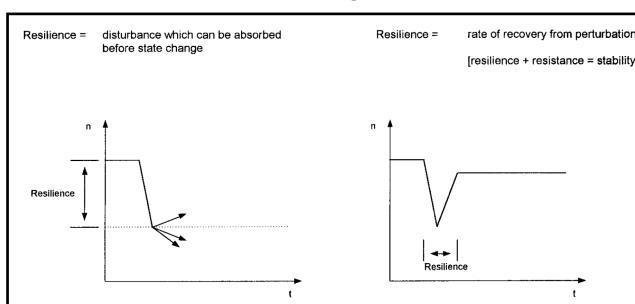
Ils démontrent que les services écosystémiques peuvent être perçus à la fois comme une opportunité et une contrainte, selon la manière dont ils influencent les capacités des populations locales. Une gouvernance durable devrait donc intégrer cette complexité en passant du développement socialement durable au développement humainement soutenable, en s'appuyant sur les capacités pour garantir une participation équitable et une gestion adaptée des ressources (Ballet et al., 2012, p. 105).

1.1.3/ Intégrer la résilience écologique et sociale

Si les débats opposant gouvernance centralisée et participative permettent d'appréhender les modalités de gestion des ressources naturelles, ils restent insuffisants pour comprendre les dynamiques d'adaptation à long terme. La notion de résilience, en articulant les dimensions écologique et sociale, apporte un éclairage complémentaire sur la capacité des communautés et des écosystèmes à absorber les chocs sans subir de transformation irréversible.

W. Neil Adger (2000) associe lui la gouvernance aux concepts de résilience issu de l'écologie, puis appliqué au domaine sociale. La résilience écologique permet à un écosystème d'absorber les perturbations, tandis que la résilience sociale reflète l'adaptabilité des communautés aux changements environnementaux et socio-économiques (*Ibidem*, p. 347). Le graphique suivant, également tiré d'Adger (2000), met en évidence deux perspectives principales de la résilience écologique.

*Figure 2 - Deux alternatives expliquant la résilience écologique
Social and ecological resilience : are they related ?, Progress in Human Geography, septembre 2000, vol. 24, no 3, p. 347-364.
Réalisation : Adger W. Neil.*



Elle peut être abordée sous deux perspectives principales, chacune mettant en lumière des aspects complémentaires de cette capacité essentielle des systèmes sociaux et écologiques.

À gauche, la résilience est définie comme la capacité d'absorption des perturbations avant un changement d'état. Cette approche met l'accent sur la capacité d'un système à supporter une perturbation sans franchir un seuil critique qui entraînerait une transformation fondamentale. En d'autres termes, la résilience se mesure ici par l'ampleur de la perturbation qu'un système peut tolérer avant de basculer vers un nouvel état d'équilibre. Par exemple, un écosystème peut supporter un certain degré de pollution ou de surexploitation, mais s'il dépasse ce seuil, il risque de perdre sa structure et ses fonctions d'origine, comme une forêt se transformant en savane.

À droite, la résilience peut être perçue comme le taux de récupération après une perturbation. Cette perspective se concentre sur la vitesse à laquelle un système parvient à retrouver son état initial après avoir subi un choc. La résilience se mesure alors par le temps nécessaire pour un retour à l'équilibre. Par exemple, une forêt capable de se régénérer rapidement après un incendie est considérée comme résiliente selon cette définition.

Ces deux approches mettent en lumière des dimensions complémentaires de la résilience. La première, axée sur l'absorption, reflète la robustesse d'un système face à des pressions externes, tandis que la seconde, centrée sur la récupération, illustre sa capacité à se rétablir après un impact.

Adger (2000) combine ces deux concepts pour souligner que la résilience ne se limite pas à une seule dimension mais repose sur une interaction dynamique entre robustesse et adaptabilité. Cette vision est pertinente pour analyser les systèmes sociaux et écologiques, où les perturbations peuvent provoquer des effets en cascade nécessitant à la fois résistance et capacité de reconstruction.

La gouvernance ne peut être pleinement efficace sans une prise en compte simultanée des dimensions écologique et sociale. La durabilité sociale, trop souvent occultée au profit des préoccupations environnementales, est pourtant

essentielle pour assurer une gestion équitable et inclusive des ressources. En intégrant les concepts de capacités et d'équité, il devient possible de concilier protection des écosystèmes et bien-être des populations.

De plus, la résilience apparaît comme un élément structurant de cette gouvernance. Qu'il s'agisse de la résilience écologique ou de la résilience sociale, ces deux dimensions sont intrinsèquement liées. L'articulation entre robustesse institutionnelle et flexibilité locale apparaît comme une condition essentielle pour assurer la durabilité. La gouvernance adaptative, en intégrant les dimensions écologique et sociale, offre une perspective plus cohérente pour répondre aux défis spécifiques d'un territoire. Cette approche permet d'éviter les rigidités des modèles centralisés tout en renforçant la capacité des communautés locales à gérer leurs propres ressources.

1.2/ Des nouvelles approches de la gouvernance

1.2.1/ Les facteurs qui influencent la gouvernance durable des ressources

La gouvernance centralisée des ressources naturelles repose sur un cadre réglementaire structuré, où les décisions émanent principalement d'institutions étatiques ou internationales. Dietz, Ostrom et Stern (2003) montrent que cette approche s'est d'abord développée pour contrer le phénomène de la « tragédie des communs » (Hardin, 1968). Ce modèle s'est imposé historiquement comme un moyen de réguler l'exploitation des biens communs, en cherchant à uniformiser les règles et à imposer des mécanismes de contrôle stricts. Lorsque les ressources sont en accès libre ou soumises à une gouvernance centralisée de type top-down, les autorités locales et régionales, ainsi que les usagers, disposent de peu d'autonomie et de connaissances nécessaires pour élaborer des institutions adaptées et performantes étant privés par des politiques souvent nationales (Dietz, Ostrom et Stern, 2003, p. 1907). Des études récentes questionnent son efficacité face aux réalités locales et aux dynamiques territoriales en mutation.

Le document d'Agrawal (2001) traite de la gestion durable des ressources communes à travers l'analyse des institutions de propriété collective. Ce sujet est crucial notamment dans les zones rurales et isolées où les communs jouent un rôle économique, social et environnemental fondamental.

La gestion durable des biens communs repose sur un ensemble de facteurs sociaux, institutionnels et environnementaux qui influencent la capacité des communautés à préserver leurs ressources. Agrawal (2001) s'appuie sur les travaux de Wade (1988), Ostrom (1990), Baland et Platteau (1996) pour identifier les conditions qui favorisent une gouvernance efficace et pérenne des ressources communes.

Agrawal (2001) identifie des critères spécifiques influençant la résilience des institutions de gestion des communs. Une demande modérée et évolutive réduit la pression sur les ressources, tandis qu'une adaptation progressive aux technologies prévient les déséquilibres. Une articulation limitée avec les marchés externes⁵ protège des pressions économiques excessives. Et une intégration graduelle⁶ évite les chocs institutionnels.

Les schémas qu'Arun Agrawal (2001) présentent ouvrent une analyse des facteurs clés influençant la durabilité des institutions de gouvernance des biens communs. Ces modèles mettent en évidence la complexité des interrelations entre facteurs sociaux, économiques et institutionnels et leur impact sur la gestion des ressources.

La figure 3 illustre un modèle où la durabilité institutionnelle dépend de la définition des frontières, l'application stricte des règles et la reconnaissance gouvernementale. D'autres éléments influencent indirectement ces facteurs par l'interdépendance des groupes, le capital social élevé et la réduction de la pauvreté. Cette interdépendance entre groupes est elle-même déterminée par sa taille réduite et sa faible mobilité.

⁵ Désigne un degré de connexion réduit entre les communautés locales et les circuits économiques mondiaux (Universalis Encyclopædia, *Politique du commerce extérieur - Classification thématique*, <https://www.universalis.fr/classification/economie-et-gestion/intervention-publique/politique-economique/politique-du-commerce-exterieur/>, consulté le 12 avril 2025).

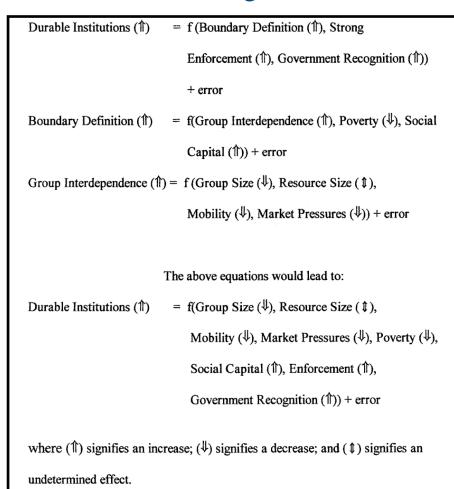
⁶ Correspond à un processus d'ouverture progressif aux dynamiques extérieures (économiques, institutionnelles ou technologiques) (Universalis Encyclopædia, 2025, *MONDIALISATION - Histoire de la mondialisation : Gouverner la mondialisation*, <https://www.universalis.fr/encyclopedie/mondialisation-histoire-de-la-mondialisation/4-gouverner-la-mondialisation/>, 29 janvier 2025, consulté le 12 avril 2025).

En combinant ces éléments, la durabilité institutionnelle résulte de l'interaction entre la reconnaissance gouvernementale, l'application des règles, la définition des frontières et la dynamique interne des groupes.

Figure 3 - Ensemble illustratif de liens de causalité dans la recherche sur les biens communs (1)

Common property institutions and sustainable governance of resources, World Development, octobre 2001, vol. 29, no 10, p. 1649-1672.

Réalisation : Agrawal Arun.



La figure 4 approfondit les interactions entre les facteurs institutionnels, la dépendance aux ressources et les dynamiques socio-économiques. Elle introduit de nouvelles variables clés tels que les flux de bénéfices prévisibles, le niveau d'application des règles et la dépendance aux ressources. D'autres influences clés incluent les pressions démographiques, les pressions de marché réduites et les niveaux technologiques.

Figure 4 - Ensemble illustratif de liens de causalité dans la recherche sur les biens communs (2)

Common property institutions and sustainable governance of resources, World Development, octobre 2001, vol. 29, no 10, p. 1649-1672.

Réalisation : Agrawal Arun.

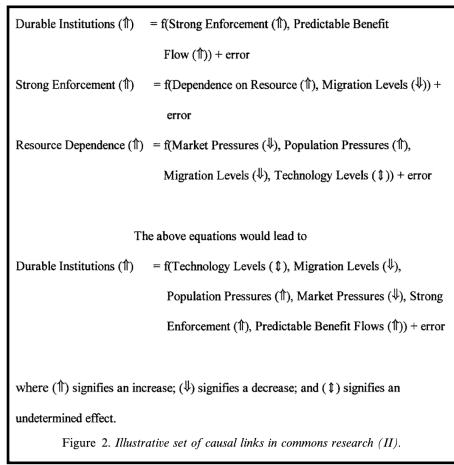


Figure 2. Illustrative set of causal links in commons research (II).

La gouvernance des biens communs ne peut être réduite à une approche uniforme ou centralisée. Comme le démontre Agrawal (2001), la durabilité des institutions repose sur une combinaison complexe de facteurs sociaux, économiques et institutionnels qui doivent être adaptés aux réalités locales. Des règles claires, une reconnaissance gouvernementale équilibrée et une forte implication des communautés locales sont essentielles pour assurer une gestion efficace des ressources.

La durabilité des institutions ne dépend pas uniquement de facteurs structurels, mais aussi de mécanismes souples de coordination, d'ajustement et de gestion proactive. L'approche top-down, bien qu'ayant marqué une étape importante dans l'histoire de la gouvernance des biens communs, présente des limites significatives dans sa capacité à répondre aux besoins des communautés locales et à s'adapter aux spécificités des écosystèmes. Face aux limites de la gouvernance centralisée, la transition vers des modèles participatifs apparaît comme une réponse adaptée aux défis de gestion durable des ressources.

1.2.2/ Vers des modèles de gouvernance participatifs

La transition vers des modèles participatifs se voit être une clé dans la gestion des ressources naturelles reposant sur une approche qui favorise l'implication des acteurs locaux, la flexibilité institutionnelle et l'adaptation aux contextes territoriaux. Cette dynamique repose notamment sur le cadre d'Analyse Institutionnelle et du Développement (IAD) d'Elinor Ostrom (1994), qui offre une grille de lecture permettant d'analyser les interactions entre institutions et ressources naturelles dans une logique de gouvernance efficace et durable. Loin de reposer uniquement sur une simple décentralisation du pouvoir, ces modèles participatifs cherchent à combiner les structures existantes avec une implication accrue des populations locales. Cela se traduit par des mécanismes de cogestion, où les décisions sont partagées entre autorités publiques, communautés locales et acteurs privés, en s'appuyant sur le principe de subsidiarité⁷. Elinor Ostrom a

⁷ Principe selon lequel chaque échelon d'une organisation sociale ou politique jouit de sa propre autonomie, l'échelon supérieur n'intervenant qu'en cas de défaillance, d'insuffisance de l'échelon immédiatement inférieur. (Académie Française, *Subsidiarité | Dictionnaire de l'Académie française | 9e édition*, <http://www.dictionnaire-academie.fr/article/A9S3185>, consulté le 5 février 2025.)

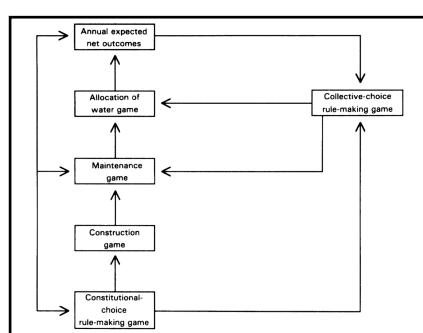
conceptualisé le cadre IAD pour expliquer comment les règles de gouvernance émergent et influencent la gestion des ressources communes.

Ce cadre met en lumière trois niveaux interdépendants de prise de décision, dont l'interaction est essentielle pour garantir une gestion efficace et durable. Ces trois niveaux sont illustrés dans la figure 5, qui expose la relation entre les décisions opérationnelles quotidiennes, les règles collectives qui les encadrent et les principes constitutionnels qui structurent l'ensemble du système.

Figure 5 - Situations opérationnelles de choix collectif et de choix constitutionnels avec leurs relations

Constituting social capital and collective action, Journal of Theoretical Politics, 1994 p. 527-562.

Réalisation : Ostrom Elinor.



À la base de ce système se trouve le niveau opérationnel, où les actions concrètes de gestion des ressources naturelles sont mises en œuvre. Pour l'exemple d'Ostrom, cela comprend l'allocation de l'eau dans un système d'irrigation, l'entretien des infrastructures hydrauliques ou encore la réparation des canaux. Dans ce cas étudié, une communauté agricole pourrait décider quotidiennement de la quantité d'eau attribuée à chaque parcelle en fonction des besoins et des conditions météorologiques. Ce niveau repose sur des décisions locales et immédiates qui affectent directement l'utilisation des ressources.

Cependant, ces décisions quotidiennes sont influencées par des règles et des structures établies à un niveau de choix collectif. Ce niveau comprend les processus de gouvernance qui encadrent les pratiques opérationnelles et définissent les règles pour les utilisateurs. C'est ici que sont décidées les modalités d'accès à la ressource, les sanctions en cas de non-respect des règles et les critères de répartition équitable. Dans un contexte de gestion de l'eau, cela peut correspondre à la mise en place d'un comité de gestion local chargé de

surveiller l'usage de l'eau et de résoudre d'éventuels conflits. Ce comité, qui regroupe les différents usagers, peut adapter les règles en fonction des évolutions environnementales ou économiques. Dans cette exemple, si une perturbation intervient tel qu'une sécheresse, il peut décider collectivement de modifier les quotas d'irrigation pour préserver la ressource.

Ces structures de gouvernance ne peuvent fonctionner efficacement sans un niveau constitutionnel, qui fixe le cadre institutionnel fondamental régissant l'ensemble du système. Ce niveau établit les lois, les principes directeurs et les cadres juridiques qui encadrent les processus décisionnels. Dans ce cas de la gestion de l'eau, il peut s'agir des politiques nationales en matière de gestion des ressources hydriques, définissant les grandes orientations et garantissant un cadre légal pour la gouvernance locale. Un État peut, par exemple, adopter une loi qui reconnaît le droit des communautés locales à gérer leurs propres systèmes d'irrigation, tout en imposant des normes environnementales à respecter.

Elinor Ostrom démontre dans la figure 5 que l'interaction entre ces trois niveaux est dynamique et circulaire. Les décisions constitutionnelles influencent la manière dont sont établies les règles collectives, qui elles-mêmes orientent les décisions opérationnelles. À l'inverse, les résultats des décisions quotidiennes peuvent remonter aux échelons supérieurs, entraînant des ajustements des règles de gouvernance. Par exemple, si un comité de gestion local constate une inefficacité dans la distribution de l'eau, il peut proposer une modification des règles collectives, qui pourra ensuite être intégrée dans la politique publique au niveau constitutionnel.

Le principe de subsidiarité est crucial dans les systèmes de cogestion, qui cherchent à équilibrer les responsabilités entre les différentes parties prenantes. La cogestion se distingue des modèles purement centralisés en permettant une participation active des communautés locales, mais elle peut rencontrer plusieurs obstacles.

Ballet et al. (2010) soulignent que dans de nombreux cas, les États ou les organisations internationales conservent un contrôle important sur les ressources, empêchant les populations locales d'exercer une véritable

autonomie (*Ibidem*, p. 64). Cela crée une situation où les acteurs locaux sont contraints d'appliquer des directives externes sans pouvoir les adapter à leurs besoins spécifiques. Cette dynamique se manifeste dans les politiques de conservation forestière mises en place par certains gouvernements, qui excluent les populations locales de la gestion de leurs propres forêts. Cette marginalisation suscite des résistances et engendre fréquemment des conflits d'usage. Comme le soulignent Ballet, Koffi et Komena (2010), l'ingérence étatique dans la gestion des ressources naturelles a souvent affaibli les modèles de gouvernance communautaire, réduisant la capacité des populations locales à assurer une gestion durable de leur environnement. En conséquence, cette mise à l'écart a parfois exacerbé la dégradation des écosystèmes, à l'image du processus de déforestation observé au Népal :

« Le contrôle étatique a fortement affaibli les anciens modèles de gestion communautaire (Ribot et Peluso, 2003), ce qui a largement contribué à la destruction des ressources, comme en témoigne, par exemple, le phénomène de déforestation au Népal (Ives et Messerli, 1989 ; Gilmour et Fisher, 1991 ; Agrawal, 1999 ; Agrawal et Ostrom, 1999 ; Waltner-Toews et al., 2003). »

(Ballet et al., 2010, p. 58)⁸.

Lorsque la subsidiarité est bien appliquée, elle permet d'intégrer les savoirs traditionnels et d'adapter les politiques aux réalités locales. Dietz, Ostrom et Stern (2003) ont mis en avant qu'une gouvernance efficace des communs repose sur des approches dynamiques et adaptatives, capables de répondre aux défis environnementaux et sociaux. Le dialogue entre les parties prenantes, les responsables et les scientifiques est essentiel pour assurer une prise de décision informée et inclusive permettant d'intégrer des connaissances locales et scientifiques dans la gestion des ressources.

Des institutions complexes, redondantes et imbriquées offrent une résilience institutionnelle en évitant qu'un unique échelon de gouvernance ne porte l'entièvre responsabilité de la gestion des communs. La diversité des structures

⁸ « State control has severely undermined the previous models of community management (Ribot and Peluso, 2003), and this has significantly contributed to the destruction of resources, as illustrated, for example, by the deforestation of Nepal (Ives and Messerli 1989, Gilmour and Fisher 1991 , Agrawal 1999, Agrawal and Ostrom 1999, Waltner-Toews et al., 2003). » (Ballet et al., 2010, p. 58)

institutionnelles, en combinant des approches publiques, privées et communautaires, permet également une meilleure répartition des responsabilités et une adaptation aux spécificités locales. Enfin, la mise en place de dispositifs favorisant l'expérimentation, l'apprentissage et l'adaptation au changement permet d'ajuster les politiques en fonction des évolutions écologiques et socio-économiques, garantissant une gouvernance plus souple et efficace. (Dietz et al., 2003, p. 1907).

Malgré leurs avantages, ces modèles restent confrontés à des défis économiques majeurs. L'un des principaux obstacles à la cogestion est la dépendance aux financements extérieurs, qui fragilise la pérennité des projets. Ballet et al. (2010) mettent en évidence que lorsque les ressources financières proviennent exclusivement d'agences internationales, cela peut poser un problème de souveraineté et d'incitation économique (Ballet et al., 2010, p. 63).

Une cogestion efficace doit donc s'appuyer sur des mécanismes de financement autonomes et des incitations économiques pour les populations locales afin d'éviter une dépendance excessive aux bailleurs internationaux.

L'intégration du cadre IAD, du principe de subsidiarité et de la cogestion permet de concevoir une gouvernance des ressources plus inclusive et résiliente. En assurant un équilibre entre autonomie locale et cadre institutionnel global, ces approches permettent d'adapter la gestion des ressources aux défis contemporains tout en garantissant leur pérennité.

1.2.3 / Lecture critique de la gouvernance touristique durable

Cette approche participative rencontre de nombreux obstacles lorsqu'elle est appliquée au secteur du tourisme, notamment en raison des tensions inhérentes aux mécanismes de gouvernance durable. Alors que le cadre d'Analyse Institutionnelle et du Développement (IAD) d'Elinor Ostrom offre des outils pour analyser et structurer la prise de décision collective autour des ressources communes, la gouvernance touristique durable est souvent entravée par des contradictions structurelles qui limitent son efficacité.

La gouvernance durable appliquée au tourisme est marquée par de nombreuses contradictions qui en limitent l'efficacité et la portée réelle. Boluk, Cavalieri et

Higgins-Desbiolles (2019) se sont concentrés sur les Objectifs de Développement Durable (ODD) et soulignent que bien qu'ambitieux, les objectifs sont largement influencés par une vision néolibérale qui privilégie la croissance économique et les intérêts des grandes entreprises plutôt qu'un réel changement structurel (Boluk et al., 2019, p. 849). Cette critique met en évidence le fait que la durabilité telle que promue par les ODD repose davantage sur une approche réformiste plutôt que sur une remise en question profonde des structures économiques dominantes.

L'une des principales limites des ODD en matière de gouvernance touristique est la dépolitisation⁹ des enjeux. En réduisant les enjeux politiques de durabilité à de simples défis techniques, les ODD éludent les conflits d'intérêts et les inégalités structurelles liés à la pauvreté et au sous-développement. Cette approche rejoint la critique de McCloskey (2015) sur l'échec des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD)¹⁰ attribué à un manque de conscience critique et de compréhension des contextes structurels de la pauvreté et du sous-développement, un constat qui a inspiré les travaux de Boluk et al. (2019, p. 847). Cette approche technocratique, qui privilégie des solutions basées sur l'innovation et l'efficacité économique, masque le fait que la gouvernance du tourisme est dominée par de puissants acteurs du marché, laissant peu de place aux communautés locales.

Un autre problème fondamental est la primauté de la croissance économique. Malgré les discours sur la nécessité de protéger l'environnement et de promouvoir un tourisme plus responsable, la logique de croissance reste au cœur des politiques touristiques par l'effet « trickle-down » qui définis par génération des bénéfices pour tous grâce à un effet de ruissellement issu de la libre entreprise (Boluk et al., 2019, p. 856).

⁹ Désigne le processus par lequel des enjeux politiques sont transformés en questions techniques ou neutres afin d'être soustraits au débat démocratique et à la contestation publique (Burnham, 2001 ; Iyer Adithi, 2022, Depoliticizing Social Murder in the COVID-19 Pandemic - Petrie-Flom Center, <https://petrieflom.law.harvard.edu/2022/03/21/depoliticizing-social-murder-covid-pandemic/>, 21 mars 2022, consulté le 6 février 2025).

¹⁰ Les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) sont huit objectifs adoptés en 2000 par les Nations Unies. (*Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD)*, <https://www.un.org/fr/millenniumgoals/?utm.com>, consulté le 12 février 2025)

En d'autres termes, la durabilité est souvent mise au service de la rentabilité, ce qui crée une contradiction majeure. Le tourisme, censé contribuer au développement durable, continue en réalité d'exercer des pressions importantes sur les écosystèmes et d'accroître les inégalités socio-économiques.

La fragmentation institutionnelle constitue un autre frein majeur à la mise en œuvre d'une gouvernance efficace du tourisme durable. Le manque de coordination entre les niveaux local, national et international génère des incohérences et limite l'efficacité des initiatives mises en œuvre, en raison des luttes de pouvoir et des vides décisionnels compromettant la mise en œuvre de l'agenda des ODD (Boluk et al., 2019, p. 849). Cette situation empêche l'émergence de stratégies cohérentes et adaptées aux réalités des territoires concernés.

Dans le domaine du tourisme, ces contradictions se traduisent par une répartition inégale des bénéfices, où les retombées économiques sont captées par les grandes entreprises et les élites locales, marginalisant les communautés hôtes. Boluk, Cavaliere et Higgins-Desbiolles cite Zapata Campos, Hall et Backlund qui ont exploré en 2018 la capacité des entreprises multinationales (MNCs). En l'absence de régulations plus strictes, les bénéfices du tourisme durable restent concentrés entre les mains de quelques acteurs dominants, renforçant les inégalités économiques et sociales (Zapata Campos et al., 2018, p. 648)¹¹.

De plus, les impacts environnementaux persistants du tourisme durable montrent bien que les cadres de gouvernance actuels ne sont pas en mesure de répondre aux défis écologiques. Malgré qu'un objectif spécifique de l'ODD 12 soit la consommation et la production responsables, le tourisme reste l'un des principaux contributeurs aux émissions de gaz à effet de serre et à la destruction des écosystèmes fragiles. Les auteurs rappellent le discours contradictoire des ODD qui soutient la poursuite d'un régime néolibéral (Boluk et al., 2019, p. 855).

¹¹ « Powerful players in the industry, such as large tour operators, have the ability to enable greater sustainability and more inclusive forms of tourism. But if more coercive institutional pressures, in the form of laws, regulations and incentives, are not enacted to accelerate this process, it risks perpetuating a limited adoption of inclusive practices in the mass tourism industry. » (Zapata Campos et al., 2018, p. 648)

Pour répondre à ces enjeux, Boluk et al. suggèrent plusieurs réformes. Ils plaident donc pour une repolitisation des processus décisionnels afin de mieux prendre en compte les conflits d'intérêts et les inégalités structurelles qui façonnent le développement touristique. La durabilité ne peut être simplement une question de gestion technique, elle doit être pensée comme un projet politique visant à rééquilibrer les rapports de force entre les acteurs du secteur.

Ils insistent sur la nécessité d'adopter des modèles post-croissance qui rompent avec la logique de croissance infinie et privilégient des approches axées sur le bien-être social et la résilience écologique. Les auteurs expliquent que la mise en œuvre de ces modèles implique une transformation profonde des modes de consommation et de production ainsi qu'une refonte des politiques économiques et environnementales qui considère le développement comme un succès venant à l'encontre du principe de la décroissance (Boluk et al., 2019, p. 855).

En conclusion, les contradictions inhérentes aux cadres actuels de gouvernance du tourisme durable montrent que des réformes profondes sont nécessaires pour garantir une véritable transition vers un modèle plus équitable et respectueux de l'environnement. Une gouvernance plus inclusive, transparente et ancrée dans les réalités locales apparaît comme une condition pour assurer un avenir réellement durable au tourisme.

CHAPITRE II : Gouvernance adaptative et tourisme durable

Face aux défis du tourisme en montagne, la gouvernance adaptative apparaît comme une réponse aux limites des approches traditionnelles. Ce chapitre examine comment la gestion touristique peut s'appuyer sur des mécanismes de résilience sociale et écologique pour prévenir les effets négatifs du tourisme sur les ressources naturelles et les populations locales. Il explore le rôle des politiques publiques et des initiatives locales dans la transition vers un modèle plus durable en s'appuyant sur les notions de gouvernance multi-scalaire (Ballet et al., 2010).

2.1/ Les principes de la gouvernance adaptative dans le tourisme

2.1.1/ Prévenir la tragédie des communs par le tourisme

La gestion des biens communs est un défi majeur pour le tourisme durable notamment dans les zones sensibles comme les espaces naturels protégés et les paysages emblématiques. Garrett Hardin (1968) a introduit le concept de la tragédie des communs en affirmant que l'accès non régulé à une ressource partagée mène inévitablement à sa surexploitation et sa dégradation. Une vision largement critiquée par des chercheurs comme Ostrom, Dietz et Stern (2003).

Dans le contexte du tourisme, l'afflux massif de visiteurs dans des lieux à forte valeur environnementale et culturelle entraîne des effets délétères, notamment l'érosion des sols, la pollution ou la perturbation des écosystèmes locaux.

L'un des défis majeurs réside dans l'internalisation¹² des coûts de la dégradation des ressources par les différents acteurs impliqués. Hardin a soutenu que lorsque chaque individu agit selon son propre intérêt, il cherche à maximiser son

¹² Fait référence au processus par lequel les conséquences environnementales ou sociales d'une activité (généralement considérées comme des *externalités*) sont prises en compte dans les décisions économiques des acteurs (Universalis Encyclopædia, 2025, *EXTERNALITÉ, économie : Comment « internaliser » les externalités?*, <https://www.universalis.fr/encyclopedie/externalite-economie/2-comment/internaliser-les-externalites/>, 29 janvier 2025, consulté le 12 avril 2025).

bénéfice immédiat sans considérer les répercussions collectives mettant en péril la ressource commune. Des modèles de gestion communautaire, appuyés par des réglementations étatiques et des initiatives locales, peuvent contribuer à éviter cette issue fatale. L'adoption de systèmes de gouvernance multicouches est pertinente pour la gestion du tourisme en zones sensibles. Dietz et al. (2003) expliquent que ces systèmes doivent combiner différents niveaux d'intervention : local, national et international.

L'exemple des pêcheries du Maine étudié par les chercheurs, illustre comment une gestion participative des ressources peut aboutir à une régulation efficace. Contrairement à d'autres pêcheries dégradées où des règles imposées par des autorités centralisées n'ont pas réussi à empêcher la surexploitation, la gestion locale du homard dans le Maine repose sur des normes acceptées par les usagers eux-mêmes qui combine réglementation officielle et régulations informelles (Dietz et al., 2003, p. 1907).

Ce modèle pourrait inspirer des dispositifs de gestion du tourisme, en impliquant directement acteurs du tourisme dans l'élaboration des règles de conservation et d'usage des sites naturels. Loin d'être une fatalité, la tragédie des communs dans le tourisme peut être évitée grâce à une gouvernance adaptative et polycentrique¹³ en associant les régulations étatiques, les initiatives locales et une coopération internationale. L'intégration des savoirs locaux et des mécanismes de responsabilisation des acteurs touristiques apparaît comme une possibilité pour assurer une gestion durable des ressources touristiques communes.

2.1.2/ Favoriser la justice sociale au cœur du tourisme durable

Le tourisme durable doit intégrer une dimension de justice sociale pour assurer que ses bénéfices ne se limitent pas aux impacts économiques et environnementaux mais qu'ils incluent également les populations locales. Cette exigence repose sur la nécessité de garantir des droits équitables par une participation active et une redistribution juste des revenus du tourisme. Ballet,

¹³ Gouvernance polycentrique : système dans lequel plusieurs centres de décision autonomes interagissent et se coordonnent pour gérer une ressource ou une politique publique, plutôt que de dépendre d'une autorité centralisée unique (Ostrom, Tiebout & Warren, 1961, p. 831).

Dubois et Mahieu (2012) soulignent la nécessité d'intégrer pleinement ces dimensions au développement durable qui demeure largement dominé par une approche centrée sur l'environnement, au détriment des enjeux sociaux et économiques (Ballet et al., 2012, p. 91).

Dans le domaine du tourisme communautaire, il ne suffit pas de consulter symboliquement les populations locales, une véritable intégration de leur participation dans la prise de décision est essentielle. Ballet et al. (2012) affirment que : « *sans sa dimension sociale, ou humaine, le développement durable n'a plus de sens, il se réduit au seul ordre naturel et, donc, s'occupe de conservation ou de préservation, voire de précaution, mais plus de développement.* » (Ballet et al., 2012, p. 92).

La redistribution équitable des revenus du tourisme est centrale pour éviter la précarisation des populations locales et renforcer leur résilience économique. Une répartition inégale des bénéfices engendre des tensions sociales et conduis à une forme d'anomie de la société, c'est-à-dire un affaiblissement des normes sociales et un sentiment de désorientation au sein de la communauté (Durkheim, le suicide, 1897). Comme le soulignent Ballet et al. (2012, p. 94), l'insoutenabilité sociale du développement se manifeste autant par une montée de l'anomie que par une dégradation des conditions de vie individuelles, illustrant les risques liés à une gouvernance déséquilibrée.

Quand à Fletcher et Neves (2012), ils analysent comment les initiatives touristiques, même lorsqu'elles se revendent durables, peuvent en réalité perpétuer des logiques de domination économique et sociale. L'industrie du tourisme est souvent contrôlée par de grands investisseurs internationaux, marginalisant les acteurs locaux dans la gouvernance et l'accès aux bénéfices. L'écotourisme, bien qu'il soit promu comme une alternative durable, est, selon eux, « [...] devenu un moyen important par lequel le capitalisme tente de surmonter ses propres contradictions. » (Fletcher et Neves, 2012, p. 62-63)¹⁴. L'écotourisme est parfois utilisé comme un « capitalist fix », une stratégie permettant au capitalisme de surmonter ses contradictions en marchandisant les

¹⁴ « We contend, therefore, that in the contemporary era ecotourism development has become an important means by which capitalism endeavors to overcome its own contradictions » (Fletcher et Neves, 2012, p. 62-63).

ressources naturelles et culturelles. Dans ce cadre, l'expérience touristique elle-même devient un produit calibré, offrant l'illusion d'un retour à la nature tout en intégrant les touristes dans un processus d'accumulation capitaliste. Comme le soulignent Fletcher et Neves (2012, p. 67), l'orchestration des expériences écotouristiques impose une forme de discipline du corps, où les touristes participent involontairement à la cooptation des socio-natures¹⁵ au sein d'un modèle de conservation néolibéral.

Un tourisme véritablement inclusif et durable ne peut se limiter à des discours de durabilité. Il doit intégrer des mécanismes favorisant la justice sociale, incluant un partage réel des décisions, la protection des droits culturels et une redistribution équitable des bénéfices. Sans ces garanties, les initiatives touristiques risquent de reproduire, voire d'amplifier, les inégalités sociales et économiques qu'elles prétendent combattre.

Il est préférable de mettre en place des outils d'évaluation permettant d'analyser les effets réels sur les populations locales. À cet égard, je cite :

« *L'initiative DSA a développé un nouveau type d'enquête, capable de recueillir des informations sur tous les domaines de la vie économique des ménages, afin d'évaluer l'impact social des politiques d'ajustement sur les ménages.* » (Ballet et al., 2012, p. 98).

Une approche similaire appliquée au tourisme permettrait de mesurer ses effets sur les conditions de vie des habitants et d'ajuster les politiques pour garantir une redistribution plus équitable des bénéfices.

2.1.3/ Face aux enjeux écologiques et climatiques du tourisme

Bien qu'une gestion plus rigoureuse du tourisme puisse permettre d'aborder certains enjeux sociaux, il ne faut pas négliger que ce même secteur demeure à l'origine de nombreux impacts environnementaux. L'ouvrage de Hall et Gössling (2006) met en évidence la relation bidirectionnelle entre le tourisme et le

¹⁵ Processus par lequel les interactions entre sociétés et environnements sont intégrées dans les logiques du capitalisme, en transformant la nature et les relations sociales qui s'y rattachent en objets de consommation calibrés (*Capitalism in the Web of Life*, <https://www.versobooks.com/products/74-capitalism-in-the-web-of-life>, consulté le 12 avril 2025).

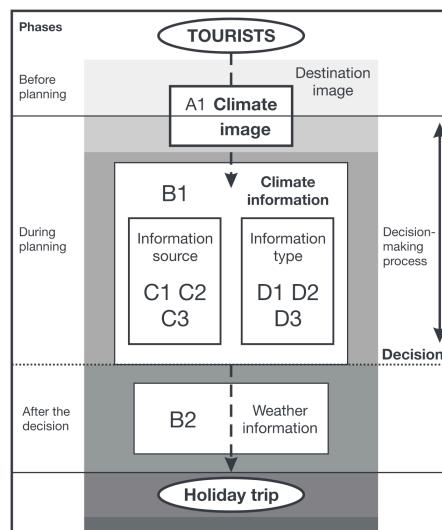
changement climatique. Le tourisme contribue aux perturbations environnementales notamment par les émissions de gaz à effet de serre issues du transport aérien, les infrastructures hôtelières et la consommation énergétique. En retour, il est lui-même affecté par ces changements qui modifient les conditions climatiques des destinations et remettent en question la durabilité du secteur (Ibid., 2006, p. i).

Le climat joue un rôle déterminant dans les décisions des touristes. Hall et Gössling montrent avec la figure 6 que l'image climatique d'une destination influence le choix des voyageurs dès la phase de planification.

Figure 6 - Modèle conceptuel avec hypothèses sur le rôle de l'information climatique dans le processus décisionnel touristique

Tourism and global environmental change : ecological, economic, Social and political interrelationships, 2006, 1^{re} éd., London, Routledge.

Réalisation : Hall Michael C. et Gössling Stefan.



Avant de réserver, les touristes se basent sur des informations climatiques générales et des perceptions subjectives. Durant la phase de réservation, ces informations deviennent plus précises et influencent le choix final. Après leur arrivée, les touristes ajustent leurs activités en fonction des conditions météorologiques réelles. Ce modèle met en évidence l'importance croissante des données climatiques pour les acteurs du tourisme, tant pour les visiteurs que pour les gestionnaires de destinations.

Ce tourisme impacté interagit à plusieurs échelles avec les dynamiques climatiques et écologiques incluant les émissions de CO₂ et les modifications des écosystèmes. La figure 7 met en relation les systèmes socio-économiques, la

biodiversité et le climat à différentes échelles. Les systèmes socio-économiques de ces échelles reflètent les niveaux d'interaction, de l'international (politiques globales) à l'individuel (choix personnels).

Figure 7 - Échelle dans l'analyse du tourisme. L'obscurité relative de l'ombrage indique la concentration relative de la recherche à ces échelles.

Tourism and global environmental change : ecological, economic, Social and political interrelationships, 2006, 1^{re} éd., London, Routledge.

Réalisation : Hall Michael C. et Gössling Stefan.

Socio-economic systems	Biodiversity	Climate
International	Global	macroclimate
Supranational	Continental	
National	Biome	
Regional	Bioregion	
	Landscape	
Local	Ecosystem	
Family	Stand/field/communities	mesoclimate
Individual	Individual species	microclimate

La biodiversité est représenté par son impact par le tourisme qui varie selon les échelles écologiques, du global (changements climatiques) aux écosystèmes locaux (perturbations spécifiques). Le climat des niveaux macro, méso et microclimatiques influencent à la fois la résilience des écosystèmes et l'expérience touristique. Cette figure illustre l'importance d'une approche multi-niveau pour analyser les interactions entre tourisme, biodiversité et climat. Elle souligne que les solutions durables nécessitent des réponses adaptées à chaque échelle. Par exemple, les politiques internationales doivent s'accompagner de mesures locales pour gérer les impacts sur des écosystèmes spécifiques.

Le tourisme de masse a des conséquences directes sur l'environnement, notamment à travers le développement d'infrastructures lourdes. Les routes, les hôtels et les centres de loisirs empiètent sur des écosystèmes sensibles, provoquant la destruction d'habitats naturels. La forte consommation d'eau et d'énergie dans les zones touristiques peut entraîner une pression excessive sur les ressources locales. De plus, les émissions globales de gaz à effet de serre, en

grande partie dues au transport aérien, renforcent le réchauffement climatique, qui affecte en retour les destinations touristiques elles-mêmes, malgré qu'elles soient disantes « éco-responsables » (Hall et Gössling, 2006, p. 317).

Pour assurer un tourisme plus durable face aux défis environnementaux et climatiques, une transformation en profondeur du secteur s'avère indispensable. Cependant, au-delà des ajustements techniques et réglementaires, Hall et Gössling soulignent qu'un véritable changement stratégique est nécessaire pour transformer durablement l'industrie touristique en un outil d'éducation de masse et de modèle pour un changement global (Hall et Gössling, 2006, p. 253). Cette évolution implique une refonte des modèles économiques du secteur, sans cette remise en question profonde, le tourisme risque de rester un facteur aggravant des crises climatiques et écologiques, menaçant sa propre pérennité.

2.1.4/ La gouvernance multiscalaire pour une gestion durable des ressources

L'exemple des mangroves de la province de Quang Ninh, au Vietnam, d'Adger (2000) illustre les conséquences d'une gouvernance défaillante. Le gouvernement y a imposé une transformation des mangroves en terres agricoles et aquacoles sans consulter les populations locales, rompant ainsi des systèmes de gestion communautaire traditionnels. Cette décision a accéléré la dégradation environnementale et renforcé les inégalités sociales, affaiblissant les structures communautaires locales.

Pour éviter de telles erreurs, la gouvernance multiscalaire apparaît comme une solution pertinente, combinant différents niveaux d'action : local, national et international. Cette approche repose sur la cogestion, qui permet d'intégrer les savoirs locaux aux décisions publiques et favorise ainsi une meilleure gestion des ressources. Loin d'être un transfert complet de responsabilités, Ballet et al. (2010) suggère la cogestion comme un mode de gouvernance fondé sur une collaboration active entre les différents acteurs, y compris le gouvernement, chacun assumant un rôle spécifique (Ballet et al., 2010, p. 56).

Les communautés locales sont bien placées pour repérer les premiers signes de dégradation écologique (pollution, érosion) et pour élaborer des stratégies de gestion adaptées. Leur connaissance fine des dynamiques locales leur confère

une capacité de réaction rapide face aux menaces pesant sur les ressources naturelles. Grâce à un accès direct et immédiat aux informations sur l'état des écosystèmes, elles peuvent ajuster leurs pratiques plus efficacement et mettre en place des mesures de régulation adaptées aux réalités du terrain (Ballet et al., 2010, p. 56). Dans le cas des mangroves d'Adger (2000), elles auraient pu limiter la surexploitation due à l'aquaculture intensive en instaurant des règles d'usage adaptées aux réalités locales.

Toutefois, les gouvernements nationaux jouent également un rôle d'envergure. Ils sont garants d'un cadre légal et financier qui protège les ressources naturelles et les droits des habitants. Ils peuvent prévenir l'exploitation abusive par des entreprises privées et financer des projets de conservation. Selon Ballet et al. (2010), une gouvernance équilibrée doit combiner les avantages des communautés locales avec celles du gouvernement central (Ibid., 2010, p. 56). Ce modèle permet de dépasser les limites des systèmes purement locaux (manque de ressources et de coordination) et des systèmes purement centralisés (décisions mal adaptées aux réalités du terrain).

Un autre aspect fondamental de la cogestion est son impact sur la cohésion sociale. Lorsque les habitants sont intégrés aux processus de décision, ils adhèrent davantage aux règles collectives, ce qui améliore leur respect et leur application (Ibid., 2010, p. 60). Des mesures ou des périodes de repos écologique seraient mieux acceptées si elles étaient définies conjointement avec les acteurs concernés.

Par ailleurs, la cogestion favorise le dialogue entre les communautés locales et les institutions nationales et internationales. Ce cadre favorise une gouvernance plus efficace en établissant des liens solides entre les communautés locales et le gouvernement central, combinant capital social horizontal¹⁶ et vertical¹⁷ (Ibid., 2010, p. 56). En intégrant les savoirs traditionnels dans les politiques publiques, il renforce l'implication des populations dans les décisions qui influencent leur quotidien. Cette approche contribue à réduire les tensions entre les différents

¹⁶ Capital social horizontal : relations de confiance, de coopération et de réciprocité entre les membres d'une même communauté ou d'un même groupe social (Putnam, 1993).

¹⁷ Capital social vertical : liens entre les acteurs locaux et les institutions centrales, comme l'État ou d'autres structures de gouvernance (Putnam, 1993).

acteurs et à améliorer la coordination des efforts en matière de conservation, en instaurant un dialogue plus équilibré entre les échelons locaux et nationaux.

Une gouvernance efficace doit être flexible et capable d'évoluer en fonction des besoins écologiques et sociaux. Les pratiques traditionnelles, souvent fondées sur des savoirs empiriques éprouvés, doivent être reconnues et intégrées dans les cadres législatifs modernes. Imposer un modèle unique, sans tenir compte des spécificités locales, risque de produire des effets contre-productifs alors que le « [...] principe de subsidiarité marque la fin du monopole de l'État centralisateur dans la gestion des ressources naturelles. » (Ballet et al., 2010, p. 59)¹⁸.

En combinant les savoirs locaux, le soutien institutionnel et une approche flexible, il est possible de mieux gérer les ressources naturelles et d'éviter les erreurs observées au Vietnam. Cette approche est également transposable au tourisme durable en intégrant les populations locales dans la gestion des territoires touristiques pour concilier développement économique, protection de l'environnement et justice sociale.

2.1.5/ Les principes du tourisme d'aventure en montagne au Népal

L'analyse des différentes approches de gouvernance et de gestion des ressources naturelles souligne leur rôle central dans l'élaboration de modèles touristiques durables. Le tourisme, notamment dans les zones sensibles comme les montagnes du Népal, est un secteur dont les impacts environnementaux, sociaux et économiques nécessitent une gestion adaptée.

Dans ce contexte, la gouvernance apparaît comme un levier fondamental pour intégrer des pratiques durables dans le secteur touristique népalais. En combinant des dispositifs institutionnels variés et des réglementations nationales aux structures locales de gestion communautaire, les modèles de cogestion offrent une approche hybride conciliant la protection des ressources naturelles et le développement économique local. Comme l'illustrent les travaux d'Adger (2000), Dietz et al. (2003) et Ballet et al. (2010), la gouvernance efficace repose

¹⁸ « This reference to the principle of subsidiarity signals the end of the monopoly of the centralising State in the management of natural resources. » (Ballet et al., 2010, p. 59).

sur une articulation entre savoirs locaux et cadres institutionnels nationaux et internationaux, qui renforce la résilience des territoires face aux pressions.

L'application de ces principes est pertinente pour le tourisme d'aventure dans les zones de montagne népalaises qui voit son essor générer à la fois des opportunités économiques et des tensions environnementales. Si les modèles de gouvernance centralisée et participative ont chacun apporté des réponses aux défis de gestion des ressources naturelles, leur application au tourisme en montagne pose des défis spécifiques. La complexité des territoires montagnards, combinée aux intérêts divergents des parties prenantes rend ces cadres insuffisants pour assurer une gestion efficace. Il est possible d'examiner les limites de ces modèles et les critiques dont ils font l'objet afin d'adapter des mécanismes de gouvernance au contexte népalais.

L'intégration de pratiques touristiques durables passe par une gouvernance qui associe différents niveaux d'intervention et qui reconnaît les spécificités territoriales et culturelles. Dans les zones de trek du Népal, où coexistent de multiples acteurs, ces tensions sont visibles. Cela ouvre la voie à une réflexion plus approfondie sur la gouvernance participative en montagne et l'analyse des modèles existants et des limites rencontrées permettra d'identifier des leviers d'amélioration.

2.2/ Le tourisme durable en montagne, ambitions et réalités

2.2.1/ Entre le discours et la réalité du tourisme durable

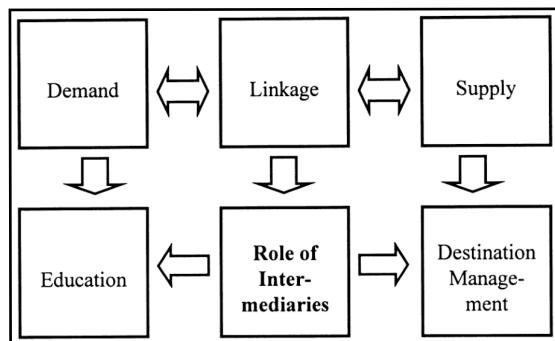
L'ouvrage de Welford et al. (1999) explore les tensions entre les impératifs économiques et les préoccupations environnementales du tourisme durable. Ils soulignent que le tourisme, en tant qu'activité industrielle, entraîne des impacts similaires à ceux d'autres secteurs économiques notamment par sa consommation intensive de ressources naturelles, la production de déchets et la nécessité d'infrastructures pour son développement. Paradoxalement, cette expansion contribue souvent à la dégradation des paysages et des écosystèmes

recherchés par les visiteurs : « [...] donnant lieu à l'affirmation récurrente selon laquelle les touristes détruisent le tourisme. » (Ibid., 1999, p. 167)¹⁹.

En matière de gouvernance, Welford et al. (1999) insistent sur le rôle des entreprises et des régulateurs dans l'intégration des principes de durabilité mais ils soulignent un manque de contrôle et d'application stricte. Autrement dit, les initiatives volontaires des entreprises restent souvent dictées par des impératifs économiques « [...] négligeant ainsi les exigences socio-culturelles et écologiques plus larges du développement touristique durable » (Ibid., 1999, p. 170)²⁰.

Le tourisme durable repose sur une interaction entre l'offre et la demande en négligeant son influence. Les auteurs insistent sur les objectifs court-termistes vis-à-vis des destinations en accordant une priorité financière (Ibid., 1999, p. 172).

*Figure 8 - Recommandations pour des actions ultérieures
Tourism and sustainable development : an analysis of policy and guidelines for managing provision and consumption, 1999.
Réalisation : Welford Richard, Ytterhus Bjarne et Eligh Jason.*



La figure 8 met en exergue les recommandations pour des actions futures en insistant sur le rôle des intermédiaires dans la connexion entre la demande et l'offre touristique. Le schéma établit un lien entre l'éducation, la gestion des destinations et les parties prenantes intermédiaires qui soulignent l'importance de la collaboration et de l'implication des acteurs pour assurer une gestion durable.

¹⁹ « The very activity of tourism often degrades what tourists came to experience and results in the common assertion that tourists destroy tourism. » (Welford et al., 1999, p. 167).

²⁰ « Apparent voluntary measures, though identified with industrial environmental progress, remain principally economically-influenced strategies which discount the broader socio-cultural and ecological requirements of sustainable tourism development. » (Welford et al., 1999, p. 170).

Les conclusions de Welford, Ytterhus et Eligh constatent que le tourisme durable reste largement un discours plus qu'une réalité tangible avec des instruments de régulation souvent limités dans leur portée effective. Ils plaident tous deux pour une réforme en profondeur du modèle économique du tourisme, une régulation plus stricte et une véritable intégration des communautés locales dans la gestion des destinations.

2.2.2/ Le tourisme et sa gouvernance dans les Pyrénées, une fragmentation territoriale

Pour analyser le Népal, il est proposé l'analyse de Sylvie Clarimont et Vincent Vlès (2009) sur la gouvernance dans les Pyrénées pour obtenir une lecture critique ouverte sur la gestion du tourisme durable dans les espaces de montagnes tant français que népalais. Leur analyse mette en évidence les contradictions inhérentes au développement touristique au sein du territoire des Pyrénées, confronté aux enjeux du développement durable. Malgré son inscription dans les politiques publiques françaises, le tourisme durable peine à s'imposer en raison de la superposition des échelles de gouvernance, de l'ancre productiviste du modèle économique et du manque de coordination territoriale. Cette difficulté se retrouve dans les décisions stratégiques des stations de sports d'hiver, qui poursuivent un modèle fondé sur l'investissement immobilier et l'équipement intensif malgré une prise de conscience croissante des enjeux environnementaux et sociaux mais qui reste en retard, même en 2009, avec une intégration du tourisme durable « *tardive et hésitante* » (Clarimont et Vlès, 2009, p. 13).

Les auteurs notent que la planification touristique dans les Pyrénées se caractérise par un manque de cohérence et une juxtaposition d'initiatives qui limitent l'efficacité des démarches durables. Cette fragmentation est visible dans la vallée des Gaves, où coexistent de multiples pôles touristiques aux orientations parfois contradictoires (Clarimont et Vlès, 2009, p. 6).

Ils illustrent cette complexité en mettant en évidence les tensions entre les divers aménagements touristiques qui, au lieu de s'inscrire dans une logique de complémentarité, reflètent des stratégies divergentes dictées par des impératifs

économiques immédiats qui rejoint leur analyse sur le manque de planification stratégique dans la région (Clarinmont et Vlès, 2009, p. 2).

La gouvernance touristique des Pyrénées apparaît marquée par une dispersion des compétences et un déficit de vision à long terme, rendant difficile l'intégration des principes du développement durable. Les recommandations des auteurs insistent sur la nécessité d'une approche plus concertée et d'une planification intercommunale cohérente afin d'éviter que la multiplication des initiatives locales ne perpétue une gestion éclatée du tourisme en montagne.

2.2.3/ Une comparaison avec les montagnes d'Asie

Pour se recentrer sur l'Asie, l'étude de Gauché et al. (2019) permet d'éclairer les dynamiques de gouvernance territoriale et de mise en tourisme dans les différentes régions montagneuses d'Asie. Le programme AQAPA (À Qui Appartiennent les Paysages en Asie ?) explore notamment la manière dont le paysage devient un enjeu central des politiques touristiques et comment il est façonné par les pratiques de mise en tourisme :

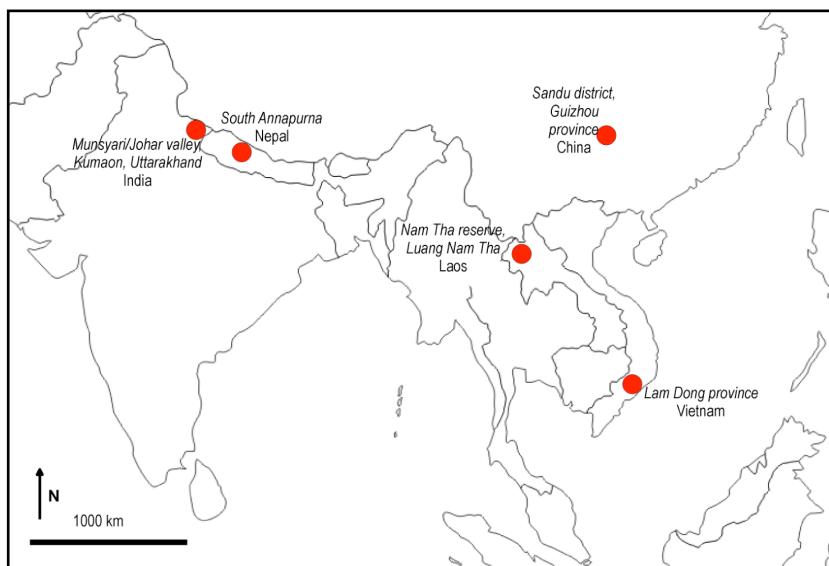
« [...] de façon à en construire une image attractive, image qui, à des degrés divers, se diffuse chez les populations locales, directement, ou indirectement à travers le regard des touristes. » (Ibid., 2019, p. 12).

L'analyse met en évidence des différences notables dans la gouvernance touristique selon les contextes nationaux. En Chine et au Vietnam, le tourisme est encadré par des politiques étatiques fortes, où le paysage devient un outil de contrôle territorial et de promotion touristique qui « [...] a pour but, pour le pouvoir central, de construire un sentiment d'identité nationale. » (Ibid., 2019, p. 17). À l'inverse, au Népal et en Inde, la gouvernance repose davantage sur une pluralité d'acteurs avec un rôle important joué par les ONG et les communautés locales. Bien que ces dernières doivent composer avec les pressions économiques et la fragmentation des politiques publiques.

La figure 9 illustre les terrains d'étude du programme AQAPA, mettant en avant cinq sites : le sud de l'Annapurna au Népal, la vallée de Johar en Inde, le district de Sandu en Chine, la réserve de Nam Tha au Laos et la province de Lam Dong au

Vietnam. Ces régions ont été sélectionnées pour leur diversité en matière de stratégies de mise en tourisme et de modèles de gouvernance.

*Figure 9 - Les terrains d'étude du programme AQAPA en Asie
Culture du paysage, gouvernance territoriale et mise en tourisme dans des montagnes rurales
de l'Asie méridionale (Népal, Inde, Chine, Laos, Vietnam), Développement durable et
territoires, 15 juillet 2019, Vol. 10, n°2.
Réalisation : Gauché Évelyne, Déry Steve, Dérioz Pierre, Ducourtieux Olivier, Germaine Marie-Anne, Landy Frédéric, Loireau Maud et Verdelli Laura.*



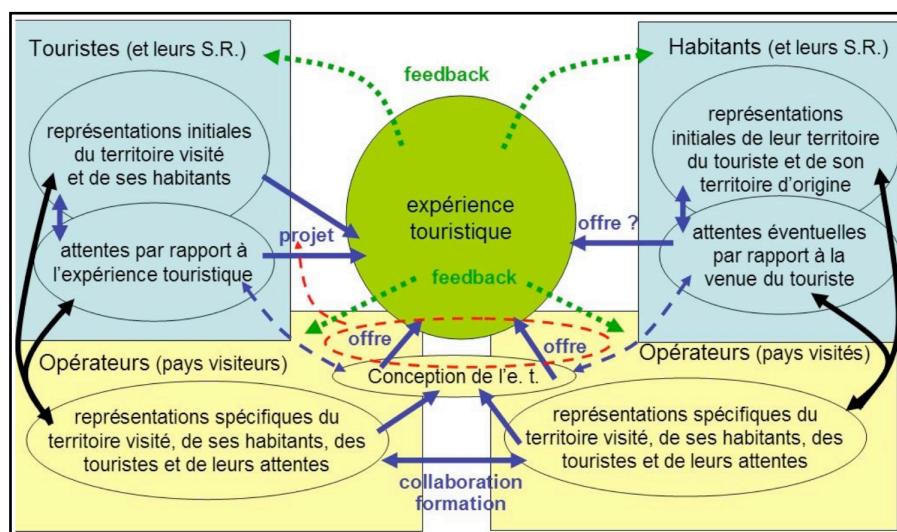
L'ouvrage met en lumière la temporalité différenciée du développement touristique selon les pays et les types de clientèle ciblés. Par exemple, dans la province de Lam Dong au Vietnam, la mise en tourisme débute dès la période coloniale française (1910-1950), avant de connaître un essor dans les années 1990 avec une clientèle majoritairement domestique (95 %). À l'inverse, le tourisme dans le massif de l'Annapurna au Népal émerge dans les années 1970 autour du trekking et de l'alpinisme avec une clientèle initialement internationale avant de s'ouvrir progressivement au marché domestique. En Inde, la vallée du Johar a connu un développement touristique plus tardif, à partir des années 2000, principalement destiné à une clientèle nationale. En Chine, la province du Guizhou a vu ses villages traditionnels devenir des attractions touristiques dans les années 2000 pour une clientèle essentiellement chinoise. Enfin, au Laos, la mise en tourisme de la réserve de Nam Tha a débuté en 1999, attirant une clientèle majoritairement internationale pratiquant le trekking et les sports nautiques (*Ibid.*, 2019, p. 7-8).

Ils éclairent les interactions entre touristes, habitants et opérateurs touristiques qui structurent l'expérience touristique et influencent la transformation des territoires. La figure 10 illustre ce modèle transactionnel, dans lequel les attentes et les représentations des touristes se confrontent à celles des populations locales. Cette dynamique met en évidence le rôle des opérateurs touristiques en tant que médiateurs, façonnant à la fois l'image des destinations et la perception des habitants vis-à-vis des visiteurs.

Figure 10 - La transaction touristique : des systèmes de représentations (S.R.) qui se rencontrent

Culture du paysage, gouvernance territoriale et mise en tourisme dans des montagnes rurales de l'Asie méridionale (Népal, Inde, Chine, Laos, Vietnam), Développement durable et territoires, 15 juillet 2019, Vol. 10, n°2.

Réalisation : Gauché Évelyne, Déry Steve, Dériozi Pierre, Ducourtieux Olivier, Germaine Marie-Anne, Landy Frédéric, Loireau Maud et Verdelli Laura.



Ils soulignent les tensions et contradictions inhérentes à la mise en œuvre d'un tourisme durable en montagne. Si les principes du tourisme durable théorisés par Welford et al. (1999) insistent sur la nécessité d'un équilibre entre économie, écologie et gouvernance, l'étude de Gauché et al. (2019) montre que les pratiques restent largement influencées par des logiques économiques court-termistes. La mise en tourisme des régions de montagne en Asie oscille entre initiatives locales de conservation et stratégies de développement impulsées par les États, sans toujours parvenir à instaurer une véritable gestion durable des territoires.

CHAPITRE III : Enjeux et perspectives du tourisme durable au Népal

Le Népal constitue un terrain d'étude privilégié pour analyser les tensions entre tourisme et durabilité en milieu montagnard. Ce chapitre se concentre sur les politiques de conservation et les modèles de gestion touristique appliqués aux espaces protégés, notamment l'Annapurna Conservation Area Project (ACAP). Il examine les impacts du tourisme sur les écosystèmes et les communautés locales, tout en mettant en perspective les initiatives locales de développement durable et les limites structurelles d'une gouvernance centralisée.

3.1/ Tensions entre conservation et développement touristique

3.1.1/ Les effets du tourisme sur la conservation environnementale

Les écosystèmes montagnards du Népal sont d'une importance cruciale pour l'équilibre écologique global, en raison de leur richesse en biodiversité et de la présence d'espèces emblématiques telles que le léopard des neiges (*Panthera uncia*)²¹ et le panda roux (*Ailurus fulgens*)²². Le parc national de Sagarmatha et l'aire de conservation de l'Annapurna (ACA) jouent un rôle clé dans la préservation de ces ressources naturelles tout en constituant des pôles majeurs de tourisme.

L'ACA, qui couvre plus de 7 600 km², illustre une région qui « [...] possède une richesse faunistique remarquable, avec 101 espèces de mammifères, 478 espèces d'oiseaux, 32 espèces de reptiles et 21 espèces d'amphibiens. » (Baral et al., 2008, p. 220)²³. Cette biodiversité est favorisée par la diversité

²¹ Le léopard des neiges (*Panthera uncia*) est classé comme espèce vulnérable sur la liste rouge de l'IUCN (*Snow Leopard | Species | WWF*, <https://www.worldwildlife.org/species/snow-leopard?utm.com>, consulté le 10 février 2025.)

²² Le panda roux (*Ailurus fulgens*) est classé comme espèce en danger sur la liste rouge de l'IUCN (Kappelhof Jeroen et Weerman Janno, 2020, « The development of the Red panda *Ailurus fulgens* EEP : from a failing captive population to a stable population that provides effective support to in situ conservation », *International Zoo Yearbook*, 18 octobre 2020, p. 1-11.)

²³ « The area is replete with faunal richness with 101 species of mammals (including a flagship species Snow Leopard *Panthera uncia*), 478 birds, 32 reptiles and 21 amphibians. » (Baral et al., 2008, p. 220)

altitudinale qui permet la coexistence de multiples habitats, des forêts subtropicales aux zones alpines. L'essor du tourisme dans ces régions constitue donc une menace croissante pour la conservation environnementale.

Le tourisme de masse entraîne une pression accrue sur les écosystèmes notamment par la pollution, la déforestation et la mauvaise gestion des déchets. Acharya (2023) souligne que les activités touristiques constituent des obstacles majeurs à une conservation efficace (*Ibid.*, 2023, p. 62) et ont menés à un impact considérable des écosystèmes (*Ibid.*, 2023, p. 63).

Face à ces enjeux, plusieurs initiatives de gouvernance environnementale ont vu le jour, dont la gestion communautaire des ressources naturelles. L'ACAP (Annapurna Conservation Area Project) est un exemple emblématique de ce modèle, où une partie des revenus du tourisme est réinvestie dans des projets de conservation et de développement local (Baral et al., 2008, p. 219). Ce modèle a permis de créer des incitations économiques favorisant l'engagement des populations locales dans la préservation de leur environnement. Toutefois, Acharya (2023) tempère cette vision optimiste en affirmant qu'il subsiste encore beaucoup de défis avec le développement du tourisme et les enjeux de conservation (*Ibid.*, 2023, p. 63).

Pour garantir un avenir durable à ces territoires, il est impératif d'adopter des pratiques touristiques plus respectueuses de l'environnement et d'améliorer la régulation des flux de visiteurs. Acharya (2023) recommande une approche intégrée passant par une meilleure gestion des déchets, un développement d'infrastructures écologiques et une sensibilisation accrue des touristes à leur impact environnemental (*Ibid.*, 2023, p. 63).

Le tourisme peut être un levier pour la conservation de la biodiversité mais il reste un défi lorsqu'il est mal encadré. L'enjeu pour le Népal est de le renforcer dans sa gouvernance environnementale afin que ces régions puissent concilier préservation des écosystèmes et développement économique local par la promotion de pratiques touristiques plus durables dans ces zones qui nécessitent une application plus généralisée d'action concrètes.

3.1.2/ Les promesses et limites de l'écotourisme communautaire

Le tourisme en zones de montagne et l'écotourisme communautaire, joue un rôle dans le développement économique local du Népal et soulève des enjeux liés à la répartition équitable des bénéfices et à la justice sociale. Ce modèle touristique vise à concilier conservation environnementale et amélioration des conditions de vie des populations locales, dans un pays où les régions montagneuses attirent une forte affluence touristique.

L'écotourisme communautaire repose sur l'implication directe des populations locales dans la gestion des activités touristiques. Selon Birendra KC (2021), les homestays de la zone tampon du parc national de Bardia (BNP) constituent un modèle de développement durable qui vise à générer des revenus pour les communautés locales tout en favorisant la conservation de la faune. Ce programme, mis en place en 2010 avec le soutien du gouvernement népalais et du WWF, a permis aux habitants de diversifier leurs sources de revenus et d'utiliser des produits locaux tout en « [...] maintenant une bonne relation entre les animaux et les humains. » (Birendra KC, 2021, p. 1234)²⁴. Toutefois, malgré ces bénéfices, le programme rencontre des difficultés avec une absence d'infrastructures adaptées qui limite son expansion (Ibid., 2021, p. 1239).

L'analyse du tourisme d'aventure au Népal par David N. Zurick (1992) appliquant le « Core-Periphery Model » selon lequel le développement touristique bénéficie principalement aux pôles urbains et aux grandes agences tandis que les zones rurales restent en marge. Zurick souligne que les flux touristiques sont concentrés dans certaines régions et que l'intégration économique des zones rurales reste limitée (Ibid., 1992, p. 608). Cette structure crée un déséquilibre dans la répartition des bénéfices du tourisme, concentrant les revenus dans les centres de décision économique tout en laissant les zones rurales dépendantes d'effets indirects.

Selon Dangi et Petrick (2021), les revenus du tourisme communautaire au Népal sont souvent accaparés par des acteurs extérieurs, tels que les grandes agences de trekking et les élites locales, tandis que les communautés locales, qui

²⁴ « While doing that, we will also have employment opportunities, and can maintain a good connection between animals and humans. » (Birendra KC, 2021, p. 1234)

supportent les coûts écologiques et sociaux du tourisme, ne perçoivent qu'une fraction des bénéfices. En citant Higgins-Desbiolles, ils montrent que cette concentration des richesses compromet la durabilité des initiatives touristiques et accentue les inégalités économiques :

« Higgins-Desbiolles suggère que le tourisme équitable « cherche à réformer les inégalités et les dommages causés par le tourisme contemporain [...] afin de tracer une voie vers un ordre mondial plus juste » (p. 345). » (Dangi et Petrick, 2021, p. 23)²⁵.

Pour pallier ces déséquilibres, Dangi et Petrick préconisent une gouvernance plus inclusive et transparente. Ils ont développé un cadre dit « Sustainable Community-Based Tourism (SCBT) » qui repose sur quatre piliers : économique, environnemental, socioculturel et de gouvernance.

Ils insistent sur l'importance du tourisme équitable provenant de la littérature et qui est dite sous 2 formes, distributive et procédurale (Dangi et Petrick, 2021, p. 23). La justice distributive vise une répartition équitable, et non égale, des bénéfices sociaux et économiques du tourisme au sein des communautés locales. La justice procédurale, quant à elle, garantit une participation juste et transparente des populations dans les décisions qui les affectent (Dangi et Petrick, 2021, p. 23).

Ils critiquent également les modèles actuels de « Sustainable Tourism Development (STD) » et de « Community-Based Tourism (CBT) », qui mettent trop l'accent sur la rentabilité économique, au détriment des dimensions sociales et environnementales (Dangi et Petrick, 2021, p. 21).

L'avenir de l'écotourisme communautaire au Népal dépendra de la capacité des acteurs impliqués à instaurer un cadre de gouvernance plus équitable et transparent. Une meilleure régulation des flux touristiques et des revenus associés est nécessaire pour éviter les phénomènes d'accaparement économique et pour favoriser un développement réellement inclusif.

²⁵ « Higgins-Desbiolles [27] suggested that justice tourism « seeks to reform the inequities and damages of contemporary tourism [...] to chart a path to a more just global order » (p. 345) » (Dangi et Petrick, 2021, p. 23)

3.1.3/ Les impacts écologiques du tourisme dans les zones de trek

Les zones de trek du Népal font face à des défis environnementaux croissants, notamment en raison de la gestion insuffisante des déchets générés par les touristes. Byers et al. (2020) soulignent que le parc national de Sagarmatha, abritant l'Everest, produit plus de 1 000 tonnes de déchets solides par an, un chiffre qui a doublé en une décennie en raison de l'augmentation du tourisme. La majorité de ces déchets finit dans des décharges à ciel ouvert, souvent brûlées, entraînant la libération de produits toxiques et la contamination des eaux souterraines ce qui affecte tant le paysage, la population locale que les visiteurs (*Ibid.*, 2020, p. 2).

Face à ces enjeux, plusieurs initiatives ont été mises en place, notamment par le « Sagarmatha Pollution Control Committee (SPCC) » qui a introduit des bacs de tri, organisé des campagnes de nettoyage et interdit l'importation de bouteilles en verre. Toutefois, ces efforts restent limités car les infrastructures de gestion des déchets demeurent inadéquates. Une étude menée par Byers, Gustafsson, Shrestha et Chhetri entre juillet et octobre 2019, combinant cartographie des décharges et entretiens avec les parties prenantes, conclut à la nécessité d'une gouvernance collaborative, « [...] un processus qui exploite et optimise les forces des différents groupes d'intérêt ou parties prenantes. » (Byers Gustafsson, Shrestha et Chhetri, 2020, p. 5)²⁶.

Parmi les solutions envisagées, l'acheminement des déchets vers des centres de recyclage à Katmandou et l'introduction d'un système de tri et de valorisation des déchets apparaissent comme des mesures essentielles.

Les changements climatiques viennent aggraver la vulnérabilité des écosystèmes montagnards. Adler et al. (2013) démontrent l'augmentation de la fréquence des glissements de terrain, la fonte des glaciers et les fluctuations des moussons. Des phénomènes qui compromettent non seulement la biodiversité locale mais aussi les infrastructures touristiques (Adler et al., 2013, p. 170). Ces transformations, principalement dues au faible enneigement et à sa fonte accélérée, compromettent aussi la viabilité du trekking dans ces régions et

²⁶ « Collaborative governance as used in this study is a process that utilizes and maximizes the strengths of different interest groups or stakeholders. » (Byers et al., 2020, p. 5)

accentuent les défis liés à la sécurité alimentaire des populations (Adler et al., 2013, p. 170)²⁷.

Les précipitations extrêmes causent des crues soudaines endommageant les sentiers et menaçant les communautés locales. Tandis que l'irrégularité des précipitations dans certaines zones compromet l'accès à l'eau potable. Par ailleurs, le manque de systèmes de prévision efficaces réduit la capacité des opérateurs touristiques et des communautés à anticiper tous ces risques.

L'instabilité politique et les insuffisances institutionnelles constituent des freins majeurs à la mise en place d'une gouvernance touristique efficace et durable au Népal. Comme l'indiquent Adler et al. (2013), la volatilité du gouvernement central à Katmandou compromet non seulement la planification du développement touristique mais aussi l'allocation des ressources nécessaires à la mise en œuvre des politiques publiques. L'absence prolongée d'un Premier ministre en 2010 a créé un vide institutionnel qui a entravé la prise de décisions et le financement de nombreux projets touristiques illustrant la fragilité des mécanismes de gouvernance en place (*Ibid.*, 2013, p. 171-172).

L'opposition entre une gouvernance centralisée, souvent rigide et mal adaptée aux réalités locales et des approches participatives, qui manquent de soutien financier et structurel, accentue ces difficultés. Cette dichotomie²⁸ limite l'émergence d'un modèle de tourisme durable véritablement intégré aux besoins des communautés locales et aux impératifs environnementaux des zones de trek. Bien que le tourisme durable soit souvent présenté comme une réponse aux impacts négatifs du tourisme en montagne, son efficacité dépend largement des modes de gouvernance en place. Au Népal, la mise en œuvre de pratiques durables est entravée par des problèmes de coordination entre acteurs avec un engagement insuffisant des communautés locales et des intérêts divergents.

²⁷ « Prolonged dry conditions were mostly associated with relatively low snowfall levels over the 2009-10 winter. The late winter and spring snowmelt is relied upon for irrigation during the main planting and growing season before the monsoon, but many in Humla reported low yields in production and in some instances even crop failures, an occurrence also experienced elsewhere in Humla since the time of this study (Jones and Boyd 2011 ; Onta and Resurrección 2011). » (Adler et al., 2013, p. 170)

²⁸ Désigne une division en deux éléments opposés ou contrastés. Par exemple, il est parlé de la dichotomie entre la raison et la passion. (*Définitions : dichotomie - Dictionnaire de français Larousse*, <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/dichotomie/25322?utm.com>, consulté le 14 février 2025).

3.2/ Les contributions du tourisme au développement local du Népal

3.2.1/ Les leviers de développement portés par l'écotourisme

L'écotourisme, selon Martha Honey, se distingue des autres formes de tourisme durable par sa volonté explicite de concilier conservation environnementale, bénéfices économiques et participation communautaire. Parmi les principes fondamentaux, figurent la participation des populations locales à la gestion des initiatives, l'éducation des touristes et la redistribution équitable des revenus générés par l'activité touristique.

Le Népal illustre ces principes à travers des initiatives d'écotourisme communautaire qui permettent aux populations locales d'être directement impliquées dans le développement et la gestion des projets. L'un des modèles les plus significatifs est celui des homestays (hébergements chez l'habitant), où les touristes partagent le quotidien des familles locales. Birendra Kc, dans son étude sur les homestays au Népal, souligne que ces initiatives encouragent non seulement la préservation culturelle et l'autonomisation économique mais aussi la prise de conscience écologique chez les visiteurs et les hôtes (*Ibid.*, 2021, p. 1227). Il cite notamment l'exemple du programme de « Dalla Homestay », développé en collaboration avec le WWF et le gouvernement népalais qui vise à atténuer les conflits entre humains et faune sauvage tout en offrant une source de revenus aux communautés locales (*Ibid.*, 2021, p. 1228).

Un exemple réussi de cette dynamique est l'initiative de homestay à Ghalegaun, où les bénéfices du tourisme ont été utilisés pour financer des écoles, des cliniques et des infrastructures locales. Selon Kc, les bénéfices de l'écotourisme vont bien au-delà de la simple génération de revenus. Ils permettent aussi un renforcement des infrastructures sociales et un engagement accru des communautés locales dans la conservation de leurs ressources naturelles et culturelles (*Ibid.*, 2021, p. 1228).

Mais ces modèles ne sont pas exempts de défis. Chet Narayan Acharya met en avant la dépendance aux financements internationaux comme une faiblesse

structurelle majeure. Il souligne que l'absence d'autonomie financière et la gestion inégale des fonds alloués aux projets écotouristiques compromettent leur pérennité à long terme. Il note aussi que les grandes agences touristiques et opérateurs privés captent souvent une part disproportionnée des bénéfices, réduisant ainsi les retombées économiques pour les populations locales.

Il met en lumière l'importance d'une approche collaborative et stratégique pour garantir la viabilité de ces initiatives. En s'appuyant sur une analyse SWOT des aires de conservation telles que Chitwan, Koshi Tappu, Bardia et Sagarmatha, il démontre que la mise en place de partenariats solides entre les communautés locales, les ONG et les autorités gouvernementales est essentielle pour assurer un tourisme véritablement durable visant à « [...] garantir une relation symbiotique entre le tourisme durable et la conservation » (Acharya, 2023, p. 80)²⁹.

Son étude souligne également le rôle crucial de la formation, l'éducation et l'engagement des locaux et des touristes « [...] perçue comme un levier essentiel pour développer un sentiment de responsabilité et d'appropriation dans la préservation de ces territoires » (Acharya, 2023, p. 78)³⁰.

L'écotourisme au Népal représente une opportunité majeure pour le développement communautaire mais sa réussite repose sur une gestion efficace, une autonomie financière accrue des projets et une répartition plus équitable des bénéfices au sein des populations locales.

3.2.2/ L'ACAP, un modèle de gouvernance pour le tourisme en montagne au Népal

La gouvernance collaborative permet de mobiliser les savoirs locaux tout en s'appuyant sur les cadres institutionnels et les financements des acteurs externes. L'Annapurna Conservation Area Project (ACAP), créée en 1986 et gérée

²⁹ « Foster collaboration among stakeholders [...]. This collaborative approach aims to ensure the symbiotic relationship between sustainable tourism and conservation, safeguarding the rich biodiversity and cultural significance of Nepal's conservation areas. » (Acharya, 2023, p. 80)

³⁰ « Empowering these communities through education, engagement, and active participation is seen as a catalyst for nurturing a sense of responsibility and ownership in safeguarding these areas. » (Acharya, 2023, p. 78)

par le National Trust for Nature Conservation (NTNC)³¹, illustre le succès de la cogestion en intégrant les populations locales à la planification et à la prise de décision. Ce modèle repose sur des principes de gouvernance participative et de redistribution équitable des bénéfices, faisant de l'ACAP une référence en matière de conservation et de développement durable. Baral et al. (2008) observent que la gestion du parc repose principalement sur les revenus générés par les frais d'entrée des visiteurs, ce qui lui confère une autonomie financière relative pour ses opérations de gestion (Baral et al, 2008, p. 219).

Les comités locaux de gestion, composés de représentants des villages, jouent un rôle clé dans l'élaboration des initiatives de conservation et la répartition des revenus générés par le tourisme. Ces fonds sont réinvestis dans des projets locaux tels que la construction d'écoles, d'infrastructures médicales et l'entretien des sentiers de trek. Ce mécanisme permet de renforcer le soutien des populations locales aux initiatives de conservation et de réduire leur dépendance à des activités écologiquement destructrices comme la coupe de bois (Baral et al, 2008, p. 225). L'ACAP propose aussi des formations pour aider les habitants à intégrer l'économie touristique, Baral et al. (2008) notent que :

« *Les gestionnaires (ACAP) pourraient donc envisager de renforcer la formation des guides et d'encourager les voyages en groupe dans la région.* » (Ibid., 2008, p. 225)³².

Certains défis persistent. L'initiative reste vulnérable aux fluctuations du tourisme car son financement dépend principalement des droits d'entrée des visiteurs. Une étude basée sur la méthode d'évaluation contingente³³ a analysé la « willingness to pay (WTP) » des touristes, révélant que la majorité des visiteurs étaient disposés à payer un tarif supérieur au montant actuel de 27

³¹ *Annapurna Conservation Area Project (ACAP)*, <https://ntnc.org.np/project/annapurna-conservation-area-project-acap> , 30 décembre 2024, consulté le 12 février 2025.

³² « Managers might therefore also consider further facilitating guide training and encouraging group travel in the region. » (Baral et al, 2008, p. 225)

³³ Technique économique utilisée pour estimer la valeur monétaire que les individus attribuent à des biens ou services non marchands, tels que des ressources environnementales ou des monuments historiques. Elle repose sur des enquêtes où les participants indiquent leur consentement à payer pour une amélioration environnementale ou le montant qu'ils accepteraient en compensation d'une dégradation. (*Évaluation contingente*, <https://economie.eaufrance.fr/evaluation-contingente>, consulté le 14 février 2025.)

USD. La médiane de leur disposition à payer s'établissait à 74,3 USD, tandis que la moyenne atteignait 69,2 USD (*Ibid.*, 2008, p. 218).

Afin de garantir la viabilité financière à long terme, ils recommandent une augmentation progressive des frais d'entrée à 50 USD, jugée acceptable par la majorité des visiteurs tout en maintenant un bon niveau de fréquentation (*Ibid.*, 2008, p. 224). Cette hausse permettrait de renforcer la conservation, d'améliorer la redistribution des revenus vers les communautés locales mais aussi de se libérer des institutions internationales et de leur souveraineté économique tel énoncé par Ballet et al. (2010).

L'ACAP démontre que la gouvernance inclusive, combinant les savoirs locaux et les apports institutionnels, est une solution pour préserver les écosystèmes tout en favorisant le développement socio-économique. Toutefois, pour garantir sa durabilité, une meilleure coordination entre les acteurs et un suivi régulier des politiques mises en œuvre restent nécessaires. L'augmentation des frais d'entrée pourrait représenter une opportunité stratégique pour consolider le modèle économique du parc et assurer la pérennité de la conservation et du développement local.

CONCLUSION PARTIE I

Cette première partie a posé les fondations théoriques et contextuelles nécessaires à la compréhension des dynamiques de gouvernance touristique en zones de montagne, en particulier au Népal. En mobilisant les concepts de gouvernance, de durabilité et de résilience, elle a permis de mettre en lumière les tensions qui traversent les territoires à forte attractivité touristique par des impératifs de préservation écologique, des objectifs de développement économique et des aspirations à la justice sociale.

Les modèles classiques de gestion des ressources naturelles ont été confrontés, opposant des approches centralisées, souvent rigides et déconnectées des réalités locales, à des dispositifs participatifs ancrés dans les savoirs et les pratiques communautaires. Les premiers offrent un cadre institutionnel structurant mais montrent leurs limites en matière d'adaptabilité et d'inclusivité. Les seconds, inspirés notamment par les travaux d'Ostrom (1990), favorisent des dynamiques de gouvernance localisée mais restent fragilisés par leur dépendance aux ressources externes et par une reconnaissance institutionnelle encore insuffisante.

L'apport des perspectives critiques, notamment celles d'Adger (2000) et de Ballet, Dubois et Mahieu (2012), a permis d'élargir l'analyse en intégrant les dimensions sociales et humaines de la soutenabilité. Le tourisme durable, souvent présenté comme solution, ne peut se réduire à des outils de gestion technique. Il s'inscrit dans des rapports de pouvoir, des logiques de marchandisation de la nature, de la culture et des trajectoires politiques spécifiques, qu'il convient d'interroger.

Dans cette optique, la gouvernance touristique en montagne doit être pensée comme un processus multi-niveaux, articulant cadres internationaux, institutions nationales et dynamiques locales. Une telle approche ouvre la voie à une régulation plus équitable des flux, à une répartition plus juste des bénéfices et à une préservation effective des écosystèmes. Le cas népalais met en évidence les limites actuelles de cette articulation, dans un contexte de centralisation persistante, de pressions économiques et de fragmentation institutionnelle.

Si la littérature sur la gouvernance touristique durable s'est largement étoffée ces vingt dernières années, elle reste traversée par plusieurs tensions théoriques majeures. Ce mémoire s'inscrit à l'intersection de deux débats centraux, non pour les trancher, mais pour en observer les déclinaisons concrètes dans les territoires de montagne du Népal.

Le premier débat oppose les modèles participatifs à des formes plus technocratiques ou descendantes. Bramwell & Lane (2011) soulignent que la gouvernance peut devenir un levier de durabilité si elle s'ancre dans les contextes territoriaux, adopte des processus démocratiques et respecte les temporalités du développement durable. Beritelli (2011), quant à lui, met en lumière l'importance des relations personnelles dans les dynamiques coopératives touristiques, plus que dans les dispositifs formels. Ces approches, bien que partageant une orientation collaborative, reflètent deux visions contrastées de la gouvernance.

Le second clivage oppose un tourisme endogène, émanant des communautés locales, à un tourisme exogène, dicté par les logiques du marché global et les stratégies nationales. Nepal (2002) et Lama & Job (2014) illustrent cette tension entre, d'un côté, des initiatives enracinées dans les savoirs vernaculaires et de l'autre, plus récemment, des offres standardisées qui marginalisent les acteurs autochtones dans la gouvernance touristique.

Enfin, Cheong & Miller (2000), en mobilisant Michel Foucault, analysent les dispositifs de pouvoir diffus produits par le tourisme, agissant sur les corps, les comportements et les représentations. Le pouvoir touristique façonne ainsi les récits légitimes des lieux et normalise certaines pratiques au détriment d'autres, souvent locales ou informelles.

Ces trois axes de réflexion éclairent la manière dont se négocient au quotidien normes, pratiques et imaginaires du tourisme durable. C'est à partir de cette trame que la seconde partie du mémoire analysera les formes concrètes de gouvernance touristique en montagne au Népal, entre les tensions, les impensés et les perspectives.

PARTIE II : ANALYSER LA GOUVERNANCE DES TERRITOIRES DE MONTAGNE NÉPALAISES

INTRODUCTION PARTIE II

Forts de ce socle théorique, à présent il est proposé de se tourner vers une analyse plus concrète, en examinant la manière dont ces principes prennent corps au Népal. Cette deuxième partie s'attache à comprendre comment la gouvernance touristique se structure et s'articule autour des enjeux de durabilité dans les territoires de montagne népalais et d'entrer au cœur des pratiques, des expérimentations et des tensions qui la façonne.

Loin de se réduire à une simple mise en œuvre technique de principes de durabilité, la gouvernance touristique s'inscrit ici dans des jeux d'acteurs complexes, des logiques d'adaptation parfois contradictoires et des rapports de pouvoir marqués par la centralisation, l'influence des bailleurs internationaux et la résilience locale. Cette partie explore comment, dans les interstices laissés par l'appareil étatique ou en marge des projets portés par le secteur privé, des initiatives communautaires, des associations environnementales ou des coopératives de guides tentent de redéfinir les règles du jeu. C'est dans ces zones de frottement, entre l'État, les ONG, les agences de trek et les communautés villageoises, que se construisent, ou échouent à se construire, des formes de gouvernance participative.

Inspirée des travaux de Poudel (2016), Dangi & Petrick (2021), Lama & Job (2014) ou encore Fletcher & Neves (2012), cette partie examine les expériences locales non pas comme des modèles achevés mais comme des révélateurs des tensions structurelles qui traversent le tourisme en montagne au Népal. Tels que l'inclusion et l'exclusion, l'autonomie et la dépendance, la tradition et l'adaptation, la justice et la marchandisation. En analysant la manière dont les savoirs locaux sont mobilisés, ignorés, instrumentalisés, elle met en lumière les enjeux de redistribution et de participation qui conditionnent une soutenabilité réelle du tourisme dans ces espaces sensibles.

Il ne s'agit pas uniquement de décrire des dispositifs existants mais de questionner les conditions politiques, sociales et culturelles qui permettent l'émergence d'une gouvernance plus juste, ancrée dans les territoires et respectueuse de leurs équilibres.

L'échelle d'analyse adoptée est nationale mais appuyée sur une connaissance d'une zone emblématique, la région des Annapurnas qui concentre un flux touristique important. Il ne s'agit pas d'évaluer les politiques publiques à partir de critères mais d'en comprendre les dynamiques internes, les tensions et les compromis en présence. Le positionnement se situe entre l'analyse théorique et critique, nourri par une expérience passée sur le terrain.

La posture de recherche de ce mémoire s'inscrit dans une démarche située mêlant engagement personnel et prise de distance analytique. L'expérience vécue dans la région des Annapurnas, au contact des agences de trek, des guides locaux et des réalités villageoises, en étant moi-même employé stagiaire pour une agence, constitue une source pour éclairer les logiques de gouvernance touristique en contexte. Bien que l'objectivité absolue ne soit pas revendiquée, elle est fortement recherchée. Cette immersion permet de saisir des dynamiques souvent difficiles à percevoir et d'effectuer des choix plus cohérents dans l'analyse documentaire.

Cette implication personnelle place le chercheur dans une position intermédiaire, ni totalement externe au terrain, ni intégré de manière formelle à une enquête participante. Il est cherché à maintenir une vigilance réflexive tout au long de l'analyse, en croisant le vécu avec des lectures théoriques et des sources institutionnelles afin d'éviter toute naturalisation des discours entendus ou des pratiques observées. Loin de représenter un biais, cette implication devient une ressource pour penser la complexité des situations locales, leurs contradictions et leurs ajustements pragmatiques.

Ce regard situé alimente une lecture idéale des processus de gouvernance touristique et de leurs effets sociaux. Il s'agit de formuler une compréhension de ces territoires, attentive aux tensions vécues, aux arbitrages quotidiens et aux formes de pouvoir diffuses qui structurent les relations entre les acteurs. Une compréhension permettant d'en proposer une alternative de gouvernance.

CHAPITRE I : Les dynamiques de gouvernance fragmentées du tourisme au Népal

À travers l'analyse des politiques publiques mises en œuvre depuis les années 1980 et des transformations qu'elles ont connues sous l'influence des bailleurs internationaux, il s'agit de mettre en évidence les logiques de centralisation, de fragmentation et d'inclusion partielle des acteurs locaux. Cette mise en perspective permet de comprendre comment les dynamiques territoriales et les formes de gouvernance existantes façonnent, voire contraignent, l'intégration de pratiques durables dans le secteur touristique.

1.1/ Les politiques touristiques et leurs effets dans les zones de montagne

1.1.1/ L'évolution des politiques de gouvernance du tourisme

Le gouvernement népalais a progressivement structuré son secteur touristique en s'appuyant sur des politiques influencées par des paradigmes internationaux de développement. Comme le souligne Bhandari (2019), l'évolution de ces politiques met en lumière les tensions entre la libéralisation économique et l'intégration des communautés locales qui ne sont « [...] pas indépendantes de l'idéologie du développement international promue par les partenaires du développement » (Ibid., 2019, p. 558)³⁴.

Dans les années 1980 et 1990, sous l'influence des ajustements structurels imposés par la Banque mondiale et le FMI, le Népal adopte une politique néolibérale favorisant la privatisation du secteur touristique. La création du Nepal Tourism Board (NTB), qui remplace le Department of Tourism (DOT), illustre cette logique. L'Asian Development Bank (ADB) conditionne alors son financement au démantèlement du DOT en 2005 avec un accord ayant été initialement signé en 1996, soit 9 ans plus tard, avant la fin de la guerre civil en

³⁴ « The findings show that seemingly ‘tourism’ policies are the outcome of domestic political contexts that they are not outwith the scope of international development ideology advanced by development partners. » (Bhandari, 2019, p. 558)

2006 (*Ibid.*, 2019, p. 564). Cette privatisation a conduit à un essor rapide du secteur mais avec une répartition inégale des bénéfices (*Ibid.*, 2019, p. 565).

Les années 2000 marquent un tournant avec l'intégration du néo-structuralisme et des OMD. Sous l'impulsion du PNUD³⁵, la politique touristique de 2008 met l'accent sur la réduction de la pauvreté et l'inclusion des populations locales. Un programme clé dans cette transition est le Tourism for Rural Poverty Alleviation Programme (TRPAP)³⁶, qui vise à redistribuer les bénéfices du tourisme via des initiatives communautaires telles que les « homestays » tout en « [...] négligeant en grande partie le secteur privé » (Bhandari, 2019, p. 567)³⁷. Toutefois, malgré ces efforts, la dépendance du Népal aux financements internationaux limite l'autonomie de ces projets de par des « [...] bailleurs bilatéraux qui ont souvent conditionné leur aide financière à la mise en œuvre de réformes politiques et économiques » (*Ibid.*, 2019, p. 569)³⁸.

L'un des défis majeurs de la gouvernance touristique au Népal réside dans l'inclusion des populations locales dans les processus décisionnels. Dangi et Petrick (2021) soulignent que les modèles existants souffrent de lacunes importantes en matière de justice et d'équité. Selon Bhandari, la centralisation du pouvoir par l'État entrave l'adaptation des politiques aux réalités locales, illustrant une gestion politique rigide et arbitraire. Il souligne cette critique à travers un témoignage d'un cadre supérieur du NTB qui affirme des « [...] politiques et priorités touristiques relevaient des 'caprices et fantaisies du dirigeant ministériel' » (Bhandari, 2019, p. 569-570)³⁹.

³⁵ Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) est une agence onusienne qui soutient les États dans la mise en œuvre des Objectifs de développement durable (ODD) en renforçant les capacités institutionnelles et les politiques publiques. (*Accueil | Programme De Développement Des Nations Unies*, <https://www.undp.org/fr>, consulté le 12 février 2025)

³⁶ Initiative mise en œuvre au Népal visant à améliorer les conditions de vie des populations rurales en les impliquant dans le développement touristique. (*Lessons Learned : Nepal's Experience Implementing Sustainable Rural Tourism Development Model of Tourism for Rural Poverty Alleviation Programm*, <https://www.undp.org/nepal/publications/lessons-learned-nepals-experience-implementing-sustainable-rural-tourism-development-model-tourism-rural-poverty-alleviation>, consulté le 12 février 2025)

³⁷ « The project [TRPAP] engaged extensively with local communities and state agencies, largely overlooking the private sector industry. » (Bhandari, 2019, p. 567)

³⁸ « Loan conditionality has been a common feature of international organizations and bilateral donors have often tied financial assistance to the undertaking of political and economic reforms. » (Bhandari, 2019, p. 569)

³⁹ « A senior NTB member of staff believed that tourism policies and priorities are « an act of whims and fancies of the ministerial ruler » (R15) » (Bhandari, 2019, p. 569-570)

De plus, la fragmentation institutionnelle limite l'efficacité des initiatives de tourisme durable. Bhandari cite Bramwell qui définit la gouvernance touristique impliquant nécessairement une coordination et coopération entre de multiples acteurs, reposant sur la mobilisation de savoirs, de ressources et de règles adaptées (Bramwell, 2011, p. 459). L'absence d'un cadre intégré et d'une synergie entre les différents niveaux de gouvernance constitue donc un frein majeur à la mise en œuvre de politiques touristiques durables. Bhandari souligne l'importance d'une gouvernance à plusieurs niveaux, où autorités locales, ONG et secteur privé coopèrent pour élaborer des stratégies cohérentes et inclusives, en intégrant l'apprentissage collectif à tous les échelons (Bhandari, 2019, p. 570).

Les politiques successives montrent une volonté d'intégrer des pratiques plus équitables mais leur mise en œuvre est freinée par une centralisation excessive et une forte dépendance aux financements internationaux. Pour compléter cette approche, Dangi et Petrick cite Jamal pour définir l'objectif d'un bon tourisme :

« [...] *Jamal affirme que ‘un bon tourisme est un tourisme qui est juste, équitable et contribue au bien-être des êtres humains ainsi qu’à celui des autres êtres non humains’* (Jamal, 2019, p. 50), incluant le bien-être culturel. » (Dangi et Petrick, 2021, p. 23)⁴⁰

Garantir un tourisme véritablement juste et équitable implique une intégration pleine et entière des dimensions culturelles et environnementales en s'appuyant sur une implication active des communautés locales, des autorités publiques et des acteurs privés.

Une fragmentation institutionnelle révèle une incapacité structurelle à concevoir une gouvernance réellement multi-niveaux. Ce cloisonnement perpétue une gouvernance descendante et déconnectée des réalités de terrain.

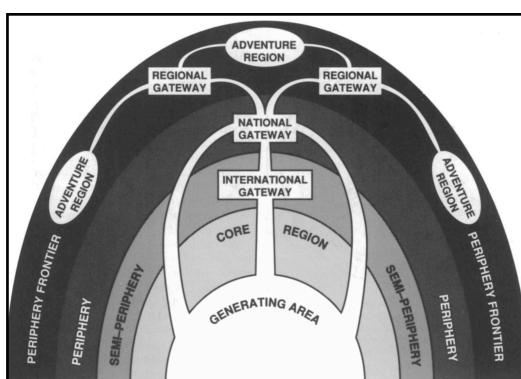
⁴⁰ « Adding to the definition of justice/ethical tourism, Jamal stated, « Good tourism is tourism that is just, fair, and equitable, and contributes to the well-being of human beings and nonhuman others » (Jamal, 2019, p. 50), including cultural well-being. » (Dangi et Petrick, 2021, p. 23)

1.1.2/ Les logiques spatiales et économiques du tourisme de trekking

Une fragmentation résolue de par une expansion du tourisme de trekking au Népal qui s'inscrit dans une logique de connexion entre les zones périphériques et l'économie touristique mondiale. Ce développement repose sur un modèle hiérarchisé d'infrastructures et d'acteurs économiques, où les agences internationales jouent un rôle clé dans la structuration des flux touristiques. Mais cette dynamique engendre des déséquilibres spatiaux et économiques, concentrant les bénéfices dans certaines régions et laissant d'autres en marge.

La figure 11 représente le modèle de hiérarchie spatiale des flux touristiques au Népal, positionné comme une zone périphérique dans l'économie mondiale du tourisme. Les principales destinations d'aventure, telles que les Annapurna, se situent en périphérie extrême, tandis que les centres internationaux et régionaux servent de passerelles pour les flux touristiques.

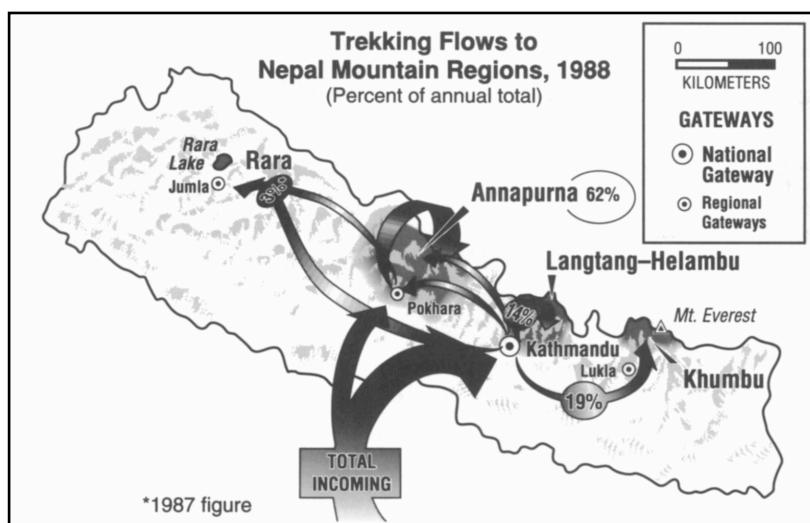
*Figure 11 - Modèle de hiérarchie spatiale montrant les liens avec les voyages d'aventure
Adventure Travel and Sustainable Tourism in the Peripheral Economy of Nepal, 1992, Annals of
the Association of American Geographers, décembre 1992, vol. 82, n° 4, p. 608-628.
Réalisation : David N. Zurick.*



Ce modèle souligne le rôle des infrastructures et des intermédiaires, notamment les agences internationales de trekking, dans la connexion des zones rurales aux circuits touristiques mondiaux. Comme l'indique Zurick (1992), le tourisme d'aventure suit un schéma spatial en plusieurs niveaux reliant les marchés occidentaux aux destinations les plus reculées vivant en subsistance (*Ibid.*, 1992, p. 608). Dans les années 1990, les communautés rurales dépendaient fortement des agences de trek pour accéder aux visiteurs internationaux. Ces agences exerçaient un contrôle sur les flux économiques, laissant aux populations locales des rôles secondaires, principalement comme guides et porteurs.

La répartition saisonnière des trekkeurs sur les principaux circuits népalais en 1988 confirme la prédominance de l'Annapurna, qui concentre 62 % des flux annuels, suivi du Khumbu (19 %) et du Langtang (14 %). Cette tendance s'inscrit dans une dynamique de croissance amorcée dès les années 1980, où la région de l'Annapurna a vu sa part relative de trekkeurs passer de 52 % à 68 % entre 1980 et 1986, alors que le nombre total de trekkeurs au Népal augmentait de 14 332 à 33 620 sur la même période (*Ibid.*, 1992, p. 615). Dans les années 1990, les agences organisaient majoritairement des treks sur ces itinéraires populaires, concentrant les bénéfices dans quelques zones tout en laissant d'autres régions, comme le Rara Lake, en marge du développement touristique.

Figure 12 - Pourcentage de randonneurs en montagne visitant des régions d'aventure et emplacement des points d'accès aux voyages
Adventure Travel and Sustainable Tourism in the Peripheral Economy of Nepal, 1992, Annals of the Association of American Geographers, décembre 1992, vol. 82, no 4, p. 608-628.
Réalisation : David N. Zurick.



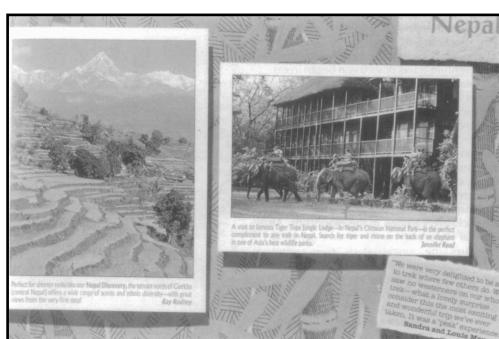
La figure 12 est une carte qui met en évidence les flux de trekking vers les régions montagnardes en 1988, soulignant la domination des Annapurna (62 %) et le rôle de Katmandou comme principal hub touristique international. Les investissements en infrastructures ont bénéficié principalement aux régions où les flux touristiques étaient les plus importants, creusant les inégalités régionales. Aujourd'hui, certaines communautés locales tentent de capter une plus grande part des bénéfices en développant des offres plus autonomes, telles que les homestays et les lodges communautaires. Mais les agences internationales continuent de monopoliser une part importante des revenus. Zurick souligne que ce défi est moins prononcé dans le tourisme d'aventure, où

la périphérie touristique évolue de manière dynamique, mais il reste fragmentée par essence et repose largement sur un nombre restreint de voyageurs en quête constante de nouvelles destinations (Ibid., 1992, p. 619).

Zurick met en évidence le succès de l'Annapurna dans les années 1990 consolidant son statut de principale destination de trekking au Népal. À l'inverse, il démontre que des régions, comme le Dolpo et le Mustang, peinent à se développer, entravées par des restrictions réglementaires en vigueur depuis les années 1980, qui limitent à la fois l'afflux de visiteurs et leurs possibilités de déplacement. Malgré ces contraintes, l'intensification des efforts promotionnels à Katmandou depuis ces années témoigne d'une volonté d'intégrer progressivement ces zones aux circuits touristiques établis, bien que leur accès demeure difficile pour les petites entreprises locales qui peinent à rivaliser avec les grandes agences de trekking internationales (Ibid., 1992, p. 617).

La figure 13 est une image promotionnelle des années 1990 illustrant comment le Népal était commercialisé comme une destination d'aventure et d'exotisme, répondant à la quête d'authenticité des touristes occidentaux. Dans ce contexte, les agences internationales dominaient la mise en récit du territoire, orientant les flux vers des espaces toujours plus reculés afin de renouveler l'attrait de la découverte. Ce processus entraînait une expansion continue du tourisme d'aventure, reléguant les communautés locales à un rôle passif, souvent réduites à des éléments de décor culturel sans réelle maîtrise sur la manière dont leur environnement et leur mode de vie étaient représentés et consommés par l'industrie touristique (Ibid., 1992, p. 614).

Figure 13 - Matériel promotionnel pour les programmes d'aventure au Népal, catalogue Wilderness Travel, 1990-91
Adventure Travel and Sustainable Tourism in the Peripheral Economy of Nepal, 1992, Annals of the Association of American Geographers, décembre 1992, vol. 82, no 4, p. 608-628.
Réalisation : David N. Zurick.



L'augmentation constante des arrivées touristiques au Népal entre 1970 et 1988, avec un boom visible dans le secteur du trekking, a créé des opportunités économiques mais aussi des pressions environnementales et sociales (*Ibid.*, 1992, p. 617). La saturation des sentiers et la dépendance économique des communautés locales au tourisme sont des problématiques anciennes, encore insuffisamment mises en lumière et difficilement atténues.

Zurick adopte une position critique et souligne sans détour la responsabilité des agences américaines dans la commercialisation du tourisme au Népal, mettant en avant leur rôle déterminant dans l'intégration du pays aux circuits touristiques mondiaux. Cette domination a laissé peu de place aux initiatives locales dont il souligne l'impact de cette hégémonie⁴¹ internationale.

Il illustre dans son ouvrage clairement les dynamiques asymétriques entre les communautés locales et les entreprises de trekking dans les années 1990. Bien que des progrès aient été réalisés grâce aux initiatives communautaires et aux modèles de cogestion, les défis liés à l'autonomie économique et à la durabilité environnementale restent d'actualité.

1.2/ Mise en lumière des limites d'une gouvernance fragmentée

1.2.1/ Les tensions entre acteurs publics, privés et communautaires

La gouvernance du tourisme au Népal repose sur une multitude d'acteurs aux intérêts divergents, ce qui entrave la mise en place de stratégies concertées. L'administration centrale, les agences de trek, les communautés locales et les ONG internationales interagissent dans un cadre institutionnel marqué par une absence de coordination efficace et des rivalités persistantes. Cette fragmentation est visible au sein du Nepal Tourism Board (NTB) dont le rôle oscille entre une administration publique et une entité supposée représentative du secteur privé. Comme le souligne Bhandari :

⁴¹ Dans l'Antiquité, suprématie d'un peuple, d'une institution ou d'un groupe social (Universalis Encyclopædia, *Définition de hégémonie - étymologie, synonymes, exemples*, <https://www.universalis.fr/dictionnaire/h%C3%A9g%C3%A9monie/>, consulté le 12 avril 2025).

« [...] le contrôle croissant de l'État sur le NTB a conduit le secteur privé à considérer le conseil comme une institution gouvernementale, tandis que celui-ci se perçoit comme un organisme du secteur privé. » (Ibid., 2019, p. 570)⁴².

Cette ambivalence institutionnelle a donné lieu à des conflits internes exacerbés par des ingérences politiques et un manque de concertation entre les différents acteurs du tourisme. Le manque de clarté dans la définition des rôles respectifs de l'État et du secteur privé s'est traduit par une gouvernance erratique⁴³, oscillant entre des interventions étatiques directes et des phases de libéralisation incontrôlée. L'instabilité politique du pays a encore complexifié cette situation, comme en témoigne l'évolution du NTB, qui a vu ses fonctions remodelées au gré des priorités des gouvernements successifs. En 2014, la contestation des entrepreneurs du secteur privé face à la gestion du NTB exigeant « *la destitution de son dirigeant* » (Ibid., 2019, p. 570)⁴⁴ par une enquête d'irrégularités financières, illustre cette tension structurelle. Ce manque de transparence et d'inclusion a limité l'efficacité des initiatives visant à promouvoir un tourisme durable et équitable.

Par ailleurs, l'influence des agences de développement internationales a renforcé la complexité du système de gouvernance, introduisant des normes et des pratiques souvent déconnectées des réalités locales. Les politiques touristiques adoptées au fil des décennies ont été largement orientées par des paradigmes de développement dictés par des bailleurs de fonds étrangers, comme l'illustre le projet de l'Asian Development Bank conditionnant la création du NTB à l'adoption de principes néo-libéraux. Cette ouverture au marché a souvent occulté la nécessité d'une gouvernance inclusive, où les communautés locales auraient un rôle central dans la gestion des ressources touristiques.

⁴² « ... the increasing state control over the NTB has led the private sector to see the Board as a government institution, whereas the Board sees itself as a private sector body » (Bhandari, 2019, p. 570)

⁴³ Qualifie ce qui est instable, irrégulier ou imprévisible, ne suivant pas une trajectoire ou un comportement cohérent. En zoologie, il décrit des animaux qui se déplacent sans itinéraire fixe. (française Académie, *Erratique | Dictionnaire de l'Académie française | 9e édition*, <http://www.dictionnaire-academie.fr/article/A9E2503>, consulté le 25 février 2025.)

⁴⁴ « ..., in 2014, private sector entrepreneurs agitated against the Board, demanding the removal of its chief, a probe into financial irregularities and disclosure of financial details of expenses amongst other demands. » (Bhandari, 2019, p. 570).

La gouvernance touristique au Népal reste ainsi marquée par des rapports de force asymétriques, où les intérêts des grandes structures économiques prennent sur ceux de la population. L'élaboration d'un cadre de gouvernance plus équilibré, reposant sur une répartition équitable des responsabilités et une réelle intégration des différentes parties prenantes dans les processus décisionnels, pourrait être envisagée.

1.2.2/ Repenser le cadre réglementaire et son application effective

Un cadre réglementaire qui souffrirait de multiples contradictions limitant son efficacité dans la mise en place d'un modèle durable et équitable. La coexistence de différentes approches (tourisme communautaire, écotourisme et développement économique globalisé) contribue à une forme de néocolonialisme économique⁴⁵ où les décisions clés sont prises par des institutions externes au détriment des populations directement concernées conduisant à des incohérences structurelles qui entravent l'application des politiques environnementales et sociales.

Les modèles de « Sustainable Tourism Development (STD) » et de « Community-Based Tourism (CBT) », bien qu'ayant introduit une approche plus participative, restent dominés par des logiques économiques qui limitent leur portée sociale et environnementale. Leur dépendance aux dynamiques du marché et aux financements internationaux tend à reproduire les inégalités existantes plutôt qu'à les atténuer. Dangi et Petrick critiquent que :

« Des recherches antérieures ont mis en évidence des omissions théoriques et pratiques importantes dans le tourisme durable (STD) et le tourisme communautaire (CBT) en ce qui concerne le bien-être des communautés, la justice, l'éthique et l'équité. »
(Dangi et Petrick, 2021, p. 15)⁴⁶.

⁴⁵ Désigne une forme de domination où une ancienne puissance coloniale maintient son influence sur un pays devenu indépendant, principalement par des moyens économiques, culturels ou diplomatiques, plutôt que par une occupation directe. Ce concept souligne la persistance de relations inégales, où l'ancienne colonie demeure dépendante de la puissance coloniale pour son développement économique et ses échanges commerciaux. (Universalis Encyclopædia, 2025, *NEO-COLONIALISME*, <https://www.universalis.fr/encyclopedie/neo-colonialisme/>, 29 janvier 2025, consulté le 26 février 2025.)

⁴⁶ « Past research has suggested critical theoretical and practical omissions in both STD and CBT related to issues of community well-being, justice, ethics, and equity. » (Dangi et Petrick, 2021, p. 15)

Les populations locales reçoivent une part marginale des profits générés par le tourisme (Ibid., 2021). Ils sont loin d'assurer une distribution équitable et ce modèle tend à perpétuer les inégalités économiques, en limitant l'accès des communautés locales aux bénéfices réels du secteur. Comme le rappellent ces auteurs :

« La justice distributive garantit une répartition juste et équitable (mais non égale) des bénéfices sociaux et économiques entre les membres de la communauté ou de la société, tandis que la justice procédurale établit un mécanisme permettant une participation équitable et légitime des membres de la communauté ou de la société aux processus de décision qui les concernent. » (Dangi et Petrick, 2021, p. 23)⁴⁷.

Pourtant, ces principes restent largement théoriques car les décisions stratégiques sont souvent prises sans une véritable consultation des populations concernées et les bénéfices économiques restent concentrés entre les mains d'un petit nombre d'acteurs influents.

L'écotourisme s'inscrit dans une dynamique d'adaptation du capitalisme. Fletcher et Neves (2012) le décrivent à travers le « *manifold capitalist fix* », une dynamique qui ne remet pas en cause les structures de domination économique mais les renforce en attribuant à la nature une valeur marchande, légitimant son exploitation sous couvert de protection. Comme l'expliquent les auteurs :

« Ainsi, lorsque Honey (2008) et d'autres décrivent les multiples dimensions des bénéfices potentiels que l'écotourisme est couramment censé fournir, nous suggérons que cela peut être interprété comme une reconnaissance implicite du potentiel de l'écotourisme à offrir une solution capitaliste multiple. »
(Fletcher et Neves, 2012, p. 60)⁴⁸.

⁴⁷ « Distributive justice ensures a fair and equitable (not equal) distribution of social and economic benefits among the members in the community/society, and procedural justice creates a mechanism for fair and just participation by the members of the community/society in decision-making processes that affect them. » (Dangi et Petrick, 2021, p. 23)

⁴⁸ « Hence, widespread advocacy of ecotourism as a “panacea” for diverse social and environmental ills can be interpreted as an implicit endorsement of its potential as a manifold capitalist fix as well. » (Fletcher et Neves, 2012, p. 60)

Dans cette perspective, la nature devient un produit façonné pour la consommation touristique, où chaque interaction est scénarisée afin de créer une illusion d'authenticité créant une économie de l'expérience⁴⁹. Ce phénomène repose sur la mise en scène des paysages et des cultures locales, qui ne sont plus seulement perçus comme des éléments vivants et autonomes mais comme des ressources symboliques destinées à satisfaire les attentes des visiteurs. Loin d'être un simple processus d'appréciation esthétique ou culturelle, cette mise en spectacle transforme la relation entre l'humain et son environnement en une expérience marchande codifiée⁵⁰, où l'idée même de nature sauvage et préservée est soigneusement construite pour répondre aux désirs d'évasion et de déconnexion du touriste :

« En d'autres termes, la libération affective offerte par l'écotourisme est transitoire et, plutôt que d'apaiser durablement l'angoisse existentielle, l'expérience procure généralement une simple ‘pseudo-catharsis’ qui, paradoxalement, laisse le sujet encore plus insatisfait en raison de la privation de la stimulation précédente. » (Fletcher et Neves, 2012, p. 68)⁵¹.

Loin de permettre une véritable reconnexion avec la nature, l'écotourisme propose donc une mise en scène artificielle du retour à l'authenticité, qui, au lieu d'apaiser le besoin d'une immersion réelle, ne fait que renforcer la dépendance du visiteur à une consommation récurrente d'expériences calibrées. Dans cette logique, les traditions locales, les paysages et même les pratiques spirituelles sont transformés en attractions commercialisables ajustées pour

⁴⁹ Désigne une approche économique où les entreprises se concentrent sur la création d'expériences mémorables pour les clients, au-delà de la simple fourniture de produits ou de services. Ce concept souligne que l'expérience associée à un produit ou service devient un facteur de différenciation essentiel. (BOITMOBILE, *Economie de l'expérience - Définitions Marketing* » *L'encyclopédie illustrée du marketing*, <https://www.definitions-marketing.com/definition/economie-de-lexperience/>, consulté le 26 février 2025.)

⁵⁰ Une proposition de définition, basée sur les concepts de l'expérience de consommation et de la codification des pratiques commerciales, tel qu'une expérience d'achat structurée selon des normes et des procédures établies, visant à offrir une interaction client uniforme et conforme aux standards définis par l'entreprise ou les régulations en vigueur. (Bouchet Patrice, 2004, « L'expérience au cœur de l'analyse des relations magasin-magasineur », *Recherche et Applications en Marketing*, 1 juin 2004, vol. 19, p. 1-19.)

⁵¹ « In other words, the affective release offered in ecotourism is transitory, and hence rather than delivering an enduring satisfaction of existential angst the experience usually provides merely a “pseudocatharsis” that paradoxically leaves the subject even more dissatisfied through deprivation of the previous stimulation. » (Fletcher et Neves, 2012, p. 68)

correspondre aux attentes des visiteurs. Ce processus conduit non seulement à une standardisation des expériences mais également à une transformation des relations sociales, où les habitants deviennent des prestataires de service plutôt que des acteurs maîtres de leur territoire.

L'écotourisme ne constitue pas une rupture avec les dynamiques de marché dominantes mais bien une réinvention du capitalisme sous une apparence écologique, où la nature est exploitée non seulement matériellement et symboliquement.

Comme le souligne Fletcher et Neves (2019), l'écotourisme ne vise pas nécessairement à protéger la nature de l'exploitation mais plutôt à l'intégrer dans une logique de capitalisme vert, où la conservation est subordonnée aux impératifs de rentabilité.

Malgré cela, la promotion de standards mondiaux de durabilité tend à ignorer les spécificités des territoires concernés, imposant des modèles de gestion dictés par des logiques exogènes⁵² qui privilégient la rentabilité immédiate au détriment d'un équilibre entre conservation et développement local.

L'extension des principes néolibéraux dans la gestion du tourisme à travers des aires protégées (sous couvert de protection, deviennent des espaces de consommation privilégiés) a entraîné un déplacement des responsabilités de l'État vers des acteurs privés et non étatiques, notamment les ONG et les entreprises internationales. Ce processus, qui s'accompagne d'une privatisation de la conservation par une gestion participative, renforce en réalité l'influence des structures capitalistes globales sur les territoires concernés. Les politiques environnementales, plutôt que d'être mises en œuvre pour préserver les écosystèmes, servent ainsi d'outil de contrôle économique, où les populations locales voient leur accès aux ressources restreint au profit d'intérêts commerciaux extérieurs. En conséquence, les initiatives de protection de

⁵² Se réfèrent à des dynamiques ou influences provenant de l'extérieur d'un système ou d'une organisation, par opposition aux logiques endogènes, qui émanent de l'intérieur. Dans le contexte du développement rural, les logiques exogènes peuvent inclure des interventions ou des politiques imposées par des acteurs externes, tandis que les logiques endogènes sont basées sur les ressources et initiatives locales (Chevalier Pascal et Dedeire Marc, 2017, « Dynamiques endogènes et exogènes contemporaines de la « renaissance rurale » : un essai typologique des régions françaises, espagnoles et italiennes », *Cahiers de géographie du Québec*, 2017, vol. 61, n° 174, p. 529-551.).

l'environnement sont souvent vidées de leur substance et instrumentalisées pour maintenir des flux de capitaux au sein du secteur touristique.

L'absence d'un cadre réglementaire cohérent et d'une réelle application des politiques publiques favorise une gouvernance fragmentée du tourisme au sein de laquelle certaines pratiques clientélistes⁵³ se développent au détriment des écosystèmes. Alors que la durabilité est mise en avant dans les discours institutionnels, les modèles en place perpétuent des inégalités structurelles, à la fois dans la répartition des bénéfices et dans le contrôle des ressources. Ce décalage entre la régulation théorique et les pratiques de terrain empêche une véritable transformation du secteur, maintenant une dépendance aux logiques de marché qui fragilise à long terme la viabilité des initiatives touristiques.

1.3/ L'impact des déséquilibres territoriaux sur les revenus et les écosystèmes

1.3.1/ Une répartition inégale des ressources et des revenus touristiques

Le tourisme d'aventure au Népal s'inscrit dans une logique de connexion entre les zones périphériques et l'économie touristique mondiale. Cette dynamique économique s'accompagne d'inégalités marquées dans la répartition des ressources et des bénéfices. En 1992, Zurick met déjà en évidence que :

« [...] une grande partie des revenus du tourisme d'aventure ne quitte jamais les zones de production, où les forfaits touristiques sont conçus, le transfert de richesse vers les destinations reste flou » (Ibid., 1992, p. 625)⁵⁴.

Un constat qui illustre à l'époque la manière dont les revenus restent concentrés dans les pôles urbains où sont basées les agences de trekking, laissant les

⁵³ Rapport entre des individus de statuts économiques et sociaux inégaux (le “patron” et ses “clients”), reposant sur des échanges réciproques de biens et de services et s’établissant sur la base d’un lien personnel habituellement perçu dans les termes de l’obligation morale (*CLIENTÉLISME - Encyclopædia Universalis*, https://www.universalis.fr/encyclopedie/clientelisme/?utm_source=chatgpt.com, consulté le 12 avril 2025.)

⁵⁴ « Since much of the earnings of adventure tourism never leaves the generating areas, where tour packages are created, the transfer of wealth to the destinations is unclear. » (Zurick, 1992, p. 625)

villages situés sur les itinéraires de trek dépendants de miettes économiques. Un autre problème réside dans la structure même des flux financiers liés au tourisme d'aventure. Zurick décrit un modèle de circulation économique où :

« Les revenus touristiques qui accompagnent les visiteurs vers les régions rurales d'accueil doivent transiter par des points de passage régionaux et locaux, où les personnes aisées disposant de capitaux d'investissement en tirent le plus de bénéfices »

(Ibid., 1992, p. 625)⁵⁵.

Cette hiérarchisation crée un goulot d'étranglement qui empêche une redistribution équitable des richesses et favorise la concentration des profits entre les mains d'un nombre restreint d'acteurs. Outre cette asymétrie dans la distribution des revenus, la dépendance des populations locales à cette manne touristique⁵⁶ est renforcée par une transformation des modes de vie. Zurick souligne que :

« Dans ce processus, le tourisme d'aventure au Népal entraîne des changements fondamentaux dans les relations entre la nature et la société locale, alors que les populations de subsistance se tournent vers l'économie touristique pour leur subsistance, abandonnant ainsi leurs modes de vie traditionnels axés sur l'autosuffisance. » (Ibid., 1992, p. 625)⁵⁷.

Cette transition, souvent forcée par le manque d'alternatives économiques, engendre une vulnérabilité accrue des communautés aux variations du marché touristique ainsi qu'une compétition croissante entre les travailleurs locaux et les intermédiaires contrôlant l'accès aux opportunités économiques.

Bien que les travaux de Zurick remontent aux années 1990, la question de la redistribution des revenus touristiques, dépassant les seuls enjeux économiques

⁵⁵ « Tourism earnings that accompany tourists to the rural host regions must flow through regional and local gateways, where affluent persons with investment capital profit most. » (Zurick, 1992, p. 625)

⁵⁶ Désigne les retombées économiques considérables et souvent inespérées générées par l'afflux de touristes dans une région. *Définitions : manne - Dictionnaire de français Larousse*, <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/manne/49192?.com>, consulté le 26 février 2025.

⁵⁷ « In the process, adventure tourism in Nepal promotes fundamental shifts in local nature-society relations as subsistence populations turn to the tourism economy for livelihoods and thereby abandon traditional subsistence pursuits. » (Zurick, 1992, p. 625)

et englobant les efforts de reconstruction post-catastrophes, s'est révélée déterminante après le séisme de 2015.

Hollé et Sarrazin (2017) mettent en évidence comment les circuits traditionnels d'aide ont été détournés par des mécanismes informels avec les étrangers avertis qui ont « [...] sensibilisé leur entourage, professionnel, familial, associatif... et ont levé des fonds qu'ils ont ensuite fait parvenir au Népal. » (Hollé et Sarrazin, 2017, p. 114).

Ces fonds, souvent distribués directement aux habitants par des intermédiaires privés ou via des plateformes de crowdfunding⁵⁸, traduisent une méfiance généralisée envers les institutions publiques, perçues comme inefficaces dans la redistribution des ressources.

Le Népal fait face à un double défi. D'une part, la nécessité de rééquilibrer la répartition des revenus en favorisant une meilleure inclusion des populations locales dans les circuits économiques du trekking et d'autre part, le besoin de rétablir une confiance institutionnelle afin que les mécanismes de redistribution puissent fonctionner efficacement à grande échelle. En l'état actuel, ces défis restent largement non résolus et la persistance des déséquilibres économiques dans les régions de trek menace la durabilité sociale et économique du secteur touristique dans l'Himalaya népalais. Une disproportion constatée où la part captée par les structures centrales, justifiée par les investissements en marketing ou en coordination logistique, demeure supérieure à la rémunération versée aux guides et aux communautés.

1.3.2/ Les tensions entre développement touristique et préservation de l'environnement, le cas du parc national de Sagarmatha

L'essor du tourisme dans les régions de haute montagne au Népal, notamment dans le parc national de Sagarmatha (SNP), crée une tension permanente entre le développement économique et la conservation des écosystèmes fragiles. Alors que ces zones protégées génèrent des revenus essentiels pour les communautés

⁵⁸ Site web qui facilite la mise en relation entre des porteurs de projets à la recherche de fonds et des contributeurs souhaitant les soutenir financièrement. Ces plateformes permettent de collecter des fonds en dehors des circuits financiers traditionnels, en mobilisant un grand nombre de personnes via Internet. (*Qu'est-ce que le financement participatif ?*, <https://www.economie.gouv.fr/cedef/financement-participatif>, consulté le 27 février 2025.)

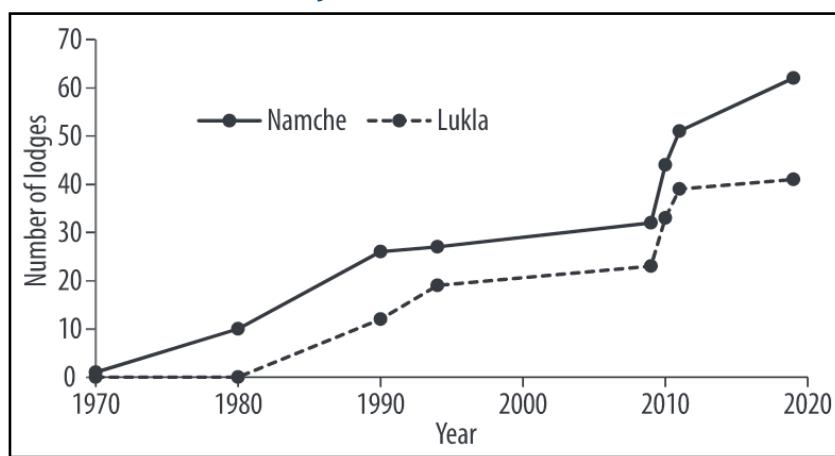
locales, elles subissent également des pressions anthropiques croissantes sur leurs ressources naturelles, notamment en raison de la déforestation et de la pollution de l'eau par la mauvaise gestion des déchets.

Le parc national de Sagarmatha, inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1979 et abritant le mont Everest, subit une transformation rapide de son paysage sous l'effet de l'urbanisation croissante induite par le tourisme. Le document de Garrard et al. (2016) se concentre sur l'évolution de l'utilisation des terres dans le parc national de Sagarmatha (SNP) entre 1992 et 2011. En utilisant des données satellitaires et des analyses d'ICIMOD (International Centre for Integrated Mountain Development), il fournit une classification détaillée des changements d'occupation des sols dans la région du parc et des études de terrain. Cette recherche met en évidence les transformations majeures du paysage induites par l'expansion du tourisme et des infrastructures associées.

L'une des conclusions les plus marquantes du rapport est l'augmentation de 13,5 % des zones bâties à Namche Bazaar, le principal centre touristique et commercial du SNP. Cette expansion s'est produite principalement au détriment des forêts et des prairies alpines qui ont connu une réduction progressive.

Cette transformation s'inscrit dans une dynamique plus large où les écosystèmes de montagne sont progressivement fragmentés par l'activité humaine, compromettant leur résilience face aux changements climatiques et aux catastrophes naturelles (érosion, glissements de terrain).

Figure 14 - Augmentation du nombre de lodges à Namche Bazar et Lukla depuis 1970.
A Sustainable Solid Waste Management Plan for Sagarmatha (Mt Everest) National Park and Buffer Zone, Nepal, Mountain Research and Development, 15 décembre 2020, vol. 40, n° 3.
Réalisation : Dr Teiji Watanabe, Université de Hokkaido.



Le graphique de la figure 14 de l'étude de Byers et al. (2020) présente l'évolution du nombre de lodges à Namche Bazaar et Lukla depuis 1970. La croissance des infrastructures touristiques a été exponentielle, Namche Bazaar est passé de moins de 5 lodges en 1970 à environ 60 en 2020. Lukla, bien que moins développé, suit une tendance similaire avec une augmentation marquée depuis les années 2000. Un bond significatif est observé après 2005-2010, en lien avec l'augmentation du nombre de trekkeurs et l'amélioration des infrastructures aériennes facilitant l'accès à Lukla. Cette expansion des logements touristiques a entraîné une pression accrue sur les ressources naturelles, notamment le bois pour le chauffage et l'eau potable.

L'étude de Garrard et al. (2016) s'appuie sur les données satellitaires et analyses d'ICIMOD (International Centre for Integrated Mountain Development), qui fournit une classification détaillée des changements d'occupation des sols dans la région du parc. L'équipe d'ICIMOD a identifié plusieurs tendances majeures telles que la forêt de feuillus et la forêt mixte qui ont diminué de manière significative dans les zones proches des sentiers de trekking et des villages. Le bois de chauffage reste la principale source d'énergie pour les lodges, ce qui accélère la déforestation dans les zones de basse altitude.

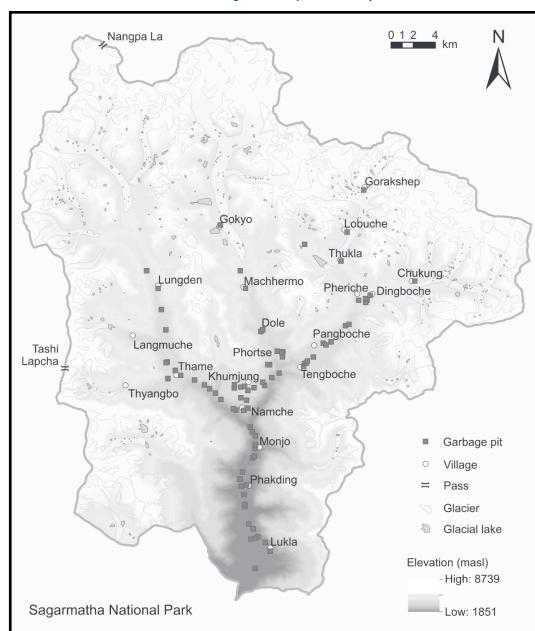
Avec l'essor du tourisme, une partie des terres autrefois laissées à l'état naturel est convertie en zones agricoles pour répondre à la demande croissante de produits alimentaires locaux. De plus, la pression sur les pâturages alpins s'accentue avec l'augmentation du nombre de yaks et de mules utilisés pour le transport du matériel des touristes. Ainsi que les glaciers du SNP ont reculé de manière significative, notamment en raison du changement climatique et de l'augmentation de la température moyenne dans la région. Les lacs glaciaires en expansion constituent une menace croissante, avec un risque accru de crues glaciaires.

Un autre enjeu crucial est donc la gestion mais aussi la pollution de l'eau, notamment due aux systèmes d'assainissement inadéquats et aux fuites des fosses septiques des lodges. En 2010, l'étude de Manfredi a reporté, en période de forte affluence touristique, les déchets solides générés quotidiennement

atteignant 4,6 tonnes⁵⁹. Cela représentait un total de 522 tonnes sur 90 jours de forte affluence annuelle. L'étude de Byers et al. (2020) a recensé une production annuelle de déchets dépassant désormais les 1 000 tonnes⁶⁰, soit une moyenne quotidienne de plus de 11 tonnes pendant les périodes de pointe. Un chiffre qui aurait doublé en 10 ans.

La carte de la figure 15 de l'étude de Byers montre la répartition des décharges sauvages dans le parc national de Sagarmatha et sa zone tampon (SNPBZ). En 2017, 58 décharges ont été cartographiées dans le parc. En 2019, ce nombre a augmenté à 75, soulignant la gestion insuffisante des déchets dans la région :

Figure 15 - Augmentation du nombre de lodges à Namche Bazar et Lukla depuis 1970. A Sustainable Solid Waste Management Plan for Sagarmatha (Mt Everest) National Park and Buffer Zone, Nepal, Mountain Research and Development, 15 décembre 2020, vol. 40, n° 3.
Réalisation : Byers, Gustafsson, Shrestha, Chhetri (Source des données : Maharjan et Gustafsson, 2019).



La concentration des décharges est plus marquée autour des villages touristiques majeurs (Lukla, Namche Bazaar, Pangboche, Dingboche), ce qui met en évidence le lien direct entre l'activité touristique et la production de déchets. Les altitudes plus élevées montrent également des sites de stockage de déchets, notamment autour de Lobuche et Gorak Shep, des camps utilisés par les

⁵⁹ « ... daily total waste generated in SNPBZ was empirically assessed to amounts of around 4.6 t day⁻¹ during the tourist seasons (October-November and April-May), when the waste quantification survey was conducted. » (Manfredi et al., 2010, p. 9)

⁶⁰ « If so, more than 1000 tons of solid waste is generated in the park and buffer zone each tourist year, with nearly all of it ending up landfills. » (Byers et al., 2020, p. 1)

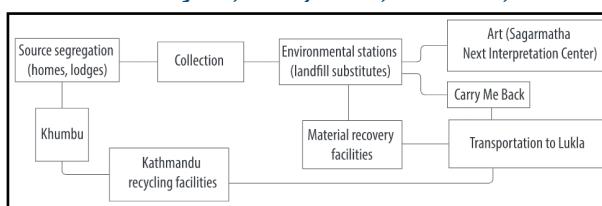
expéditions vers l'Everest. La contamination du sol impacte les cours d'eau locaux et donc la santé publique, entraînant une hausse des infections gastro-intestinales signalées chez les habitants et les touristes en raison de l'état dégradé des fosses septiques existantes (Manfredi, 2010, p. 15)⁶¹.

Un autre facteur aggravant est le manque de coordination entre les acteurs impliqués dans la gestion du tourisme et de l'environnement. Byers et al. (2020) soulignent que les initiatives de gestion des déchets restent souvent fragmentées, en raison d'une répartition floue des responsabilités entre les autorités locales, les ONG et les agences de trekking. Ils plaident ainsi en faveur d'approches collaboratives, envisagées comme des alternatives plus durables aux pratiques conventionnelles (enfouissement, incinération et enterrement des déchets) (Byers et al., 2020, p. 8)⁶².

L'absence de réglementation stricte sur la capacité de charge écologique des sites touristiques aggrave la situation. De plus, dans le SNP, la fréquentation dépasse souvent les seuils recommandés atteignant 60 000 visiteurs par an en 2019, avant l'arrivée du Covid-19 (Byers et al., 2020, p. 4)⁶³. Des solutions ont déjà été identifiées. Le schéma organisationnel de la figure 16 illustre le cycle de collecte, de traitement et de recyclage des déchets mis en place pour tenter de réduire l'impact environnemental du tourisme :

Figure 16 - Organigramme schématique illustrant le cycle de collecte des déchets, de prétraitement, d'exportation et de recyclage.

*A Sustainable Solid Waste Management Plan for Sagarmatha (Mt Everest) National Park and Buffer Zone, Nepal, Mountain Research and Development, 15 décembre 2020, vol. 40, n° 3.
Réalisation : Byers, Gustafsson, Shrestha, Chhetri.*



⁶¹ « Pollution and current water quality of water bodies analyzed can be associated with anthropogenic activities and current improper disposal of solid waste and human excreta such as solid waste dump sites, open defecation, and the poor condition of existing septic tanks. » (Manfredi, 2010, p. 15)

⁶² « The results of this study suggest that collaborative approaches to the development of waste management systems, including the public, private, and community sectors, could provide more sustainable alternatives to the conventional practices of landfills, content burning, and burying. » (Byers et al., 2020, p. 8)

⁶³ « From 2016 onward, however, the numbers of annual visitors increased dramatically to the 60,000 per year reported for 2019, only to drop to near zero at the time of writing (April 2020) as a result of the COVID-19 pandemic (see Ramming 2020). » (Byers et al., 2020, p. 4)

Le circuit de gestion des déchets repose sur plusieurs étapes essentielles visant à minimiser l'impact environnemental dans la région. Tout commence par un tri à la source, réalisé directement dans les lodges et les habitations, ce qui permet de faciliter le transport et le recyclage des déchets. Une fois triés, ces derniers sont collectés et stockés temporairement dans des stations environnementales, qui remplacent progressivement les anciennes décharges à ciel ouvert afin d'améliorer la gestion des déchets dans la région.

Deux principales filières de valorisation sont ensuite mises en place. D'une part, les matériaux récupérables sont envoyés vers des centres de récupération pour être traités et réutilisés. D'autre part, certains déchets sont intégrés dans un projet artistique et de sensibilisation, notamment par le biais du Sagarmatha Next Interpretation Center⁶⁴, où ils sont transformés en objets d'art et d'artisanat, contribuant à sensibiliser les visiteurs et les habitants à la nécessité d'une gestion durable des déchets. Enfin, un système de transport vers des infrastructures extérieures permet d'assurer une évacuation efficace des déchets. Le programme « Carry Me Back »⁶⁵ joue un rôle clé dans ce processus.

L'expansion rapide du tourisme dans le SPN met en évidence des dysfonctionnements structurels dans la gestion des ressources naturelles et des déchets, menaçant la résilience écologique de cette région emblématique. L'enjeu principal réside donc dans la mise en place d'un modèle de gouvernance plus cohérent et inclusif, capable d'intégrer durablement les intérêts des différents acteurs.

⁶⁴ Denali Schmidt Art Gallery - Sagarmatha Next, <https://www.sagarmathanext.com/the-centre/denali-schmidt-art-gallery/>, consulté le 12 avril 2025.

⁶⁵ Initiative collaborative visant à résoudre le problème de gestion des déchets dans le parc national de Sagarmatha et la région du Khumbu au Népal. Ce système invite les habitants et les visiteurs à transporter des sacs de déchets d'environ 1 kg depuis des stations de collecte situées à Namche Bazaar jusqu'à Lukla. Une fois à Lukla, les déchets sont acheminés vers Katmandou pour y être recyclés. Lancé en 2019, le programme a permis de retirer plus de 20 tonnes de déchets de la région de l'Everest. (*The Pilot | Cleaning Up Our Mountains*, <https://www.carrymeforwardbag.com/the-project>?, consulté le 27 février 2025.)

CHAPITRE II : Logiques d'acteurs dans la gouvernance du tourisme durable au Népal

En se concentrant sur les actions portées par les coopératives de guides, les ONG ou encore les comités de gestion villageois, l'objectif est de mettre en lumière des pratiques alternatives qui s'efforcent de concilier développement économique, préservation environnementale et justice sociale. Ces initiatives, bien qu'encore contraintes par des ressources limitées et une reconnaissance institutionnelle incomplète, esquissent les contours d'une gouvernance plus équilibrée et plus inclusive.

2.1/ Vers une gouvernance plus équilibrée et participative

2.1.1/ Les initiatives locales, rôle des coopératives de guides et des associations locales

Dans cette perspective, une approche participative et équilibrée pourrait émerger des initiatives locales, permettant, à travers divers programmes, de concilier développement économique, préservation environnementale et protection culturel. Il s'agirait d'explorer les leviers d'une gouvernance plus intégrée, où les initiatives locales joueraient un rôle central dans la mise en place d'un modèle de gestion alternatif et durable.

Ces initiatives, portées par des associations, des coopératives et des organisations non gouvernementales, visent à garantir un développement plus durable du secteur tout en préservant les ressources naturelles et culturelles des territoires concernés. Au Népal, où le tourisme de trek est une industrie florissante mais aussi source de défis environnementaux et sociaux, des structures locales comme le Kathmandu Environmental Education Project (KEEP) permettent un meilleur encadrement et professionnalisation du secteur.

Les guides de trek et les porteurs sont au cœur du tourisme montagnard népalais. Traditionnellement employés de manière informelle et parfois dans des conditions précaires, ils bénéficient depuis plusieurs années de la création de

coopératives et d'associations de guides qui œuvrent pour leur formation, leur protection et la reconnaissance de leur profession à travers différents programmes.

Le Kathmandu Environmental Education Project (KEEP) est une organisation non gouvernementale fondée en 1992 qui se consacre développement des communautés locales au Népal. KEEP agit à différents niveaux pour minimiser l'impact environnemental dans les villages tout en améliorant les conditions de vie des communautés. Son action s'articule autour de plusieurs programmes majeurs tels que le « voyage à impact minimal »⁶⁶ pour le domaine touristique.

Les efforts tels que ceux de KEEP montrent qu'un meilleur tourisme est possible au Népal, à condition d'être soutenu par des politiques adaptées et une coopération accrue entre les acteurs du secteur. Néanmoins, leur mise en œuvre soulève des défis.

Cette gouvernance, même lorsqu'elle émane d'initiatives locales, n'est pas exempte de dynamismes internes conflictuels et de logiques économiques divergentes. L'exemple de la Trekking Agencies' Association of Nepal (TAAN) illustre ces tensions. Si cette association vise à structurer et encadrer le trekking au Népal en garantissant des standards de qualité et de sécurité, elle est aussi traversée par des luttes de pouvoir et des intérêts économiques qui peuvent nuire à ses objectifs initiaux.

La gouvernance locale ne garantit pas toujours une gestion solidaire et équitable. La structuration du tourisme de trek au Népal oscille entre des initiatives sincèrement engagées pour un développement durable et des logiques commerciales qui, sous couvert d'organisation, peuvent renforcer des inégalités préexistantes.

La mise en place d'un tourisme durable ne peut donc se limiter à la promotion des initiatives locales mais nécessite un cadre institutionnel capable d'arbitrer entre les intérêts économiques et la nécessité de préserver les ressources naturelles et sociales. Un équilibre reste à trouver entre les aspirations des

⁶⁶ Source : KEEP, Voyage à impact minimal (Project Kathmandu Environmental Education, *Minimal Impact Travel (MIT)*, <https://keepnepal.org/about-minimal-impact-travel>, consulté le 27 février 2025).

coopératives, les engagements des associations environnementales et les réalités d'un secteur économique en constante mutation.

Les initiatives locales restent confrontées à une forme d'invisibilisation institutionnelle, tant que l'État ne reconnaît pas pleinement leur légitimité, elles demeurent dans une position de précaire plutôt que de réelle co-gouvernance.

2.1.2/ La place des ONG, des bailleurs internationaux et des agences de développement

L'efficacité des modèles de gouvernance repose sur leur capacité à s'adapter aux enjeux territoriaux et aux dynamiques locales. Dredge et Jamal (2015) expliquent que les approches traditionnelles tendent à ignorer les besoins et les revendications des communautés locales, ce qui conduit souvent à un rejet des initiatives touristiques imposées de l'extérieur. Ils insistent sur la nécessité de dépasser les approches centralisées pour favoriser une gestion impliquant divers acteurs à différentes échelles qui selon eux est : « [...] devenu important d'impliquer une variété d'acteurs et de modes de production de connaissances dans la planification et l'élaboration des politiques touristiques. » (Dredge et Jamal, 2015, p. 294)⁶⁷. Ils démontrent que les modèles de gouvernance multiscalaires offrent une meilleure résilience face aux défis sociaux et environnementaux du tourisme. Ils citent des exemples en Scandinavie et en Australie où des stratégies participatives ont permis de concilier développement touristique et préservation des ressources locales. De plus, Dredge et Jamal (2015) cherchent aussi, à travers leur ouvrage, à mettre en évidence la nécessité d'une reconnaissance accrue du rôle des chercheurs spécialisés en tourisme dans les dynamiques de gouvernance touristique :

« Cependant, ce dont on a réellement besoin, c'est d'une meilleure reconnaissance du rôle actif des chercheurs et de leur implication dans les dialogues liés à la planification et aux politiques, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du monde universitaire. Il est urgent de progresser non seulement vers une

⁶⁷ « Moreover, useful knowledge resided in a range of places inside and outside governments and it became important to engage with a variety of actors and ways of knowledge production in tourism planning and policy making. » (Dredge et Jamal, 2015, p. 294)

visibilité, une légitimité et une importance accrues au sein des études touristiques, mais aussi de s'engager de manière significative sur la nature, le rôle et l'impact des intérêts gouvernementaux et autres intérêts politiques dans la gouvernance locale-globale du tourisme. » (Dredge et Jamal, 2015, p. 295)⁶⁸.

Ils souhaitent souligner l'importance d'une participation active du monde académique à la prise de décision et aux échanges politiques concernant le tourisme. Cette démarche vise à assurer que les connaissances scientifiques influencent concrètement les politiques publiques pour favoriser une gouvernance touristique plus cohérente et capable d'intégrer divers intérêts locaux et globaux.

De plus, Poudel et al. (2016) mettent en évidence que les perceptions des impacts du tourisme varient selon les contextes de gouvernance et les formes de développement. Leur étude sur les aires protégées népalaises montre que les résidents de Chitwan perçoivent davantage d'impacts économiques positifs, en raison du modèle de gestion plus centralisé. À l'inverse, les habitants de l'Annapurna mettent en avant des externalités négatives, notamment en termes d'inégalités économiques et d'érosion culturelle (Poudel et al., 2016, p. 474-475).

Poudel et al. (2016) soulignent que la participation des parties prenantes est un facteur clé de la réussite des projets de tourisme durable. Les résultats de leur étude ont permis de confirmer que : « [...] la réalisation d'un tourisme durable nécessite la participation active de toutes les parties prenantes concernées (Byrd, 2007). » (Poudel et al., 2016, p. 476)⁶⁹. Cela implique non seulement d'inclure les communautés locales dans les décisions mais aussi d'instaurer des mécanismes de régulation permettant d'éviter une concentration excessive des bénéfices dans les mains d'un petit groupe d'acteurs dominants.

⁶⁸ « However, what is really needed is a deeper appreciation of researcher agency and engagement in planning and policy related dialogues inside and outside the academy. There is an urgent need to progress not just towards greater visibility, legitimacy and importance within tourism studies, but also to meaningfully engage in the character, role and impact of governmental and other political interests in the local-global governance of tourism. » (Dredge et Jamal, 2015, p. 295)

⁶⁹ « The results support that achievement of sustainable tourism outcomes requires active participation of all relevant stakeholders (Byrd 2007). » (Poudel et al., 2016, p. 476).

À travers leur ouvrage, les auteurs mettent en avant l'importance fondamentale de cette participation dans les processus décisionnels liés au développement touristique durable. Ils citent Byrd (2007) et la théorie qui insiste sur l'inclusion équitable de toutes les voix, sans distinction de pouvoir ou d'intérêt, garantissant une gouvernance plus démocratique et inclusive. Ils citent aussi Imran et al. (2014) qui précisent quant à eux qu'il est crucial d'identifier clairement ces parties prenantes mais aussi d'explorer en profondeur leurs valeurs, perceptions et intérêts, car ce sont ces éléments qui orientent et influencent le développement touristique sur le territoire concerné. Et enfin, en s'appuyant des travaux de Bosley et Dronberger (2009), de Currie, Seaton et Wesley (2009), de Jamal et Stronza (2009), ainsi que ceux de Waligo et al. (2013), ils affirment que le tourisme durable ne peut être atteint sans un soutien actif et une implication constante de ces acteurs tout au long de la planification touristique d'une destination. Ils soulignent l'importance d'une gouvernance participative, condition essentielle à l'émergence d'un tourisme véritablement durable et adapté aux réalités locales.

Dredge et Jamal (2015) insistent sur l'importance d'une approche critique et réflexive dans la gouvernance du tourisme. Ils expliquent que les méthodes traditionnelles de planification touristique sont souvent linéaires et centralisées, ignorant les dynamiques et les besoins des communautés concernées. Ils plaident pour une approche qu'ils qualifient de « *conscious tourism planning and policy research* » (recherche consciente en planification et politique du tourisme) (Dredge et Jama, 2015, p. 295), une manière de produire des connaissances qui tienne compte des valeurs sociales et des structures de pouvoir sous-jacentes. Cette approche vise à dépasser la simple formulation de recommandations normatives en intégrant une réflexion plus profonde sur les forces politiques et économiques qui façonnent la gouvernance du tourisme.

Ils dénoncent l'influence croissante du néolibéralisme dans la gouvernance touristique qui tend à transférer les responsabilités de l'État vers le secteur privé et les partenariats public-privé. Cela a pour effet de restreindre la capacité des politiques publiques à protéger les biens communs et à garantir une gouvernance réellement inclusive. Ils affirment que :

« [...] l'activisme de la recherche et la praxis⁷⁰ sont urgents pour garantir que le domaine des études touristiques soit équitable et juste, et qu'il corresponde aux réalités de l'élaboration des politiques touristiques et des pratiques de planification en dehors des (encore) tours d'ivoire de la recherche académique. »
(Dredge et Jamal, 2015, p. 296)⁷¹.

Ils insistent sur la nécessité pour les chercheurs de s'engager activement dans les processus décisionnels et de favoriser une coproduction des connaissances impliquant les acteurs locaux.

Poudel et al. (2016) insistent sur le fait que la participation des parties prenantes ne doit pas être une démarche ponctuelle mais : « [...] devraient être impliqués tout au long du processus de planification, de gestion et de prise de décision. » (Poudel et al., 2016, p. 476)⁷². Cela implique la mise en place de mécanismes de gouvernance qui permettent de prendre en compte les intérêts parfois divergents des différents acteurs. Ils soulignent également que la comparaison entre les perceptions des touristes et des résidents est essentielle pour ajuster les stratégies de développement touristique en fonction des attentes et des expériences de chacun.

Les travaux de Dredge et Jamal (2015) et de Poudel et al. (2016) convergent vers un même constat. La gouvernance touristique efficace doit être inclusive, participative et ancrée dans les réalités locales. La planification du tourisme durable ne peut se faire sans une implication active des chercheurs et des parties prenantes, afin d'éviter que les décisions ne soient dictées par des logiques exclusivement économiques ou par des groupes d'intérêts dominants.

⁷⁰ Désigne l'application pratique d'une théorie ou d'un ensemble de connaissances. Dans le marxisme, elle fait référence aux activités humaines visant à transformer le monde. (*Définitions : praxis - Dictionnaire de français Larousse*, <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/praxis/63266>, consulté le 17 mars 2025.)

⁷¹ « [...] research activism and praxis are urgent to ensure that the knowledge domain within tourism studies is fair and just, and that it correlates with the realities of tourism policy making and planning practice outside the (still) ivory towers of academic research. » (Dredge et Jamal, 2015, p. 296)

⁷² « Given that stakeholder participation is not a one-shot procedure, various stakeholder groups should be involved throughout the entire planning, management, and decisionmaking process » (Poudel et al., 2016, p. 476)

2.2/ Dynamiques participatives portées par les acteurs locaux

2.2.1/ L'engagement des communautés d'accueil

Les initiatives locales en matière de tourisme durable s'articulent autour de la gouvernance participative et de la justice sociale. Dangi & Petrick (2021) soulignent que la gouvernance du tourisme repose sur des principes d'équité et d'éthique, encore sous-représentés dans les cadres traditionnels de gestion des destinations touristiques.

L'enjeu principal réside dans la capacité des communautés locales à s'approprier la gestion des ressources naturelles et culturelles. En ce sens, la théorie de la justice appliquée au tourisme de Rawls (1971) s'impose comme un cadre théorique pertinent. Cette théorie de la justice comme équité (Justice as Fairness, JAF) de John Rawls repose sur deux principes fondamentaux. Le principe des libertés égales où chaque individu doit avoir un droit égal aux libertés fondamentales les plus étendues possibles, compatibles avec les mêmes libertés pour les autres. Et le principe de différence où les inégalités sociales et économiques doivent être organisées de manière à ce qu'elles bénéficient aux membres les moins avantageux de la société et qu'elles soient attachées à des positions ouvertes à tous selon une égalité des chances équitable.

Dangi et Petrick (2021) appliquent cette théorie à la gouvernance touristique en soutenant que la justice distributive dans le tourisme ne signifie pas une égalité parfaite des bénéfices et ressources mais une répartition équitable en fonction des besoins et de l'accès des populations locales :

« Chaque personne a un droit inaliénable à un système pleinement adéquat de libertés fondamentales égales, un système qui est compatible avec le même ensemble de libertés pour tous. De plus, les inégalités sociales et économiques doivent satisfaire deux conditions : premièrement, elles doivent être rattachées à des fonctions et positions accessibles à tous dans des conditions d'égalité équitable des chances ; deuxièmement, elles doivent apporter le plus grand bénéfice

aux membres les moins avantageés de la société (le principe de différence). » (Dangi & Petrick, 2021, p. 23)⁷³.

Ce cadre permet d'évaluer comment les politiques de tourisme communautaire peuvent être justes et équitables en garantissant une participation équitable des communautés locales et en minimisant les effets négatifs du tourisme sur les populations les plus vulnérables.

Le Népal illustre bien la complexité des initiatives locales en matière de tourisme durable. Nepal (2022) met en évidence les tensions entre la croissance rapide du tourisme et la nécessité d'une gestion intégrée des ressources naturelles et culturelles. L'exemple de l'Annapurna Conservation Area Project (ACAP) montre que les approches communautaires peuvent être des modèles de co-gestion durable, en intégrant des politiques de conservation, de développement économique et d'éducation environnementale.

Toutefois, comme le souligne Nepal (2022), la co-gestion au Népal est souvent freinée par des rivalités entre acteurs et un manque de coordination intersectorielle :

« Les pratiques de tourisme durable doivent également se concentrer sur des questions d'éthique, d'équité, de race, d'identité, d'inclusion et de justice. Le Népal peut se démarquer en promouvant un type de tourisme axé sur le renouveau naturel, le bien-être et la spiritualité, compte tenu de l'abondance de ses ressources en biodiversité et de ses richesses culturelles ancrées dans les traditions hindoues et bouddhistes. Il peut proposer des expériences fondées sur les communautés locales et leur autonomisation, en veillant à ce que les bénéfices du tourisme profitent aux personnes ayant le

⁷³ « Each person has the same indefeasible claim to a fully adequate scheme of equal basic liberties, which scheme is compatible with the same scheme of liberties for all ; and Social and economic inequalities are to satisfy two conditions : first they are to be attached to offices and positions open to all under conditions of fair equality of opportunity ; and second, they are to be to the greatest benefit of the least-advantaged members of society (the difference principle). » (Dangi & Petrick, 2021, p. 23).

moins accès aux autres opportunités de développement. »
(Népal, 2022, p. 152)⁷⁴.

Mettant en évidence la nécessité d'une approche éthique et équitable du tourisme au Népal, en insistant sur l'importance de l'autonomisation des communautés locales et de la répartition des bénéfices en faveur des populations les plus vulnérables. Elle renforce l'idée que la théorie de la justice comme équité (JAF) de Rawls peut être appliquée à la gouvernance touristique pour assurer une distribution juste et équitable des ressources et des opportunités.

2.2.2/ L'impact positif des initiatives locales sur les communautés et l'environnement

Les initiatives locales de tourisme durable jouent un rôle clé dans la transformation des communautés vivant à proximité des aires protégées. En intégrant les principes du Community Capitals Framework (CCF), elles permettent de créer une spirale ascendante des capitaux communautaires en renforçant l'économie locale, la préservation environnementale et le développement social (Stone & Nyaupane, 2018).

La participation des communautés au tourisme permet une diversification des moyens de subsistance et une amélioration des conditions de vie. Stone et Nyaupane (2018) observent que les revenus générés par le tourisme, lorsqu'ils sont réinvestis localement, peuvent améliorer la résilience des habitants :

« La participation au tourisme a conduit à la fois à une spirale ascendante et descendante des capitaux communautaires. La spirale ascendante des capitaux communautaires s'explique par l'amélioration des moyens de subsistance et les opportunités de

⁷⁴ « Sustainable tourism practices must also focus on issues of ethics, equity, race, identity, inclusion, and justice. Nepal can make a difference by promoting a type of tourism that is focused on natural rejuvenation, wellness, and spirituality, given the country's abundant biodiversity resources and its cultural strengths rooted in Hindu and Buddhist ways of life. It can offer experiences grounded in local communities and their empowerment, ensuring that tourism benefits accrue to people with the least access to other development opportunities. » (Népal, 2022, p. 152)

diversification rendues possibles par l'augmentation des revenus touristiques. » (Stone & Nyaupane, 2018, p. 2)⁷⁵.

Les revenus du tourisme permettent d'investir dans la formation et l'éducation, favorisant la structuration d'une économie autour du secteur touristique tandis que :

« La spirale descendante s'explique par l'intensification des conflits entre les humains et la faune sauvage ainsi que par la coexistence fragile entre la faune et le bétail, ce qui a entraîné des maladies du bétail, la perte du marché de la viande bovine et la fragmentation des écosystèmes due à l'introduction de clôtures vétérinaire. »(Stone & Nyaupane, 2018, p. 2)⁷⁶.

L'un des impacts les plus significatifs des initiatives locales est la gestion des ressources naturelles. Selon eux, lorsque les communautés sont impliquées dans la gestion des aires protégées, elles adoptent des comportements plus durables qui sont déterminées par « *l'ensemble des capitaux communautaires* » (Ibid., 2018, p. 2).

De plus que le tourisme durable peut être un levier pour la sauvegarde des savoirs et des pratiques culturelles. Stone et Nyaupane (2018) notent aussi que la mise en valeur du patrimoine culturel peut contribuer à renforcer la cohésion sociale et générer des revenus supplémentaires par un « *capital culturel qui est aussi une ressource qui attire le tourisme* » (Stone & Nyaupane, 2018, p. 4).

La gestion participative des aires protégées renforce l'implication des populations locales dans la conservation de la biodiversité. Ils soulignent que le tourisme peut devenir un « *[...] outil permettant de relier la conservation de la biodiversité à l'amélioration des moyens de subsistance des communautés* » (Ibid., 2018, p. 2)⁷⁷.

⁷⁵ « Participation in tourism led to both the spiraling up and down of community capitals. The spiraling up of community capitals is explained by increased livelihoods and diversification options facilitated by increased tourism income. » (Stone & Nyaupane, 2018, p. 2).

⁷⁶ « The spiraling down is explained by the heightened human-wildlife conflicts and fragile wildlife-livestock coexistence, which led to livestock diseases, loss of beef market and the ecosystems' fragmentation through the introduction of veterinary fences. » (Stone & Nyaupane, 2018, p. 2).

⁷⁷ « [...] a tool to link biodiversity conservation and community livelihoods improvement. » (Stone & Nyaupane, 2018, p. 2)

L'analyse du Community Capitals Framework (CCF) appliquée aux initiatives locales de tourisme durable met en évidence une dynamique à double tranchant. La spirale ascendante des capitaux communautaires repose sur la transformation des revenus touristiques en investissements locaux. Comme l'illustrent les résultats du Chobe Enclave Conservation Trust (Botswana), ces revenus permettent de financer des infrastructures, d'améliorer l'éducation et de consolider les ressources culturelles locales (Stone & Nyaupane, 2018, p. 10). Ce réinvestissement structurel favorise l'autonomisation des populations locales et la préservation des écosystèmes notamment à travers la gestion durable des ressources naturelles et la valorisation du patrimoine culturel.

Cependant, la spirale descendante souligne les effets pervers du tourisme sur certaines communautés. Ces conflits hommes-nature sont marqués dans les zones où l'expansion des activités touristiques modifie l'organisation spatiale et économique des communautés entraînant des déséquilibres dans la répartition des ressources (Stone & Nyaupane, 2018, p. 2). L'un des enjeux majeurs est la dévolution⁷⁸ du pouvoir aux communautés qui renforce leur capacité à gérer les ressources naturelles et à participer aux décisions touristiques (*Ibid.*, 2018, p. 10).

L'adoption d'une approche systémique, intégrant les capitaux communautaires, permettrait d'atténuer les effets négatifs du tourisme tout en maximisant ses retombées positives. La gestion des ressources naturelles et culturelles ne peut être efficace sans une stratégie qui articule conservation, équité sociale et développement économique. En renforçant la participation des populations locales, il est possible de favoriser une spirale ascendante dans les zones de montagne au Népal.

⁷⁸ Désigne le transfert ou la transmission d'un bien, d'un droit ou d'une responsabilité d'une personne à une autre. En droit public, la dévolution se rapporte au transfert de pouvoirs ou de compétences d'une autorité centrale vers des autorités locales ou régionales, renforçant ainsi leur autonomie (« Dévolution du pouvoir » dans *Wikipédia*, 2025, s.l.).

2.3. Le financement instable des initiatives locales

2.3.1/ Un financement insuffisant

Le développement du tourisme durable au Népal repose largement sur des financements extérieurs, majoritairement apportés par des bailleurs internationaux, des ONG et des programmes de développement. Cette dépendance crée une vulnérabilité structurelle, rendant les initiatives locales sujettes aux fluctuations du marché touristique et aux modalités de redistribution des revenus issus des aires protégées.

Au Népal, les projets de conservation et d'écotourisme bénéficient du soutien financier d'organisations internationales telles que le World Wide Fund for Nature (WWF) et l'International Center for Integrated Mountain Development (ICIMOD). Le WWF-Népal précise dans son rapport annuel que ses activités en matière de conservation et de développement communautaire reposent principalement sur des partenariats avec des donateurs internationaux (WWF, 2024, p. 45).

Cependant, cette dépendance aux financements extérieurs expose les initiatives locales à l'instabilité des flux financiers. Par exemple, l'ICIMOD, dans sa Stratégie 2030, souligne la nécessité d'une augmentation des investissements régionaux et internationaux pour soutenir l'adaptation et la résilience des communautés de l'Himalaya qui se voient être « *entravée par l'inertie politique et institutionnelle, cette adaptation est, en toute simplicité, totalement insuffisante pour faire face aux risques futurs.* » (ICIMOD, 2023, p. 3)⁷⁹.

ICIMOD met en avant l'importance de la mobilisation des ressources pour accélérer la transformation des politiques d'investissement :

« *Nous nous efforcerons d'augmenter et d'optimiser considérablement les investissements afin de réaliser les ambitions de l'ICIMOD, notamment en augmentant notre financement cumulé d'ici 2030 d'au moins 20 % par rapport aux*

⁷⁹ « The current pace, depth, and scope of adaptation is too slow, small scale, largely incremental, and based on approaches that are no longer effective. Hampered by policy and institutional inertia, it is - put simply - wholly insufficient to address future risks. » (ICIMOD, 2023, p. 3)

niveaux du MTAP IV, tout en aidant les RMC, de manière appropriée et en fonction des ressources disponibles, à saisir des opportunités supplémentaires. » (ICIMOD, 2023, p. 18) ⁸⁰.

Les conséquences de cette dépendance se traduisent par des projets à durée limitée, dont la viabilité est compromise à l'expiration des subventions. Cette instabilité freine le développement de projets capables d'assurer la pérennité des actions déjà entreprises.

2.3.2/ L'impact des fluctuations du marché touristique

Bien que l'étude de Den Braber et al. (2018) démontre que « *le tourisme ait été un moteur clé de la réduction de la pauvreté* » (Den Braber et al., 2018, p. 1)⁸¹. L'irrégularité des flux peut entraîner une gestion imprévisible des ressources naturelles et culturelles, surtout dans les zones pauvres, sachant que :

« Les aires protégées avec un niveau de tourisme élevé ont réduit la pauvreté sans aggraver l'extrême pauvreté et les inégalités, tandis que celles avec un faible niveau de tourisme ont permis de réduire l'extrême pauvreté et les inégalités, mais sans impact sur la pauvreté globale. Ces résultats suggèrent que les plus pauvres tirent les plus grands bénéfices du tourisme à petite échelle, ce qui contraste avec les précédentes suggestions selon lesquelles le tourisme accroît les inégalités (West, Igoe, & Brockington, 2006). » (Den Braber et al., 2018, p. 7)⁸².

Le tourisme joue un rôle central dans la réduction de l'extrême pauvreté et des inégalités, bien que la pauvreté globale reste encore peu impactée. En raison de sa forte vulnérabilité aux fluctuations, une baisse significative de l'activité

⁸⁰ « We will strive to substantially increase and leverage investments to achieve ICIMOD's ambitions, including growing our cumulative funding to 2030 at a rate of at least 20% compared to MTAP IV levels, while assisting RMCs, as appropriate and with available resources, to pursue additional opportunities. » (ICIMOD, 2023, p. 18)

⁸¹ « Although tourism was a key driver of poverty alleviation, PAs also reduced extreme poverty in areas with fewer tourists » (Den Braber et al., 2018, p. 1)

⁸² « PAs with high tourism levels reduced poverty without exacerbating extreme poverty and inequality, while PAs with low tourism levels reduced extreme poverty and inequality but had no impact on overall poverty. These results suggest that the poorest receive the greatest benefits from small-scale tourism, contrasting with previous suggestions that tourism increases inequalities (West, Igoe, & Brockington, 2006). » (Den Braber et al., 2018, p. 7).

touristique pourrait entraîner une détérioration marquée des conditions de vie. Certaines stratégies ont été mises en place comme la diversification des revenus avec l'agriculture biologique et l'artisanat local. Cependant, ces solutions restent marginales et insuffisamment soutenues par des politiques publiques adaptées.

De plus, la redistribution des revenus du tourisme dans les aires protégées du Népal est censée permettre un développement local équilibré. En théorie, 30 à 50 % des revenus générés par les parcs nationaux doivent être réinvestis dans les communautés locales (Den Braber et al., 2018, p. 2). Toutefois, ils soulignent que cet engagement est rarement respecté et que les fonds sont souvent détournés ou mal alloués ne permettant « [...] peut-être pas de corriger pleinement les biais spatiaux quant aux communautés qui bénéficient du tourisme dans les aires protégées » (Ibid., 2018, p. 7)⁸³.

L'Annapurna Conservation Area (ACAP) illustre ces dysfonctionnements. Son financement est de plus en plus contesté par les acteurs locaux. L'analyse de Baral et al. (2008) souligne que l'absence de transparence dans le réinvestissement des profits des parcs remet en question l'équité de la redistribution des bénéfices du tourisme, rendant essentielle une démonstration concrète de leurs retombées pour légitimer ces mécanismes (Baral et al., 2008, p. 219).

2.3.3/ Manque de reconnaissance et difficultés d'intégration aux politiques publiques

La gouvernance touristique au Népal se caractérise par une centralisation marquée, avec un pouvoir décisionnel majoritairement concentré au niveau national, impliquant une faible marge de manœuvre pour les initiatives locales. Cette situation est notamment due à une certaine ambiguïté des politiques publiques et à l'évolution constante des rôles des institutions locales. Lama et Job (2014) précisent à ce sujet :

⁸³ « [...] may not fully address spatial biases in which communities benefit from tourism in PAs » (Den Braber et al., 2018, p. 7).

« Bien que la démocratisation des politiques de conservation et de développement ait entraîné de nouvelles possibilités de collaboration, plusieurs défis persistent également. Ces défis proviennent principalement de l'ambiguïté des politiques et des rôles et responsabilités changeants des institutions locales. L'ambiguïté des politiques, due aux chevauchements entre la Loi sur les parcs nationaux et la conservation de la faune sauvage (National Parks and Wildlife Conservation Act) et la Loi sur l'autonomie locale (Local Self Governance Act), a affecté la capacité fonctionnelle de l'ACAP et d'autres institutions traditionnelles. » (Lama & Job, 2014, p. 241)⁸⁴.

Ces ambiguïtés institutionnelles se traduisent souvent par des relations conflictuelles entre les autorités locales et les gestionnaires d'initiatives communautaires. Les auteurs identifient clairement ces conflits comme résultant des limites floues entre les responsabilités politiques et les relations de pouvoir entre les institutions telles que l'ACAP et les communautés locales :

« Le changement de régime politique, la gouvernance conflictuelle entre l'ACAP et le DDC (comité de développement du district), ainsi que la frontière floue de l'influence politique et des rapports de pouvoir entre l'ACAP et ses institutions communautaires de conservation, constituent les enjeux les plus controversés, entraînant des défis complexes en matière de gestion et des dilemmes institutionnels. » (Lama & Job, 2014, p. 245)⁸⁵.

Le cas spécifique de l'Annapurna Conservation Area Project (ACAP) cristallise ces tensions, illustrées notamment par les évolutions récentes induites par le développement des infrastructures routières. L'introduction du réseau routier

⁸⁴ « Although the democratization of the conservation and development policies has resulted in new opportunities for collaboration, there are several challenges too. The challenges mainly stem from the policy ambiguity and changing roles and responsibilities of the local institutions. The policy ambiguity due to the overlaps between the National Parks and Wildlife Conservation Act and Local Self Governance Act had affected the functional ability of the ACAP and other customary institution. » (Lama & Job, 2014, p. 241).

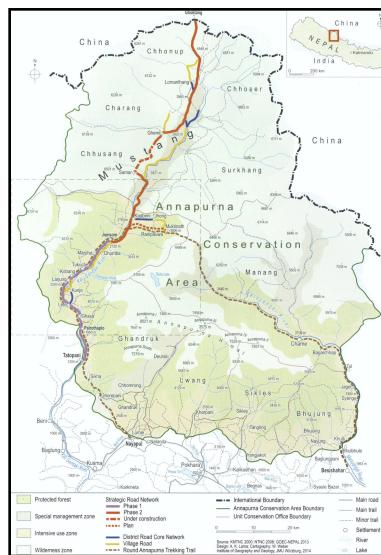
⁸⁵ « Political regime change, contested governance between ACAP and DDC, and the blurred boundary of the political influence and power relations of ACAP and its community conservation institutions are the most contentious issues, giving rise to complex management challenges and institutional dilemmas. » (Lama & Job, 2014, p. 245).

stratégique (SRN) réduit considérablement la durée traditionnelle des treks, transformant profondément les dynamiques économiques et environnementales locales :

« L'exploitation du SRN a réduit la durée classique du trek de Jomsom/Muktinath, qui durait initialement sept à huit jours, à seulement deux à trois jours. La majorité des trekkeurs se rendent désormais à Jomsom ou Marpha et en repartent en véhicule. » (Lama & Job, 2014, p. 240)⁸⁶

Ces évolutions obligent les communautés locales à diversifier rapidement leurs activités économiques, entraînant parfois des reconversions forcées vers l'agriculture ou le transport plutôt qu'une réelle adaptation maîtrisée et concertée. Cette transformation, induite par l'infrastructure routière et illustrée par la figure 17, a drastiquement réduit les retombées économiques des villages situés en contrebas de la vallée. Elle a contraint les communautés locales à se reconvertir, tout en accentuant la pression financière liée aux prêts contractés auparavant pour le développement des infrastructures touristiques, désormais devenues moins rentables.

Figure 17 - Carte des réseaux routiers du Mustang
Lama Anu Kumari et Job Hubert, 2014, Protected areas and road development : sustainable development discourses in the Annapurna conservation area, Nepal, Erdkunde, 11 décembre 2014, vol. 68, n° 4, p. 229-250.
Réalisation : Lama Anu Kumari et Job Hubert



⁸⁶ « The operation of SRN has reduced the classic seven to eight days long Jomsom/Muktinath trek, to just two to three days. The majority of trekkers now travel in and out of Jomsom or Marpha by vehicle. » (Lama & Job, 2014, p. 240).

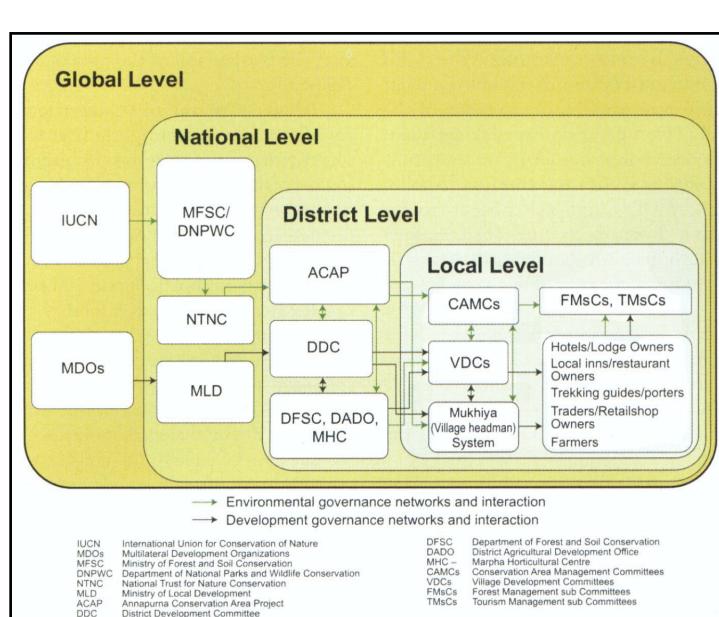
Enfin, le faible appui institutionnel et le manque de formations adéquates représentent des obstacles majeurs à l'intégration efficace des acteurs locaux dans la gouvernance touristique (Ibid, 2014, p. 245). L'ACAP propose certaines formations destinées à intégrer les habitants dans l'économie touristique (guides, gestionnaires de lodges) mais cela se voit être insuffisant face aux multiples besoins en nouvelles compétences induites par les transformations rapides des territoires touristiques népalais.

Malgré les succès apparents de l'approche participative de l'ACAP, un déficit chronique de soutien institutionnel empêche une véritable autonomie locale. Les élites politiques et sociales conservent un contrôle important sur les ressources et les processus décisionnels, limitant la portée réelle des institutions communautaires.

La figure 18 présente cette gouvernance de manière schématique avec un paysage institutionnel et les interactions des différents acteurs impliqués dans la gouvernance environnementale et le développement au sein de l'Annapurna Conservation Area (ACA). Le modèle est structuré selon 4 niveaux : global, national, du district et local, chacun entretenant des liens spécifiques en matière de gouvernance environnementale et de développement local.

*Figure 18 - Paysage de la gouvernance dans l'étude de cas de l'ACA
Lama Anu Kumari et Job Hubert, 2014, Protected areas and road development : sustainable development discourses in the Annapurna conservation area, Nepal, Erdkunde, 11 décembre 2014, vol. 68, n° 4, p. 229-250.*

Réalisation : Lama Anu Kumari et Job Hubert



Au niveau global, deux types d'acteurs internationaux sont représentés. L'IUCN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature), qui interagit principalement via des réseaux de gouvernance environnementale. Et les organisations multilatérales de développement (MDOs), impliquées principalement dans les interactions liées au développement. Ces acteurs internationaux influencent directement les institutions nationales népalaises.

Au niveau national, trois institutions majeures sont représentées. Le MFSC/DNPWC (Ministry of Forest and Soil Conservation / Department of National Parks and Wildlife Conservation), principal organe responsable des politiques environnementales nationales. Le NTNC (National Trust for Nature Conservation), chargé spécifiquement des questions de conservation dans les aires protégées. Et le MLD (Ministry of Local Development), acteur central dans les politiques de développement territorial et de gouvernance locale. Ces institutions nationales sont le pivot central des interactions descendantes vers les niveaux inférieurs.

Au niveau du district, il est distingué l'ACAP (Annapurna Conservation Area Project), organe directement en charge de la gestion locale, qui sert d'intermédiaire opérationnel entre les acteurs nationaux et locaux. Le DDC (District Development Committee), organisme administratif du district, impliqué principalement dans les dynamiques locales de développement. Et le DFSC (Department of Forest and Soil Conservation), DADO (District Agricultural Development Office), MHC (Manpha Horticultural Centre) qui coordonnent les interventions spécifiques liées à l'environnement, l'agriculture et l'horticulture respectivement. Ces institutions assurent le lien concret entre les politiques nationales et leur mise en œuvre locale bien que la figure montre explicitement les « frontières floues » entre ACAP et DDC suggérant des tensions potentielles entre ces entités.

Au niveau local, le modèle de gouvernance devient plus complexe avec de nombreux acteurs communautaires impliqués. Il est composé du CAMCs (Conservation Area Management Committees) et VDCs (Village Development Committees), les comités locaux principaux responsables de la mise en œuvre directe des politiques et de l'engagement communautaire. Du système Mukhiya (chef du village), un important acteur traditionnel local. Une diversité de sous-

comités spécialisés avec le FMsCs (Forest Management sub Committees) et le TMscs (Tourism Management sub Committees), chargés respectivement de la gestion forestière et du tourisme durable. Ainsi que les acteurs économiques locaux tels que les propriétaires d'hôtels et de lodges, auberges, restaurants, guides et porteurs, commerçants et agriculteurs, qui représentent l'ensemble des intérêts économiques et sociaux à l'échelle locale.

Cette figure met clairement en évidence une organisation institutionnelle très hiérarchisée avec des interactions complexes. Le modèle présente une forte verticalité qui explique la centralisation du pouvoir décisionnel soulignée dans l'étude de Lama et Job (2014). Les flèches indiquent une domination claire des niveaux supérieurs sur les niveaux inférieurs, avec un nombre limité de connexions remontantes, confirmant la faible autonomie décisionnelle des acteurs locaux.

La multiplicité des acteurs locaux indique également un potentiel de conflits internes, comme le mentionnent Lama et Job (2014, p. 245), notamment du fait des « frontières floues de l'influence politique et des relations de pouvoir entre l'ACAP et ses institutions communautaires de conservation ». Ce schéma institutionnel complexe rend difficile la coordination efficace et accentue les tensions entre objectifs de conservation environnementale et de développement économique, ce qui peut expliquer les difficultés d'intégration et de reconnaissance des initiatives locales dans les politiques publiques.

Malgré la présence formelle de structures participatives telles que les CAMCs ou les sous-comités spécialisés, la figure ne montre pas clairement les mécanismes institutionnels permettant une réelle remontée des besoins locaux, ni comment ces derniers influencent concrètement les décisions prises aux niveaux supérieurs, renforçant l'idée d'une participation plus formelle que substantielle.

Cette situation freine le développement des compétences locales et fragilise la résilience des communautés face aux mutations économiques et écologiques rapides. La centralisation des décisions empêche les communautés locales de jouer un rôle actif dans la gestion des fonds.

CHAPITRE III : Le tourisme de trek au Népal vers un modèle communautaire

À travers l'étude des dispositifs réglementaires en vigueur, des mécanismes de redistribution et des rapports de pouvoir entre agences, communautés et institutions permet de dégager les leviers comme les freins à une transformation en profondeur du secteur. L'enjeu consiste à comprendre dans quelle mesure le tourisme de montagne peut dépasser les logiques extractives héritées du passé pour devenir un vecteur de résilience territoriale, d'autonomisation locale et de justice sociale. Cette réflexion s'inscrit dans une démarche plus large de transition écologique, où les relations entre visiteurs, habitants et milieux naturels doivent être repensées à l'aune d'un développement soutenable.

3.1/ Les dispositifs réglementaires existants et leurs limites

3.1.1/ Cadre réglementaire et politique nationale du tourisme

Le cadre réglementaire du tourisme au Népal repose sur une série de politiques publiques influencées par des idéologies de développement international et par des contraintes internes. Bien que des réformes aient été entreprises pour intégrer des principes de durabilité et de gouvernance locale, la gestion du tourisme demeure fortement centralisée, avec un manque de coordination entre les acteurs et une adaptation limitée aux spécificités territoriales.

Depuis les années 1990, la politique touristique du Népal s'est largement inscrite dans une dynamique néo-libérale, portée par des organisations internationales telles que la Banque asiatique de développement (ADB) et le Fonds monétaire international (FMI). La Tourism Policy 2073 (2017) met en avant le rôle du secteur privé et réduit l'implication directe de l'État, entraînant un manque de coordination et d'harmonisation entre les initiatives nationales et locales. Comme le souligne Bhandari (2019) :

« Le document a montré que les politiques touristiques du Népal ont été formulées en réponse à un stimulant interne, à savoir

les changements politiques nationaux ; toutefois, l'orientation de ces politiques a été largement façonnée par un discours idéologique dicté, directement et indirectement, par les agences internationales de développement. » (Bhandari, 2019, p. 570)⁸⁷.

Cette approche a conduit à une concentration des bénéfices dans les centres urbains comme Katmandou et Pokhara, au détriment des territoires ruraux où le tourisme est pourtant un levier essentiel du développement économique :

« Le prêt de la Banque Asiatique de Développement (BAD) a été utilisé pour aménager et moderniser des aéroports existants ainsi que pour en construire de nouveaux, notamment en augmentant la capacité de l'aéroport international de Katmandou et en établissant deux centres de services touristiques, l'un à Katmandou et l'autre à Pokhara. » (Bhandari, 2019, p. 564)⁸⁸.

Le cadre institutionnel du tourisme au Népal est marqué par une fragmentation des responsabilités. L'administration centrale et les autorités locales peinent à aligner leurs actions, ce qui entraîne des incohérences dans la mise en œuvre des politiques. Acharya (2023) souligne cette défaillance :

« Cependant, l'absence d'orientations politiques de la part du gouvernement central a abouti à une situation où les ministères pris individuellement n'ont pratiquement aucune capacité d'agir sur ces enjeux, et où il n'existe aucun moyen efficace d'assurer leur coordination. » (Acharya, 2023, p. 69)⁸⁹.

⁸⁷ « The paper has shown that the tourism policies of Nepal were formulated in an effort to respond to an internal stimulant, that is, domestic political changes ; however, the direction of the policies was largely shaped by ideological discourse directly and indirectly dictated by the international development agencies. » (Bhandari, 2019, p. 570).

⁸⁸ « The ADB loan was used for developing and upgrading new and existing airports, including the upgrading of the capacity of the international airport in Kathmandu and building two Tourist Service Centres, one each in Kathmandu and Pokhara. » (Bhandari, 2019, p. 564).

⁸⁹ « However, the lack of policy guidance by the central government has resulted in a situation where there is almost no capacity to act on these issues within individual Ministries, and there are no effective means to achieve coordination among them. » (Acharya, 2023, p. 69).

Ce manque de coordination se traduit par une gestion inégale des infrastructures, notamment dans les zones de trekking, où l'absence de planification cohérente génère des déséquilibres économiques et écologiques.

Si la Tourism Policy 2073 met en avant le développement du tourisme communautaire, sa mise en œuvre est entravée par des ressources limitées et un cadre réglementaire rigide. Les initiatives locales peinent à émerger face aux contraintes administratives imposées par le gouvernement central, limitant leur capacité à adapter l'offre touristique aux spécificités régionales.

Les limites actuelles du cadre réglementaire népalais appellent à une réforme en profondeur de la gouvernance touristique. Une approche plus participative, impliquant davantage les acteurs locaux dans la prise de décision, permettrait d'améliorer la gestion des ressources naturelles et la répartition équitable des bénéfices du tourisme. Comme le suggère Bhandari (2019), il est impératif d'aller vers une gouvernance plus intégrée et multi-scalaire :

« Une interaction politique multi-niveaux pourrait être utile, dans la mesure où les apprentissages organisationnel, communautaire et individuel sont étroitement liés et doivent être appréhendés les uns par rapport aux autres (Marsick et Watkins, 1999). » (Bhandari, 2019, p. 570).⁹⁰

La mise en place d'un modèle de gouvernance plus inclusif pourrait ainsi renforcer la durabilité du tourisme au Népal et mieux répondre aux enjeux socio-économiques des populations locales.

3.1.2/ Présentation du cadre analytique du SCBT

Le tableau de la figure 19 évoqué dans Dangi et Petrick (2021), présente une synthèse structurée des critères et thématiques essentiels liés au Tourisme Communautaire Durable (Sustainable Community-Based Tourism, SCBT). Il se compose de quatre dimensions majeures : économique, environnementale,

⁹⁰ « A multi-layered policy interaction could be helpful as organisational, community and individual learning are strongly interlinked and must be viewed in the context of each other (Marsick and Watkins, 1999). » (Bhandari, 2019, p. 570)

socio-culturelle et gouvernance, auxquelles s'ajoutent des aspects sous-représentés mais cruciaux tels que la justice, l'éthique et l'équité.

*Figure 19 - Cadre du Tourisme Communautaire Durable et ses critères
Dangi Tek et Petrick James, 2021, Augmenting the Role of Tourism Governance in Addressing Destination Justice, Ethics, and Equity for Sustainable Community-Based Tourism, Tourism and Hospitality, 1 janvier 2021, vol. 2, n° 1, p. 15-42.
Réalisation : Dangi et Jamal (2016), Dangi (2016)*

Dimensions	Summary of SCBT Criteria/Themes Combined from Various Sources *	Source/Authors
Economic	Economic Benefits; Local Jobs and Participation; Institutional Mechanism to Ensure Economic Benefits; Visitor Management;	* For details see [20] (pp. 65-68), & [34] (pp. 17-20).
Environmental/Ecological	Protection of Natural Environment; Reducing Waste/Emissions; Innovating/Adapting to Environment-friendly Plans; Assessment and Monitoring;	* For details see [20] (pp. 65-68), & [34] (pp. 17-20).
Social-cultural	Community Wellbeing & Satisfaction; Community Participation & Empowerment; Visitor Satisfaction;	* For details see [20] (pp. 65-68), & [34] (pp. 17-20).
Governance	Planning/Strategic Vision; Management & Marketing; Power, Rules & Regulation; Visitor Safety & Crisis Management; Collaboration/Coordination; Participation; Service Delivery; Accountability; Transparency; Equity; Communication; Leadership; Political; Technological.	* For details see [20] (pp. 65-68), & [34] (pp. 17-20).
Dimensions	Summary of SCBT Criteria / Themes (<i>with details</i>) combined from various sources	Source/Authors
Under-represented issues of Justice, Ethics and Equity (In the domain of governance)	Justice in Tourism; Good-Action & Virtuous Tourism; Inter- and intragenerational equity; equitable distribution of costs and benefits; goods and services; distributive justice benefiting disadvantaged populations; respect and recognition of diverse values; north-south equity; self-determination and autonomy of indigenous people; environmental and social-cultural justice; destination justice; address discrimination, racism, inclusiveness, human rights, etc. Equity and Fairness: Fair distribution of goods and resources; equal employment opportunity (EEO) for all including women, youth, disabled and vulnerable populations; poverty reduction; gender equity and social inclusion; fair wages and employment; respect and enable human rights; affordability and access (services targeted to low income, poor and disadvantaged populations). Religious/Philosophical: Understanding and applying moral / ethical principles in tourism; address intrinsic and instrumental values; utilitarian ethics; virtue ethics; respect for persons; Categorical Imperative (Kant); Ethics and the "Other"; feminist ethics, ethic of care, etc." [20] (p. 68), & [34] (p. 20).	[10,15,21,27,28,54,84-93]

La dimension économique met en lumière l'importance de retombées économiques directes sur les communautés locales via la création d'emplois et une répartition équitable des bénéfices économiques. Elle souligne la nécessité d'une gestion des visiteurs afin d'éviter les phénomènes de saturation touristique pouvant dégrader les ressources locales. Le SCBT nécessite une régulation efficace pour prévenir les inégalités économiques.

Quant à la dimension environnementale et écologique, une gestion responsable avec une réduction des déchets et des émissions polluantes, la protection du patrimoine naturel et l'innovation en matière environnementale constituent les bases. Cela implique une planification stratégique pour garantir le développement touristique durable tout en limitant son impact écologique.

La dimension socio-culturelle se consacre à l'autonomisation et la participation active des communautés locales sont essentielles à cette dimension. La satisfaction et le bien-être des populations locales doivent être intégrés dans les stratégies touristiques autant que la satisfaction des visiteurs. Un équilibre doit être établi afin d'éviter la dépendance économique vis-à-vis des investisseurs externes.

Au niveau de la gouvernance, elle concerne la nécessité d'une vision stratégique claire, d'une gestion adaptée aux contextes locaux, d'une régulation efficace du secteur touristique, ainsi que d'une collaboration active entre les parties prenantes. Les principes de transparence, de responsabilité et d'équité doivent être intégrés pour éviter une gouvernance fragmentée.

Ces éléments, souvent négligés dans les modèles traditionnels, impliquent la prise en compte de la justice sociale et environnementale, la répartition équitable des ressources et des bénéfices, la lutte contre la pauvreté et l'inclusion sociale.

3.1.3/ *Les revenus du tourisme au Népal, entre importance économique nationale et inégalités territoriales*

L'économie du tourisme népalais repose largement sur les treks et les parcs nationaux, générant plus d'un milliard de dollars par an. Cette manne financière joue un rôle majeur dans l'économie nationale mais sa répartition demeure profondément inégale. Les centres urbains comme Katmandou et Pokhara concentrent l'essentiel des bénéfices, tandis que les communautés rurales, pourtant au cœur de l'expérience touristique (hébergement, portage, guidage), ne reçoivent qu'une fraction de ces revenus. Le secteur touristique représente une source cruciale de devises étrangères pour le Népal. Comme l'indique Acharya (2023) :

« Selon la Nepal Rastra Bank, les recettes en devises étrangères générées par le tourisme sont passées de 78 000 dollars pour l'année fiscale 1961-62 à 1,1 milliard de dollars pour l'année fiscale 2018-19 (Nepal Rastra Bank, 2020). Des estimations non officielles suggèrent que les montants réels pourraient être encore plus élevés en raison de transactions non déclarées (Asian Development Bank, 2018). » (Acharya, 2023, p. 66)⁹¹.

⁹¹ « According to the Nepal Rastra Bank, foreign exchange receipts from tourism increased from \$78,000 in fiscal year (FY) 1961-62 to \$1.1 billion in FY 2018-19 (Nepal Rastra Bank, 2020). Unofficial estimates suggest that the actual figures may be higher due to unreported transactions (Asian Development Bank, 2018). » (Acharya, 2023, p. 66)

Cependant, ces flux monétaires profitent essentiellement aux grandes agences de trekking et aux opérateurs urbains, marginalisant les petites entreprises locales. Cette structure économique est exacerbée par l'absence de mécanismes de régulation, de redistribution avec :

« Presque toutes les activités du secteur touristique résultent d'initiatives du secteur privé qui sont décentralisées, spontanées, non coordonnées et globalement non encadrées. »
(Acharya, 2023, p. 67)⁹².

3.2/ Évaluation du SCBT sur la gouvernance touristique

3.2.1/ Pour une équité économique et un renforcement des initiatives locales

Face à ces déséquilibres économiques, la mise en place du Sustainable Community-Based Tourism (SCBT) proposé par Dangi et Petrick (2021) apparaît comme une solution viable. Ce modèle prône une gouvernance inclusive visant à intégrer les principes d'équité, de justice et d'éthique dans la gestion.

Afin d'assurer une répartition plus équitable des bénéfices, une taxe spécifique pourrait être prélevée sur les trekkers et les agences opérant dans les zones de trek puis redistribuée aux villages concernés. L'étude de Baral avait pu démontrer que les touristes étaient prêts à payer des frais d'entrée plus élevés si ces fonds étaient destinés à la conservation et au développement local avec un prix recommandé de 50\$ (Baral et al., 2008, p. 218). Une telle taxe, bien gérée, pourrait garantir un financement stable pour les infrastructures locales (routes, électricité, écoles) et favoriser le développement économique rural.

L'une des limites majeures du modèle touristique actuel est l'absence de soutien institutionnel aux petites entreprises locales. L'accès au crédit et aux financements est restreint pour les entrepreneurs ruraux limitant leurs capacités d'investissement.

⁹² « Almost all activity in the tourism sector has resulted from private-sector initiatives which are decentralized, spontaneous, uncoordinated, and largely unmanaged. » (Acharya, 2023, p. 67).

Dangi et Petrick (2021) soulignent que la justice économique dans le tourisme repose sur des politiques permettant une participation équitable des populations locales. Un programme de microcrédit accompagné d'incitations fiscales pour les entreprises touristiques locales (lodges communautaires, agences de guides indépendants) pourrait stimuler un tourisme plus ancré dans les territoires et réduire la dépendance aux grands opérateurs urbains.

Le renforcement des coopératives permettrait aussi de capter une plus grande part de la valeur ajoutée. L'exemple de la micro-hydroélectricité dans la région de l'Everest d'André-Lamat et Sacareau (2019) montre comment des infrastructures collectives peuvent contribuer à la structuration d'un territoire touristique à défauts des inégalités liés au tourisme :

« L'analyse de l'inscription spatiale de la chaîne des infrastructures montre que ce dispositif technique (dispositifs techniques de la micro-hydroélectricité) s'insère dans un cycle hydrosocial désormais commandé par l'activité touristique qui a amélioré les conditions de vie de la population ; et que le passage de l'eau (source) à l'énergie (ressource), a révélé et généré des inégalités socio-spatiales. » (André-Lamat et Sacareau, 2019).

En suivant ce modèle, la structuration de coopératives locales pour la gestion des lodges et du guidage permettrait aux communautés d'avoir un contrôle accru sur les bénéfices générés par le tourisme, limitant les effets d'exploitation et de captation par les grandes entreprises.

Ces mesures, inspirées des principes de justice économique et sociale développés par Dangi et Petrick (2021) permettraient d'ancrer durablement l'économie du trek dans les territoires ruraux et assurer un développement plus équilibré et résilient.

3.2.2/ Une gestion des déchets et de la pollution de l'eau en haute montagne

Le tourisme en haute montagne génère une quantité importante de déchets solides non biodégradables, notamment des emballages alimentaires et des équipements laissés par les trekkeurs. Faute d'infrastructures adaptées, ces

déchets sont souvent abandonnés, enfouis ou brûlés, entraînant de graves conséquences environnementales et sanitaires. Byers et al. (2020) mettent en évidence que les décharges à ciel ouvert sur les entiers de trekking :

« [...] génèrent de graves problèmes sanitaires et environnementaux, principalement en raison de leur combustion régulière, de la libération de produits chimiques toxiques qui en découle, et de la contamination des nappes phréatiques. »
(Byers et al., 2020, p. 1)⁹³.

Ces décharges à ciel ouvert constituent une menace immédiate pour les populations locales car leur combustion libère des dioxines et furannes, tandis que les déchets plastiques se fragmentent en microplastiques polluant les sols et les cours d'eau. Cette problématique est accentuée par le manque de coordination entre les autorités locales et les gestionnaires de trek et rend inefficace la collecte et le traitement des déchets.

Une approche efficace repose sur la création de stations de tri et de recyclage locales inspirées des Material Recovery Facilities (MRF) mises en place dans le parc national de Sagarmatha. Ces infrastructures permettent d'optimiser la gestion des déchets et de réduire leur impact environnemental. Byers et al. (2020) notent :

« Le MRF (Material Recovery Facility - station de récupération des matériaux) permet un tri et un prétraitement supplémentaires des déchets afin de les transformer en formes mieux adaptées au transport vers Lukla et Katmandou. Dans la plupart des cas, un seul MRF peut desservir plusieurs villages (par exemple Namche/Khumjung/Kunde ou Chukung/Dingboche/Pheriche). »
(Byers et al., 2020, p. 7)⁹⁴

Une autre initiative prometteuse est le programme « Carry Me Back », où les touristes transportent volontairement des déchets prétraités vers Lukla pour

⁹³ « Open and unsightly landfills in the vicinity of villages along the main trekking routes are creating serious public health and environmental concerns, primarily because of their routine burning, resultant release of toxic chemicals, and contamination of groundwater supplies. » (Byers et al., 2020, p. 1).

⁹⁴ « The MRF further segregates and preprocesses waste materials into forms more suitable for transportation back to Lukla and Kathmandu. In most cases, a single MRF can serve multiple villages (eg Namche/Khumjung/Kunde or Chukung/Dingboche/Pheriche). » (Byers et al., 2020, p. 7).

qu'ils soient acheminés vers Katmandou pour le recyclage. Ce projet a déjà permis de retirer plus de 20 tonnes de déchets de la région de l'Everest⁹⁵.

La pollution de l'eau dans les zones de trekking est directement liée à la gestion déficiente des déchets et aux infrastructures sanitaires insuffisantes. Le rejet de déchets solides et le déversement des eaux usées dans les rivières et torrents de montagne compromettent la qualité de l'eau potable, essentielle tant pour les habitants que pour les trekkeurs. Manfredi et al. (2010) indiquent :

« [...] la plupart des décharges situées à proximité des cours d'eau sont régulièrement sujettes aux inondations pendant la saison des pluies, ce qui entraîne une contamination directe de l'eau des rivières. » (Manfredi et al., 2010, p. 2)⁹⁶.

Cette contamination est aggravée par l'absence de stations d'épuration et la mauvaise gestion des fosses septiques des lodges touristiques. L'augmentation de la fréquentation touristique exacerbe ces pressions hydriques et rend urgente la mise en place de solutions adaptées pour prévenir les risques sanitaires.

L'installation de systèmes de filtration communautaires dans les villages de trek permettrait d'assurer un accès sécurisé à l'eau potable et de réduire la contamination. En parallèle, la construction de stations de traitement des eaux usées adaptées aux contextes de haute montagne offrirait une solution durable pour protéger les cours d'eau des rejets polluants. L'intégration d'un modèle de redevance environnementale pour les lodges permettrait également de financer ces infrastructures tout en responsabilisant les acteurs touristiques.

3.2.3/ Vers une inclusion des communautés locales et une répartition équitable

Bien que le tourisme communautaire soit théoriquement promu, les habitants sont souvent exclus des processus décisionnels. Le modèle dominant est encore top-down avec des décisions prises à Katmandou sans consultation locale. Comme l'ont souligné Dangi et Petrick (2021, p. 15), bien que le tourisme ait

⁹⁵ Carry me back, Cleaning Up Our Mountains, <https://www.carrymebackbag.com>, consulté le 19 mars 2025.

⁹⁶ « [...] most dump sites situated close to water courses are prone to regular flooding during the rainy season, thereby directly contaminating river water. » (Manfredi et al., 2010, p. 2).

contribué à la préservation culturelle et au renforcement de la fierté communautaire, les communautés peinent encore à être reconnues et à bénéficier des retombées économiques.

Ce constat illustre l'urgence de repenser la gouvernance touristique en intégrant une approche multiscalaire et participative, où les communautés locales ne sont plus de simples bénéficiaires mais des acteurs centraux des processus de décision et de gestion des ressources touristiques. Pour ce faire, trois leviers d'action s'imposent : la participation locale dans la gouvernance, l'instauration d'un label officiel pour les initiatives touristiques durables et la formation des acteurs locaux.

L'une des limites fondamentales du modèle actuel est son incapacité à associer les populations locales aux décisions stratégiques. Ballet et al. (2010, p. 64) rappellent que les projets de co-gestion souffrent souvent d'une dynamique de rente où les communautés locales sont reléguées à un rôle marginal.

Pour y remédier, la mise en place d'instances locales de gouvernance, inspirées donc du modèle du Sustainable Community-Based Tourism (SCBT), serait essentielle. Ces instances, formées d'acteurs locaux (guides, porteurs, hébergeurs, associations communautaires), pourraient être consultées sur les réglementations, la gestion des flux touristiques et la redistribution des revenus générés par le tourisme. Une approche qui s'aligne avec le cadre institutionnel participatif défendu par Adger (2000) promouvant l'inclusion à la fois les comportements socialement établis et les structures formelles de gouvernance ou de droit.

Une gouvernance plus inclusive doit s'appuyer sur des mécanismes de reconnaissance et de différenciation des initiatives touristiques réellement bénéfiques pour les populations locales. À ce titre, la mise en place d'un label officiel certifiant les hébergements et services gérés localement pourrait permettre d'encourager des pratiques éthiques et durables. Bhandari (2019, p. 570) souligne que les politiques touristiques népalaises ont oscillé entre des approches néo-libérales et néo-structuralistes, sans jamais parvenir à une véritable structuration du tourisme communautaire.

En s'inspirant d'exemples internationaux, ce label pourrait garantir que les bénéfices du tourisme restent au sein des communautés locales et ne soient pas captés par de grandes entreprises extérieures. Il permettrait une meilleure répartition des revenus en instaurant des critères d'équité salariale et de respect des normes environnementales. Les guides et porteurs, souvent issus de minorités ethniques, occupent une place centrale dans cette industrie du trekking mais restent encore faiblement rémunérés et très peu protégés.

L'étude de Baral et al. (2008) sur la gestion de l'Annapurna Conservation Area démontre que « [...] *l'impact économique local brut total (dépenses et frais) généré par les 35 625 visiteurs en 2005 était d'environ 11 997 431 USD* » (Baral et al., 2008, p. 223)⁹⁷. Une partie de ces revenus pourraient être réinvestis dans des programmes de formation certifiés pour les guides de trek et porteurs pour renforcer leurs compétences et leur employabilité. De plus, la mise en place d'un minimum salarial garanti et de standards de protection sociale (assurance, contrats formels) serait un levier pour corriger ces inégalités.

Le concept de résilience sociale, développé par Berkes et al. (1998), renforce cette idée selon laquelle des formations adaptées et une meilleure structuration des métiers du trek garantiraient une plus grande autonomie des acteurs locaux face aux pressions économiques et environnementales. Ces formations valideraient son affirmation comme quoi la résilience des écosystèmes doit être préservée pour assurer le bien-être des écosystèmes eux-mêmes ainsi que des communautés qui en dépendent (Berkes et al., 1998, p. 297).

3.2.4/ Refonte de la gouvernance touristique durable au Népal pour un tourisme communautaire durable (SCBT)

Le tourisme de trek au Népal constitue une ressource économique essentielle mais sa gouvernance souffre d'un manque de coordination entre les différents acteurs impliqués. Les agences de trekking, les communautés locales, les institutions publiques et les ONG internationales agissent souvent de manière déconnectée, sans réel cadre de concertation.

⁹⁷ « The aggregate gross local economic impact (expenditures and fees) resulting from the 35,625 visitors in 2005 was roughly USD 11,997,431. » (Baral et al., 2008, p. 223).

Ce déficit institutionnel favorise une répartition inégale des bénéfices touristiques, où les opérateurs urbains de Katmandou captent l'essentiel des revenus tandis que les communautés rurales, pourtant centrales dans l'expérience des trekkeurs, reçoivent peu de retombées. Une approche intégrée est donc nécessaire pour pallier cette fragmentation et permettre une gouvernance plus inclusive. Comme le préconisent Dangi et Jamal (2016) :

« Une telle approche intégrée pourrait permettre de mieux traiter les problématiques de gestion liées à la prise de décision et au contrôle sur la distribution équitable, l'utilisation et la conservation des ressources, tout en atteignant les objectifs souhaités d'un tourisme durable et communautaire, tels que revendiqués par le tourisme durable (ST) et le tourisme communautaire (CBT). » (Dangi & Jamal, 2016, p. 2)⁹⁸.

L'inclusion des populations locales dans ces processus décisionnels permet d'approuver la cogestion des ressources naturelles, qui est souvent biaisée en faveur des acteurs institutionnels. Des instances locales de gouvernance pourraient être mises en place, réunissant guides, porteurs, hébergeurs et associations communautaires. Ces instances pourraient participer aux décisions sur la régulation des flux touristiques, la répartition des revenus et la protection des ressources naturelles.

Pour cela, l'instauration d'un label officiel pour les hébergements et services gérés localement permettrait également de distinguer les initiatives réellement engagées dans une démarche de tourisme durable. La transition vers ce modèle de gouvernance inspiré du SCBT implique des changements majeurs et s'aligne avec la vision de Dangi et Petrick sur l'intégration des principes de justice économique et sociale dans le tourisme.

En appliquant ces principes, des régions népalaises pourrait devenir le premier modèle de gouvernance durable en milieu montagnard, renforçant ainsi la résilience des territoires face aux défis économiques et environnementaux.

⁹⁸ « Such an integrated approach could help to better address management issues related to decision making and control over the fair distribution, use and conservation of resources and to achieve the desired goals of sustainable, community-based tourism that are claimed by both ST and CBT. »(Dangi & Jamal, 2016, p. 2).

CONCLUSION PARTIE II

Cette seconde partie a permis de mettre en lumière les tensions qui traversent la gouvernance touristique au Népal, entre centralisation institutionnelle, initiatives communautaires fragmentées et injonctions internationales à la durabilité. En déconstruisant les politiques publiques mises en œuvre depuis les années 1980, il apparaît que les logiques néolibérales ont profondément influencé la structuration du secteur au détriment d'une véritable inclusion des acteurs locaux dans les processus décisionnels. La fragmentation des responsabilités, la faiblesse des coordinations interinstitutionnelles et la dépendance aux bailleurs extérieurs compromettent la mise en œuvre cohérente de politiques touristiques durables et équitables.

Face à ces limites, des dynamiques locales ont émergé, portées par des coopératives de guides, des ONG comme KEEP ou encore des comités villageois. Ces initiatives démontrent une capacité d'adaptation aux réalités territoriales en s'appuyant sur des logiques de cogestion et de valorisation des savoirs locaux. Toutefois, elles restent souvent fragiles en raison d'un financement instable, d'un déficit de reconnaissance institutionnelle et de tensions internes entre aspirations collectives et logiques commerciales.

L'analyse du tourisme de trek montre qu'un basculement vers un modèle plus communautaire et équitable demeure possible, à condition de repenser en profondeur les rapports de pouvoir. La gouvernance du tourisme en zones de montagne ne saurait se limiter à des ajustements techniques ou à des initiatives locales isolées, elle appelle une transformation structurelle, articulant les différentes échelles autour d'un projet de développement réellement soutenable.

L'étude des pratiques et des tensions des dispositifs de gouvernance népalais met en lumière plusieurs limites mais aussi des leviers d'action. Ces observations nourrissent une réflexion prospective sur la possibilité d'un modèle plus équitable, centré sur les acteurs locaux ouvrant une nouvelle réflexion vers une approche de la gouvernance touristique centrée sur le rôle des guides de trek.

PARTIE III : REPENSER LA DURABILITÉ TOURISTIQUE DU NÉPAL AU PRISME DES ACTEURS LOCAUX

INTRODUCTION PARTIE III

L'analyse du contexte népalais fait émerger des dynamiques spécifiques mais aussi des limites et des défis pour une gouvernance pleinement durable. Dans une dernière partie, il est proposé d'être projeté vers des pistes d'amélioration théoriques, en esquissant les contours d'un modèle de gouvernance territoriale plus équitable et résilient en phase avec les besoins des acteurs locaux et à interroger les conditions de sa mise en œuvre.

Bien que la troisième partie de cette recherche a initialement pour objectif de tester les hypothèses formulées dans les chapitres précédents à travers une étude de terrain menée au Népal. Les constats issus de l'analyse du cas népalais ouvre une réflexion plus large sur les perspectives de transformation des modèles de gouvernance.

Le terrain d'étude choisi est celui de l'Annapurna, caractérisé par une forte dépendance au tourisme de trek et une gouvernance fragmentée, constituant un cadre idéal pour examiner les dynamiques institutionnelles et les initiatives locales en matière de tourisme durable.

Toutefois, plutôt que d'examiner ces hypothèses indépendamment, il est proposé ici une reformulation de ces dernières dans un nouveau cadre analytique, le TREM (Tourism Resilience and Empowerment Model).

Ce modèle, en intégrant des principes de gouvernance participative reposant sur une forte autonomisation des guides et une structuration des politiques touristiques en montagne, permet d'adresser et de vérifier l'ensemble des hypothèses initiales de manière cohérente.

Les hypothèses suivantes, qui devaient être testées séparément, sont désormais intégrées au sein du TREM :

- Hypothèse 1 : La gouvernance centralisée du tourisme au Népal manque de coordination, entraînant une application inégale et peu adaptée des politiques de tourisme en montagne.

- Hypothèse 2 : Les initiatives locales, mieux adaptées aux réalités territoriales, sont limitées par un manque de ressources et une dépendance à l'aide internationale.
- Hypothèse 3 : Une gouvernance multiscalaire, impliquant acteurs publics, privés et locaux, renforcerait la cohérence des politiques de tourisme durable et assurerait une répartition plus équitable des bénéfices.

Le modèle TREM s'impose comme un nouveau cadre d'analyse permettant de dépasser les limites d'une approche hypothético-déductive classique. Il englobe et structure ces hypothèses en un cadre intégré et propose une solution globale aux problématiques identifiées. Ce cadre analytique hypothétique sera désormais utilisé pour évaluer la gouvernance du tourisme en montagne au Népal et identifier des pistes de mise en œuvre pour un tourisme durable et équitable.

Alors que cette partie devait initialement tester des hypothèses spécifiques sur les dynamiques institutionnelles et locales du tourisme de trek au Népal, l'intégration du cadre analytique TREM permet une approche plus globale et structurée. Plutôt que de vérifier séparément chaque hypothèse, cette partie cherche à démontrer comment le TREM répond aux défis identifiés en intégrant les éléments clés d'une gouvernance participative par la formation renforcée des guides de trek.

Le modèle sera appliqué à travers l'analyse de cas concrets et des observations de terrain afin d'identifier les forces et les limites de sa mise en œuvre. L'objectif de cette partie est donc d'analyser théoriquement la validité du TREM en contexte népalais et d'identifier des pistes pour son adaptation, son application et sa réPLICATION à d'autres régions montagnardes confrontées à des enjeux similaires.

CHAPITRE I : Les guides de trek, piliers d'un nouveau cadre analytique

Dans un contexte où les politiques publiques peinent à traduire concrètement les principes du tourisme durable, il est proposé de recentrer l'analyse sur les guides de trek, acteurs souvent relégués au second plan mais pourtant essentiels dans les dynamiques territoriales des zones de montagnes népalaises. À la croisée des savoirs vernaculaires, des normes internationales et des réalités sociales du terrain, ils incarnent à la fois des médiateurs culturels, des éducateurs à l'environnement et des témoins des transformations induites par le tourisme. Leur rôle dépasse largement l'accompagnement des visiteurs. Ils traduisent, au quotidien, les tensions entre croissance touristique, préservation des milieux et justice sociale. En ce sens, ils constituent un levier stratégique pour repenser la durabilité non plus seulement depuis le haut mais à partir des pratiques situées, des expériences vécues et des capacités d'actions locales. Il s'agira ici d'interroger le rôle charnière des guides dans l'interface visiteurs-communautés qui est encore sous-exploité institutionnellement, transformant potentiellement des médiateurs naturels en simples exécutants touristiques privés de marge d'action politique.

1.1/ Un rôle central dans l'expérience touristique

1.1.1/ Contribution économique, sociale, environnementale, à la qualité de l'expérience touristique

L'importance des guides dans l'expérience touristique est reconnue par la littérature scientifique. Le bon fonctionnement de l'industrie touristique dans les zones de montagnes au Népal repose largement sur ce groupe d'acteurs souvent sous-estimés. Ceux-ci ne se contentent pas d'accompagner les voyageurs sur les sentiers de montagne mais assument une multitude de rôles allant de la gestion sécuritaire et logistique à la médiation culturelle et environnementale.

Le guide touristique se positionne comme une interface entre le touriste et le territoire visité, offrant des clés de compréhension sur les environnements naturels et culturels traversés. Selon la thèse de Xu (2015), la qualité du guidage est directement corrélée au degré de satisfaction des touristes. Une interprétation pertinente du territoire renforce non seulement l'appréciation du paysage par les visiteurs, mais incite également à adopter des comportements responsables (Xu, 2015, p. 141-142).

Les guides de trek ne sont pas uniquement des prestataires de services. Ils participent activement au développement économique des régions concernées en favorisant la redistribution des revenus du tourisme vers des acteurs locaux (lodges, restaurants, transporteurs, artisans). Toutefois, Xu (2015) souligne le paradoxe suivant :

« Les guides peuvent agir comme facilitateurs pour promouvoir le développement économique local. Il est évident que le succès et la prospérité de l'industrie du tourisme dépend beaucoup de la performance de guides touristiques (Zhang et Chow, 2004) qui servent au « moment de vérité », représentent l'image des agences de voyages et des sites touristiques, influent sur le niveau de satisfaction des touristes ainsi que sur leur intention de racheter et de revenir. En dehors de ces contributions directes à l'industrie du tourisme dans les sites touristiques, une autre raison de cette affirmation est que les guides sont capables de stimuler la demande de produits et de services locaux. Au cours des visites, les guides offrent à leurs clients la familiarité avec l'environnement local, y compris la disponibilité de spécialités locales. Ils font des recommandations et des guidages aux touristes pour leur indiquer où ils doivent aller, ce qu'ils doivent acheter, et combien de temps séjourner. De cette façon, ils sont en mesure de soutenir l'économie de la destination touristique à la fois en encourageant les habitants locaux à fournir des produits locaux à l'usage des visiteurs entrants, et en les encourageant les touristes à consommer des produits locaux (Gurung et al., 1996). » (Xu, 2015, p. 99).

Cette longue citation met en évidence le rôle complet et central des guides comme acteurs économiques et médiateurs territoriaux. Bien au-delà de leur fonction d'accompagnement, ils influencent directement la satisfaction des touristes et leur fidélité (« moment de vérité ») tout en orientant les comportements de consommation vers les produits et services locaux. En recommandant des spécialités, des lieux ou des prestataires, ils ancrent la dépense touristique dans l'économie locale (Gurung et al., 1996) contribuant au développement endogène. Xu (2015) plaide pour reconnaître les guides comme leviers de durabilité et vecteurs de gouvernance territoriale capables de faire le lien entre tourisme, culture et économie. Une fonction que les grandes entreprises accaparent l'essentiel des revenus ne laissant que des marges réduites, à l'image des pôles économiques de Katmandou et Pokhara. Les guides introduisent les visiteurs aux traditions locales et aux enjeux de conservation. Poudel et Nyaupane (2013) insistent sur l'importance de cette médiation :

« Les résultats ont indiqué que l'efficacité du guidage touristique interprétatif variait en fonction de l'évolution des attitudes et des comportements des visiteurs. Les conclusions ont démontré le potentiel du guidage interprétatif en tant qu'outil pertinent et adapté pour influencer les attitudes et comportements des visiteurs. » (Poudel et Nyaupane, 2013, p. 669)⁹⁹.

Les recherches montrent que des guides bien formés peuvent transformer l'expérience touristique en une démarche d'apprentissage actif sur les enjeux du développement durable, à condition qu'ils soient eux-mêmes correctement formés.

1.1.2/ Vers une reconnaissance institutionnelle accrue

Malgré leur rôle central, les guides souffrent d'un manque de reconnaissance institutionnelle. Xu (2015) met en exergue l'absence de structuration de cette profession avec certains guides touristiques interrogés estimant leurs « [...] »

⁹⁹ « The results indicated that the effectiveness of interpretative tour guiding varied in relation to changing attitudes and behaviors of visitors. The findings demonstrated the potential of interpretative tour guiding as a desirable and appropriate tool for influencing the visitors' attitudes and behaviors, » (Poudel et Nyaupane, 2013, p. 669).

activités de formation n'étaient pas très intéressantes ou efficaces dans l'amélioration de leurs pratiques de guidage. » (Xu, 2015, p. 246). De plus que Poudel et Nyaupane (2013) affirment l'intérêt de l'interprétation en tant qu'outil du tourisme durable :

« L'interprétation environnementale est considérée comme un outil du tourisme durable, car elle réduit les impacts négatifs du tourisme sur l'environnement et la société en favorisant des attitudes et des comportements pro-environnementaux. »
(Poudel et Nyaupane, 2013, p. 369)¹⁰⁰.

L'amélioration des conditions de formation des guides de trek constituerait une avancée majeure pour le tourisme durable. Un guide bien formé joue un rôle de sensibilisation crucial et contribue activement à la préservation des écosystèmes et du patrimoine culturel.

Le tableau de la figure 20 désigne une formation initiale centralisée avec 96 % des guides interrogés ont reçu une formation préliminaire dispensée exclusivement par le bureau du tourisme, suggérant une forte dépendance institutionnelle et un manque de diversification pédagogique.

*Figure 20 - Tableau de statistiques sur la formation des guides touristiques
Xu Ming, 2015, Les interactions entre le tourisme et le développement durable à la lumière de l'analyse des guides touristiques : Etude de cas en Chine, 2015.
Réalisation : Xu Ming*

Questions	Réponses	N	Pct.
Avez-vous reçu de programmes de formation avant de devenir guide?	Oui (fournis par)	108	96
	Bureau du tourisme	108	
	Non	4	4
	Oui (fournis par)		
Avez-vous reçu de programmes de formation après être devenu guide?	Bureau du tourisme	112	
	Employeurs	43	
	Centre de gestion des guides	22	
	Mentor privé (anciens guides)	10	
Comment voulez-vous développer et mettre à jour vos connaissances et vos compétences?	Apprendre et échanger avec les autres guides	31	
	Apprendre depuis des sites web	22	
	Participer aux programmes de formation	9	
	Apprendre depuis des livres, des journaux et des émissions Télé	59	

Sur son étude de cas en Chine, tous les guides ont donc bénéficié d'une formation après leur entrée dans la profession (via le bureau du tourisme, employeurs, mentorat). Cependant, seuls 9 guides sur 112 participant activement à des programmes de formation continue, préférant l'auto-apprentissage (59 guides) et l'échange entre pairs (31 guides). Ce déficit

¹⁰⁰ « Environmental interpretation is considered a vehicle for sustainable tourism as it minimizes the adverse environmental and social impacts of tourism by creating pro-environmental attitudes and behaviors. » (Poudel et Nyaupane, 2013, p. 369).

d'encadrement des formations post-recrutement repose largement sur l'initiative individuelle, entraînant une hétérogénéité dans la qualité du guidage et limitant l'adoption de pratiques durables.

De plus, la mauvaise rémunération des guides à travers des pratiques non officielles traduit un manque de régulation et une précarité du métier, qui repose en partie sur des arrangements informels plutôt que sur des salaires stables et transparents.

Le système de formation, bien que structuré par différents acteurs (ministère provincial, agences de voyage, sociétés de services de guidage), semble largement inadapté aux besoins professionnels des guides, comme en témoigne leur perception négative de ces programmes. Ce constat met en lumière le manque de standardisation et d'accessibilité des formations continues qui renforce l'absence d'un cadre structurant garantissant un développement professionnel homogène, notamment dans une perspective de tourisme durable. Par ailleurs, l'économie informelle qui se greffe à l'activité guidée comme le montrent les pratiques de commissions partagées entre guides et chauffeurs par les « *pots-de-vin* » (Xu, 2015, p. 251-252) traduit une précarisation structurelle de la profession. Elle souligne l'urgence de repenser ces dispositifs de formation, non seulement en termes de contenus et de pédagogies, mais aussi pour une reconnaissance sociale et économique réelle du métier de guide.

1.2/ Des relais de la transition vers un tourisme durable

1.2.1/ L'influence sur le comportement des touristes

Par leur position d'intermédiaire entre touristes et territoires, les guides de trek se positionnent comme des acteurs clés de la transition. Leur rôle ne se limite pas à l'encadrement des randonnées, ils influencent les comportements des visiteurs, modèlent leur perception du milieu et deviennent de véritables ambassadeurs de pratiques respectueuses des environnements naturels et socioculturels. Poudel et Nyaupane (2013) soulignent que, grâce à leurs

interactions et à leur rôle d'interprètes, les guides influencent directement les comportements des visiteurs :

« Le changement positif des attitudes et des comportements des visiteurs indique aux gestionnaires des ressources que le guidage touristique interprétatif peut être un outil éducatif efficace et pertinent. » (Poudel et Nyaupane, 2013, p. 668)¹⁰¹.

Ces interactions encouragent notamment des pratiques responsables, telles que l'achat de produits locaux, une gestion raisonnée des déchets ainsi que le respect des codes de conduite des communautés hôtes promouvant la durabilité de la destination (Poudel et Nyaupane, 2013, p. 668). Par Weiler et Ham (2001) et Beaumont (2001), ils affirment carrément que c'est « [...] l'outil éducatif environnemental le plus efficace. » (Poudel et Nyaupane, 2013, p. 660)¹⁰².

Cette dimension éducative s'avère cruciale que le tourisme de trek qui entraîne des impacts environnementaux significatifs, tels que l'augmentation de la pollution (déchets plastiques, utilisation excessive de ressources limitées comme l'eau potable ou le bois de chauffage). Mais ils s'avèrent que les résultats de l'étude indiquent que certains visiteurs se sont « [...] révélés défavorables à l'environnement et, dans certains cas, nuisibles. » (Poudel et Nyaupane, 2013, p. 668)¹⁰³.

Il convient de souligner que l'impact des guides dépend fortement de la qualité de leur formation et de leur compréhension des enjeux du développement durable, car une éducation environnementale insuffisante limite leur capacité à transmettre des messages cohérents. Ces conclusions soulignent la nécessité de combiner l'éducation à d'autres mesures (incitations économiques, réglementations, implication des communautés locales) pour garantir des pratiques durables.

¹⁰¹ « The positive change in the attitudes and behaviors of the visitors informs the resource managers that interpretative tour guiding can be an effective and desirable educational tool. » (Poudel et Nyaupane, 2013, p. 668).

¹⁰² « In addition, faceto-face interpretation delivered by trained local tour guides is believed to be the most effective environmental educational tool (Beaumont 2001 ; Weiler and Ham 2001). » (Poudel et Nyaupane, 2013, p. 660).

¹⁰³ « More specifically, despite a positive change in attitudes in some cases, the behaviors of visitors were found to be environmentally unfavorable and, in some cases, detrimental. » (Poudel et Nyaupane, 2013, p. 668).

1.2.2/ Vers un tourisme plus inclusif en intégrant les guides

Xu (2015) met en évidence leur influence qui ne se limite pas à l'accompagnement des touristes mais s'étend à la promotion des produits et services locaux, impactant directement l'économie et la gestion des ressources des sites visités. En tant qu'acteurs incontournables de la chaîne de valeur touristique, ils jouent un rôle central dans l'orientation des pratiques de consommation et dans la structuration de l'offre touristique et « [...] font partie des acteurs de l'offre touristique la plus visible dans l'ensemble du système. » (Xu, 2015, p. 314).

L'intégration des guides dans les processus décisionnels et l'octroi d'une plus grande autonomie dans la gestion des activités touristiques permettraient une redistribution plus équitable des bénéfices, notamment via des initiatives telles que les coopératives locales de trekking qui constituent une alternative aux grandes agences urbaines.

L'insertion des guides dans un modèle de Sustainable Community-Based Tourism (SCBT) renforcerait leur rôle d'ambassadeurs du développement durable. Poudel et Nyaupane (2013) insistent sur l'importance d'une formation adaptée et d'une reconnaissance officielle de leur expertise avec des résultats qui « [...] ont montré que l'efficacité de l'interprétation varie en fonction de plusieurs attitudes et comportements écologiques et socioculturels. » (Poudel et Nyaupane, 2013, p. 659)¹⁰⁴.

Ce constat plaide en faveur d'une refonte des formations actuelles afin d'y intégrer des modules sur la conservation de la biodiversité, la gestion des ressources naturelles et les interactions entre touristes et communautés locales. En conclusion, les guides de trek constituent des acteurs incontournables de la transition vers un tourisme durable au Népal et leur influence, renforcée par une formation continue et une reconnaissance institutionnelle, pourrait transformer l'industrie du trekking en levier de développement territorial durable.

Par ailleurs, en raison de leur proximité à la fois avec les visiteurs et les territoires, les guides s'inscrivent pleinement dans la logique du tourisme

¹⁰⁴ « Results showed that the effectiveness of interpretation varies in relation to a number of ecological and sociocultural attitudes and behaviors. » (Poudel et Nyaupane, 2013, p. 659).

communautaire durable (SCBT), où les acteurs locaux jouent un rôle central dans la conduite d'un développement endogène et durable. Comme le souligne Xu (2015, p. 311), il est indispensable de former les opérateurs touristiques à maintenir un équilibre entre les bénéfices à court terme et les avantages à long terme, en intégrant les dimensions environnementales, économiques et socioculturelles afin de garantir la continuité des activités. Cela suppose également une promotion active de pratiques éthiques fondées sur l'honnêteté, la crédibilité et la limitation des impacts. Cette idée se traduit par une affirmation claire et directe : « *en outre, la guilde du tourisme pourrait utiliser son influence auprès de ses membres pour améliorer leur compréhension et leur sensibilité au développement durable* » (Xu, 2015, p. 311).

L'affirmation de Xu (2015) sur une guilde du tourisme par son influence est intéressante. Elle met en évidence son « *influence* » en tant qu'instance de régulation et de structuration professionnelle.

D'un point de vue institutionnaliste, la guilde peut être considérée comme une organisation régulatrice, en ce qu'elle définit les normes, les compétences et les conditions d'exercice du métier de guide touristique. Elle joue donc un rôle structurant dans la professionnalisation et la gouvernance du secteur.

Dans une lecture « Bourdieusienne », cette fonction prend une dimension plus large. Bourdieu (1980) définit le capital social comme :

« *L'ensemble des ressources actuelles ou potentielles qui sont liées à la possession d'un réseau durable de relations plus ou moins institutionnalisées d'interconnaissance et d'inter-reconnaissance.* » (1980, p. 2-3).

Appliquée à la guilde, cette définition met en évidence sa capacité à mobiliser un réseau structuré de relations professionnelles, au sein duquel la reconnaissance mutuelle entre membres confère une légitimité collective. La guilde devient alors un capital social en soi : elle permet d'accéder à des ressources (formations, informations, opportunités économiques) tout en renforçant la reconnaissance institutionnelle du métier de guide. Elle constitue ainsi un levier de pouvoir symbolique et stratégique, indispensable pour peser dans les dynamiques de gouvernance touristique.

Cependant, elle ne profite pas de manière égale à tous les guides. Ceux qui possèdent déjà des contacts et un réseau solide au sein de la profession ont plus de facilité à accéder aux formations, aux meilleures opportunités de travail et aux cercles influents du secteur. Ainsi, plutôt que d'offrir des chances égales à tous, la guilde peut renforcer les inégalités existantes en privilégiant ceux qui disposent déjà d'un capital social important.

La guilde agit comme un espace de socialisation professionnelle, façonnant l'*habitus* des guides à travers des formations et des codes de conduite (Bourdieu, 1980). Toutefois, elle peut aussi reproduire des inégalités en favorisant certains profils de guides, notamment ceux ayant un accès privilégié aux formations et aux réseaux touristiques dominants.

Selon une lecture interactionniste, la guilde peut être un outil de mobilisation et de revendication, en défendant les intérêts des guides face aux grandes agences et aux institutions publiques. Dans son ouvrage "Outsiders", Howard S. Becker (1963) souligne que les groupes sociaux établissent des règles et tentent de les faire respecter, définissant ainsi les comportements appropriés et inappropriés (Becker, 1963)¹⁰⁵.

Cette observation met en lumière le rôle des guildes du tourisme en tant qu'entités capables de mobiliser et de revendiquer, en définissant des normes et en influençant les comportements au sein de leur domaine. Cependant, l'efficacité de ces guildes dépend de leur autonomie par rapport aux acteurs économiques dominants et de leur capacité à fédérer leurs membres autour d'un projet commun.

La guilde du tourisme, telle que décrite par Xu (2015), est un levier de structuration du secteur. Mais son impact dépend de son degré d'institutionnalisation, de son rôle dans la formation des guides et de sa capacité à influer sur les politiques touristiques en faveur d'un modèle plus équitable et durable.

En tant qu'organisation structurante, elles peuvent influencer les pratiques des guides en instaurant des formations, des codes de conduite et des standards

¹⁰⁵ « All social groups make rules and attempt, at some times and under some circumstances, to enforce them. Social rules define situations and the kinds of behavior appropriate to them, specifying some actions as "right" and forbidding others as « wrong ». » (Becker, 1963).

éthiques. Cependant, leur impact dépend de leur engagement réel et du soutien institutionnel dont elles bénéficient. Sans incitations économiques et réglementaires, ces initiatives risquent de rester symboliques. Une guilde engagée, la création d'une fédération, pourrait ainsi devenir un levier essentiel pour structurer un tourisme plus responsable et durable dans les zones de montagne au Népal.

1.3/ La formation en Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD)

1.3.1/ Une formation aux aspects techniques

Xu (2015) souligne que la formation des guides reste largement centrée sur des aspects techniques, réglementaires ou logistiques, au détriment des dimensions environnementales, culturelles et sociales pourtant essentielles à la mise en œuvre d'un tourisme véritablement durable. Ce déséquilibre révèle un angle mort dans la conception des parcours de formation, qui tendent à négliger les compétences relationnelles, interprétatives et éducatives que les guides sont pourtant amenés à mobiliser sur le terrain. En s'appuyant sur Cohen (1985), Xu rappelle que « [...] *la visite guidée, dans la pratique, ne répond que très peu à une prestation de service simple et directe, couvrant l'interprétation ou la médiation entre les hôtes et les invités* » (Xu, 2015, p. 311-312). Cette citation met en évidence une conception réductrice du rôle de guide, trop souvent limité à une fonction de transmission unidirectionnelle. Or, dans une approche durable et inclusive, le guide devrait avant tout jouer un rôle de médiateur facilitant la compréhension mutuelle entre visiteurs et communautés d'accueil. L'interprétation des patrimoines naturels et culturels, la sensibilisation aux enjeux environnementaux locaux ou encore l'incitation à des comportements responsables sont autant de dimensions absentes ou marginalisées dans les formations actuelles. Ce constat plaide pour une refonte en profondeur des dispositifs pédagogiques, intégrant pleinement les principes de l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD) afin de renforcer la

capacité des guides à agir comme passeurs de sens et garants de la durabilité touristique.

Xu constate aussi la solution pour améliorer la performance de guidage et leur professionnalisme avec « *[...] la mise en place d'un système de formation, de certification et de contrôle plus efficace est absolument nécessaire.* » (Xu, 2015, p. 311-312). Dans cette perspective, la création d'une fédération ou d'une guilde indépendante, spécifiquement dédiée à la formation continue des guides de trek à l'EEDD, représenterait une avancée majeure. Cette structure pourrait élaborer des contenus adaptés aux réalités de terrain, articulant savoirs locaux, compétences interculturelles et enjeux de durabilité. En s'appuyant sur des formateurs issus à la fois des milieux académiques, professionnels et communautaires, elle favoriserait une montée en compétences ancrée dans les territoires. Une telle initiative contribuerait à légitimer le rôle des guides en tant qu'acteurs à part entière de la gouvernance touristique, capables de concilier attractivité, éthique et résilience des territoires de montagne.

1.3.2/ Vers une structuration institutionnelle de la formation

Pour que les guides puissent pleinement assumer leur rôle d'ambassadeurs du tourisme durable, Xu (2015, p. 311) préconise une approche institutionnalisée de la formation, appuyée à la fois par les autorités publiques et les structures professionnelles. L'idée d'un cadre de formation continue obligatoire, porté conjointement par les instances gouvernementales et les associations de guides, vise à garantir un apprentissage homogène, rigoureux et adapté aux enjeux contemporains du tourisme. Cependant, cette dimension technique ne saurait suffire à elle seule. Xu avertit qu'*« il ne faut pas en attendre la guérison du malade »* (2015, p. 312), soulignant ainsi que le déficit de formation, bien qu'important, ne doit pas faire écran à un besoin plus profond : celui de reconnaissance.

En effet, ce que recherchent les guides, au-delà des compétences, c'est une légitimité professionnelle pleinement reconnue par l'ensemble des acteurs du secteur. Leur rôle d'éducateur environnemental, de médiateur interculturel et de passeur de sens reste souvent cantonné à une fonction d'exécution, alors

même qu'ils occupent une position stratégique dans l'expérience touristique. Xu insiste sur la nécessité de reconnaître les « *coopérations qu'ils nouent avec les autres acteurs, tours-opérateurs et gouvernement notamment* » et déplore que cette collaboration reste largement « *suspendue au bon vouloir de ces derniers* » (Xu, 2015, p. 312). Autrement dit, sans volonté politique forte ni engagement des grandes structures du tourisme, les guides demeurent dans une position de dépendance, privés des leviers d'action nécessaires pour s'engager pleinement dans la transition écologique du secteur.

Dans le prolongement de cette analyse, Poudel et Nyaupane (2013, p. 659) insistent sur la nécessité de dispositifs de certification et d'évaluation réguliers, afin de formaliser cette reconnaissance et de sécuriser la profession dans le temps. Cela implique non seulement une structuration plus claire des parcours de formation, mais aussi une revalorisation du rôle éducatif des guides dans les politiques publiques de durabilité.

Ainsi, le renforcement de la formation des guides en Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD) ne doit pas être pensé comme une simple réponse technique, mais comme un levier de transformation systémique. Il s'agit à la fois d'outiller les guides, de reconnaître leur expertise et de repositionner leur rôle dans la gouvernance touristique. Comme le rappelle Xu, « *le leadership doit provenir soit du gouvernement, soit des principaux voyagistes* » (2015, p. 312). Il en va de la responsabilité des institutions de faire émerger des cadres cohérents, équitables et réellement porteurs de durabilité. C'est à cette condition que les guides pourront devenir des acteurs centraux de la transition écologique du tourisme népalais.

1.3.3/ L'EEDD comme socle de transformation

Dans un contexte de transition écologique des territoires de montagne, l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD) constitue un levier central pour refonder les pratiques de formation des guides de trek. Elle permet d'ancrer l'action éducative dans une perspective systémique, critique et transformative, indispensable pour faire face à la complexité des enjeux contemporains. Comme le rappelle Stephen Sterling, « la différence entre un

avenir durable et un avenir chaotique réside dans l'apprentissage » (Sterling, 2001, p. 5)¹⁰⁶. Autrement dit, l'éducation n'est pas simplement un outil d'accompagnement du changement, elle est une condition de possibilité du futur durable.

Or, les dispositifs de formation traditionnels, centrés sur la transmission de compétences techniques, perpétuent une vision fragmentée et utilitariste du savoir. Sterling critique ouvertement cette logique en affirmant que :

« [...] La plupart des systèmes éducatifs traditionnels perpétuent l'insoutenabilité, en reproduisant sans esprit critique les normes établies, en fragmentant la compréhension, en sélectionnant des gagnants et des perdants, et en ne reconnaissant qu'une partie étroite du spectre des capacités et des besoins humains. [...]. »
(Sterling, 2001, p. 9)¹⁰⁷.

Il appelle à un changement de paradigme, fondé sur une éducation holistique, réflexive, contextualisée pour une « éducation authentique » qui assure l'avenir (Sterling, 2001, p. 9).

Dans cette optique, former les guides à l'EEDD ne revient pas à leur ajouter des savoirs mais à les inscrire dans une dynamique de co-apprentissage avec les territoires et les visiteurs, en favorisant l'interprétation, l'éthique relationnelle et la responsabilité sociale. Sterling insiste : « *Il ne s'agit pas simplement de reconnaître l'existence de l'environnement, mais de comprendre que nous sommes profondément liés à sa qualité et à son avenir.* » (Sterling, 2001, p. 12).¹⁰⁸. Le guide devient ainsi un passeur entre les mondes, capable de relier biodiversité, cultures locales et comportements touristiques, dans une logique de réciprocité. Loin d'une simple réforme technique, l'EEDD appelle à un apprentissage de second et troisième ordre, c'est-à-dire à des transformations profondes des représentations, des valeurs et des systèmes d'action durant un

¹⁰⁶ « The difference between a sustainable or a chaotic future is learning » (Sterling, 2001, p. 5)

¹⁰⁷ « [...] most mainstream education sustains unsustainability - through uncritically reproducing norms, by fragmenting understanding, by sieving winners and losers, by recognising only a narrow part of the spectrum of human ability and need [...]. » (Sterling, 2001, p. 9)

¹⁰⁸ « Not about merely acknowledging the environment, but understanding that we are deeply enmeshed in its quality and prospects. » (Sterling, 2001, p. 12).

double processus d'apprentissages entre systèmes culturels et éducatifs pour s'engager dans un changement en profondeur (Sterling, 2001, p. 9). Cette exigence dépasse donc les finalités éducatives traditionnelles pour embrasser des dimensions politiques, culturelles et éthiques.

Cette vision est partagée par Girault et Sauvé (2008), qui dénoncent l'instrumentalisation de l'éducation à des fins comportementales ou moralisatrices. Ils rappellent que « *les actions éducatives sont le plus souvent basées sur le couple culpabilité/responsabilité, en reportant sur les enfants les responsabilités des adultes* » (Girault et Sauvé, 2008, p. 13). À l'inverse, l'EEDD devrait viser à favoriser une intelligence citoyenne, capable de dialoguer avec les savoirs scientifiques, d'exercer un regard critique et d'agir collectivement. Cela implique une reconnaissance du pouvoir éducatif de l'expérience de terrain, en lien avec la nature et les milieux de vie, mais aussi un ancrage politique :

« *L'activité scientifique prend une dimension politique, dont les implications épistémologiques et éthiques doivent être prises en compte dans l'enseignement des sciences.* » (Girault & Sauvé, 2008, p. 22).

Former les guides à l'EEDD, c'est donc les préparer à occuper un rôle de médiateur conscient, capable de « *faire le lien* » entre les écosystèmes et les pratiques humaines, entre la mémoire des lieux et les futurs à inventer. Dans un secteur encore largement dominé par des logiques productivistes ou commerciales, l'introduction de cette éducation transforme la posture du guide. Il ne transmet plus simplement un itinéraire ou un récit, mais il devient acteur de la résilience des territoires.

CHAPITRE II : Vers un nouveau cadre analytique pour un tourisme durable

Après avoir analysé le rôle central des guides de trek dans les dynamiques de gouvernance locale, ce chapitre vise à esquisser les fondements d'un cadre analytique renouvelé pour penser un tourisme véritablement durable en zones de montagne. Il s'agit d'interroger les conditions sociales, politiques et territoriales qui permettraient de faire émerger un modèle de gouvernance plus équitable, ancré dans les savoirs locaux et orienté vers la résilience des communautés. En mobilisant des notions telles que les capacités (Sen), la justice environnementale (Rawls, Schlosberg) ou encore la gouvernance adaptative, il est entendu de dépasser la simple opposition entre tourisme de marché et initiatives communautaires pour proposer une lecture transversale des pratiques de terrain. Il ouvre une réflexion critique sur les possibilités de transformation du tourisme de montagne, en l'inscrivant dans une logique de transition écologique et sociale, où les territoires ne sont plus de simples supports d'attractivité, mais des espaces de cohabitation, d'apprentissage et d'émancipation.

2.1/ Intégrer le SCBT dans la gouvernance du tourisme de montagne

2.1.1/ L'approche intégrée du SCBT

L'analyse des guides de trek au Népal met en évidence leur rôle central dans la structuration du tourisme de montagne, que ce soit en termes économiques, sociaux ou environnementaux. Toutefois, leur reconnaissance institutionnelle demeure insuffisante, limitant leur potentiel en tant qu'acteurs du développement durable. Dans ce contexte, un nouveau cadre analytique s'impose, articulé autour du tourisme communautaire durable (SCBT) et de la transition vers un tourisme durable en zone de montagne par la formation des guides de trek.

L'approche du tourisme communautaire durable (SCBT), telle que développée par Dangi et Jamal (2016), propose une alternative au tourisme classique en intégrant les dimensions sociales, économiques et environnementales de manière équilibrée. Cette approche repose sur une gouvernance multi-niveaux et participative, où les guides de trek deviennent des médiateurs entre les visiteurs, les communautés locales et les gestionnaires des aires protégées.

Le SCBT favoriserait donc une redistribution plus équitable des bénéfices touristiques en limitant l'emprise des grandes agences urbaines au profit des coopératives locales. Une participation renforcée des guides aux décisions de gestion du territoire, en les intégrant aux comités de gestion des aires protégées et des sentiers de trek. Et une meilleure préservation environnementale et culturelle, en faisant des guides des acteurs clés de la sensibilisation et de l'application des bonnes pratiques.

L'éducation environnementale et la formation continue des guides sont essentielles pour renforcer leur rôle dans la transition vers un tourisme durable. Comme l'ont montré Poudel et Nyaupane (2013, p. 669), un guidage interprétatif bien conçu influence directement les comportements des touristes, en favorisant des attitudes plus respectueuses envers l'environnement et les populations locales.

Cette transition impliquerait plusieurs mesures essentielles. Une refonte des formations intégrant des modules sur la gouvernance environnementale, la conservation des écosystèmes et la gestion des ressources naturelles. L'instauration d'un cadre institutionnel structuré, fixant un standard minimum de certification pour les guides de trek et rendant les formations continues accessibles. Et enfin, la reconnaissance officielle des guides comme éducateurs environnementaux, leur conférant un rôle central dans la gestion des flux touristiques.

En s'inspirant des modèles de résilience socio-écologique (Berkes et al., 1998) et des principes du Community Capitals Framework (CCF) (Stone et Nyaupane, 2018), la gouvernance du tourisme de montagne doit intégrer des mécanismes adaptatifs pour assurer sa durabilité.

Cela suppose une gestion territoriale collaborative impliquant guides, communautés locales et institutions publiques dans des décisions partagées. Une intégration des enjeux climatiques et environnementaux grâce à des outils de gestion des ressources naturelles et des infrastructures adaptées aux spécificités des montagnes népalaises. Et un financement équitable, réinvestissant une part des revenus du trekking dans des projets locaux de conservation et de développement.

L'intégration du SCBT et d'une formation renforcée des guides de trek au Népal constitue une voie d'avenir pour un tourisme plus juste et plus durable en zone de montagne. En repensant leur rôle et en les plaçant au centre de la gouvernance touristique, ce modèle pourrait servir d'exemple à d'autres régions confrontées aux mêmes défis. La mise en œuvre d'une gouvernance plus inclusive et d'un cadre de formation structuré permettrait ainsi d'accélérer la transition vers un tourisme résilient, en harmonie avec les populations locales et les écosystèmes montagnards.

2.1.2/ Un nouveau cadre analytique : le modèle TREM

Pour répondre aux enjeux liés au rôle des guides de trek dans la transition vers un tourisme durable en zone de montagne, un nouveau cadre analytique est proposé : le Modèle TREM (Tourism Resilience and Empowerment Model). Ce modèle s'inscrit dans une dynamique de gouvernance intégrée, où les guides de trek deviennent des acteurs centraux du tourisme, du développement territorial et de la préservation environnementale. Le Tourism Resilience and Empowerment Model (TREM) repose sur trois principes fondamentaux :

- La résilience socio-écologique du tourisme de montagne par une gestion adaptive des ressources naturelles et culturelles face aux pressions du tourisme et du changement climatique.
- L'autonomisation des guides de trek avec un renforcement de leur rôle à travers une formation en éducation environnementale et en gouvernance locale.

- Une approche communautaire et participative en intégrant des guides dans les structures décisionnelles pour favoriser un partage équitable des bénéfices du tourisme.

Le TREM établit ainsi une relation symbiotique entre les guides, les communautés locales et les visiteurs, garantissant que le développement touristique profite à l'ensemble des acteurs tout en respectant les limites écologiques des territoires de montagne.

Le modèle s'organise autour de quatre piliers, qui définissent les axes d'action pour une transition réussie vers un tourisme plus durable en zone de montagne. Le premier levier du TREM repose sur la professionnalisation des guides de trek, en introduisant un cadre de formation continu articulé autour des compétences suivantes :

- Éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) : Comprendre et enseigner les enjeux de la préservation des écosystèmes montagnards.
- Gestion territoriale et participation aux décisions locales : Intégrer les guides dans la gouvernance des aires protégées et des sentiers de trekking.
- Techniques d'interprétation et d'accompagnement des touristes : Assurer un guidage immersif et éducatif pour favoriser des comportements responsables des visiteurs.

Le TREM propose d'intégrer les guides, les communautés locales et les institutions publiques. Ces comités auraient plusieurs missions avec une définition des stratégies locales de gestion touristique en fonction des spécificités environnementales et culturelles de chaque région. La régulation de l'activité des agences de trekking pour assurer une juste redistribution des bénéfices et limiter la surcharge touristique. Et la veille à la mise en œuvre des formations et à l'évaluation continue des pratiques des guides.

Ce modèle plaide pour un changement du modèle économique du trekking au Népal, afin de mieux redistribuer les revenus et d'encourager l'entrepreneuriat local. Cela se ferait par développement des coopératives de guides de trek permettant de réduire la dépendance aux agences urbaines et permettre aux guides

de négocier de meilleures conditions de travail. Par l'instauration d'une taxation environnementale locale, prélevée sur les permis de trek, pour financer la conservation et les infrastructures touristiques durables. Et un soutien des circuits courts en incitant les touristes à consommer des services locaux (hébergements en guesthouses, achats d'artisanat local, alimentation issue des productions locales).

Le TREM adopte une approche de gestion environnementale fondée sur la résilience, inspirée des principes du tourisme communautaire durable (SCBT) et du cadre des capitaux communautaires (CCF). Cela implique une régulation stricte de l'impact touristique (gestion des déchets, limitation du nombre de randonneurs sur certains itinéraires sensibles). La promotion d'un tourisme bas carbone (réduction de l'empreinte écologique du trekking, sensibilisation aux pratiques écoresponsables). Et une valorisation des savoirs locaux pour renforcer l'intégration des communautés dans la gestion des ressources naturelles.

2.2/ Analyse du cadre TREM (Tourism Resilience and Empowerment Model)

2.2.1/ Vers une expérimentation du modèle TREM au Népal

L'application du Tourism Resilience and Empowerment Model pourrait être expérimentée dans certaines zones clés du Népal, comme les régions du Langtang, de l'Annapurna ou du Solukhumbu, où la pression touristique est forte. En partenariat avec les organismes locaux, il serait possible de lancer un programme pilote de formation des guides sur les principes du TREM. Mettre en place un comité de gouvernance locale du tourisme sous la forme d'un COPIL¹⁰⁹ pour tester un modèle participatif. Expérimenter des initiatives de financement innovantes, comme des écotaxes reversées aux communautés locales.

Le modèle TREM ne se limite pas au Népal. Il pourrait servir de référence pour d'autres territoires montagnards, confrontés aux mêmes défis, tels que les

¹⁰⁹ Instance décisionnelle clé dans la gestion de projet, composée de dirigeants et d'experts de différentes disciplines (Alexandra, 2023, *Comité de pilotage (COPIL) : définition, rôle et avantages pour la gestion de projet*, <https://www.advaloris.ch/gestion-de-projet/comite-de-pilotage-copil> , 14 septembre 2023, consulté le 20 mars 2025.)

Andes, les Alpes ou l'Himalaya indien. Son ambition est de montrer qu'un tourisme durable en montagne est possible à travers une gouvernance inclusive, une formation renforcée et une économie redistributive. En mettant les guides au centre de la transition, le TREM propose ainsi une nouvelle voie pour concilier conservation, inclusion sociale et développement touristique dans les hautes terres du monde.

*Figure 21 - Tableau des dimensions du modèle TREM
Réalisation: Matthieu GIROUD*

Dimensions	Sommaire des critères/thèmes du TREM	Réflexion
Formation et professionnalisation des guides	Formation en Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD) ; Développement des compétences en gestion territoriale et gouvernance ; Renforcement des capacités en interprétation culturelle et écologique ; Certification et formation continue pour les guides.	Basé sur Xu (2015), Poudel et Nyaupane (2013), GSTC (2022)
Gouvernance participative et décentralisée	Intégration des guides dans les processus de prise de décision ; Participation active des communautés locales à la gestion des flux touristiques.	Inspiré du modèle SCBT
Économie touristique équitable et redistributive	Développement de coopératives de guides indépendants ; Mise en place d'une taxation environnementale locale pour la redistribution des bénéfices ; Encouragement des circuits courts et de la consommation locale ; Régulation de l'activité des agences de trekking pour garantir une meilleure équité économique.	Adapté des principes de tourisme communautaire et équitable
Gestion environnementale et résilience	Gestion adaptative des ressources naturelles et culturelles ; Régulation des flux touristiques en zone de montagne ; Promotion d'un tourisme bas carbone et respectueux des écosystèmes montagnards ; Développement d'infrastructures écologiques et durables.	Approche basée sur la résilience socio-écologique et principes du CCF
Éthique, justice et équité	Justice environnementale et sociale dans le tourisme ; Réduction des inégalités dans l'accès aux opportunités touristiques ; Éthique du care et respect des populations locales ; Promotion de l'équité intergénérationnelle et de la reconnaissance des savoirs autochtones.	Éthique du tourisme et justice sociale

Ce tableau de la figure 21 propose une approche systémique du tourisme durable en milieu montagnard, s'éloignant des analyses traditionnelles centrées uniquement sur les impacts environnementaux ou économiques. Il intègre des dimensions essentielles telles que la gouvernance, la justice sociale et l'autonomisation des acteurs locaux, en particulier les guides de trek. Le modèle repose sur cinq dimensions complémentaires.

2.2.2/ La formation et professionnalisation des guides

L'un des défis majeurs du tourisme au Népal réside dans la formation et la professionnalisation des guides et porteurs, qui jouent un rôle clé dans l'encadrement des touristes et la gestion des impacts environnementaux. Pourtant, la majorité de ces travailleurs opère dans un cadre informel et limite la transmission des savoirs écologiques et culturels et les privant d'une reconnaissance officielle de leurs compétences.

Le trekking attire une main-d'œuvre nombreuse issue des villages reculés. Mais les guides et porteurs sont souvent recrutés de manière informelle, sans véritables garanties sociales ni formations spécifiques. Sacareau (1999) illustre depuis les années 1990 la migration vers les centres touristiques :

« *Les habitants des villages touristiques ne partent plus à Pokhara ou dans le Téraï pour y effectuer un travail salarié de complément. Au contraire, Manang, les villages de Thak Khola ou ceux de la Modi Khola attirent à eux des paysans pauvres venus des districts du sud et de l'est du massif.* » (Sacareau, 1999, p. 34).

L'absence de formations et de statuts clairs pour les guides et porteurs constitue un frein majeur à l'établissement d'un tourisme durable et inclusif au Népal. Ce manque de professionnalisation entraîne une précarisation de ces travailleurs, qui sont essentiels au bon déroulement des treks en montagne. Nepal (2002) met en évidence ce problème en expliquant, dans les débuts des années 2000, que :

« De nombreuses communautés montagnardes à travers le monde ont encouragé des initiatives d'écotourisme afin de remédier aux problèmes de dégradation environnementale et de sous-développement. Bien qu'il n'existe pas de consensus sur ce qu'est ou devrait être l'écotourisme, il est généralement admis que cette forme de tourisme en montagne favorise un comportement responsable chez les touristes, la conservation des habitats naturels et des écosystèmes essentiels, la valorisation des cultures locales et des modes de vie traditionnels, ainsi que la mise en place de moyens de subsistance durables pour les populations vivant dans des régions et des communautés isolées. » (Nepal, 2002, p. 104)¹¹⁰.

Cependant, cette vision d'un tourisme équilibré et respectueux reste difficile à atteindre lorsque les acteurs clés du secteur, comme les guides et porteurs, ne bénéficient pas d'une reconnaissance institutionnelle et d'une formation adéquate, il affirme que :

« Le tourisme en montagne dans les pays en développement se caractérise par une planification aléatoire, l'absence de normes environnementales et de dispositifs de suivi, une concurrence par les prix entraînant un fort volume de visiteurs mais de faibles retours économiques, une forte saisonnalité, ainsi qu'une domination du secteur touristique dans l'économie globale. » (Nepal, 2002, p. 107)¹¹¹.

Cette absence de cadre structuré engendre une sous-valorisation des travailleurs locaux, qui ne sont pas en mesure de structurer eux-mêmes une montée en compétence collective. De plus que les problématiques environnementales liées

¹¹⁰ « Many mountain communities around the world have promoted ecotourism ventures to ameliorate problems of environmental degradation and underdevelopment. Although there is no agreement on what ecotourism is or should be, it is generally believed that this form of tourism in the mountains will foster responsible tourist behavior, conservation of important wildlife habitats and ecosystems, appreciation of local cultures and traditional lifestyles, and provision of sustainable forms of livelihood for people living in remote areas and communities. » (Nepal, 2002, p. 104).

¹¹¹ « Mountain tourism in developing countries is characterized by haphazard planning, lack of environmental standards and monitoring, price cutting resulting in high volume and low returns, stark seasonality, and domination of tourism in the overall economy. » (Nepal, 2002, p. 107).

à l'absence de cadre ne sont pas nouvelles et ont été mises en avant par Nepal en 2002, qui indique que :

« Parmi les principaux impacts environnementaux dans de nombreuses régions montagneuses à travers le monde, ayant des conséquences directes sur les communautés locales, on trouve la surfréquentation, la pollution sonore, la pollution par les déchets, l'extraction de ressources précieuses (collecte de bois de chauffage et de spécimens de plantes rares), le pâturage des animaux de bât, les risques d'incendie, l'introduction d'espèces non indigènes et le rejet des eaux usées. » (Nepal, 2005, p. 107)¹¹².

L'absence de formation des guides et porteurs, empêche de leur octroyé un rôle actif dans la régulation de ces impacts négatifs, notamment en sensibilisant les trekkeurs aux bonnes pratiques environnementales. Sans structure de formation et de certification, les guides et porteurs restent dans une dynamique de précarisation depuis des années, tout en n'ayant pas les outils nécessaires pour intégrer les principes du tourisme durable dans leurs pratiques professionnelles. Un modèle de professionnalisation est donc nécessaire pour que ces acteurs puissent pleinement jouer leur rôle dans un écotourisme mieux structuré, équilibré et inclusif.

Sans un soutien institutionnel solide, le modèle TREM risque tout de même de rester un dispositif normatif parmi d'autres, capté par les dynamiques existantes d'inégalités socio-territoriales au lieu de les résorber.

¹¹² « Some of the major environmental impacts in many mountain regions around the world with direct implications for local mountain communities include overcrowding, noise pollution, garbage pollution (Figure 5), extraction of valuable resources (collection of firewood and rare plant specimens), pack stock grazing, fire hazards, introduction of nonnative species, and sewage outflow. » (Nepal, 2005, p. 107).

2.3/ Repenser la gouvernance touristique par les capacités et la justice sociale

2.3.1/ Une gouvernance participative et décentralisée

Le tourisme dans l'Annapurna Conservation Area Project (ACAP) repose déjà sur une gouvernance intégrant les communautés locales via les Conservation Area Management Committees (CAMC). Ces comités, mis en place à l'échelle de chaque Village Development Committee (VDC), sont conçus pour assurer un équilibre entre conservation et développement local et garantir une meilleure implication des habitants dans la gestion du territoire. Comme l'explique Létang et al. (2017), ces comités fonctionnent avec une gouvernance hybride où les chercheurs se questionnent de : « [...] comment les acteurs composent entre eux pour prendre en charge ce développement touristique, individuellement et/ou collectivement [...] » (Létang et al., 2017, p. 306).

Cette approche contraste avec les modèles centralisés de gestion des aires protégées, souvent inefficaces pour répondre aux besoins spécifiques des communautés locales. Le NTNC est perçu jouant :

« [...] le rôle d'une administration d'Etat décentralisée sans en avoir le statut, et a fait la démonstration de son enracinement local et de sa résilience dans la manière dont il a traversé l'insurrection maoïste [Baral & al. 2010, Baral 2013]. » (Létang et al., 2017, p. 316).

Tel qu'un organisme parapublic¹¹³ jouant le rôle d'une administration d'État décentralisée sans en avoir le statut ce qui lui confère une certaine flexibilité mais aussi des tensions dans la gestion locale.

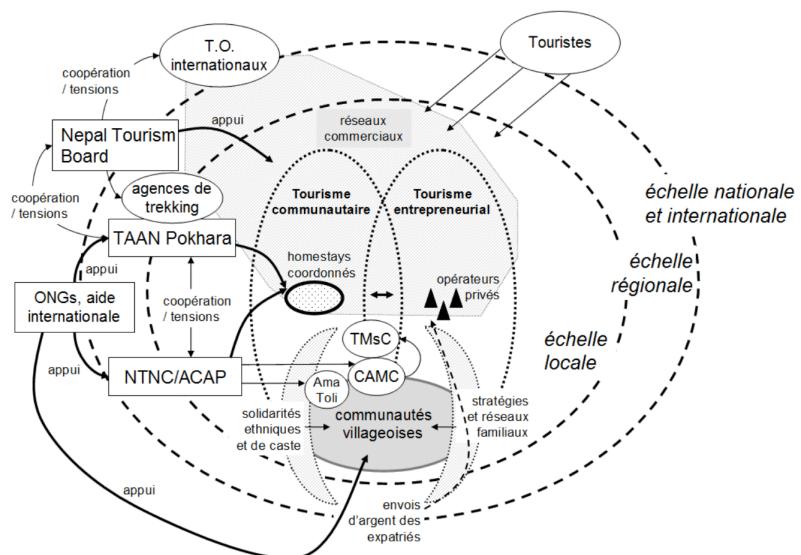
Toutefois, l'implication réelle des populations locales dans la gouvernance touristique varie selon les villages et les dynamiques locales influencent la distribution du pouvoir entre acteurs. Comme le soulignent Létang et al. :

¹¹³ Entité liée à l'État qui bénéficie d'une plus grande autonomie que les organismes publics ou gouvernementaux, avec des systèmes de gestion généralement proches de ceux du secteur privé. (*Organisme parapublic | GDT*, <https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/fiche-gdt/fiche/8363922/organisme-parapublic>, consulté le 20 mars 2025).

« [...] en fonction des situations locales et des problématiques considérées, le poids respectif des différents acteurs varie, tout comme les formes que prennent leur coopération ou au contraire les tensions qui se manifestent entre eux. » (Létang et al., 2017, p. 316).

La figure 22 provenant de Létang et al. (2017) illustre cette complexité du système touristique en versant sud du massif des Annapurna au Népal. Elle met en évidence les différentes échelles d'intervention et les relations de coopération ou de tension entre les acteurs impliqués dans le développement touristique.

Figure 22 - Schéma des acteurs du développement touristique en versant sud des Annapurna
 Létang Mauve, Dérioz Pierre et Le Noac'h Justine, 2017, Développement touristique, approches patrimoniales et arrangements sociaux en versant sud des Annapurna (Népal), Bulletin de l'Association de géographes français, 21 juillet 2017, vol. 94, n° 2, p. 306-329.
 Réalisation : Létang Mauve, Dérioz Pierre et Le Noac'h Justine



Au niveau local, les communautés villageoises jouent un rôle central dans la gestion du tourisme à travers des structures comme les Mother's Groups (Ama Toli), les Conservation Area Management Committees (CAMC) et les Tourism Management sub-Committees (TMSC). Ces instances participent à la régulation des activités touristiques et à la gestion des bénéfices générés par cette économie. Elles sont soutenues par le National Trust for Nature Conservation (NTNC) et le Annapurna Conservation Area Project (ACAP), qui leur apportent un appui technique et organisationnel. Toutefois, cette gouvernance,

principalement locale avec les communautés, doit composer avec des dynamiques plus larges impliquant des acteurs nationaux et internationaux.

À l'échelle régionale et nationale, le Nepal Tourism Board (NTB) et le Trekking Agencies Association of Nepal (TAAN) encadrent l'activité touristique, notamment en établissant des régulations pour les agences de trek et en promouvant le secteur auprès des marchés internationaux. Ces institutions interagissent avec des agences de trekking et des opérateurs privés, ce qui crée une interface entre le secteur formel et les initiatives locales. Néanmoins, des tensions existent entre ces acteurs, notamment sur la répartition des revenus du tourisme et le contrôle des flux de visiteurs. Le schéma met en évidence ces relations conflictuelles, où la collaboration est souvent entravée par des rivalités économiques et des différences d'intérêts.

Le modèle présenté distingue deux formes de développement touristique en Himalaya : le tourisme communautaire et le tourisme entrepreneurial. Le tourisme communautaire repose sur une gestion locale et sur la mise en place de homestays coordonnés, où les bénéfices sont redistribués au sein des communautés villageoises. Il est souvent structuré autour de solidarités ethniques et de caste, ce qui permet aux habitants d'avoir un certain contrôle sur les retombées économiques et d'adapter les activités touristiques à leurs besoins. À l'inverse, le tourisme entrepreneurial est dominé par des opérateurs privés et des réseaux commerciaux, qui cherchent à maximiser leurs profits en s'appuyant sur des infrastructures touristiques plus développées et des logiques de marché. Ces deux modèles coexistent mais engendrent des tensions sur la répartition des ressources et la régulation du secteur touristique.

L'analyse de cette figure met en lumière plusieurs enjeux majeurs de gouvernance. Tout d'abord, la distribution du pouvoir entre les acteurs locaux et les institutions nationales reste inégalitaire. Bien que les CAMC et les TMsC jouent un rôle clé dans l'organisation du tourisme local, l'ACAP et le NTNC conservent un pouvoir décisionnel important, limitant parfois l'autonomie des communautés villageoises. Ensuite, la gestion des flux touristiques et des ressources environnementales est sous pression, notamment en raison de l'augmentation du nombre de visiteurs et de la nécessité d'une meilleure

régulation pour éviter une surexploitation des sentiers de trek. Enfin, la figure met en évidence la nécessité d'une meilleure coordination entre les différents niveaux de gouvernance pour éviter une concentration des bénéfices dans les mains des agences de trekking et garantir un développement plus équitable.

En conclusion, cette figure illustre la complexité du système de gouvernance touristique dans les Annapurna, où coexistent différents niveaux d'acteurs et d'intérêts. Elle souligne les défis liés à la répartition des bénéfices du tourisme, à la régulation des flux touristiques et à l'équilibre entre régulation nationale et autonomie locale. Pour assurer un tourisme durable et inclusif, cette analyse confirme que le développement touristique en montagne ne peut être efficace sans une gouvernance davantage décentralisée et une meilleure coopération entre les institutions, les entreprises et les populations locales.

2.3.2/ L'intégration des guides dans une gouvernance participative

Certains villages parviennent ainsi à mettre en place des structures de gestion efficaces, tandis que d'autres restent dépendants des décisions prises par les gestionnaires externes du projet ACAP.

L'instance gestionnaire, le National Trust for Nature Conservation (NTNC), joue un rôle majeur en tant qu'administration d'État décentralisée sans en avoir le statut. Ce cadre de gouvernance intègre les communautés locales grâce aux Conservation Area Management Committees (CAMC), qui sont présents à l'échelle des Village Development Committees (VDC). Chaque CAMC est composé de quinze membres, sélectionnés selon un modèle hybride combinant des nominations par l'ACAP et des élections locales.

Ce modèle permet une implication des populations locales dans la gestion des ressources et des flux touristiques, tout en favorisant une approche plus adaptée aux réalités du terrain. En plus des CAMC, l'ACAP a encouragé la mise en place d'autres structures collectives telles que les Mother's Groups (Ama Toli) et les Youth Clubs, qui participent également à la gouvernance locale du tourisme.

Cependant, bien que les CAMC assurent une certaine gestion locale, les guides de trek restent souvent en marge des décisions stratégiques. Or, leur rôle d'intermédiaires entre les touristes et les territoires visités leur confère une

position clé dans la mise en œuvre d'un tourisme durable et équitable. Actuellement, l'ACAP met en place des Tourism Management sub-Committees (TMsC) pour encadrer le secteur du tourisme, mais ces instances restent limitées dans leur portée.

Un autre défi majeur réside dans les jeux d'influence et les réseaux de pouvoir au sein des communautés locales. Comme le souligne Létang et al., les relations entre acteurs sont marquées par des stratégies individuelles et collectives variées, où les intérêts personnels et les alliances ethniques et familiales influencent fortement les décisions (Létang et al., 2017, p. 308). Cette réalité peut parfois entraver l'efficacité d'une gouvernance participative en renforçant des inégalités préexistantes au sein des communautés villageoises.

Enfin, la question du financement reste un enjeu crucial. Bien que l'ACAP bénéficie d'une source de revenus conséquente grâce aux droits d'entrée des touristes, la redistribution des ressources reste un problème récurrent. Les fonds sont souvent absorbés par les structures centrales et leur impact direct sur le développement local varie considérablement d'une région à l'autre.

En s'appuyant sur les structures existantes et en s'inspirant des principes du tourisme communautaire durable, il est possible de rééquilibrer les rapports de force entre les acteurs institutionnels et les acteurs locaux. Cela permettrait de rendre la gouvernance touristique plus équitable et plus adaptée aux réalités des populations vivant dans les zones de trekking.

De plus, cette intégration permettrait aux guides de prendre part aux décisions sur la gestion des flux touristiques et la répartition des bénéfices, en accord avec le modèle du tourisme communautaire durable (SCBT). Ce modèle a déjà été testé dans certaines zones du Népal, comme à Ghalegaon, où la gestion collective du tourisme a permis aux populations locales de s'emparer de leur développement touristique et d'en redistribuer les bénéfices :

« Lorsque le cadre existe, comme dans le secteur concerné par le déploiement du Machhapuchhre Model Trek, la communauté villageoise se montre capable d'engager elle-même le processus, généralement à l'instigation du Groupe des Mères, et suivant

une logique d'imitation des succès observés dans un village proche. » (Létang et al., 2017, p. 319).

Illustrant la capacité des acteurs locaux à prendre en main le développement touristique et à structurer une répartition plus équitable des retombées économiques au sein des villages. Il confirme que, bien que des structures institutionnelles initiales (comme l'ACAP) puissent être nécessaires, une gouvernance véritablement participative permet aux communautés de gérer de manière autonome les ressources et les bénéfices issus du tourisme.

En s'appuyant sur des modèles de gestion participative déjà en place, comme ceux développés dans l'ACAP, ce modèle permettrait de rééquilibrer les rapports de force entre les acteurs institutionnels et les acteurs locaux, tout en assurant une meilleure prise en compte des réalités du terrain.

Toutefois, pour être efficace, cette approche nécessite des ajustements structurels, notamment pour garantir un accès à la prise de décision et assurer une redistribution plus équitable des ressources financières issues du tourisme. Comme l'illustrent les travaux de Létang et al. :

« La clé de voûte du système ACAP, enfin, réside dans le choix d'un mode de gouvernance résolument participatif [Khadka & Nepal 2010, Wrobel 2013], dans lequel vient s'inscrire le jeu des acteurs locaux : en position d'intermédiaire par rapport aux administrations d'Etat, l'ACAP anime pour chaque VDC un comité de gestion (Conservation Area Management Committee, CAMC) de quinze membres, pour partie nommés par le responsable local (conservation officer) de l'ACAP, et pour partie élus à l'échelle du ward (un représentant pour chacun des wards composant le VDC). » (Létang et al., 2017, p. 317).

Cela montre que le système de gouvernance mis en place dans l'ACAP favorise une approche participative, mais reste sous forte influence des structures centrales, limitant l'autonomie des communautés locales. Cette réalité confirme la nécessité d'un nouveau cadre sans quoi l'implication locale demeure partielle.

2.3.3/ Une économie touristique équitable et redistributive

L'un des principaux problèmes du tourisme au Népal est la concentration des profits au sein des grandes agences de trekking urbaines, qui monopolisent les flux économiques et la gestion des itinéraires de trek, laissant les guides et porteurs dans une précarité persistante. Sacareau (1999) souligne comment, dans la région de l'Annapurna :

« Les touristes individuels utilisant les infrastructures locales participent, bien plus encore que les groupes organisés de campeurs, à ces retombées économiques et sociales, même s'ils sont souvent mal perçus par les planificateurs et les experts du tourisme. » (Sacareau, 1999, p. 41).

Démontrant que depuis les années 1990, les retombées restent mal réparties, en partie à cause des agences, favorisant ceux qui possèdent les moyens d'investissement nécessaires pour tirer profit du développement touristique.

Dans cette logique, Fletcher et Neves (2012, p. 60) rappellent que l'écotourisme est souvent présenté comme une solution universelle aux problématiques sociales et environnementales, mais qu'il est loin de résoudre les inégalités structurelles, l'écotourisme peut renforcer un modèle capitaliste de concentration des richesses, en maintenant les travailleurs locaux dans des positions marginales, où ils dépendent entièrement des revenus versés par les grandes agences.

Sacareau (1999) décrit comment les populations locales, en particulier les guides et porteurs, sont souvent reléguées à des emplois subalternes, tandis que les profits générés par le tourisme sont principalement captés par les Thakali :

« L'investissement moyen était au milieu des années 1980 évalué à 51 000 N.R. et le revenu annuel moyen d'un lodge s'élevait à 195 000 N.R. Aujourd'hui, pour construire un Lodge moderne, il faut une mise de fond de 150 000 N.R.¹¹⁴ environ étonnant que ce soient les Thakali enrichis dans le commerce comme les

¹¹⁴ 150 000 roupies népalaises vaut l'équivalent aujourd'hui de 1 000€.

mercenaires gurung ou magar qui aient eu les moyens de réaliser ce type d'investissement. » (Sacareau, 1999, p. 33).

L'étude montre que 23 % des employés des lodges sont des salariés extérieurs, généralement issus de familles pauvres envoyées par leurs parents pour travailler en saison, ce qui accentue les inégalités sociales et économiques depuis l'émergence de l'industrie touristique dans les régions népalaises (Ibid., 1999).

L'expérience de l'Annapurna Conservation Area Project (ACAP) montre que ce type de mécanisme peut être efficace, puisque « *près de 50 000 personnes avaient payé ce droit d'entrée d'un montant de 1 000 N.R., fournissant à l'association plus de 800 000 \$.* » en 1996 (Sacareau, 1999, p. 37). Cependant, le défi reste de garantir une redistribution équitable de ces fonds au profit des populations locales et non uniquement des grandes structures touristiques.

En favorisant les circuits courts, en développant un fonctionnement local pour l'approvisionnement des lodges et en soutenant l'artisanat local, ce modèle permettrait une meilleure répartition des revenus du tourisme. Actuellement, Sacareau (1999) note que « *à Ghandrung les importations de biens de consommation pour les lodges s'élèvent à 68 % contre 32 % de produits locaux* » (Sacareau, 1999, p. 34), ce qui limite les retombées économiques pour les agriculteurs et petits commerçants de la région depuis des années.

Force est de constater que ces inégalités persistent depuis plusieurs décennies, malgré l'introduction d'une gouvernance participative à travers l'ACAP. Bien que l'ACAP ait été présenté comme un modèle d'intégration des populations locales, elle entraîne une concentration des bénéfices au profit des élites locales et des agences de trekking urbaines. Cette situation maintient de nombreux travailleurs du secteur, notamment les guides et porteurs, dans une précarité structurelle, où ils demeurent dépendants de rémunérations aléatoires et de conditions de travail souvent difficiles, sans protection sociale adéquate ni véritable pouvoir de négociation. Malgré un discours officiel promouvant une gestion plus inclusive, les mécanismes économiques en place continuent de perpétuer des rapports de force déséquilibrés, freinant toute évolution significative vers un tourisme réellement équitable et durable.

2.3.4/ Une gestion environnementale résiliente

Dans le massif des Annapurna, ces phénomènes ont été observés dès les années 1980 et se sont accentués avec l'augmentation du nombre de visiteurs. Sacareau (1999) souligne que :

« La déforestation au profit des cultures, comme pour les besoins locaux en bois et en fourrage, est un phénomène ancien au Népal qui touche inégalement le pays et concerne tout autant les régions non touristiques que les régions fréquentées par les trekkeurs. » (Sacareau, 1999, p. 39)

Depuis plusieurs années, la pression exercée sur les ressources forestières dans les vallées les plus fréquentées s'intensifie sous l'effet combiné des besoins en bois pour le chauffage et la cuisine ainsi que de la croissance continue du tourisme. Cette dynamique est accentuée par l'évolution des pratiques des visiteurs, qui privilégient de plus en plus des séjours courts et des treks « *sur mesure* » (Létang et al., 2017, p. 312). Le développement rapide des infrastructures de transport, notamment l'ouverture de pistes facilitant l'accès direct aux villages de montagne en bus, jeep ou avion, contribue à l'augmentation du nombre de trekkeurs atteignant directement les hautes altitudes. Cette accessibilité accrue intensifie la demande en ressources locales, notamment en bois, utilisé pour le chauffage et la cuisine, menaçant l'équilibre des écosystèmes forestiers déjà fragilisés. Sacareau (1999) rappelle que :

« Ces constructions, utilisant au début beaucoup de bois, ont été responsables d'un pression accrue sur les ressources forestières des villageois, à une époque où les forêts, nationalisées en 1957, étaient exploitées sans véritable souci de gestion de la part des villageois qui en avaient été dépossédés. » (Sacareau, 1999, p. 33).

Létang et al. (2017) ajoutent que les initiatives de conservation doivent inclure une implication plus forte des communautés locales, qui sont induits dans des « [...] inégalités sociales confortées par la persistance du système hiérarchique des castes [...] » et ajoutent que des « [...] contrastes entre les villages en matière de développement touristique, en fonction de leur situation par

rappor aux grands itinéraires de trekking » (Létang et al., 2017, p. 308) . Cela illustre bien comment les disparités économiques et sociales influencent directement l'accès des communautés locales à la gestion des ressources avec des décisions souvent prises sans une réelle consultation des habitants.

Actuellement, l'expansion rapide des routes dans la région des Annapurna facilite l'arrivée massive de visiteurs, modifiant profondément les dynamiques locales ce qui fragilise les espaces de montagnes par :

« Les marqueurs de la déprise rurale, friches et maisons fermées, coexistent ici avec les signes du développement, du coup de klaxon des bus et des jeeps sur la nouvelle piste à l'extension de la couverture par les réseaux de téléphonie mobile ou le wifi. » (Létang et al., 2017, p. 308).

L'un des principaux défis du tourisme en montagne au Népal est actuellement la surcharge de certains itinéraires emblématiques, tels que l'Annapurna Circuit, mais pas seulement. Sacareau (1999) écrit :

« Le trekking qui se déroule dans le massif des Annapurna peut apparaître à bien des égards comme un modèle d'éco-tourisme [...] Mais des efforts restent à faire pour que les progrès réalisés dans les lieux les plus touristiques s'étendent aux autres villages. » (Sacareau, 1999, p. 40).

Soulignant comment la surfréquentation des circuits emblématiques tels que l'Annapurna Circuit et le Camp de Base accentue les déséquilibres environnementaux et économiques, avec des zones qui attirent une concentration extrême de touristes, tandis que d'autres restent très marginalisées. Cela appuie de diversifier les itinéraires de trek et de répartir les flux touristiques pour limiter l'impact écologique et favoriser un développement plus harmonieux du tourisme en milieu montagnard.

L'impact environnemental du tourisme dans les montagnes népalaises est un enjeu crucial, exacerbant déforestation, érosion et pollution. Malgré la mise en place de l'Annapurna Conservation Area Project (ACAP) :

« Les dynamiques socio-économiques, qui se mettent actuellement en place dans la région, laissent à penser que l'inscription spatiale du trekking, encore très ponctuelle et linéaire, pourrait bien n'être qu'une étape dans un développement touristique plus ample, qui pourrait à terme, si certaines conditions sont réunies, se structurer à l'échelle locale comme à l'échelle régionale sur d'autres bases. » (Sacareau, 1999, p. 23).

Comme l'indique Sacareau, l'inscription spatiale du trekking, encore très ponctuelle et linéaire, pourrait évoluer vers un développement mieux structuré à l'échelle locale et régionale, à condition de dépasser les logiques actuelles de concentration économique et décisionnelle. Or, l'Annapurna Conservation Area Project (ACAP), bien qu'affichant un discours en faveur de la conservation et de la participation locale, montre ses limites en maintenant un contrôle centralisé qui freine un véritable tourisme durable depuis des années maintenant.

CHAPITRE III : Scénarios de transition pour une gouvernance touristique au Népal

Il s'agit d'imaginer, à partir des tensions identifiées et des leviers repérés, des scénarios de transition vers une gouvernance touristique plus équitable, inclusive et résiliente. Il est appuyé sur les recommandations issues des modèles participatifs étudiés pour dessiner les contours d'un nouveau cadre analytique articulant justice sociale, sobriété écologique et souveraineté territoriale. En tissant les fils entre les limites des politiques actuelles et les enseignements de la recherche, il ambitionne d'ouvrir une voie possible pour un tourisme de montagne népalais au service de la vie locale, plutôt que du marché global.

3.1/ Entre tensions systémiques et convergences possibles

3.1.1/Un tourisme en expansion mais mal structuré

La région de l'Annapurna constitue l'une des principales destinations de trekking au Népal, attirant chaque année un nombre croissant de randonneurs. Cette croissance est soutenue par plusieurs facteurs, notamment l'amélioration des infrastructures de transport, l'essor des agences de trek locales et internationales, ainsi qu'une diversification des profils de trekkeurs, incluant de plus en plus de touristes asiatiques et népalais eux-mêmes. Selon Létang et al. (2017) avec les source de l'ACAP :

« *En progression constante sur la longue durée, cette fréquentation est passée de près de 50 000 visiteurs au milieu des années 1990 [Sacareau 2003, p. 417] à presque 100 000 en 2011 après être pourtant redescendue autour de 40 000 au plus fort de la guerre civile (2002-2006). Elle s'établissait à 130 000 en 2013 [source ACAP] [...]»* (Létang et al., 2017, p. 307).

Toutefois, cette expansion rapide ne s'est pas accompagnée d'une structuration efficace du secteur. Comme le souligne Nepal (2022), l'urbanisation rapide, non planifiée et non réglementée des villages situés le long des sentiers de trek a

ouvert « à un afflux massif de touristes à petit budget en provenance des pays occidentaux. » (Nepal, 2022, p. 149)¹¹⁵. La consommation massive de bois de chauffage par les lodges, en sont des exemples.

L'absence d'une gouvernance territoriale forte dans l'Annapurna se traduit par une gestion inégale des flux touristiques. Si certaines parties du circuit bénéficient d'investissements dans les infrastructures et les services, d'autres restent sous-développées, exacerbant les déséquilibres économiques entre villages (Bhandari, 2019, p. 570).

D'autres régions du monde ont adopté des approches plus structurées pour encadrer le tourisme en milieu montagnard. Par exemple, au Bhoutan, la politique de « low volume, high value » a permis de limiter les impacts négatifs en imposant un ticket d'entrée élevé et un encadrement strict des flux touristiques :

« Dès le début, le Bhoutan a compris l'importance de promouvoir un type de tourisme axé sur un nombre restreint de visiteurs tout en maximisant les revenus, grâce à un marketing sélectif et à la promotion du pays comme une destination offrant des expériences naturelles et culturelles uniques, ancrées dans les anciennes traditions du bouddhisme Vajrayana. » (Nepal, 2022, p. 150)¹¹⁶.

Dans les Andes péruviennes, des modèles de cogestion associant populations locales et autorités publiques ont contribué à mieux répartir les bénéfices économiques et à garantir une régulation plus efficace des infrastructures touristiques (Luthi et Jaubert, 2007).

À l'inverse, l'Annapurna continue de subir un développement largement dérégulé. Garrard et al. (2016) ont démontré, à travers l'exemple du parc national du Sagarmatha, que l'urbanisation rapide, liée à l'essor du tourisme et à

¹¹⁵ « Instead of pursuing an exclusive form of high-quality tourism development focused on a limited number of visitors, the industry was unplanned and unregulated, opening the door to an onslaught of budget tourists from Western countries. » (Nepal, 2022, p. 149).

¹¹⁶ « Early on, Bhutan realized the importance of promoting a type of tourism that focused on few visitors but maximum revenues, through selective marketing and promotion of the country as a place to seek novel natural and cultural experiences rooted in the ancient traditions of Vajrayana Buddhism. » (Nepal, 2022, p. 150).

l'augmentation de la population villageoise (Garrard et al., 2016, p. 3), entraîne des transformations de l'usage des terres.

Ces transformations sont également visibles dans l'Annapurna, où la prolifération des routes et des lodges s'effectue souvent sans étude d'impact préalable. L'absence de cadre réglementaire et de contrôles efficaces limite les moyens de l'ACAP pour encadrer le développement des infrastructures touristiques. La mise en place de systèmes de quotas et de redevances, inspirée du modèle bhoutanais, par une régulation plus stricte du nombre de trekkeurs, couplée à des frais d'entrée plus élevés, pourrait donc contribuer à financer cette gestion plus durable de la région (Nepal, 2022, p. 152).

Mais, Bhandari (2019) souligne que ces recommandations de gouvernance sont encore trop implicites à faire comprendre aux décisionnaires :

« Les chercheurs soutiennent que les études sur la politique touristique devraient éviter de proposer des modèles universels et privilégier une description dense ("thick description") afin d'améliorer la compréhension des politiques dans un contexte spécifique (Hall et Jenkins, 1995 ; Jafari, 1989 ; Kerr et al., 2001). Une telle approche peut prendre en compte le contexte politique plus large dans lequel les décisions sont prises » (Stevenson et al., 2008, cité par Bhandari, 2019, p. 564)¹¹⁷.

Pour ce faire, des recherches approfondies sur le développement de certifications et des normes environnementales pour un label de trekking durable, fondé sur des critères de respect de l'environnement et de redistribution des revenus, pourrait encourager les pratiques responsables et l'engagement politique.

L'enjeu reste la capacité des acteurs institutionnels à dépasser les intérêts de court terme et à instaurer un cadre de gouvernance adapté aux spécificités territoriales de l'Annapurna. Sans cela, l'essor du tourisme de trek risque

¹¹⁷ « Scholars argue that studies of tourism policy should try to avoid attempting universal models and consider using thick description to improve the understanding of policy in a specific context (Hall and Jenkins, 1995 ; Jafari, 1989 ; Kerr et al., 2001). Such an approach can consider the wider political context within which decisions are made (Stevenson et al., 2008) » (Bhandari, 2019, p. 564)

d'entraîner une dégradation irréversible des écosystèmes et des ressources locales, compromettant à long terme la viabilité du secteur.

3.1.2/ Problèmes identifiés lors du stage avec TAAN

La formation des guides au Népal repose sur des initiatives fragmentées, sans cadre national harmonisé garantissant une certification uniforme. En l'absence de normes réglementaires strictes, les guides acquièrent leurs compétences via des programmes variés (autoformation, mentorat, cours sporadiques offerts par des agences ou des ONG), ce qui conduit à une grande hétérogénéité dans la qualité des services touristiques. Comme le soulignent Dangi et Jamal (2016) :

« L'une des observations les plus évidentes, mais aussi les plus déroutantes, qui a émergé de notre exploration jusqu'à présent, n'est pas seulement l'absence de cadre théorique, mais aussi l'échec systématique à passer des critiques et des appels à un contrôle local et à l'implication des communautés dans la littérature à une compréhension claire et à une mise en œuvre effective de la « bonne gouvernance » en théorie et en pratique.

» (Dangi et Jamal, 2016, p. 22)¹¹⁸.

Le modèle de gouvernance intégré de Dangi et Jamal (2016) suggère que l'établissement d'une certification officielle pour les guides pourrait être une solution afin de structurer l'industrie, en alignant les pratiques locales sur des standards durables et en offrant aux guides une reconnaissance de leurs compétences. Une telle initiative requerrait l'implication conjointe des agences de trekking, des autorités publiques et des organisations internationales comme la GSTC.

De plus qu'une adaptation du modèle touristique à l'image du Bhoutan au Népal pourrait passer par l'établissement de coopératives de guides, une régulation plus stricte des marges pratiquées par les agences et une redevance sur les trekkings réinvestie dans les communautés rurales. Avec plusieurs indicateurs,

¹¹⁸ « One of the most strikingly obvious yet immensely puzzling observation that has arisen from our exploration thus far is not only the lack of theoretical guidance, but also the systematic failure to progress from critiques and calls for local control and community involvement in the literature, to a clear understanding and implementation of “good governance” in theory and practice. » (Dangi et Jamal, 2016, p. 22).

l'efficacité de ces changements, notamment la réduction des disparités économiques entre agences et guides locaux, l'évolution du niveau de certification des guides, ou encore l'impact des formations sur les pratiques durables en trek pourraient être mesuré.

Si la gouvernance du tourisme en montagne au Népal veut évoluer vers un modèle plus équitable et durable, elle doit intégrer des dispositifs de formation harmonisés, une meilleure redistribution des revenus et une régulation adaptée aux spécificités locales. Ces ajustements pourraient transformer l'industrie du trekking en un vecteur de développement équitable et respectueux des milieux naturels et culturels.

L'analyse des problèmes identifiés au sein du tourisme de trekking dans l'Annapurna résonne directement avec l'expérience et la collaboration avec le TAAN. Sur le terrain, il a été observé concrètement ces dysfonctionnements, notamment l'uniformisation des formations des guides, qui se traduit par des écarts significatifs dans la qualité du service et la connaissance des pratiques durables. Cette fragmentation entraîne non seulement une précarisation des travailleurs du secteur mais limite également la mise en place d'un cadre de formation structuré qui pourrait améliorer l'ensemble de la profession.

De plus, la concentration des bénéfices entre les mains des agences urbaines était flagrante avec une dépendance des guides aux pourboires et aux contrats ponctuels renforçant les inégalités entre les centres décisionnels et les communautés locales. Il a été également constaté le manque de régulations spécifiques pour encadrer les pratiques durables sur le terrain. Les initiatives écologiques, bien que présentes, reposaient souvent sur des démarches individuelles ou des programmes ponctuels d'ONG sans véritable cadre institutionnel solide.

Cette immersion au sein du TAAN a confirmé que des solutions existent mais qu'elles nécessitent une gouvernance plus inclusive et décentralisée, impliquant davantage les guides et les communautés locales dans la gestion du tourisme. À travers du modèle inspiré du Bhoutan, il serait possible de renforcer cette autonomie des acteurs locaux et de mieux redistribuer les bénéfices du trekking vers ceux qui en dépendent directement.

3.1.3/ Enjeux pour l'intégration de la formation des guides à l'EEDD avec ICIMOD

L'intégration de la formation des guides à l'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) avec ICIMOD représente une opportunité pour renforcer la gouvernance territoriale en matière de tourisme durable au Népal. Cette approche durant mon stage vise à structurer un cadre de formation aligné avec les critères du Global Sustainable Tourism Council (GSTC), à améliorer la gestion des flux touristiques et à assurer une participation équitable des communautés locales dans le développement du trekking. Toutefois, plusieurs défis émergent quant à la mise en œuvre de ce modèle, notamment en raison des résistances institutionnelles, du manque de financements et des disparités dans la gouvernance locale.

ICIMOD, en tant qu'acteur régional clé, soutient des initiatives visant à améliorer les capacités institutionnelles et à promouvoir une gestion durable des ressources touristiques dans l'Himalaya. ICIMOD affirme par sa stratégie de 2030 :

« Institutionnaliser davantage les efforts de mobilisation des ressources en renforçant les processus standardisés avec des rôles et des responsabilités clairs, et en renforçant les capacités au sein de l'organisation ainsi qu'avec les partenaires afin d'améliorer leur préparation à la mobilisation des ressources et la qualité des propositions. » (ICIMOD, 2023, p. 18)¹¹⁹.

L'intégration de la formation des guides à l'EEDD dans ce cadre permettrait un renforcement de la coordination inter-institutionnelle entre les agences gouvernementales (NTB, TAAN), les ONGs (KEEP, ICIMOD) et les coopératives de guides. Une reconnaissance officielle des compétences en EEDD par l'institutionnalisation d'une certification conforme aux critères GSTC permettrait la création d'une fédération de guides pour le tourisme écologique. Doté d'une intégration accrue des savoirs locaux dans la formation, en valorisant

¹¹⁹ « Further institutionalise resource mobilisation endeavours by reinforcing standardised processes with clear roles and responsibilities and building capacity within the organisation and with partners to improve their resource mobilisation readiness and quality of proposals. » (ICIMOD, 2023, p. 18).

les connaissances traditionnelles des guides sur la gestion des écosystèmes montagnards.

Poudel et al. (2016) mettent en avant l'importance d'une gouvernance touristique inclusive, soulignant que l'exclusion de certains acteurs nuit aux objectifs du tourisme durable. Il insiste sur le rôle clé des gestionnaires d'aires protégées et des parties prenantes dans l'optimisation des impacts sociaux, économiques et environnementaux, rappelant que sans gestion adaptée, le tourisme risque de détruire ses propres ressources « killing the goose that lays the golden eggs » (Poudel et al., 2016, p. 467). Ils plaident pour une analyse comparative des perspectives des acteurs impliqués afin d'améliorer la gouvernance des zones protégées. Dans le contexte de la formation des guides à l'EEDD, cela souligne la nécessité d'un cadre participatif intégrant guides, agences et communautés locales.

La formation des guides est un levier pour la transition vers un tourisme durable en haute montagne, garantissant leur sensibilisation à la conservation et leur rôle éducatif auprès des visiteurs. Selon le GSTC, une destination durable doit inclure un cadre structuré favorisant la formation et l'implication des guides dans la gestion environnementale.

- Critère A5 : « *La destination possède un système pour améliorer la compréhension des opportunités et des défis du tourisme durable par les acteurs locaux et pour développer les compétences des communautés locales pour y répondre.* » (GSTC, 2019, p. 6).
- Critère B2 : « *La destination soutient et encourage les opportunités de carrière et de formation dans le tourisme. Les entreprises touristiques de la destination s'engagent à fournir des opportunités d'emploi local équitable et de formation [...]* » (GSTC, 2019, p. 9).
- Critère C6 : « *Mise en œuvre de programmes de formation pour les guides* » (GSTC, 2019, p. 13).

Dans cette optique, une structuration efficace de la formation des guides pourrait inclure un programme modulaire aligné sur les standards GSTC, garantissant une formation en gestion environnementale et tourisme

écoresponsable. Des relations avec les universités et centres de formation permettrais d'assurer une certification officielle reconnue. La mise en place d'un système d'évaluation des compétences et des impacts permettrait de mesurer l'efficacité de la formation sur l'évolution des pratiques professionnelles et la sensibilisation des touristes, garantissant un suivi rigoureux et une amélioration continue.

Pour atteindre cet équilibre, il est essentiel d'impliquer activement à la fois les touristes et les habitants dans la conception et la mise en œuvre des actions de gestion. Il est nécessaire de dépasser la consultation symbolique, afin de garantir que les interventions soient à la fois efficaces et équitables. Par ailleurs, l'étude de Poudel et al. (2016) revendique une contribution méthodologique importante en proposant des outils permettant d'évaluer concrètement les effets et les résultats du développement touristique durable, renforçant la redevabilité et l'ajustement des politiques (Poudel et al., 2016, p. 477).

La formation des guides ne peut être efficace sans une gestion cohérente des flux touristiques et ICIMOD a déjà testé des approches similaires dans le cadre du Red Panda Trail, qui vise à diversifier les itinéraires touristiques et à maximiser les retombées économiques locales (ICIMOD, 2022).

L'application de ces principes à la formation des guides pourrait permettre une distribution des flux de trekkeurs en favorisant l'exploration de sentiers moins fréquentés. La valorisation du rôle des guides comme acteurs de la conservation, en les impliquant directement dans la protection des écosystèmes combinée d'une taxation environnementale progressive sur les trekkings, réinvestie dans la formation continue des guides et dans la protection des sentiers ferais de se projet auto-indépendant financièrement. Toutefois, les résistances institutionnelles, économiques et les perceptions des acteurs locaux jouent un rôle déterminant dans l'acceptabilité de ces mesures sachant que :

« L'exclusion de certains groupes de parties prenantes peut constituer un obstacle à l'atteinte des objectifs de

développement du tourisme durable. » (Poudel et al., 2016, p. 467)¹²⁰.

L'intégration de la formation des guides à l'EEDD avec ICIMOD représente une avancée majeure pour une gouvernance touristique plus durable au Népal. À terme, cette initiative pourrait devenir un modèle reproductible à l'échelle régionale où la gouvernance participative a démontré son efficacité. En capitalisant sur l'expertise d'ICIMOD et sur les standards du GSTC, la formation des guides pourrait ainsi jouer un rôle structurant dans la transition vers un tourisme de montagne plus résilient, inclusif et respectueux des écosystèmes.

3.2/ L'autonomie locale comme horizon

3.2.1/ Gouvernance et structuration des acteurs locaux

La mise en œuvre du Tourism Resilience and Empowerment Model (TREM) repose sur une gouvernance territoriale repensée, structurée autour trois échelles : villageoise, vallée et district. Cette structuration vise à renforcer l'ancrage local des décisions et à promouvoir une gestion plus équitable des ressources touristiques.

Un des défis majeurs de la gouvernance est l'articulation entre les dynamiques locales et les cadres réglementaires nationaux, comme l'expliquent Dietz, Ostrom et Stern (2003, p. 1909). Au Népal, l'absence de structures locales reconnues limite cette capacité d'autogestion.

Une autre composante clé du TREM est l'implication directe des coopératives de guides et des agences locales. Jusqu'à présent, le secteur du trekking au Népal a été marqué par une forte dépendance vis-à-vis des agences internationales, ce qui réduit la redistribution des bénéfices touristiques aux communautés locales. Ballet et al. soulignent que le co-management, doté de multiples acteurs, donne les clés pour une meilleure gestion des ressources naturelles et donc de la gouvernance des communautés locales (Ballet et al., 2010, p. 56).

¹²⁰ « *The exclusion of stakeholder groups may pose obstacles toward realizing sustainable tourism development goals.* » (Poudel et al., 2016, p. 467).

L'inclusion des coopératives de guides dans la gestion des treks permettrait de stabiliser les revenus des guides locaux en leur assurant une répartition plus équitable des bénéfices. Mais aussi renforcer leur pouvoir de négociation face aux agences internationales et aux autorités. Ainsi que de favoriser l'adoption de pratiques de tourisme durable, en alignant les formations sur les standards de la GSTC.

Cette transition nécessite un changement de paradigme institutionnel. Comme le mentionnent Dietz et al. (2003) : « *Les dispositifs institutionnels doivent être complexes, redondants et imbriqués à plusieurs niveaux.* » (Dietz et al., 2003, p. 1910)¹²¹. Autrement dit, pour être efficace, la gouvernance du TREM ne peut se limiter coopératives, elle doit être intégrée dans un cadre plus large incluant les autorités nationales et les ONG.

Malgré ses avantages, la mise en œuvre du TREM dans l'Annapurna se heurte donc dans tous les cas à la gouvernance touristique au Népal, marquée par sa forte centralisation de décisions, limitant l'autonomie des structures locales. Ballet et al. (2010) observent que :

« *Les projets de cogestion sont loin de mener systématiquement aux résultats positifs escomptés. Ils peuvent également s'avérer particulièrement chronophages, coûteux et destructeurs de capital social (Conley et Moote, 2003).* » (Ballet et al., 2010, p. 57)¹²².

La mise en place du TREM nécessiterait des financements durables pour assurer la formation des guides et le soutien aux coopératives locales. De plus que Ballet et al. (2010, p. 63) insiste qu'une trop grande dépendance aux financements étrangers pourrait compromettre l'autonomie du modèle. Un des enjeux du TREM est l'implication des populations locales dans les processus de décision. Dietz et al. (2003, p. 1909) rappellent que sans une adhésion forte des

¹²¹ « Institutional arrangements must be complex, redundant, and nested in many layers. » (Dietz et al., 2003, p. 1910)

¹²² « However, co-management projects are far from always leading to the intended positive outcomes. They can also be particularly time-consuming, expensive and destructive of social capital (Conley and Moote, 2003). » (Ballet et al., 2010, p. 57).

habitants, le modèle risque d'être perçu comme une initiative exogène et de rencontrer une résistance au niveau communautaire.

Pour assurer le succès du TREM, il est essentiel de renforcer les formations en gouvernance touristique, de structurer les instances locales et d'intégrer ces dernières aussi dans les décisions à l'échelle nationale.

3.2.2/ Un programme de formation pour acteurs locaux

La transition vers un tourisme durable dans les zones de montagne du Népal appelle la mise en place concrète d'outils de transformation. Parmi eux, l'obtention d'un label apparaît comme un levier stratégique. Inspiré du Global Sustainable Tourism Council (GSTC), une telle labélisation reconnaîtrait officiellement les guides de trek formés aux enjeux de durabilité environnementale, sociale et culturelle. Il permettrait aussi d'offrir aux touristes un repère clair de qualité et d'engagement local (GSTC, 2019, critère A7, p. 6).

Le label serait étroitement lié à l'intégration d'un module de formation en Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD). Il ne s'agirait pas d'un simple apport cognitif mais d'un outil de transformation des pratiques de guidage. Comme le démontrent Poudel et Nyaupane (2013, p. 660), les guides formés à l'interprétation environnementale induisent des changements tangibles dans les comportements des touristes et favorise « [...] une connexion intellectuelle, émotionnelle et spirituelle entre les visiteurs et l'environnement, et contribue à la durabilité des destinations en renforçant la compréhension et l'appréciation, par les visiteurs, de l'environnement naturel et culturel. » (Poudel & Nyaupane, 2013, p. 660)¹²³.

Le guidage devient alors un vecteur de conscientisation, un catalyseur de régulation douce des impacts touristiques. Pour garantir une mise en œuvre cohérente, le programme de formation se verrait être piloté par un comité triparti pour une collaboration qui répond à l'un des piliers des critères GSTC :

¹²³ « Interpretative tour guiding engenders an intellectual, emotional, and spiritual connection between visitors and the environment and contributes to the sustainability of destinations by enhancing visitors' understanding and appreciation of the natural and cultural environment. » (Poudel & Nyaupane, 2013, p. 660).

« La destination s'appuie sur un organisme [...] mobilisant des acteurs du secteur privé, du secteur public et de la société civile [...] qui adhère aux principes de durabilité et de transparence dans son fonctionnement et ses opérations » (GSTC, 2019, critère A1, p. 4).

Néanmoins, plusieurs freins à cette mise en œuvre doivent être anticipés. Premièrement, la fragmentation institutionnelle au Népal rend difficile la coordination entre les différents niveaux de gouvernance. Deuxièmement, les agences de trek peuvent percevoir le label comme une contrainte supplémentaire. Enfin, l'absence d'un cadre réglementaire, tel que celui-ci, sur les certifications de guides freine l'officialisation du dispositif. Tout comme les recherches sur l'influence du guidage interprétatif dans les résultats du tourisme durable définis par Poudel et Nyaupane comme « *pratiquement inexistantes* » (Poudel et Nyaupane, 2013, p. 662)¹²⁴.

En l'absence de cadre formel, la valorisation du guidage durable reste marginale. L'évaluation des effets du programme par plusieurs indicateurs d'impact peuvent être mobilisés avec l'évolution des comportements des touristes mesurée par des enquêtes post-trek, un suivi du nombre de guides labellisés, les nombres d'incivilités environnementales constatées sur les sentiers (déchets, perturbation de la faune) et le taux de satisfaction des visiteurs.

La réussite du programme dépendra de sa capacité à conjuguer savoirs locaux et référentiels internationaux, à s'appuyer sur des structures existantes tout en favorisant la montée en compétences de nouveaux acteurs. C'est dans cette perspective que le label de guide prend sens, non pas comme un simple badge, mais comme l'emblème d'une gouvernance apprenante et collective.

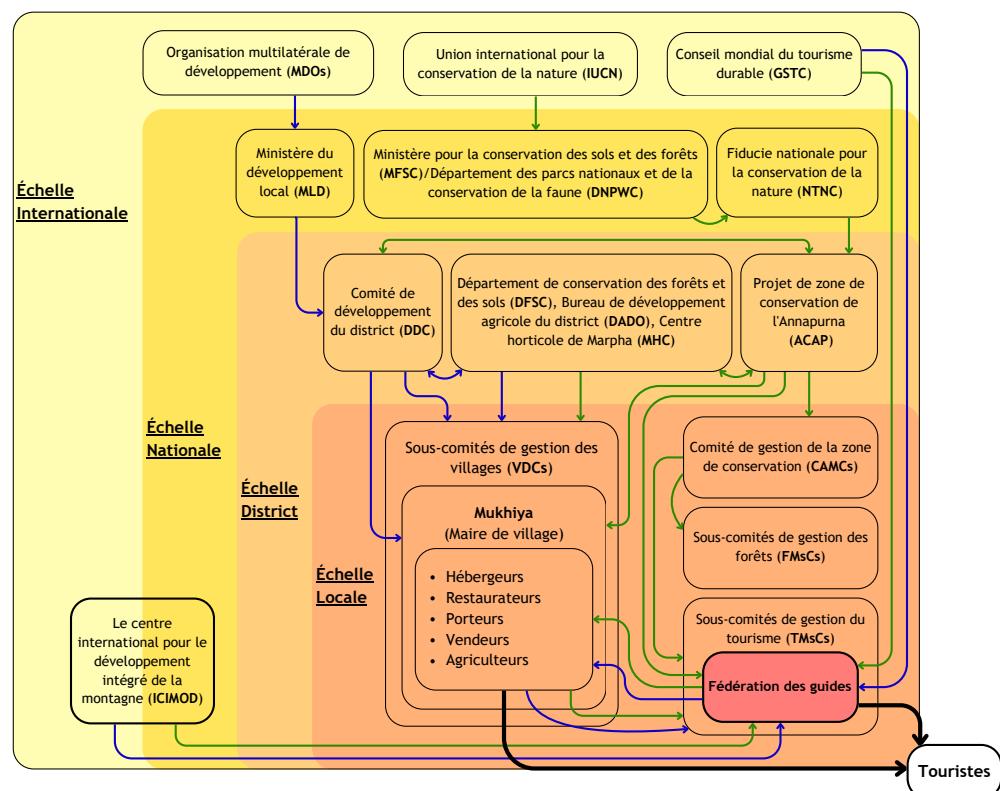
¹²⁴ « Additionally, despite a large number of studies conducted to evaluate effectiveness of interpretation in diverse settings, research examining the influence of interpretative tour guiding in sustainable tourism outcomes is virtually nonexistent (Weiler and Kim 2011) » (Poudel et Nyaupane, 2013, p. 662).

3.2.3/ La fédération des guides au cœur de la gouvernance touristique durable de l'Annapurna

Le schéma présenté dans la figure 23 est constitué d'une adaptation du modèle de « *paysage de la gouvernance de l'ACA* » réalisé par Anu Kumari Lama et Job Hubert en 2014 dans le cadre de leur étude sur l'écosystème de gouvernance touristique de l'Annapurna Conservation Area (ACA). Ici, ce modèle est enrichi pour intégrer la fédération des guides de treks dans une lecture du système au travers du Tourism Resilience and Empowerment Model (TREM), en distinguant deux grands types d'interactions :

- Les interactions de gouvernance environnementale (représentées par des flèches vertes) qui concernent la valorisation du patrimoine naturel, la gestion durable des ressources naturelles et des écosystèmes.
- Les interactions de gouvernance du développement (représentées par des flèches bleues) liées à l'amélioration des conditions économiques locales, au renforcement des capacités et à la valorisation touristique.

Figure 23 - Schéma du paysage de la gouvernance dans le cadre du TREM avec une fédération de guides sur l'étude de cas des Annapurnas
Réalisation : Matthieu GIROUD



Afin de rendre la lecture plus claire, certaines hypothèses de structure ont été posées. Le Mukhiya (maire traditionnel du village) est considéré, dans cette nouvelle lecture comme faisant partie du comité de développement du village (VDCs), en interaction étroite avec les acteurs privés locaux (établissements d'hébergement, restaurateurs, porteurs, agriculteurs, artisans, commerçants). Par ailleurs, la fédération des guides est pleinement intégrée aux sous-comités de gestion touristique (TMcsCs).

Au sein de cette architecture, le comité de gestion de la zone de conservation (CAMCs) entretient une interaction directe de gouvernance environnementale avec la fédération via les TMcsCs, tandis que le projet de conservation de l'aire de l'Annapurna (ACAP) agit comme un soutien indirect, apportant appui technique, formation, sensibilisation et possibilités de développement écologique. L'ACAP peut jouer un rôle clé en contribuant à la professionnalisation des guides par des formations à l'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD).

La fédération de guides pourrait, en étant reconnue par les standards du conseil mondial du tourisme durable (GSTC), bénéficier d'une meilleure visibilité internationale, d'un potentiel accès à des financements et renforcer à la fois les interactions de développement économique (promotion de la destination) et de gouvernance environnementale (formation à des pratiques écoresponsables).

Les guides, en travaillant quotidiennement aux côtés des acteurs privés, génèrent une interaction indirecte avec les VDCs, qui eux-mêmes relèvent des comités de développement de district (DDC), placés sous l'égide du Ministère du développement local (MLD) en lien avec les organisations multilatérales de développement (MDOs). Cette dynamique donne à la fédération la possibilité d'accéder progressivement aux politiques publiques nationales et aux soutiens internationaux.

L'intégration du centre international pour le développement intégré des montagnes (ICIMOD) dans ce paysage renforce cette dynamique ascendante. Par des programmes de recherche appliquée sur la formation des guides de trekking

et le développement durable en vallée de l'Hindu Kush Himalaya, ICIMOD permet à la fédération de s'ancrer dans une stratégie de professionnalisation à échelle nationale et intergouvernementale.

Le respect des critères environnementaux du GSTC dans les programmes de formation créerait une double dynamique par une interaction environnementale en garantissant des pratiques responsables sur le terrain. Et une interaction de développement en offrant une reconnaissance internationale aux guides et à leur fédération.

En outre, l'ACAP pourrait soutenir ce processus en favorisant la création d'offres de formations continues, valorisant les guides à travers des certifications en lien avec la conservation et l'écotourisme durable.

Les acteurs privés, en tant que membres des VDCs et des sous-comités (CAMCs, FMsCs, TMsCs), participent activement aux orientations stratégiques locales et à travers leur implication, ils influencent indirectement la dynamique interne de la fédération. Ils bénéficient de nouvelles opportunités découlant à la fois d'une meilleure gouvernance environnementale et de nouvelles dynamiques de développement économique.

Ce schéma final reprend de manière implicite l'approche d'Elinor Ostrom (1994) à travers le cadre de l'Analyse Institutionnelle et du Développement (IAD), notamment par l'application du principe de subsidiarité. Chaque niveau institutionnel conserve ici son autonomie d'action et la fédération de guides s'insère comme un acteur intermédiaire, capable de faire circuler les informations et les besoins locaux (flèches rouges) vers les instances supérieures, tout en relayant les normes environnementales et de développement (flèches vertes) vers les acteurs de terrain. La fédération des guides renforcerais l'application de la subsidiarité en articulant les niveaux selon une logique dynamique et circulaire chère à Ostrom.

Les guides de trek, par une fédération, deviennent des acteurs multi-échelles. À la fois enracinés dans l'action locale, étant les seuls en contact quotidien avec les touristes, avec les acteurs privés, et impliqués dans des dynamiques nationales et internationales de gouvernance.

Ce schéma révèle une idée d'évolution du modèle de gouvernance touristique de l'ACA. Il ne se limiterais plus à des interactions "top-down" mais valoriserais des circulations d'influences entre échelles redessinerais progressivement les contours d'une gouvernance touristique collaborative et adaptative.

3.3/ Validation des hypothèses et perspectives de recherche

3.3.1/ Mettre à l'épreuve les hypothèses

H1 : « La gouvernance centralisée du tourisme au Népal manque de coordination, entraînant une application inégale et peu adaptée des politiques de tourisme en montagne. »

La structuration du modèle TREM (Tourism Resilience and Empowerment Model) s'ancre dans une logique de transformation institutionnelle et territoriale, où la résilience écologique et l'autonomisation sociale sont étroitement liées. Sa mise en œuvre dans les régions de l'Annapurna, bien que théorique à ce stade, permet une validation partielle des hypothèses formulées.

En favorisant la formation par et pour les communautés locales, ces structures contribuent à une forme d'auto-institutionnalisation. Cependant, cette décentralisation reste dépendante d'un contexte juridique favorable.

L'expérience de la région du Kailash l'atteste :

« Pour certains répondants à Humla, leur isolement relatif par rapport aux gouvernements centraux faisait qu'ils se sentaient marginalisés et absents des délibérations concernant des décisions politiques les concernant directement. Des préoccupations ont été exprimées quant à l'absence notable d'implication des responsables du gouvernement de district et de leurs représentants dans les affaires des villages locaux. »

(Adler et al., 2013, p. 172)¹²⁵.

¹²⁵ « For some respondents in Humla, their relative isolation from central governments meant that they felt marginalised and absent from deliberations on policy decisions of relevance to them. Concerns were raised regarding the noticeable absence of involvement by district government officials and their representatives in local village affairs. » (Adler et al., 2013, p. 172).

Cette absence institutionnelle limite l'efficacité des dispositifs locaux et révèle les tensions persistantes entre autonomie locale et reconnaissance formelle.

H2 : « Les initiatives locales, mieux adaptées aux réalités territoriales, sont limitées par un manque de ressources et une dépendance à l'aide internationale. »

Les dynamiques observées dans les zones de trek montrent que les revenus issus du tourisme (droits d'entrée, permis de trek, écolodges communautaires) peuvent alimenter des fonds locaux. Néanmoins, leur fragilité est manifeste. Adler et al. insistent également sur la précarité des structures économiques locales face aux aléas climatiques ou logistiques (Adler et al., 2013, p. 170), ce qui accroît la dépendance à des flux extérieurs instables. La validation de cette hypothèse reste conditionnelle à la création de mécanismes hybrides, combinant éco-fiscalité locale, partenariats ONG-agences et une redistribution équitable étatique.

H3 : « Une gouvernance multiscalaire, impliquant acteurs publics, privés et locaux, renforcerait la cohérence des politiques de tourisme durable et assurerait une répartition plus équitable des bénéfices. »

L'efficacité de la gouvernance touristique repose sur une articulation cohérente entre les échelles de décision. Cette intégration est au cœur des recommandations issues du projet de conservation dans le Kailash Sacred Landscape, qui plaide pour une reconnaissance des savoirs endogènes : « *l'harmonisation de ces résultats valorisés pourrait être atteinte en intégrant et en légitimant les savoirs traditionnels locaux.* » (Adler et al., 2013, p. 165)¹²⁶.

La validation de cette hypothèse repose donc sur la mise en place d'espaces délibératifs entre acteurs, capables de combiner expertises locales, scientifiques et administratives dans une logique de coresponsabilité.

¹²⁶ « Harmonising these valued outcomes could be achieved by incorporating and legitimising local traditional knowledge. » (Adler et al., 2013, p. 165).

3.3.2 / Application du modèle TREM dans une recherche doctorale

Le modèle TREM (Tourism Resilience and Empowerment Model), tel que présenté dans la section précédente, ouvre des perspectives prometteuses pour une recherche doctorale comparative à l'échelle transrégionale. En articulant résilience socio-écologique, équité redistributive et gouvernance participative, il offre un cadre opératoire pertinent pour analyser et accompagner les transitions vers des formes de tourisme durable en zones de montagne.

Une recherche doctorale pourrait mobiliser le TREM pour établir une grille comparative entre différentes expériences de gouvernance touristique en milieux montagnards. Au Ladakh, par exemple, la mise en place des village councils (panchayats) a permis une gestion autonome et contextualisée du tourisme, favorisant à la fois la régulation des flux et la redistribution locale des bénéfices. Ces pratiques illustrent une gouvernance adaptive à base communautaire (Acharya, 2023, p. 76).

Dans les Andes péruviennes, les rondas campesinas se sont organisées pour protéger les sentiers touristiques et assurer la surveillance des ressources, incarnant un exemple de gouvernance horizontale et vigilante qui montre que les institutions locales peuvent faire face à la dégradation des ressources lorsqu'elles disposent d'une autonomie suffisante (Zurick, 1992, p. 611).

À l'opposé, le Bhoutan propose un modèle centralisé mais fondé sur des valeurs locales, avec sa politique de High Value, Low Volume Tourism. Bien que vertical, ce système démontre une cohérence entre planification nationale et conservation culturelle et environnementale. Il pourrait ainsi représenter un contre-modèle utile à comparer avec le cas népalais, où la fragmentation institutionnelle et la logique extractive du tourisme de masse entravent encore les dynamiques de durabilité.

Le stage que je vais réaliser au sein d'ICIMOD constitue une mise en situation idéale pour éprouver la validité opérationnelle du modèle TREM (Tourism Resilience and Empowerment Model) dans le contexte du tourisme de montagne népalais. Ce stage, centré sur l'évaluation des initiatives actuelles de trekking durable, l'analyse des besoins des parties prenantes et le développement du programme de formation en Éducation à l'Environnement et au Développement

Durable (EEDD), offre un cadre empirique pour déployer une véritable recherche-action.

Le modèle TREM trouve dans cette mission une triple modalité d'application, principalement par un diagnostic territorial participatif avec l'évaluation des pratiques de trekking (homestays, lodges, porteurs, guides). Cela permettras d'analyser les degrés de résilience sociale et écologique à partir des données collectées via entretiens et observations de terrain. L'identification des leviers de gouvernance avec l'analyse des besoins des parties prenantes (agences, ONG, communautés, touristes) alimenteras les axes de gouvernance collaborative du TREM, en mettant en évidence les freins institutionnels et les opportunités de co-construction. La formation comme vecteur de transformation liée développement du programme de formation à l'EEDD incarne l'élément « empowerment » du modèle.

Cette mise en application du TREM pourrait s'inscrire dans un dispositif de recherche doctorale en co-construction avec ICIMOD et ACAP, en systématisant les données empiriques issues du stage. La pertinence du TREM pourrait être évaluée de manière comparative, en l'appliquant à d'autres contextes montagnards où les enjeux de durabilité sont tout aussi prégnants. Cette comparaison permettrait de tester la portée universalisable du TREM tout en adaptant ses indicateurs aux contextes locaux.

L'analyse pourrait reposer sur une série d'indicateurs co-construits tels que la répartition des revenus touristiques par village, la participation des guides aux comités locaux, la qualité perçue de l'environnement (eau, déchets) et la satisfaction touristique face à la dimension éducative du trek, etc. Comme le rappelle Hardin (1968), certains enjeux ne peuvent être résolus par des solutions techniques, mais requièrent un changement de valeurs humaines ou dans nos conceptions morales. Le modèle TREM cherche précisément à catalyser ce changement de paradigme.

Toutefois, l'application du modèle TREM via ICIMOD n'échappe pas à une nécessaire critique. La participation communautaire. Cornwall (2008) souligne d'ailleurs que les approches participatives trop vagues peuvent masquer des rapports de pouvoir inégalitaires avec une signification exacte de la participation

variant selon les différents acteurs (Cornwall, 2008, p. 269). D'où la nécessité d'opter pour une participation interactive garantissant une prise de décision partagée et la construction de savoirs situés pour éviter les formes de « *participation symbolique* », le programme de formation devra s'appuyer sur l'analyse partagée et la co-décision.

Enfin, dans une perspective d'élargissement du modèle, le lien entre les normes internationales (GSTC), les structures locales (ACAP) et les dispositifs de certification (ex : audits environnementaux post-formation) doit être consolidé. Cela permettrait d'ancrer durablement cette réflexion d'élaboration d'outil de transformation éthique, politique et écologique du tourisme de montagne.

L'intégration des travaux de Hall et Gössling (2006) sur les interdépendances entre tourisme et changement global pourrait affiner la dimension critique du modèle. Ils montrent que le tourisme n'est pas seulement victime du changement climatique mais qu'il en est aussi un vecteur actif, notamment en montagne. Toute stratégie de durabilité doit donc composer avec ces contradictions systémiques et les tensions qu'elles génèrent elles-mêmes. Cela est valable pour tout territoire montagnard touristique, tout comme les Pyrénées ariégeoises.

3.4/ Approche comparative avec le tourisme des Pyrénées ariégeoises

3.4.1/ Le rôle d'accompagnateur en montagne dans les Pyrénées ariégeoises

Pour établir une analyse comparative, il est proposé une analyse d'un entretien semi-directif réalisé avec un accompagnateur montagne des Pyrénées ariégeoises. Son parcours professionnel d'origine s'orientait vers un cursus en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS), dans lequel il s'est spécialisé en Activité Physique Adaptée (APA). Cette spécialisation l'a préparé à un travail d'éducateur sportif axé sur l'accompagnement de personnes en situation de handicap.

La convergence entre sa formation initiale et la pratique effective du terrain en montagne, venant du territoire des Pyrénées ariégeoises l'incite à se professionnaliser dans l'accompagnement en montagne. Il entame alors une formation spécifique et obtient en 2013 son diplôme d'accompagnateur en montagne.

À partir de ce moment, son activité se développe autour de sorties organisées à la journée, sur plusieurs jours ou sous forme de séjours plus longs. Ses activités sont tournés vers les randonnées pédestres ou en raquettes sont pensées pour répondre aux besoins spécifiques des personnes en situation de handicap.

Le cadre géographique et topographique de l'Ariège engendre des contraintes spécifiques pour la pratique d'activités en montagne, celle de la randonnée en raquettes. L'accompagnateur met en avant la différence notable entre les caractéristiques du terrain ariégeois et celles des territoires traditionnellement associés à la pratique de la raquette, généralement plus plats et adaptés à un usage familial et sécurisé.

Face à ces exigences particulières, les accompagnateurs en montagne sont contraints d'adopter des pratiques spécifiques pour garantir la sécurité des pratiquants. Ces contraintes incluent notamment l'acquisition d'un matériel adapté, comme les DéTECTeurs de Victimes d'Avalanches (DVA), mais aussi une formation continue et une actualisation régulière de leurs compétences. À titre d'exemple, il mentionne explicitement la nécessité de recyclages périodiques obligatoires pour les accompagnateurs afin de maintenir à jour leurs connaissances techniques et sécuritaires :

« J'étais le week-end dernier, en formation d'accompagnateur, parce que tu peux le recycler tous les 6 ans. Et là, tu te rends compte qu'eux [à Font-Romeu], ils ont vraiment un terrain de jeu plus intéressant que nous ».

Cette affirmation souligne l'importance de formations régulières pour les professionnels de l'encadrement en montagne mais aussi leurs contraintes à leur pratique professionnelle dans ce contexte contraignant qui est la montagne.

L'accompagnateur souligne qu'une maîtrise poussée des conditions environnementales et des itinéraires est essentielle pour minimiser les risques, affirmant que les accompagnateurs doivent ainsi faire preuve d'une « *obligation de moyens* » très rigoureuse. Selon lui, cette obligation implique une connaissance fine du terrain et la capacité à anticiper les risques associés aux particularités locales.

Il précise que l'usage du matériel technique comme la corde est strictement réglementé. Son utilisation ne doit pas être anticipée ou obligatoire, sous peine d'entrer dans une catégorie d'activité plus complexe (l'alpinisme), laquelle nécessite une qualification différente. Cette nuance réglementaire est cruciale car elle implique que les accompagnateurs doivent constamment évaluer leurs parcours pour rester dans les limites précises définies par la réglementation

3.4.2/ Un métier à la frontière des cadres administratifs

Le métier d'accompagnateur en montagne dans les Pyrénées Ariégeoises se déploie au sein d'un cadre administratif complexe, parfois ambigu, qui génère des défis significatifs dans la pratique quotidienne des professionnels. À ce propos, l'accompagnateur interrogé exprime très clairement une inquiétude relative à ce qu'il qualifie lui-même de « *vide juridique* » autour du statut des accompagnateurs dans le contexte spécifique de la montagne non enneigée. Selon lui, la réglementation actuelle est très précise quant aux conditions d'exercice en milieu enneigé, considéré comme milieu spécifique mais demeure floue lorsqu'il s'agit du milieu montagneux non enneigé :

« *Là où il y a un vide juridique, c'est le milieu spécifique en montagne, non enneigé, qui n'est pas défini. [...] tu n'as pas besoin d'avoir le diplôme d'accompagnateur pour emmener des gens en montagne, dans les conditions que je viens de te citer, c'est-à-dire hors milieu glaciaire, hors milieu rocheux, et hors utilisation de matériel spécifique* ».

Cette imprécision législative crée un problème d'encadrement, puisque, en l'absence de définition claire, toute personne possédant un simple diplôme sportif généraliste (par exemple une licence STAPS ou un brevet professionnel de

type BPJEPS) est juridiquement en droit d'encadrer des sorties en montagne sans forcément avoir suivi une formation spécialisée en accompagnement. Ce contexte juridique mal défini ouvre la voie à des pratiques potentiellement dangereuses, où les accompagnateurs non qualifiés pourraient manquer d'expertise en termes de sécurité et de gestion des risques :

« En gros, si tu as un diplôme de sport, tu peux encadrer des gens en montagne. [...] Donc, si tu as des diplômes généralistes comme une licence STAPS, un BPJEPS [...] ils peuvent encadrer des sorties montagne. Après, il y a quand même une obligation de moyens ».

Cette notion d'*« obligation de moyens »* évoquée par l'accompagnateur est significative. Bien que la réglementation autorise légalement certaines pratiques sans diplômes spécifiques, en cas d'accident, le professionnel doit être en mesure de justifier des précautions prises en fonction de ses compétences réelles et du contexte. L'ambiguïté juridique n'impose pas une qualification claire en amont mais elle expose fortement les encadrants à des conséquences juridiques graves en cas d'incident :

« Si tu as un accident et qu'on se rend compte que tu n'as aucune connaissance du milieu montagnard, tu vas prendre cher. [...] L'obligation de moyens implique que si tu n'as jamais mis les pieds en montagne de ta vie et que tu amènes un groupe, le juge... en gros, tout ce qu'on parle là, c'est en cas d'accident ».

Ce contexte impose aux accompagnateurs qualifiés d'être vigilants et rigoureux afin de se démarquer clairement d'intervenants moins qualifiés ou inexpérimentés.

Par ailleurs, sur le plan administratif et économique, l'accompagnateur interviewé révèle une autre dimension complexe du métier, celle de la gestion fiscale de son activité professionnelle. Afin de faire face aux contraintes administratives et financières, notamment celles liées à la gestion de la TVA, il opère une combinaison stratégique de deux statuts juridiques différents. Celui d'auto-entrepreneur (aujourd'hui appelé micro-entreprise) et celui de Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle (SASU). Cette dualité structurelle est

motivée explicitement par des considérations économiques, notamment pour éviter d'être soumis à la TVA lorsque le chiffre d'affaires atteint certains seuils.

Cette gestion juridique et fiscale illustre très concrètement les difficultés économiques que rencontrent les professionnels indépendants de la montagne, qui doivent constamment adapter leur stratégie administrative et commerciale aux évolutions réglementaires et fiscales. De plus, cette réalité témoigne d'une précarité potentielle de la profession, puisque l'encadrant doit maîtriser à la fois les compétences techniques spécifiques à son métier et les subtilités juridiques de son statut professionnel.

De plus, il identifie clairement les obstacles institutionnels et réglementaires comme les principaux freins à la diversification de son activité professionnelle en montagne. Parmi ces contraintes, il pointe celles associées à l'agrément tourisme, une obligation légale qui devient incontournable dès lors qu'un accompagnateur souhaite organiser des activités touristiques s'étendant au-delà d'une simple journée. Selon lui, cette exigence administrative découle directement du cadre réglementaire imposé par le code du tourisme et implique de nombreuses démarches complexes et coûteuses : « [...] *il t'impose d'avoir un fonds financier en fonction de ton activité* ».

Cette exigence de fonds financier constitue une barrière lourde pour les accompagnateurs indépendants, puisqu'elle nécessite, au minimum, la mobilisation d'une garantie financière de 30 000 €. Ce montant, destiné à protéger le consommateur en cas d'insolvabilité du prestataire touristique, représente néanmoins un investissement difficilement accessible pour des professionnels indépendants exerçant généralement une activité saisonnière ou à petite échelle.

Ce cadre réglementaire est perçu par l'accompagnateur comme excessivement rigide, disproportionné par rapport à la taille et au type d'activités généralement menées par des professionnels de terrain tels que lui-même. Il souligne que ces contraintes limitent très fortement ses possibilités d'offrir des séjours touristiques prolongés, alors même que ce type d'offre serait attractif, aussi bien économiquement qu'en matière de valorisation du territoire. Selon lui, ces séjours prolongés représenteraient en effet une réelle opportunité de

diversification et de croissance économique pour les accompagnateurs, en permettant notamment de fidéliser la clientèle et de développer des expériences touristiques plus riches et variées. En réponse à ces contraintes lourdes et perçues comme injustes, l'accompagnateur est contraint de se limiter à des activités courtes, à la journée et de se spécialisé au public handicapé.

Ainsi, ces contraintes institutionnelles apparaissent comme un véritable frein à la croissance, à l'innovation et à l'autonomie économique des professionnels de la montagne. Cette situation limite non seulement les opportunités individuelles des accompagnateurs mais aussi le développement global d'un tourisme de montagne diversifié, plus qualitatif et économiquement viable à long terme. Cette réflexion souligne le manque d'adaptation du cadre réglementaire à la réalité professionnelle et économique des accompagnateurs des Pyrénées ariégeoises.

3.4.3/ Cohabitation environnementale, l'exemple de la réintroduction de l'ours

Parmi les enjeux environnementaux majeurs évoqués durant l'entretien avec l'accompagnateur figure la problématique de la cohabitation entre activités humaines et grands prédateurs réintroduits, en particulier l'ours dans les Pyrénées ariégeoises. Cette question cristallise, selon lui, de fortes tensions territoriales, en révélant des divergences profondes entre les objectifs de conservation écologique portés par les institutions nationales ou européennes et les réalités vécues localement par les populations qui exploitent traditionnellement le territoire.

L'accompagnateur évoque explicitement les origines de la disparition historique de l'ours dans les Pyrénées, soulignant clairement la responsabilité humaine directe dans ce processus. Il rappelle en effet que l'activité humaine a entraîné progressivement l'élimination ou le retrait forcé des populations ursines des Pyrénées :

« Je pense que c'est effectivement l'activité humaine qui a entraîné la disparition de l'ours dans les Pyrénées. Mais après, il faut se demander pourquoi ».

Malgré cette affirmation, l'accompagnateur ne plaide pas en faveur d'une réintroduction à tout prix. Au contraire, il exprime clairement ses doutes concernant la faisabilité réelle d'une telle cohabitation si les modalités actuelles d'exploitation du territoire demeurent inchangées. Selon lui, cette contradiction constitue un obstacle à la réussite d'un projet de réintroduction durable de l'ours en Ariège : « *si on continue à exploiter la montagne comme on le fait et qu'on essaie d'avoir l'ours, je pense que ça ne va pas marcher* ».

Cette réflexion révèle la complexité des tensions et il souligne que les éleveurs locaux, placés dans une position conflictuelle vis-à-vis des autorités qui promeuvent ces programmes, perçoit l'ours : « [...] *comme une contrainte supplémentaire, une menace sur leur activité* ».

Ces propos mettent en évidence une véritable fracture territoriale, où les politiques environnementales imposées verticalement se heurtent directement à la logique économique et sociale locale, souvent fragile et complexe. Cette fracture, selon lui, provient du mauvaise stratégie et d'une absence de concertation :

« *Je pense que ce sont des décisions qui sont prises par des gens qui sont dans des bureaux à Paris et qui ne se rendent pas compte de ce que ça implique réellement, socialement, mais aussi professionnellement sur le terrain* ».

Cette tension souligne clairement les limites des modes de gouvernance verticale, jugés trop éloignés des réalités du terrain et des préoccupations quotidiennes des acteurs locaux.

Finalement, la problématique de la réintroduction de l'ours cristallise toutes les difficultés d'une gouvernance territoriale efficace. Elle démontre que les politiques environnementales ambitieuses doivent impérativement intégrer une dimension humaine, participative et territorialisée pour pouvoir être durablement acceptées et réussir à long terme.

3.4.4/ La valorisation du patrimoine local, un impératif professionnel

La valorisation du patrimoine local, qu'il soit culturel, environnemental ou patrimonial, constitue, selon l'accompagnateur interviewé, un enjeu essentiel et incontournable dans l'exercice de sa profession. Il ne s'agit pas seulement d'un choix stratégique de différenciation mais véritablement d'un impératif intrinsèque au métier d'accompagnateur, indispensable à la viabilité et à l'attrait de l'activité touristique en montagne :

« Pour moi, c'est indispensable. Si tu fais juste du promène-touriste, là, pour aller d'un point à un point B, je pense que ton produit, il ne fonctionnera pas, sauf s'il y a un panorama exceptionnel. Mais, non, c'est compliqué. Je pense que tu es obligé de valoriser ta sortie avec des choses comme ça ».

Par cette déclaration, il souligne explicitement que la réussite de son activité repose avant tout sur la capacité à proposer aux visiteurs une expérience authentique et éducative, qui dépasse largement le simple aspect sportif ou contemplatif des randonnées. Cette valorisation se traduit par des actions directes visant à sensibiliser les touristes aux spécificités territoriales des Pyrénées ariégeoises.

Concrètement, l'accompagnateur précise que les randonnées doivent inclure des éléments concrets de découverte locale, tels que la rencontre avec des producteurs ou artisans, afin d'offrir une dimension enrichie à la randonnée :

« Ce qui marche très bien, ce qui est demandé, c'est de lier l'activité avec une découverte de producteurs locaux. [...] Tu fais une rando où tu as une petite rando, tu marches et tu arrives à une miellerie et tu peux acheter du miel et là, tu vas échanger avec le... [producteur] ».

Ce type de démarche permet aux visiteurs d'approfondir leur connaissance du territoire, tout en générant des retombées économiques positives pour les acteurs locaux. L'accompagnateur insiste sur l'importance que revêt ce lien entre le touriste et le territoire, notamment à travers des initiatives d'agritourisme

réussies localement, comme le projet de Lacube aux Cabanes, en Ariège, qui constitue à ses yeux une référence inspirante.

Cette approche, qui conjugue tourisme et patrimoine agricole, se présente ainsi comme un modèle vertueux et attractif à suivre, permettant non seulement d'éduquer les visiteurs à la vie pastorale, mais aussi de dynamiser localement une économie de montagne souvent fragile.

L'accompagnateur précise également l'importance de l'événementiel dans cette dynamique de valorisation. Il évoque notamment les transhumances organisées dans les vallées ariégeoises, qui deviennent progressivement de véritables événements touristiques et culturels, appréciés autant par les locaux que par les visiteurs.

Selon lui, ces événements sont doublement bénéfiques. Ils sensibilisent les touristes à la réalité pastorale tout en générant des retombées économiques importantes pour les territoires ruraux, en stimulant notamment l'économie locale par la vente de produits et de repas.

En définitive, cette valorisation culturelle, patrimoniale et environnementale permet de transformer la simple activité physique de la randonnée en une véritable expérience immersive du territoire, ce qui renforce non seulement l'attractivité de l'offre touristique mais aussi la pertinence du rôle de l'accompagnateur en tant que médiateur territorial essentiel. Cette position professionnelle est capable à la fois de protéger le territoire, d'éduquer les visiteurs et de générer des retombées économiques concrètes et positives pour les acteurs locaux.

3.4.5 / Analyse comparative entre les Pyrénées ariégeoises et le Népal

Afin de mener une analyse comparative rigoureuse et détaillée entre les accompagnateurs en montagne des Pyrénées ariégeoises et ceux des zones de trek du Népal, nous retiendrons une méthode analytique structurée autour de quatre critères principaux : le cadre institutionnel et réglementaire, les enjeux environnementaux, la valorisation du patrimoine local et la flexibilité de l'activité professionnelle.

Dans les Pyrénées ariégeoises, le métier d'accompagnateur en montagne est encadré par une réglementation stricte et formelle, avec des qualifications précises et des exigences légales fortes. L'entretiens réalisé illustre notamment un vide juridique concernant certaines pratiques non définies explicitement, créant parfois une incertitude professionnelle pour les accompagnateurs. À l'inverse, au Népal, le cadre institutionnel est plus informel et fragmenté, ce qui se traduit par une plus grande flexibilité mais également une précarité accrue pour les guides de trek qui dépendent souvent de structures externes tels que le TAAN pour leur formation et reconnaissance professionnelle.

Les enjeux environnementaux dans les deux régions incluent des conflits d'usage marqués par la tension entre la préservation écologique et les activités touristiques. En Ariège, ces tensions sont centrées sur la cohabitation difficile avec l'ours brun et les usages pastoraux ainsi que sur des règles strictes telles que l'interdiction de faire des feux hors zones dédiées. Au Népal, l'impact environnemental du tourisme est exacerbé par la pression touristique intense dans des zones écologiques sensibles telles que l'Everest et l'Annapurna, où la dégradation environnementale atteint des niveaux critiques à cause d'une gestion insuffisamment régulée du tourisme de masse.

La valorisation patrimoniale dans les Pyrénées ariégeoises repose sur une structuration claire des savoirs locaux et du patrimoine culturel, souvent intégrés dans des expériences touristiques précises comme les transhumances ou les visites à des producteurs locaux. Au Népal, malgré des initiatives telles que les homestays et les circuits communautaires, la valorisation du patrimoine reste souvent moins intégrée à l'activité touristique principale, freinée par une captation externe des revenus générés par le tourisme. Cependant, la faible réglementation permet plus facilement de développer des projets touristiques en lien avec les communautés. L'une des différences les plus marquées est la flexibilité offerte par le cadre népalais, qui permet une adaptabilité aux accompagnateurs locaux, notamment en permettant l'émergence de pratiques touristiques communautaires plus simplement. Une flexibilité contrasté avec les contraintes réglementaires françaises, qui limitent parfois l'innovation dans les offres touristiques et imposent des coûts et des obligations administratives lourdes aux accompagnateurs.

Cette analyse comparative met en évidence que si les Pyrénées ariégeoises bénéficient d'une meilleure structuration institutionnelle et d'une protection environnementale intégrée, le Népal, par son cadre plus souple, favorise une certaine adaptabilité et une implication accrue des communautés locales. L'enjeu pour les deux territoires demeure donc de trouver un équilibre optimal entre réglementation, durabilité environnementale et développement économique local, garantissant à la fois une protection efficace du milieu naturel et une activité touristique suffisamment flexible pour intégrer efficacement les besoins et réalités locales.

CONCLUSION PARTIE III

Cette troisième partie a placé les guides de trek au cœur de l'analyse, des figures souvent oubliées mais centrales et a mis en lumière des ressources humaines et culturelles largement invisibilisées dans les dispositifs institutionnels. À travers l'étude des savoirs pratiques, des réseaux informels et des initiatives de terrain, l'analyse a révélé le potentiel de ces acteurs, marginalisés mais très actifs, pour devenir de véritables leviers de transition dès lors qu'ils sont reconnus et soutenus.

L'introduction du modèle TREM a permis de repenser l'analyse dans un cadre plus global et intégré, dépassant les approches hypothético-déductives classiques. Il a éclairé les possibilités d'une gouvernance multiscalaire, capable de conjuguer ancrage local et dialogue avec les institutions nationales et internationales. Ce modèle a servi de fil conducteur pour reformuler les hypothèses initiales à la lumière du terrain et des comparaisons empiriques, notamment avec les Pyrénées ariégeoises, dont la mise en parallèle a enrichi la portée critique de l'analyse. Cette mise en perspective a permis de faire ressortir la valeur universelle de certains principes de durabilité (médiation, valorisation, cohabitation environnementale) tout en soulignant la diversité des régulations, les dynamiques professionnelles et les tensions.

Cette exploration a ouvert un espace de réflexion sur le rôle que peuvent jouer les acteurs de terrain (guides, ONG, chercheurs) dans la reconfiguration des normes de durabilité. Elle a confirmé que la gouvernance centralisée freine l'intégration du tourisme durable, tandis que les démarches communautaires, même fragiles, esquisSENT des alternatives fondées sur la subsidiarité, la reconnaissance des savoirs empiriques et une redistribution plus juste des bénéfices. Le tourisme apparaît ici non comme une activité neutre mais comme un champ d'interactions sociales, de luttes symboliques et de recompositions identitaires. Quant à la gouvernance, elle ne se décrète pas d'en haut. Elle se construit dans les marges, là où se tissent des alliances et se croisent des savoirs. C'est dans cette complexité que peuvent émerger les conditions d'une écologie politique du tourisme de montagne, plus sensible aux voix locales.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Ce mémoire ne se contente pas de décrire un système touristique à améliorer, il opère un décentrement analytique, en articulant les apports de l'écologie politique, de la sociologie critique et de la géographie sociale pour interroger les rapports de pouvoir à l'œuvre dans la mise en gouvernance de la montagne népalaise. Il en ressort une lecture systémique et politique, le tourisme durable n'est ni neutre, ni consensuel, il est le produit de rapports sociaux historiquement construits, traversés par des enjeux de classe, de caste, de genre et de spatialité.

La première partie révèle que les modèles issus de la théorie des communs (Ostrom, 1994 ; Agrawal, 2001) doivent être compris non comme des recettes universelles mais comme des constructions sociales ancrées dans des rapports de pouvoir historiques. Le recours à la résilience sociale et écologique (Adger, 2000) introduit une perspective interactionniste entre systèmes humains et écosystèmes mais tend parfois à naturaliser les capacités adaptatives, en omettant les rapports sociaux qui les conditionnent. La durabilité promue dans les grands discours reste trop souvent gestionnaire et technocratique occultant les conflits d'intérêts et les inégalités d'accès à la parole (Fletcher & Neves, 2012 ; Boluk et al., 2019, Adler et al., 2013).

La deuxième partie dévoile une gouvernance touristique traversée par des tensions entre rationalité instrumentale et rationalité sociale. L'analyse des politiques publiques révèle une logique de gouvernance éclatée où coexistent, sans coordination, des dispositifs formels imposés et des pratiques informelles locales. Ces chevauchements institutionnels produisent des effets de domination et de dépossession (Zurick, 1992) mais aussi de marginalisation des formes indigènes d'organisation (Lama & Job, 2014). Le processus de patrimonialisation du territoire naturel devient un instrument de contrôle social, dans lequel les groupes subalternes, femmes, castes basses, jeunes ruraux, restent confinés à des rôles d'exécutants, rarement intégrés dans les espaces délibératifs, favorisant les inégalités entre communautés (Den Braber et al., 2018).

La troisième partie opère un déplacement heuristique, elle fait émerger une lecture micro-sociologique du pouvoir à partir des acteurs locaux, en particulier celui des guides de treks. En s'inspirant de la sociologie de l'engagement (Cornwall, 2008) et de la reconnaissance (Ballet et al., 2012), elle donne à voir des logiques d'autonomisation et de contournement des institutions dominantes. Les figures des communautés locales ne sont pas des objets de politiques publiques mais des sujets politiques en lutte (Dangi & Jamal, 2016 ; Stone & Nyaupane, 2018). Elles incarnent ce que la sociologie appelle des « *entrepreneurs moraux* » du territoire, qui redéfinissent les normes de la durabilité à partir de leurs expériences et de leurs solidarités.

Les inégalités d'accès aux ressources, aux capacités d'action et à la reconnaissance (Sen, 1992 ; Bourdieu, 1980) révèlent que la soutenabilité ne peut être atteinte que si les systèmes de gouvernance intègrent véritablement les logiques de redistribution et de participation. Il souligne également l'importance des formes de solidarité informelle et des réseaux d'entraide, souvent ignorés des dispositifs institutionnels (Hollé & Sarrazin, 2017).

Pour répondre à la question de quelle mesure la gouvernance territoriale peut-elle favoriser l'intégration de pratiques touristiques durables dans les zones de montagne au Népal. Il est à noter que ce serait sur les principes d'une gouvernance participative que des pratiques pourraient alors émerger. Bien qu'elle est souvent invoquée comme solution miracle, elle échoue toute de même fréquemment à transformer en profondeur les rapports de pouvoir dès lors que les asymétries structurelles ne sont pas directement adressées.

En croisant critique et théorie, ce mémoire produit une lecture densifiée de la gouvernance touristique comme espace de luttes, de coopérations et de recompositions. Il déplace la question de la durabilité d'une simple logique d'efficacité vers une éthique de la reconnaissance et de la justice sociale (Ballet et al., 2012). Il montre aussi comment le tourisme peut être un vecteur de reproduction des dominations autant qu'un levier d'émancipation, selon les conditions socio-politiques de sa mise en œuvre (Bhandari, 2019 ; Dredge & Jamal, 2015).

Ce travail s'inscrit ainsi dans une sociologie politique du développement touristique, où la montagne devient un terrain de controverse sur les usages du territoire, les finalités du développement et la place des voix marginalisées. Il appelle à une gouvernance plurielle et ouvre à une plus grande réflexion entre écologie, politique et sociologie pour une reconnaissance des pratiques participatives.

Il présente aussi certaines limites qu'il convient de reconnaître afin d'en évaluer la portée réelle et d'envisager de futures améliorations. La première limite tient à l'accès au terrain et à la condition théorique de ce travail dans lesquelles les analyses ont été collectées. Certains acteurs clés n'ont pas encore pu être rencontrés, ce qui a restreint l'analyse à une échelle davantage communautaire et associative.

La seconde limite est d'ordre méthodologique. Le choix d'une approche qualitative centrée sur un entretien semi-directif ciblé, bien qu'adaptée à la compréhension des logiques d'acteurs par une rapide analyse comparative, expose à des biais d'interprétation, notamment dans l'échantillonnage. Une implication directe sur le terrain auprès d'acteurs issus de différentes échelles de gouvernance nourrirait une approche d'analyse plus empirique. Toutefois, ma posture d'étudiant et d'initiateur d'un projet de développement touristique avec ICIMOD m'a imposé une vigilance réflexive constante, afin de reconnaître la part inévitable de subjectivité inhérente à cette double position.

Les limites théoriques résident dans le choix délibéré de concentrer l'étude sur les zones de montagne népalaises, qui limite les possibilités de généralisation à d'autres contextes montagnards, même si des comparaisons internationales ont été esquissées. La dimension temporelle constitue un angle partiel, ce mémoire propose une photographie à un instant T des dynamiques à l'œuvre, sans pouvoir saisir pleinement leurs évolutions sur le long terme, surtout dans un contexte politique fragile.

Ces limites appellent à une lecture prudente, contextualisée et ouvrent des pistes pour des recherches ultérieures plus approfondies, notamment en termes de comparaisons ou de travail collaboratif avec les institutions nationales.

De par cette étude sur les zones de montagne népalaises, ce mémoire produit une réflexion à portée universelle. Tant que les politiques de durabilité resteront indifférentes aux rapports sociaux qui les sous-tendent, elles ne feront que reproduire les inégalités. Mais si elles s'ancrent dans les dynamiques communautaires, les savoirs et les solidarités locales peuvent devenir le socle d'une transition socio-écologique juste et inclusive d'une industrie touristique. Ce constat ouvre des perspectives de recherche notamment autour des processus d'appropriation locale des normes globales, des logiques de reconnaissance sociale ou encore des recompositions identitaires en contexte de transition écologique.

Le mémoire de Master 2 dépendra étroitement du stage prévu à l'ICIMOD (International Centre for Integrated Mountain Development), une organisation intergouvernementale basée à Katmandou, qui œuvre pour le développement durable des zones de montagne de l'Himalaya à travers une approche intégrée mobilisant recherche et accompagnement des politiques publiques. Cette immersion sur le terrain permettra d'enrichir ce travail avec des analyses sociologiques par des observations directes et des entretiens exploratoires de communautés locales et d'acteurs du tourisme.

Pour l'instant, il est envisagé d'axer ce futur travail sur une approche croisée entre les sciences de l'éducation et la sociologie autour de la transition du tourisme durable en montagne. L'éducation et la sensibilisation y sera considérée non seulement comme outil mais aussi comme levier de transformation sociale et politique dans les territoires de montagne. Il s'agira de comprendre comment les initiatives éducatives peuvent devenir des leviers d'autonomisation pour les populations locales mais aussi des outils de médiation culturelle et de transformation des représentations du voyage et du développement. L'éducation sera donc pensée non comme une simple transmission de normes environnementales mais comme un champ de tensions où se jouent des rapports de légitimité et des enjeux d'émancipation collective.

À travers l'exemple du Népal, ce mémoire s'inscrit dans une dynamique internationale plus large. Ce travail ouvre sur des perspectives pour des recherches futures afin d'affiner l'étude de la gouvernance touristique durable.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	6
INTRODUCTION GÉNÉRALE	8
1/ Le Népal à la croisée des sommets : gouvernance, durabilité et tourisme-----	8
2/ Énoncé de la problématique et des hypothèses -----	9
3/ D'un regard de terrain à une démarche de recherche-----	9
4/ Annonce du plan de recherche -----	10
PARTIE I : COMPRENDRE LA GOUVERNANCE TOURISTIQUE DURABLE EN MONTAGNE	11
INTRODUCTION PARTIE I	12
CHAPITRE I : Explorer les fondements et les évolutions de la gouvernance touristique	14
1.1/ Gouvernance, durabilité et résilience dans la gestion des ressources naturelles -----	14
1.1.1/ <i>Entre contrôle centralisé et collaboration locale</i>	14
1.1.2/ <i>Articuler écologie, équité et participation sociale</i>	17
1.1.3/ <i>Intégrer la résilience écologique et sociale</i>	20
1.2/ Des nouvelles approches de la gouvernance-----	22
1.2.1/ <i>Les facteurs qui influencent la gouvernance durable des ressources</i>	22
1.2.2/ <i>Vers des modèles de gouvernance participatifs</i>	25
1.2.3/ <i>Lecture critique de la gouvernance touristique durable</i>	29
CHAPITRE II : Gouvernance adaptive et tourisme durable	33
2.1/ Les principes de la gouvernance adaptive dans le tourisme-----	33
2.1.1/ <i>Prévenir la tragédie des communs par le tourisme</i>	33
2.1.2/ <i>Favoriser la justice sociale au cœur du tourisme durable</i>	34
2.1.3/ <i>Face aux enjeux écologiques et climatiques du tourisme</i>	36
2.1.4/ <i>La gouvernance multisectorielle pour une gestion durable des ressources</i>	39
2.1.5/ <i>Les principes du tourisme d'aventure en montagne au Népal</i>	41
2.2/ Le tourisme durable en montagne, ambitions et réalités -----	42
2.2.1/ <i>Entre le discours et la réalité du tourisme durable</i>	42
2.2.2/ <i>Le tourisme et sa gouvernance dans les Pyrénées, une fragmentation territoriale</i>	44
2.2.3/ <i>Une comparaison avec les montagnes d'Asie</i>	45
CHAPITRE III : Enjeux et perspectives du tourisme durable au Népal	48
3.1/ Tensions entre conservation et développement touristique -----	48
3.1.1/ <i>Les effets du tourisme sur la conservation environnementale</i>	48
3.1.2/ <i>Les promesses et limites de l'écotourisme communautaire</i>	50
3.1.3/ <i>Les impacts écologiques du tourisme dans les zones de trek</i>	52
3.2/ Les contributions du tourisme au développement local du Népal -----	54
3.2.1/ <i>Les leviers de développement portés par l'écotourisme</i>	54
3.2.2/ <i>L'ACAP, un modèle de gouvernance pour le tourisme en montagne au Népal</i>	55
CONCLUSION PARTIE I	58

PARTIE II : ANALYSER LA GOUVERNANCE DES TERRITOIRES DE MONTAGNE NÉPALAISES	60
INTRODUCTION PARTIE II	61
CHAPITRE I : Les dynamiques de gouvernance fragmentées du tourisme au Népal	63
1.1/ Les politiques touristiques et leurs effets dans les zones de montagne -----	63
1.1.1/ <i>L'évolution des politiques de gouvernance du tourisme</i> <td>63</td>	63
1.1.2/ <i>Les logiques spatiales et économiques du tourisme de trekking</i> <td>66</td>	66
1.2/ Mise en lumière des limites d'une gouvernance fragmentée -----	69
1.2.1/ <i>Les tensions entre acteurs publics, privés et communautaires</i> <td>69</td>	69
1.2.2/ <i>Repenser le cadre réglementaire et son application effective</i> <td>71</td>	71
1.3/ L'impact des déséquilibres territoriaux sur les revenus et les écosystèmes-----	75
1.3.1/ <i>Une répartition inégale des ressources et des revenus touristiques</i> <td>75</td>	75
1.3.2/ <i>Les tensions entre développement touristique et préservation de l'environnement, le cas du parc national de Sagarmatha</i> <td>77</td>	77
CHAPITRE II : Logiques d'acteurs dans la gouvernance du tourisme durable au Népal	83
2.1/ Vers une gouvernance plus équilibrée et participative -----	83
2.1.1/ <i>Les initiatives locales, rôle des coopératives de guides et des associations locales</i> <td>83</td>	83
2.1.2/ <i>La place des ONG, des bailleurs internationaux et des agences de développement</i> <td>85</td>	85
2.2/ Dynamiques participatives portées par les acteurs locaux-----	89
2.2.1/ <i>L'engagement des communautés d'accueil</i> <td>89</td>	89
2.2.2/ <i>L'impact positif des initiatives locales sur les communautés et l'environnement</i> <td>91</td>	91
2.3. Le financement instable des initiatives locales -----	94
2.3.1/ <i>Un financement insuffisant</i> <td>94</td>	94
2.3.2/ <i>L'impact des fluctuations du marché touristique</i>	95
2.3.3/ <i>Manque de reconnaissance et difficultés d'intégration aux politiques publiques</i> <td>96</td>	96
CHAPITRE III : Le tourisme de trek au Népal vers un modèle communautaire	102
3.1/ Les dispositifs réglementaires existants et leurs limites-----	102
3.1.1/ <i>Cadre réglementaire et politique nationale du tourisme</i> <td>102</td>	102
3.1.2/ <i>Présentation du cadre analytique du SCBT</i> <td>104</td>	104
3.1.3/ <i>Les revenus du tourisme au Népal, entre importance économique nationale et inégalités territoriales</i> . <td>106</td>	106
3.2/ Évaluation du SCBT sur la gouvernance touristique-----	107
3.2.1/ <i>Pour une équité économique et un renforcement des initiatives locales</i>	107
3.2.2/ <i>Une gestion des déchets et de la pollution de l'eau en haute montagne</i>	108
3.2.3/ <i>Vers une inclusion des communautés locales et une répartition équitable</i>	110
3.2.4/ <i>Refonte de la gouvernance touristique durable au Népal pour un tourisme communautaire durable (SCBT)</i>	112
CONCLUSION PARTIE II	114
PARTIE III : REPENSER LA DURABILITÉ TOURISTIQUE DU NÉPAL AU PRISME DES ACTEURS LOCAUX	115
INTRODUCTION PARTIE III	116
CHAPITRE I : Les guides de trek, piliers d'un nouveau cadre analytique	118
1.1/ Un rôle central dans l'expérience touristique -----	118
1.1.1/ <i>Contribution économique, sociale, environnementale, à la qualité de l'expérience touristique</i> <td>118</td>	118
1.1.2/ <i>Vers une reconnaissance institutionnelle accrue</i>	120

1.2/ Des relais de la transition vers un tourisme durable-----	122
1.2.1/ <i>L'influence sur le comportement des touristes</i>	122
1.2.2/ <i>Vers un tourisme plus inclusif en intégrant les guides</i>	124
1.3/ La formation en Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD) -----	127
1.3.1/ <i>Une formation aux aspects techniques</i>	127
1.3.2/ <i>Vers une structuration institutionnelle de la formation</i>	128
1.3.3/ <i>L'EEDD comme socle de transformation</i>	129
CHAPITRE II : Vers un nouveau cadre analytique pour un tourisme durable	132
2.1/ Intégrer le SCBT dans la gouvernance du tourisme de montagne-----	132
2.1.1/ <i>L'approche intégrée du SCBT</i>	132
2.1.2/ <i>Un nouveau cadre analytique : le modèle TREM</i>	134
2.2/ Analyse du cadre TREM (Tourism Resilience and Empowerment Model) -----	136
2.2.1/ <i>Vers une expérimentation du modèle TREM au Népal</i>	136
2.2.2/ <i>La formation et professionnalisation des guides</i>	138
2.3/ Repenser la gouvernance touristique par les capacités et la justice sociale-----	141
2.3.1/ <i>Une gouvernance participative et décentralisée</i>	141
2.3.2/ <i>L'intégration des guides dans une gouvernance participative</i>	144
2.3.3/ <i>Une économie touristique équitable et redistributive</i>	147
2.3.4/ <i>Une gestion environnementale résiliente</i>	149
CHAPITRE III : Scénarios de transition pour une gouvernance touristique au Népal	152
3.1/ Entre tensions systémiques et convergences possibles-----	152
3.1.1/ <i>Un tourisme en expansion mais mal structuré</i>	152
3.1.2/ <i>Problèmes identifiés lors du stage avec TAAN</i>	155
3.1.3/ <i>Enjeux pour l'intégration de la formation des guides à l'EEDD avec ICIMOD</i>	157
3.2/ L'autonomie locale comme horizon -----	160
3.2.1/ <i>Gouvernance et structuration des acteurs locaux</i>	160
3.2.2/ <i>Un programme de formation pour acteurs locaux</i>	162
3.2.3/ <i>La fédération des guides au cœur de la gouvernance touristique durable de l'Annapurna</i>	164
3.3/ Validation des hypothèses et perspectives de recherche -----	167
3.3.1/ <i>Mettre à l'épreuve les hypothèses</i>	167
3.3.2/ <i>Application du modèle TREM dans une recherche doctorale</i>	169
3.4/ Approche comparative avec le tourisme des Pyrénées ariégeoises-----	171
3.4.1/ <i>Le rôle d'accompagnateur en montagne dans les Pyrénées ariégeoises</i>	171
3.4.2/ <i>Un métier à la frontière des cadres administratifs</i>	173
3.4.3/ <i>Cohabitation environnementale, l'exemple de la réintroduction de l'ours</i>	176
3.4.4/ <i>La valorisation du patrimoine local, un impératif professionnel</i>	178
3.4.5/ <i>Analyse comparative entre les Pyrénées ariégeoises et le Népal</i>	179
CONCLUSION PARTIE III	182
CONCLUSION GÉNÉRALE	183
TABLE DES MATIÈRES	187
ANNEXE A : BIBLIOGRAPHIE	190
ANNEXE B : RETRANSRIPTION D'ENTRETIEN	196
	189

ANNEXE A : BIBLIOGRAPHIE

A

- Acharya Chet Narayan, 2023, « Sustainable Tourism Perspective of Wildlife Conservation Areas : A Case Study in Nepal », *The Journal of Economic Concerns*, 31 décembre 2023, vol. 14, n° 1-2, p. 62-82.
- Adams W. M., 1990, *Green development : environment and sustainability in the Third World*, London ; New York, Routledge (coll. « Routledge natural environment--problems and management series »), 257 p.
- Adger W. Neil, 2000, « Social and ecological resilience : are they related? », *Progress in Human Geography*, septembre 2000, vol. 24, n° 3, p. 347-364.
- Adler Carolina E., McEvoy Darryn, Chhetri Prem et Kruk Ester, 2013, « The role of tourism in a changing climate for conservation and development. A problem-oriented study in the Kailash Sacred Landscape, Nepal », *Policy Sciences*, juin 2013, vol. 46, n° 2, p. 161-178.
- Agrawal Arun, 2001, « Common Property Institutions and Sustainable Governance of Resources », *World Development*, octobre 2001, vol. 29, n° 10, p. 1649-1672.
- André-Lamat Véronique et Sacareau Isabelle, 2019, « Dispositifs techniques de la micro-hydroélectricité et reconfiguration d'un territoire touristique de haute montagne (région de l'Everest, Népal) », *Développement durable et territoires*, 20 décembre 2019, Vol. 10, n° 3.

B

- Ballet Jérôme, Dubois Jean-Luc et Mahieu François-Régis, 2012, « La soutenabilité sociale du développement durable : de l'omission à l'émergence : », *Mondes en développement*, 20 janvier 2012, n° 156, n° 4, p. 89-110.
- Ballet Jérôme, Koffi Kouamékan J.-M. et Komena K. Boniface, 2010, « Co-management of natural resources in developing countries : The importance of context » :, *Économie internationale*, 22 septembre 2010, n° 120, n° 4, p. 53-76.
- Baral Nabin, Stern Marc J. et Bhattacharai Ranju, 2008, « Contingent valuation of ecotourism in Annapurna conservation area, Nepal : Implications for sustainable park finance and local development », *Ecological Economics*, juin 2008, vol. 66, n° 2-3, p. 218-227.
- Berkes Fikret, Folke Carl et Colding Johan (eds.), 1998, *Linking social and ecological systems : management practices and social mechanisms for building resilience*, Cambridge, U.K. ; New York, NY, USA, Cambridge University Press, 459 p.

- Bhandari Kalyan, 2019, « International development ideology and two tourism policies of Nepal », *Environment and Planning C : Politics and Space*, mai 2019, vol. 37, n° 3, p. 558-576.
- Boluk Karla A., Cavaliere Christina T. et Higgins-Desbiolles Freya, 2019, « A critical framework for interrogating the United Nations Sustainable Development Goals 2030 Agenda in tourism », *Journal of Sustainable Tourism*, 3 juillet 2019, vol. 27, n° 7, p. 847-864.
- Bourdieu Pierre, 1980, « Le capital social », 1980.
- Brandt Jodi S., Radeloff Volker, Allendorf Teri, Butsic Van et Roopsind Anand, 2019, « Effects of ecotourism on forest loss in the Himalayan biodiversity hotspot based on counterfactual analyses », *Conservation Biology*, décembre 2019, vol. 33, n° 6, p. 1318-1328.
- Byers Alton C., Gustafsson Tommy, Shrestha Milan et Chhetri Netra, 2020, « A Sustainable Solid Waste Management Plan for Sagarmatha (Mt Everest) National Park and Buffer Zone, Nepal », *Mountain Research and Development*, 15 décembre 2020, vol. 40, n° 3.
- Rapport Brundtland », 1987, 1987.

C

- Chepesiuk Ron, 2003, « Mountain tourism : news from Nepal. », *Environmental Health Perspectives*, août 2003, vol. 111, n° 10.
- Clarimont Sylvie et Vlès Vincent, 2009, « Le tourisme pyrénéen face au développement durable : une intégration partielle et hésitante », *Revue de géographie alpine*, 9 décembre 2009, n° 97-3.
- Cornwall A., 2008, « Unpacking “Participation” : models, meanings and practices », *Community Development Journal*, 5 juin 2008, vol. 43, n° 3, p. 269-283.

D

- Dagorn René-Éric, 2010, « Repenser l’inégalité. Amartya Sen, 1992 », *Sciences Humaines*, 17 mars 2010, vol. 211, n° 1, p. 8-8.
- Dangi Tek et Jamal Tazim, 2016, « An Integrated Approach to “Sustainable Community-Based Tourism” », *Sustainability*, 13 mai 2016, vol. 8, n° 5, p. 475.
- Dangi Tek et Petrick James, 2021, « Augmenting the Role of Tourism Governance in Addressing Destination Justice, Ethics, and Equity for Sustainable Community-Based Tourism », *Tourism and Hospitality*, 1 janvier 2021, vol. 2, n° 1, p. 15-42.
- Den Braber Bowy, Evans Karl L. et Oldekop Johan A., 2018, « Impact of protected areas on poverty, extreme poverty, and inequality in Nepal », *Conservation Letters*, novembre 2018, vol. 11, n° 6, p. e12576.

- Dérioz Pierre, Upadhayaya Pranil, Bachimon Philippe et Loireau Maud, 2020, « Développement d'un tourisme domestique en montagne à proximité des grandes villes du Népal : versant sud de l'Annapurna et Helambu : Article évalué par les pairs », *Via Tourism Review*, 20 octobre 2020, n° 17.
- Dietz Thomas, Ostrom Elinor et Stern Paul C, 2003, « The Struggle to Govern the Commons », 2003, vol. 302.
- Dredge Dianne et Jamal Tazim, 2015, « Progress in tourism planning and policy : A post-structural perspective on knowledge production », *Tourism Management*, décembre 2015, vol. 51, p. 285-297.

F

- Fletcher Robert et Neves Katja, 2012, « Contradictions in Tourism : The Promise and Pitfalls of Ecotourism as a Manifold Capitalist Fix », *Environment and Society*, 1 janvier 2012, vol. 3, n° 1.

G

- Garrard Rodney, Kohler Thomas, Price Martin F., Byers Alton C., Sherpa Ang Rita et Maharjan Gyanu Raja, 2016, « Land Use and Land Cover Change in Sagarmatha National Park, a World Heritage Site in the Himalayas of Eastern Nepal », *Mountain Research and Development*, 1 août 2016, vol. 36, n° 3, p. 299.
- Gauché Évelyne, Déry Steve, Dérioz Pierre, Ducourtieux Olivier, Germaine Marie-Anne, Landy Frédéric, Loireau Maud et Verdelli Laura, 2019, « Culture du paysage, gouvernance territoriale et mise en tourisme dans des montagnes rurales de l'Asie méridionale (Népal, Inde, Chine, Laos, Vietnam) », *Développement durable et territoires*, 15 juillet 2019, Vol. 10, n° 2.
- Girault Yves et Sauve Lucie, 2008, « L'éducation scientifique, l'éducation à l'environnement et l'éducation pour le développement durable. Croisements, enjeux et mouvances », 2008.
- GSTC, 2019, « Les critères mondiaux du tourisme durable pour les destinations ».

H

- Hall Michael C. et Gössling Stefan, 2006, *Tourism and Global Environmental Change : Ecological, Economic, Social and Political Interrelationships*, 1^{re} éd., London, Routledge.
- Hanson Jonathan H., Schutgens Maurice, Baral Nabin et Leader-Williams Nigel, 2023, « Assessing the potential of snow leopard tourism-related products and services in the Annapurna Conservation Area, Nepal », *Tourism Planning & Development*, 2 novembre 2023, vol. 20, n° 6, p. 1182-1202.
- Hardin Garrett, 1968, *Tragedy of the commons*, s.l., (coll. « Classiques de l'écologie »), 64 p.

- Hollé Annick et Sarrazin Caroline, 2017, « La place des réseaux d'entraide interpersonnels Nord-Sud dans le processus de reconstruction postcatastrophe : l'exemple du séisme de 2015 au Népal : », *Mondes en développement*, 18 décembre 2017, n° 180, n° 4, p. 105-120.
- Honey Martha, 1999, *Ecotourism and sustainable development : who owns paradise?*, Washington, DC, Island Press, 405 p.

I

- ICIMOD, 2022, « Annual Report ».
- International Centre for Integrated Mountain Development (ICIMOD), 2023, *ICIMOD strategy 2030 : Moving mountains*, s.l., International Centre for Integrated Mountain Development (ICIMOD).
- Kc Birendra, 2021, « Ecotourism for wildlife conservation and sustainable livelihood via community-based homestay : a formula to success or a quagmire? », *Current Issues in Tourism*, 3 mai 2021, vol. 24, n° 9, p. 1227-1243.

L

- Lama Anu Kumari et Job Hubert, 2014, « Protected areas and road development : sustainable development discourses in the Annapurna conservation area, Nepal », *Erdkunde*, 11 décembre 2014, vol. 68, n° 4, p. 229-250.
- Lane Bernard, 2017, « Sustainable tourism : its evolution and its future », *Cuadernos Económicos de ICE*, 30 juin 2017, n° 93.
- Latouche Serge, 2022, *Le pari de la décroissance*, Nouvelle édition., s.l., Paris : Arthème Fayard : Pluriel, 413 p.
- Létang Mauve, Dérioz Pierre et Le Noac'h Justine, 2017, « Développement touristique, approches patrimoniales et arrangements sociaux en versant sud des Annapurna (Népal) », *Bulletin de l'Association de géographes français*, 21 juillet 2017, vol. 94, n° 2, p. 306-329.
- Luthi Kevin et Jaubert M Ronald, 2007, « Développement touristique local : L'exemple d'Ollantaytambo au Pérou », 2007.

M

- Manfredi Emanuela Chiara, Flury Bastian, Viviano Gaetano, Thakuri Sudeep, Khanal Sanjay Nath, Jha Pramod Kumar, Maskey Ramesh Kumar, Kayastha Rijan Bhakta, Kafle Kumud Raj, Bhochhiboya Silu, Ghimire Narayan Prasad, Shrestha Bharat Babu, Chaudhary Gyanendra, Giannino Francesco, Cartenì Fabrizio, Mazzoleni Stefano et Salerno Franco, 2010, « Solid Waste and Water Quality Management Models for Sagarmatha National Park and Buffer Zone, Nepal : Implementation of a Participatory Modeling Framework », *Mountain Research and Development*, mai 2010, vol. 30, n° 2, p. 127-142.

- Meadows Donella H., Meadows Dennis L., Randers Jørgen et III William W. Behrens, 1972, *The Limits to Growth*, s.l., Universe Books.
- Nepal Sanjay K., 2022, « The Quest for Sustainable Tourism in Nepal », *Current History*, 1 avril 2022, vol. 121, n° 834, p. 147-153.

N

- Nepal Sanjay K., 2002, « Mountain Ecotourism and Sustainable Development : Ecology, Economics, and Ethics », *Mountain Research and Development*, mai 2002, vol. 22, n° 2, p. 104-109.
- Nepal Sanjay K. et Chipeniuk Raymond, 2005, « Mountain Tourism : Toward a Conceptual Framework », *Tourism Geographies*, août 2005, vol. 7, n° 3, p. 313-333.

O

- Ostrom Elinor, 1994, « Constituting social capital and collective action », *Journal of Theoretical Politics*, 1994 p. 527-562.
- Ostrom Vincent, Tiebout Charles M. et Warren Robert, 1961, « The Organization of Government in Metropolitan Areas : A Theoretical Inquiry », 1961.

P

- Poudel Surya et Nyaupane Gyan P., 2013, « The Role of Interpretative Tour Guiding in Sustainable Destination Management : A Comparison between Guided and Nonguided Tourists », *Journal of Travel Research*, septembre 2013, vol. 52, n° 5, p. 659-672.
- Poudel Surya, Nyaupane Gyan P. et Budruk Megha, 2016, « Stakeholders' Perspectives of Sustainable Tourism Development : A New Approach to Measuring Outcomes », *Journal of Travel Research*, avril 2016, vol. 55, n° 4, p. 465-480.

S

- Sacareau Isabelle, 2009, « Changes in environmental policy and mountain tourism in Nepal », *Revue de géographie alpine*, 9 décembre 2009, n° 97-3.
- Sacareau Isabelle, 1999, « Les transformations d'une haute montagne par le tourisme : le massif des Annapurna dans l'Himalaya du Népal / Tourism and change in a high mountain : the Annapurna area in the Nepalese Himalaya », *Annales de Géographie*, 1999, vol. 108, n° 605, p. 21-45.
- Sterling Stephen, 2001, « Sustainable education ».

- Stone Moren Tibabo et Nyaupane Gyan P., 2018, « Protected areas, wildlife-based community tourism and community livelihoods dynamics : spiraling up and down of community capitals », *Journal of Sustainable Tourism*, février 2018, vol. 26, n° 2, p. 307-324.
- Stotten Rike, Ambrosi Lisa, Tasser Erich et Leitinger Georg, 2021, « Social-ecological resilience in remote mountain communities : toward a novel framework for an interdisciplinary investigation », *Ecology and Society*, 2021, vol. 26, n° 3, p. art29.
- Suchet André, 2011, « Tourisme durable en montagne : entre discours et pratiques : AFNOR, 2008, 226 pages. », *Revue de géographie alpine*, 14 décembre 2011.

T

- Tiwari Surendra et Nguyen Thi Phuoc Lai, 2024, « Towards social equity and sustainable economic prosperity through ecotourism : A case of caste diversified community along Annapurna Sanctuary trail (AST), Nepal », *World Development Perspectives*, juin 2024, vol. 34, p. 100592.

W

- Welford Richard, Ytterhus Bjarne et Eligh Jason, 1999, « Tourism and sustainable development : An analysis of policy and guidelines for managing provision and consumption », 1999.
- WWF Nepal, 2024, « Annual report 2024 ».

X

- Xu Ming, 2015, « Les interactions entre le tourisme et le développement durable à la lumière de l'analyse des guides touristiques : Etude de cas en Chine », 2015.

Z

- Zapata Campos María José, Hall C. Michael et Backlund Sandra, 2018, « Can MNCs promote more inclusive tourism? Apollo tour operator's sustainability work », *Tourism Geographies*, 8 août 2018, vol. 20, n° 4, p. 630-652.
- Zurick David N., 1992, « Adventure Travel and Sustainable Tourism in the Peripheral Economy of Nepal », *Annals of the Association of American Geographers*, décembre 1992, vol. 82, n° 4, p. 608-628.

ANNEXE B : RETRANSCRIPTION D'ENTRETIEN

Entretien semi-directif avec un accompagnateur de montagne des Pyrénées-ariégeoises

Intervieweur :

Donc pour commencer, est-ce que tu peux te présenter et présenter ton parcours en tant que guide ?

Interviewé :

Ouais, ouais, ouais. Mais c'est pas que ça quoi. Je te fais un parcours de tout. Donc,xxxxx. Je suis... Donc, au départ, j'ai fait un cursus STAPS pour être éducateur sportif, plus spécialement avec les personnes en situation de handicap, donc APA, activité physique adaptée. Et au cours de ma pratique professionnelle, j'ai eu... On faisait pas mal de montagne, donc avec des personnes en situation de handicap, handicap en montagne, déficience intellectuelle, pour être plus dans des termes précis. Et voilà, donc j'ai eu à me former pour faire de l'accompagnement en montagne et j'ai passé le diplôme d'accompagnement en montagne en 2000... je crois que c'était... Je l'ai fini en 2013. Donc voilà, donc j'ai exercé beaucoup avec des personnes en situation de handicap, que ce soit sur des sorties à la journée, en week-end, à la semaine, des choses, voilà, un peu plus organisées, mais toujours dans un cadre... Alors, au départ toujours dans un cadre institutionnel, et en 2000... En 2020, j'ai quitté... Donc l'association c'était l'API, j'ai quitté l'API, pour faire une reconversion, euh... Ouaïs, pour passer un diplôme, plus d'encadrement, un chef de service, ça, c'est une chose que j'ai fait, j'ai bossé un peu dedans, ça m'a pas passionné, donc je suis parti, et suite à ça, je me suis monté, euh... Je me suis installé à mon compte comme éducateur sportif, donc en activité physique adaptée, et accompagnateur en montagne. Et aussi, j'ai un gîte en montagne, euh... Que je loue, bon, mais là je m'en occupe pas trop, j'étais occupé, mais c'est... Voilà, c'est très secondaire, c'est pas important. Voilà, et donc depuis, j'exerce, euh... J'exerce à mon compte, euh... Toujours, par contre, euh... L'activité d'accompagnateur, c'est ce qui nous intéresse, c'est tout ça, toujours avec des personnes en situation de handicap, donc sur... C'est pareil, même chose de la rando, que ce soit la journée, week-end, semaine, rando, euh... Randonnée pédestres, et euh... Raquette, raquette plus sur des journées, euh... Plus sur des journées.

Intervieweur :

Donc il y a que cette clientèle, euh..., ou il y a aussi d'autres types de clientèle ?

Interviewé :

Alors, il y a d'autres types de clientèle, mais moi je travaille avec celle-là, parce que c'est celle que je connais le mieux. Après, il y a, il y a, évidemment, une grosse clientèle, mais de... Pour discuter avec des... des collègues accompagnateurs, c'est de plus en plus compliqué, euh... Voilà, même cette saison-là, parce que tu avais un accompagnateur qui est sur Foix aussi, qui bosse dans les Pyrénées Ariégeoises, on disait que la raquette, ça avait été assez compliqué.

Intervieweur :

C'est démocratisé, dans le sens où les personnes partent sans accompagnateur ?

Interviewé :

Ouais, ouais. Et alors, en Ariège, par exemple, tu as le plateau de Beille, tu peux aller faire ça en toute sécurité, sur des pistes, donc tu payes ton forfait, tu payes ta raquette.

Intervieweur :

À Ax aussi, non ?

Interviewé :

À Ax, je ne sais pas si ils ont quelques circuits, mais Beille, c'est vraiment dédié à... Après, dans chaque station, tu vas trouver des circuits. Après, pour la pratique de la raquette, notamment chez nous, en Ariège, on n'a pas de terrain, normalement, la raquette se pratique sur terrain vallonné type nordique, ce que tu peux trouver dans les pays scandinaves. Ça, on le retrouve plus quand tu passes la montagne sur l'autre versant, du côté de Font-Romeu. Là-bas, tu as des espaces dédiés à la raquette qui sont très intéressants. J'étais le week-end dernier, en formation d'accompagnateur, parce que tu peux le recycler tous les 6 ans. Et là, tu te rends compte qu'eux, ils ont vraiment un terrain de jeu plus intéressant que nous. Nous, il y a de suite des pentes à 30%, donc risque d'avalanche, donc il te faut du matériel, il te faut des détecteurs de victimes d'avalanche, eux, là-bas, c'est à part à Beille, comme je te disais, Beille, c'est sécurisé, il n'y a pas de souci.

Intervieweur :

Ok. Juste du coup, travailler à son compte, c'est quoi le statut juridique ?

Interviewé :

Alors, moi, j'ai deux statuts. Je suis auto-entrepreneur.

Intervieweur :

Donc ça, c'est EURL ?

Interviewé :

Non, auto-entrepreneur. Auto-entrepreneur. C'est le statut. Alors, maintenant, je crois que c'est micro-entreprise. Mais je crois que c'est le même. Moi, à l'époque, c'était auto-entrepreneur quand je me suis installé. Je pense que c'est la même chose que micro-entreprise. Et en fait, sur les... Mon autre statut, c'est SASU. U parce que je suis seul. Ah oui. C'est le même statut que la fourche. Et sur les deux statuts, j'ai les mêmes activités. Alors, je vais te dire pourquoi je fais ça.

Intervieweur :

C'est pour l'hébergement, le S-A-S, non ? C'est pas ça ?

Interviewé :

Non, non, ça va. Tu fais... Non, j'ai les deux mêmes activités. Éducateur sportif en activité physique adaptée, accompagnement en montagne et effectivement l'hébergement du gîte. Mais bon, ça, comme je te disais tout à l'heure, c'est vraiment à la marge. C'est pas moi qui m'en occupe. Pour l'instant, j'ai... J'ai un peu... Voilà. Donc, je fais ça. Pourquoi ? C'est très con. C'est juste parce qu'il y a des seuils pour la TVA. Et à partir d'un certain chiffre d'affaires, tu es assujetti à la TVA. D'ailleurs, je sais pas si t'as entendu parler pour les auto-entrepreneurs. Là, ils viennent de baisser le seuil. Alors, ils vont pas le mettre en place dessus. Ils ont dit qu'ils allaient reculer en juin. Mais ça handicape beaucoup de personnes. Parce que du coup, le seuil, il était à 30... Je trouve que c'était à 37 000 et quelques. Ils l'ont abaissé à 25 000 Chose qu'ils ont pas fait sur les SASU. Et donc, moi, du coup, je jongle de l'un à l'autre. Pour pas... Et c'est légal. C'est pas... Oui, non, oui. C'est bon, je comprends bien. C'est légal. Mais voilà, c'est mon... J'ai vu ça avec mon comptable. Qui m'a dit oui, tu peux faire ça. Et ça m'évite. Parce que sinon, si j'avais... Si j'avais... Si j'avais à payer... Enfin, à payer à reverser la TVA, il faudrait que j'augmente mes tarifs de 20% de la TVA. Parce qu'en fait, c'est une activité où je l'investis peu. Donc en fait, la TVA, le principe, c'est que... Ah oui, oui, je vois. C'est que tu... Voilà, tu la recueilles. Après, à la fin de l'année, tu fais le plus et le moins. C'est que tu rends le plus grand en fonction de... Voilà. Si toi, tu as été exonéré. Et vu qu'il y a très peu d'investissement sur cette activité, je ne serais pas du tout intéressant et je serais obligé. Et donc du coup, c'est pour ça que les accompagnateurs, ils sont... Ils sont souvent sur notre entrepreneur. Sauf s'ils ont une autre activité à côté où ils peuvent être groupés. Mais voilà. Parce que jusqu'à un certain seuil, on n'a pas de TVA. Donc voilà. Ça nous permet de jongler entre toutes mes activités.

Intervieweur :

Donc tes activités, c'est accompagnateur pour pédestres, raquettes, éducateur sportif. Est-ce qu'il y a d'autres activités qui s'ajoutent ?

Interviewé :

Non. Je te dis le gîte, mais vu que je ne m'en sers pas actuellement à la location de gîte, le meublé de tourisme. Donc c'est... Non, on va dire que non. Ce sera plus simple pour toi.

Intervieweur :

Sur ces activités, c'est quoi les principales réglementations qui les encadrent ?

Interviewé :

Ha ! Alors, ce n'est pas qu'il y en a beaucoup. C'est que justement, j'ai une histoire de formation. C'est pour ça que je vais pouvoir te répondre bien. Parce que justement, il y a un petit... Il y a un petit vide juridique. Ok. Donc, nous, en tant qu'accompagnateur montagne, notre spécificité, c'est... En fait, c'est... C'est vraiment sur la raquette. Donc, on est en milieu spécifique. Ça s'appelle un milieu spécifique. Le milieu spécifique qui a été défini, c'est le milieu enneigé. Donc, la raquette. Et là où il y a un vide juridique, c'est le milieu spécifique en montagne, non enneigé, qui n'est pas défini. Alors, je te parle évidemment de... D'activités qui... Pour nous, qui ne nécessitent pas d'utilisation de matériel. Cordes, crampons, piolets... Ça, on n'a pas le droit. Nous, c'est sentier... Alors, balisé ou pas, on s'en fiche. Ça peut être hors sentier aussi. Mais c'est sans matériel. Hors terrain glaciaire. Donc, c'est tous les glaciers. Voilà. Mais en général, il faut mettre les crampons. Et hors terrain rocheux, où il faut mettre des cordes. Là, c'est de l'alpinisme. Tout ça, ça relève de l'alpinisme. Et tu vas être plus sur une activité de guide de haute montagne. Guide de haute montagne ou aspirant guide. Donc, le vide juridique, au niveau des accompagnateurs, il fait que... Il fait que tu n'as pas besoin d'avoir le diplôme d'accompagnateur pour emmener des gens en montagne. Dans les conditions que je viens de te citer. C'est-à-dire hors milieu glaciaire, hors milieu rocheux, et hors utilisation de matériel spécifique. Le matériel spécifique étant aussi défini. Je ne sais pas si tu peux le trouver sur Internet, ça. Mais bon, voilà. Ton défini, c'est les crampons de plus de 2 cm. C'est des choses

assez précises. Donc, si tu reviens au code du sport, le code du sport, il dit que pour être rémunéré contre l'enseignement ou l'encadrement d'une pratique sportive, il te faut des diplômes de sport. Donc, en gros, si tu as un diplôme de sport, tu peux encadrer des gens en montagne. C'est-à-dire, si tu as des diplômes généralistes, comme une licence STAPS, une doc STAPS, il y a beaucoup de BGEPS. Alors, je n'ai plus d'appellation aujourd'hui, c'était APT, activité physique pour tous. Je ne sais plus comment ils s'appellent aujourd'hui. mais en fait, on se rend compte que des ceux-là, ils peuvent encadrer des sorties montagne. Alors après, il y a quand même une obligation de moyens.

Intervieweur :

C'est-à-dire ?

Interviewé :

Moyen physique. L'obligation de moyens, elle implique que si tu n'as jamais mis les pieds en montagne de ta vie et que tu amènes un groupe en montagne, le juge... Alors, en gros, tout ce qu'on parle là, c'est en cas d'accident. Parce que si c'est pas d'accident, tu ne fais pas gauler, il n'y a rien. Oui. Pas de problème. Mais tu ne fais pas vu, pas pris. C'est le fameux...

Intervieweur :

En termes d'assurance aussi.

Interviewé :

Voilà. Donc, si tu... Si tu as un carton et qu'on se rend compte que tu n'as aucune connaissance du milieu montagnard, tu vas prendre cher. Donc, l'obligation de moyens, il n'y a pas d'obligation de résultat. C'est-à-dire que tu peux dire à tout moment, non, là, on arrête la rando, on ne va pas jusqu'au bout, les conditions ne sont pas bonnes. On n'a pas d'obligation de résultat, contrairement à des agences de voyage qui, eux, ont des obligations de résultat. Et sinon, ils ont des pénalités financières. Ils peuvent avoir des pénalités financières. Nous, on n'a pas ça. Nous, c'est à notre jugé. Si on considère qu'un orage arrive, le brouillard tombe, tu sais, bon, on fait demi-tour, ça ne le fait pas. Voilà. Mais l'obligation de moyens, elle incombe. Mais ça, c'est valable, je pense, dans beaucoup de disciplines. En tout cas, pour nous, voilà, obligation de moyens. Donc, le terrain, si tu ne le connais pas, tu as intérêt d'avoir un GPS. Alors, je te disais qu'on n'avait pas le droit d'utiliser du matériel. Par contre, il faut qu'on ait toujours une corde sur nous. si on a besoin de l'utiliser. Mais il ne faut pas, c'est ça qui est un peu ambigu. Avant de partir, il ne faut pas que tu saches que tu dois utiliser la corde. Si tu sais ça, tu ne vas pas. Si un passage, tu te dis, là, j'y vais, mais il faudra que je mette une corde, tu ne peux pas y aller. Ça, c'est de l'alpinisme. Si, par contre, tu te retrouves à un passage un peu tendu et que tu as une personne qui est un peu craintive, qui est un peu là, tu peux mettre une corde pour l'aider à descendre. Mais il ne faut pas que ce soit, il ne faut pas que la corde soit obligatoire. Mais selon les conditions météo, tu vois, ça peut changer. Tu arrives sur un passage, c'est un peu glissant, il n'a plus. Il faut sortir la corde, tu sors la corde. Ce n'est pas considéré comme de l'alpinisme. Là, tu dois mettre la corde. Ensuite, notre obligation, il faut qu'on ait une responsabilité civile professionnelle.

Intervieweur :

Donc ça relève d'une assurance ?

Interviewé :

Oui, c'est une assurance que tu peux prendre soit auprès d'une compagnie d'assurance. Alors, ils ne le font pas tous. Il y en a qui te disent, non, moi, ça, je n'assure pas. Tu as aussi les syndicats représentatifs de l'activité. Donc, chez nous, il y a le SIM, le SNAM, qui propose ce genre de service. Voilà, eux, ils te proposent, tu adhères au syndicat, et derrière, ils te proposent différents services, dont cette responsabilité civile professionnelle, qui peut englober plein de choses, parce qu'on peut aussi faire... Alors, de toute manière, tout à l'heure, tu me demandais l'activité, mais on peut aussi être rassuré, on peut faire des balades avec des ânes, par exemple. C'est un exemple. Il y a plein de choses après, selon tes diplômes, parce qu'à un certain temps, ils pouvaient être aussi, ils pouvaient avoir la spécificité canyon. Ah oui, ok. Ça, ils l'ont arrêté, je crois, en 86, donc je suis venu d'avoir passé le diplôme. Voilà, et en fonction de tout ça, tu peux avoir des assurances en fonction de tes activités. Voilà, ça majeure à chaque fois le prix un peu plus, mais ça, et une autre obligation, c'est qu'il faut qu'on fasse des activités sur la journée.

Intervieweur :

Pas de nuit ? C'est ça ?

Interviewé :

Alors, on peut faire des trucs de nuit. Le problème, c'est qu'après, on relève du code du tourisme. Et le code du tourisme, il t'impose... Il t'impose d'avoir... d'être inscrit à Atout France. Atout France, c'est pour le tourisme. Et surtout, il t'impose d'avoir un fonds financier en fonction de ton activité pour pouvoir dédommager tes clients s'il y a un problème. Et c'est des sommes qui s'élèvent, je crois que c'est au minimum 30 000 euros. Ok. Et ça peut monter en fonction de ton activité, ça peut monter très haut. Et ça, c'est un peu compliqué, mais tu as le SNAM, par

exemple, qui propose des services, c'est le SNAM Voyage, où tu passes par eux, tu leur verses une commission, et tu peux utiliser leur agrément, c'est un agrément de tourisme, tu peux utiliser leur agrément de tourisme.

Intervieweur :

Ce type de syndicat, il y a des sièges sociaux ?

Interviewé :

Oui. Tu as un siège social qui se trouve, je ne sais plus, je crois que c'est dans les Alpes, et tu as des sections par département. En Ariège, je suis au SNAM 09 qui existe à chaque département, avec des représentants, des présidents, des... Moi, je suis au SNAM, mais je ne suis pas du tout investi dans la vie du syndicat.

Intervieweur :

Et donc, parmi toutes ces réglementations, est-ce que tu trouves qu'il y en a qui freinent justement l'activité ?

Interviewé :

Cet agrément de tourisme, oui. parce que c'est... Donc, du coup, c'est... C'est... Alors, je ne sais pas comment il se... Mais dans les textes, il écrit que c'est 24 heures ou une nuit. Et là, je ne comprends pas, c'est que si tu fais 24 heures, tu as forcément une nuit. Mais c'est... C'est un peu ambigu. Mais alors, il considère que la nuit, elle n'est peut-être pas à coucher, c'est-à-dire que tu peux faire des choses de nuit. Et... Voilà. Et sur la journée, du coup, du coup, on peut faire ce qu'on appelle la débourgue, on peut faire du tout compris. Nous, sur la journée, on peut faire du tout compris. C'est-à-dire, on peut facturer le repas, l'activité. Voilà. Et si... Et ça, chose qui est... Chose qui, après, si tu fais ça, ils te font vraiment l'agrément de tourisme. Et même aujourd'hui, ils considèrent... Parce que tu pourrais, en fait, à un moment donné, je m'étais posé la question, tu pourrais dire, ben, allez, on part à la semaine. Moi, je leur propose juste mon accompagnement et ils se démerdent pour payer l'hébergement, la bouffe et... Enfin, la bouffe, tu vois, et tout ça, de leur côté. Mais en fait, à partir du moment où tu proposes, toi qui proposes les lieux, là, tu es considéré comme organisateur. Donc, c'est même plus... À un moment donné, on jongle un peu avec ça, mais maintenant, c'est même plus d'actualité. Il faudrait vraiment que ce soit les gens qui te disent, voilà, nous, on arrive, on a prévu un circuit, on va loger là, là, là, là, on vous prend juste pour faire les journées d'encadrement. Là, ce serait possible. Tu vois, c'est toujours un sujet à interprétation. Comme je t'ai dit, tu n'as pas de problème, ça passe. Tu as un problème, c'est... Donc, ça doit compliquer.

Intervieweur :

Et donc, ça, sur ce genre d'activité, donc, la SNAM peut prendre en considération...

Interviewé :

le SNAM, ils ont un truc, voilà, où tu peux, où tu peux, alors, je crois qu'ils prennent 15% et tu n'as pas le droit d'afficher, c'est avec leur logo à eux, SNAM, donc, tu ne peux pas faire la pub de ton truc, c'est eux qui font la pub pour toi, il y a marqué SNAM, tu vois, donc, ça, c'est un peu, c'est un peu dommage, j'aime bien dire, mais c'est une solution pour partir, si tu veux organiser des treks à la semaine ou à... Mais bon, c'est vrai que c'est limitable.

Intervieweur :

Donc, là, on partirait sur les réglementations des zones de montagne, des espaces de montagne, comment tu perçois cette gestion des zones de montagne dans les Pyrénées ou même en France de manière globale ?

Interviewé :

C'est-à-dire, tu parles au niveau des parcs ?

Intervieweur :

Des parcs, aussi de la loi montagne, des réglementations aussi de la régionale et aussi frontières, frontaliers avec l'Espagne, enfin, toutes les réglementations qui t'imposent pendant ton activité.

Interviewé :

Ouais les réglementations, là, donc, sur l'activité, celles qui sont les plus contraignantes, c'est... Tu ne peux pas faire de feu ou alors tu fais ça sur des places de feu, des places dédiées à cette... à cette... à cette utilisation, en fait. C'est-à-dire que, voilà, tu as des places dédiées où tu peux faire des feux sinon, ailleurs, les feux sont interdits. Tout le monde le fait, mais c'est interdit. Tu peux te faire choper, tu peux avoir des amandes, tu peux... Après, c'est aussi... Le problème, parce qu'il y a des gens qui n'ont pas trop de connaissances, ils vont faire un feu. Ça m'est arrivé de passer derrière des gens où ils étaient partis et le feu, ils brûlent. Enfin, tu avais encore de la fumée, il suffit qu'il y ait un coup de vent, tu as quelques arbres, tu fous le feu. Enfin, c'est vite... c'est vite... ça part vite un feu. Ça part vite un feu dans les montagnes, moins qu'à la mer. La mer, c'est quand même assez... assez violent. Mais oui, je pense que ce sont les mauvaises pratiques qui ont, à un moment donné, engendré ces lois. Après, il y a toutes les contraintes du parc, mais bon, ça c'est... Il y a des zones où tu ne peux pas bivouaquer, il y a des zones où tu ne

peux pas... Mais comme je le disais, des bivouaques avec la loi précédente, la loi tourisme. Du coup, on en fait. Moi, personnellement, je n'en fais pas parce que je ne suis pas assuré.

Intervieweur :

C'est-à-dire ?

Interviewé :

La loi, l'agrément tourisme, tu fais une nuit, tu fais une nuit, donc je n'en fais pas. On est déjà limité, mais après, tu as des zones où tu peux bivouaquer, des zones où tu ne peux pas.

Intervieweur :

C'est vraiment l'agrément tourisme qui freine à l'expansion d'offres en fait en tant qu'accompagnateur.

Interviewé :

Oui, après, il y en a qui se regroupent, ils montent des structures où ils ont l'agrément tourisme, ils peuvent faire ça. Seules, c'est les agences. Après, tu as des agences très locales, tu peux avoir, puisqu'on pense agence de voyage, on pense souvent aux gros trucs, mais tu peux avoir des... Il y en avait une sur fois, je connaissais un accompagnateur qui avait ça, qui, voilà, très localement, tu peux avoir des petites agences qui ont développé leur activité autour de ça et qui peuvent, y compris proposer des trucs à l'étranger. C'est pas... En général, quand ils font ça, voilà, ils font aussi du truc à l'étranger, ils font plein de choses comme ça. Quand tu es tout seul, c'est un peu plus contraignant, on va dire. Après, moi, je trouve que tout ce qu'ils mettent en place pour les parcs, c'est intéressant et ça va dans le bon sens parce que l'objectif du parc, c'est quand même, je pense, au départ, donc de protéger la nature et de sensibiliser les gens. Ils font tout un travail autour de ça pour sensibiliser les gens au milieu montagnard qui n'est pas... Alors, les Ariégeois, les gens qui habitent auprès des montagnes, tous les départements pyrénéens qui connaissent un peu, mais il y a beaucoup de touristes qui viennent, ils n'ont pas les réussites. les réflexes à la montagne, voilà, les déchets, c'est zéro déchet à la montagne. C'est une cigarette, tu ne la jettes pas, même si tu fais une roulée, tu mets ça à la poche ou dans un petit... Voilà, c'est... Le parc sert à, voilà, à instruire et éduquer un peu les gens. Je pense que c'est... Je pense que leurs actions sont intéressantes et protéger certaines zones. On peut voir là, mais du coup, ils ont réintroduit du bouquetin il n'y a pas très longtemps, ça a l'air de se passer. Mais c'est valable pour plein d'espèces, les marmottes dans les Pyrénées. Ils ont été obligés de les réintroduire parce que... Parce que tout avait été... Tout avait... Elles avaient disparu, je crois que c'est dans les années 68 ou un truc comme ça. Je ne sais plus exactement où ils ont réintroduit les marmottes. Mais pareil pour les plans de chasse. Tu vois, moi, les chasseurs, je leur crache pas dessus parce qu'à un moment donné, ils régulent un petit peu, c'est intéressant. Mais sur les zones de montagne où tu vas chasser les isards, enfin, tous les gros gibiers, ils sont... Tu as des plans de chasse et ça permet de réguler la population sans la décimer. Après, il y a d'autres sujets qu'on peut aborder comme l'ours, par exemple, qui, à mon avis, n'est pas compatible avec l'utilisation qu'on a de la montagne. C'est-à-dire que les bergers, les... En fait, si tu veux, la montagne, il faut la voir de façon... Peut-être que je m'égare sur la question. Il faut la voir de façon un peu interdépendante. C'est-à-dire que les gens qui travaillent de la montagne, nous, les gens qui la pratiquent en loisirs et les... on va dire... Et les éleveurs qui s'en servent comme support pour leurs animaux, tout fonctionne ensemble. Demain, si tu n'as plus d'éleveurs dans les montagnes, qu'est-ce qui va se passer ? Les forêts vont repousser, les chemins vont disparaître et donc, nous, on ne travaillera plus, les touristes ne pourront plus venir. C'est... En fait, c'est bénéfique à personne. Les... Les troupeaux, ils entretiennent... Ils entretiennent... Ils entretiennent les chemins, ils entretiennent... Voilà, ils évitent... Ça va vite, hein. Ça commence par la petite végétation et puis après, t'as rapidement des arbres qui remontent. Voilà, donc... Je ne sais plus d'où on est parti, mais...

Intervieweur :

Sur l'ours, justement.

Interviewé :

Ouais, sur l'ours. L'ours. C'est pour ça que c'est l'ours. C'est très compliqué parce qu'on est encore dans des régions où on utilise énormément la montagne. Alors, sans certitude, mais j'ai pu entendre que les ours, notamment de Slovénie, qu'on accueille, là-bas, en Slovénie, ils n'ont pas cette utilisation de la montagne. Donc, ils peuvent prospérer, ils sont bien. Nous, ici, les ours, tu as des levées de boucliers à cause de ça et quand un ours, il rencontre un troupeau et qu'il tue 70 brebis, ça ne le peut pas. Et tu as la même chose avec le loup. Le loup, il y a une régulation en Ariège. A priori, quand les loups arrivent solitaires, ils essaient de les éliminer avant qu'ils fassent des meutes. Parce qu'ils font des meutes, après, c'est plus compliqué et c'est trop tard. Mais c'est juste une question d'occupation des espaces par rapport aux bergers. Et on n'est plus, effectivement, aujourd'hui, bergers, vachers, peu importe l'animal que tu mets. Mais, à l'époque, ça, c'est intéressant, mais je fais des digressions un peu. À l'époque, quand les éleveurs de moutons, les bergers, en fait, ce n'était pas des gros élevages. Chaque berger montait à la

montagne l'été, en estive, pour avoir de l'herbe. En fait, ça a évité de payer l'herbe. Là aussi, il y a des lois, il y a des traités qui définissent un peu comment tu peux monter ou pas les moutons. Si tu es de la vallée, c'est gratuit. Si tu n'es pas de la vallée, c'est payant. Il y a des traités qui datent de 1200 ou 1300. Qu'ils n'ont jamais été revu. Pareil sur l'international, parce qu'on est frontalier avec l'Espagne, avec les traités internationaux. Ça, c'est plus compliqué. Je ne connais pas tout, donc je ne vais pas m'aventurer là-dedans. Mais, donc, avant, ils montaient avec leurs troupeaux. Ils avaient une cabane. Alors, chez nous, c'était à la vallée de Vicdessos, ça s'appelle des ories. Ils montaient là, ils passaient tout l'été. Ils montaient avec les cochons, les poules, ils montaient avec tout. En fait, ils venaient passer trois mois, trois mois de montagne. Ils étaient là. Ils s'occupaient. Et si tu veux, chaque berger était là avec ses moutons. Ils s'occupaient du troupeau. Donc, ils pouvaient surveiller. Ils pouvaient... voilà, il y avait des vachers. Il y avait des chiens. Il y avait des... Il y avait tout. Et ils étaient surtout présents. Et donc, c'était à l'occasion d'aller dans la vallée du Vicdessos. Tu as encore des ories qui sont là, qui sont posées. Je ne sais pas si tu y allais. C'est assez sympa à voir au-dessus de Soulcem. Je dis là-bas, il y en a partout. Mais là-bas, c'est un marchand très peu. Même ça marchait, tu peux les observer, les ories. Et donc, tu avais chaque famille qui avait un orie bas, donc à Soulcem, et d'autres familles qui avaient des ories.

Intervieweur :

Un orie, c'est bien une infrastructure, c'est ça ?

Interviewé :

Oui, c'est pareil, réglementé en pierre avec un toit végétal. Voilà, ils en avaient un bas et un haut. Et tout l'été, et tout l'été, ils naviguaient entre celui qui est en haut et celui qui est en bas pour aller dans le troupeau. Voilà. Aujourd'hui, il faut savoir que dans ce même vallée, c'est le coup que je connais le mieux. Par exemple, tu as un berger, c'est un regroupement éleveur, et tu as un berger qui s'occupe de tout le troupeau. Et je pense que personne, aujourd'hui, n'a envie de revivre ça, remonter en arrière, parce que c'était assez, c'était assez, je ne dirais pas précaire, mais c'est un peu ça, les conditions de vie. Là, tu es dans les années, quand même, il y a peut-être 150 ans, et on ne peut pas revenir en arrière comme ça. C'est compliqué, aujourd'hui, il y a un beaucoup de confort, on ne peut pas demander aux gens de revenir. Je l'entends. Donc, c'est pour ça que l'ours, lui, il se balade, et il y a beaucoup moins de personnes qui peuvent veiller sur un troupeau, donc c'est pas mal un peu plus compliqué.

Intervieweur :

Est-ce que tu qualifierais la réintroduction de l'ours, comme une implémentation vis-à-vis d'un enjeu environnemental au déficit d'un enjeu social et économique, d'avoir pas pris assez en compte l'enjeu social que ça pouvait engendrer ?

Interviewé :

Alors, je pense que ce sont des décisions qui sont prises par des gens qui sont dans des bureaux à Paris et qui ne se rendent pas compte de ce que ça implique réellement, socialement, mais aussi professionnellement sur le terrain. Je ne suis pas du tout pour tuer les ours ou pour les... Je ne suis pas contre l'ours, spécialement. Je dis juste qu'aujourd'hui, c'est compliqué. Si les ours, ils ont disparu, il y a une raison. C'est qu'à un moment donné, alors, si on remonte dans le temps, des ours, il y en avait partout. Il n'y avait pas que dans les montagnes, il y en avait partout sur le territoire. Les ours, les loups, c'était... Voilà. Et au fur et à mesure, on les a repoussés dans des zones moins exploitées, donc les montagnes, tout ça, machin. Et au bout d'un moment, on a exploité les montagnes et là, on les a exterminés. Jusque dans les années 60, dans les Pyrénées, quelqu'un qui tuait un ours, il était porté comme un héros pendant plusieurs semaines dans le village. On fêtait le fait qu'il ait tué un ours. Je pense que c'est effectivement l'activité humaine qui a entraîné la disparition de l'ours dans les Pyrénées. Mais après, il faut se demander pourquoi. Si on continue à exploiter la montagne comme on le fait et qu'on essaie d'avoir l'ours, je pense que ça n'a pas marché. Après, je n'ai pas de solution spécialement. Mais de toute manière, la souche pyrénéenne, elle est morte. Donc, à un moment donné, il faut qu'il restait trois mâles. Aujourd'hui, je ne sais pas, mais il y a quelques années il restait trois mâles. Il n'y a plus de femelles. Donc, tu fais ce que tu veux, ça va être compliqué. Je ne sais pas si je réponds à la question.

Intervieweur :

Ah si, mais même plus parce que justement, on est parti sur d'autres sujets.

Interviewé :

Je suis désolé.

Intervieweur :

Ah non, au contraire. C'est vraiment ce que je recherche, c'est au niveau de la perception de la montagne. Comment toi, en tant que guide, tu perçois la montagne, c'est parfait. Et justement, avec le parc naturel, mais aussi les bergers, toute cette sensibilisation, comment, comment toi, tu collabores avec ces partenaires, enfin, avec ces acteurs? Est-ce que tu collabores avec eux?

Interviewé :

Personnellement, je ne collabore pas, mais, parce que je n'ai pas forcément développé, mais il y a plein d'accompagnateurs qui développent des projets avec les bergers, par exemple, monter, monter, justement, les bergers quand ils sont à la montagne, voilà, je viens avec un groupe, on passe une soirée avec toi, on emmène à manger, tout ça, on discute, on échange sur le pastoralisme, sur tout ça, c'est très intéressant. Moi, je ne le fais pas, parce que je ne sais pas, je travaille beaucoup avec des personnes en situation de handicap. Si, après, il m'arrivait de me greffer à des transhumances, avec des groupes de personnes en situation de handicap, partout, partout en Ariège, dans toutes les vallées, tu peux trouver les dates si tu cherches sur internet, elles doivent être déjà marquées, où ils te disent que c'est devenu un effet un peu touristique et culturel de dire, voilà, nous faisons la transhumance, donc il y a plein de gens qui se rassemblent et qui suivent la progression du troupeau. la transhumance, c'est la transhumance, c'est quand on monte, ça se fait beaucoup avec les moutons. Je pense que c'est plus simple qu'avec les vaches, parce que les vaches. Ils montent des vaches aussi, mais la transhumance, ils montent vaches, moutons, les chevaux, ils montent tout ça et quand tu te balades l'été, tu peux rencontrer toutes ces espèces animales. tu as ça qui a été instauré aujourd'hui. Instauré par les offices du tourisme, ils peuvent te dire oui, il y a une transhumance qui est prévue, c'est organisé, tu as la journée, le départ, tu as des repas prévus, tu as tout qui est fait, si tu veux y aller, n'importe qui. C'est devenu un événement. Oui, c'est devenu un événement. C'est devenu un événement dans toutes les vallées. Tu as des dates, même dans les vallées, tu as plusieurs dates selon les troupeaux parce qu'ils ne montent pas tous en même temps, ils ne vont pas tous dans tous les mêmes endroits. C'est devenu un événement touristique, qui n'est pas inintéressant d'ailleurs. Je trouve ça plutôt bien. Je trouve ça plutôt bien.

Intervieweur :

Pourquoi c'est bien ?

Interviewé :

C'est bien parce que justement, ça permet de montrer aux gens qui n'ont pas forcément une grosse connaissance de la montagne qu'est-ce que ça peut être une transhumance et ça permet aussi aux gens qui sont là, aux bergers notamment, d'avoir d'autres personnes parce qu'après, tu as un noyau qui se regroupent tout le temps, les mêmes, qui viennent leur filer un coup de main pour monter les brebis à la montagne. Donc, si tu veux, c'est intéressant pour tout le monde. C'est intéressant pour tout le monde et mine de rien, ça génère une économie parce que tu as le repas, tu as le... Tu vois ce que je veux dire ? C'est... C'est intéressant. Oui, je pense que c'est bien. C'est intéressant. C'est une action touristique intéressante de valoriser. De valoriser, c'est...

Intervieweur :

On parle d'agritourisme. Est-ce que c'est de l'agritourisme ? Du tourisme, de l'agriculture, d'élevage ? Ou c'est plus loin que ça ? C'est plutôt un tourisme de montagne qui s'est greffé...

Interviewé :

Non, mais ça peut, je... ça peut, parce que pour aller plus loin que ça, donc tu parles d'agritourisme, tu as... Je ne sais pas si tu connais et aux Cabanes, par exemple, Lacube. Lacube, ça nous dit quelque chose. Lacube, donc c'est un éleveur. Alors lui, du coup, c'est le président de la chambre d'agriculture. Mais au départ, c'est un éleveur. Et lui, il a été... Lui, en termes de tourisme, de... arriver à mettre ensemble l'élevage et le tourisme, il a été très bon parce qu'il a... Donc il a son élevage, il a monté un restaurant aux Cabanes. Donc la viande, elle va de son étable au restaurant. Donc tu évites un paquet intermédiaire. Aujourd'hui, il a tellement de succès que je pense qu'il va acheter ailleurs de la viande. Mais bon, l'idée, c'est que je prends ma viande dans l'étable et je la mets directement dans l'assiette. Donc la valorisation du produit, elle est énorme. Et en plus, il propose des visites de la ferme et l'été, il propose des visites au plateau de Beille, des randonnées pour aller voir le troupeau où tu as une explication sur le truc. Et ça aussi, en plus d'être... d'être... Oui, du tourisme, ça... C'est toujours pareil, ça permet de sensibiliser les touristes à ça. Et évidemment, après chaque sortie, ça finit, dans la formule, ça finit au restaurant. Donc là, pour moi, c'est vraiment une... C'est vraiment une... Ouais, une expérience réussie et c'est... Et ça fonctionne très, très bien. Donc tu valorises ton produit, tu as de bons produits et tu vois l'élevage, tu vois tout. C'est très intéressant.

Intervieweur :

Et toi, tu ne le perçois pas comme une menace, justement, cette montée en tourisme par rapport à la pratique de guides indépendants?

Interviewé :

Alors, il faut savoir qu'aujourd'hui, en fait, vite fait, on s'aperçoit que, de toute manière, les gens qui font de la montagne, ils ne vont pas prendre forcément d'accompagnateur. Les gens qui sont autonomes en montagne, ils ne vont pas prendre un accompagnateur. Donc aujourd'hui, sauf s'ils ont vraiment une demande spécifique sur, voilà, on veut du clé en main ou on veut des choses en passant par des chemins détournés ou c'est un peu ça notre spécificité, c'est aussi de

connaître des chemins hors sentier. Mais, si tu veux, ces gens-là, ils ne vont pas faire appel à nous pour aller à la montagne. Donc, le public qu'on touche, c'est des gens qui ont envie d'aller à la montagne et qui ont une appréhension à partir dans la montagne. Dans ce cas-là, dans ce cas-là, ce qui marche très bien, ce qui est demandé, c'est de lier l'activité avec une découverte de producteurs locaux. Je vais te donner un exemple. Tu fais une rando où tu as une petite rando, tu marches et tu arrives à une miellerie et tu peux acheter du miel et là, tu vas échanger avec le... Ou ce que je te disais tout à l'heure, où tu vas monter avec le berger. Le berger, il va t'expliquer, il va te... Voilà, quelque chose qui valorise un peu la randonnée, un côté un peu culturel. Après, ça, ou alors, ce que nous, on peut apporter, c'est un peu connaissance de la faune, de la flore, des choses comme ça. Mais aujourd'hui, tu ne vas pas forcément avoir... Il y en a, je te le dis, ce n'est pas une vérité absolue. Ce que je te dis, c'est une tendance. Mais, il y en a qui, très peu, qui vont demander, voilà, je veux un circuit clé en main pour faire ça, ça, ça, ça, ça, ou alors, c'est, voilà, c'est des gens qui ont les moyens, qui n'ont pas le temps de s'en occuper, qui veulent quelque chose. Donc, non, je pense qu'une fois encore, je pense qu'on est tous interdépendants dans la pratique, et je ne vois pas ça comme une menace, au contraire, surtout qu'en plus, ces éleveurs, ils peuvent faire appel à des accompagnateurs ou être eux-mêmes accompagnateurs. Il y a pas mal d'éleveurs qui sont accompagnateurs aussi, en montagne, justement, pour pouvoir faire ce genre de choses.

Intervieweur :

C'est hyper intéressant ce que ça en dit, merci. Donc maintenant, pour être guide, est-ce que pour toi, il est nécessaire ou c'est juste un plus de conjuguer le guidage avec valorisation du patrimoine, que ce soit culturel, environnemental, etc...?

Interviewé :

Je ne sais pas, je viens de te répondre. Pour moi, c'est indispensable. Si tu fais juste du promène touriste, là, pour aller d'un point à un point B, je pense que ton produit, il ne fonctionnera pas, sauf s'il y a un panorama exceptionnel. Mais, non, c'est compliqué. Je pense que tu es obligé de valoriser ta sortie avec des choses comme ça. Mais après, voilà, ça, c'est mon avis et mon expérience. Peut-être que d'autres tu dirais différemment, mais...

Intervieweur :

Est-ce que, pour toi, justement, cette gestion du tourisme qui se développe ou même des personnes vont en montagne, comme tu as dit, n'ont pas forcément un besoin ou même une volonté de prendre un guide, mais qui justement ne respecte pas forcément les règles du parc naturel, par exemple avec les feux ou quoi. Est-ce que cette gestion du tourisme, elle est adaptée à ce qui se passe en montagne au niveau environnemental ou est-ce que elle est mal gérée ? Est-ce que le tourisme est mauvais en montagne ?

Interviewé :

Moi, sur le tourisme, je pense que c'est effectivement... c'est effectivement... relativement adapté, on va dire. Après, je pense que les gens qui ne prennent pas d'accompagnateur, tu me disais c'est plus une volonté parce que ce n'est pas parce qu'ils n'en prennent pas qu'ils n'en auraient pas besoin, ne serait-ce que pour respecter l'environnement, comme tu disais, faire un feu, faire des choses comme ça de façon... même si tu le fais, toi, tu n'as pas le droit, même si tu le fais, au moins le faire de façon propre et pas faire de conneries. Après, dans l'ensemble, je pense que la gestion de ce qui a mené au tourisme, c'est sur la bonne voie, mais il y a encore des efforts à faire et aujourd'hui, aujourd'hui, je ne sais pas ce qu'il va falloir... Il n'y a rien, je ne sais pas grand chose, il y a quelques usines, mais je pense qu'il va falloir mettre un accent un peu plus marqué sur le tourisme. Mais ça, ça, ça relève plus des collectivités territoriales, de mettre peut-être un peu plus de moyens, mais bien que ce soit fait, parce que quand tu vas dans les offices du tourisme, tu vas toujours trouver des coordonnées ou des dépliants ou de la com' sur des accompagnateurs et je pense qu'il pourrait y avoir un peu plus de... Je pense que ça pourrait un peu plus se développer sur les chemins, ils sont entretenus, mais le suivi du marquage, le suivi de... ça pourrait, mais ça va, je te le redis, ça va quand même dans le bon sens, c'est dans la bonne voie, c'est pas mal. Peut-être après, tu vois, pour ma profession, peut-être qu'il y ait plus dans les offices du tourisme une valorisation générale des accompagnateurs en montagne. Pour dire, voilà, prenez un accompagnateur, vous verrez, vous allez voir des choses que vous ne verrez pas tout seul, vous allez être sensibilisés au mieux, vous allez avoir un apport culturel, vous allez avoir, voilà, des renseignements sur le milieu montagnard, sur les pratiques, ce qu'il faut faire, ce qu'il ne faut pas faire.

Intervieweur :

Donc ça relèverait aussi d'une politique publique, cette valorisation?

Interviewé :

Mais dans les offices du tourisme, dans les offices du tourisme, tu vois, ils pourraient le mettre un peu plus en avant. De dire, voilà, prenez un accompagnateur en montagne. Après, tu les as, tu vas sur les sites, Ariège Tourisme, tout ça, tu as une liste d'accompagnateurs avec des produits

qui sont proposés. Tu as déjà, mais c'est plus dans l'incitation de dire, oui, comme ils peuvent faire pour d'autres choses, ne prenez pas la voiture quand vous êtes bousculé. Si vous ne connaissez pas, n'allez pas en montagne tout seul. Tu vois, un truc dans le style, ça n'empêchera pas les personnes d'aller en montagne tout seul comme ça n'empêche pas les personnes de conduire bousculé. Mais, voilà, il y a un peu plus de conseils, de ce genre.

Intervieweur :

La sensibilisation au niveau public, que ce soit dans les offices de tourisme, mais est-ce que ça ne viendrait pas aussi d'un enjeu territorial ?

Interviewé :

Ah oui, non, mais c'est sûr. C'est sûr. C'est... C'est... Oui, c'est une volonté qui part du département, mais si tu vois au-delà, ça pourrait être une volonté qui partirait nationalement et qui descendrait dans les départements, dans les régions, dans les départements, concernés en tout cas les régions de montagne et les départements de montagne. On le voit, quand tu as des campagnes nationales, ça marche mieux. Mais bon, après, il y a quand même des choses qui sont faites et qui vont dans le bon sens.

Intervieweur :

Pour limiter, comme tu as dit, les mauvaises pratiques en montagne, il y aurait la valorisation des guides. Est-ce qu'il y a d'autres pratiques, enfin, d'autres pratiques ou même moyens pour sensibiliser les personnes, pour sensibiliser les gens à la pratique de la montagne ?

Interviewé :

Juste, je te fais une parenthèse. Tu me parles de guides et d'accompagnateurs. Ce sont deux choses différentes. Mais les deux peuvent faire la même chose. Enfin, les guides peuvent faire la même chose que les accompagnateurs sont un peu limités dans les pratiques. Donc, ce n'est pas tout à fait pareil. Et je ne sais pas. Alors, j'ai très peu d'idées. Non, je n'ai pas réfléchi à ça. Alors, je te dirais comme ça, oui, il y a certainement d'autres moyens, mais je n'ai pas réfléchi spécialement à la question, je t'avouerais. Alors, comment c'est... Oui, si, si, si, ce que je te disais, des campagnes, des campagnes, qu'elles soient locales, mais je pense que dans les parcs, déjà, ils le font bien. Après, les mauvaises pratiques, elles ne sont pas forcément... Si tu veux, qu'est-ce qu'on peut appeler les mauvaises pratiques ? Moi, il est arrivé de croiser des gens en randonnée, à des moments assez... à des moments assez... bon, on est quand même bien loin, les gens... Un orage arrive, ils sont en short, des petits tennis, des petits machins, toi, tu es en train de redescendre, parce que... Bon, ça, c'est des choses qui vont créer, qui vont créer, à un moment donné, des situations complexes, où tu peux être amené, tu peux être amené, à déclencher des secours. Je pense qu'il y a beaucoup de secours en montagne qui pourraient être évités, s'il y avait un peu plus... Et, alors, je dis en montagne, sur la montagne, que ce soit neigé ou pas, mais on va dire pas neigé, parce qu'en neigé, c'est encore plus compliqué, mais même pas neigé, il y a beaucoup de situations, si les gens étaient un peu bien formés, où il n'y aurait pas de secours à faire, s'ils connaissaient un peu, voilà, un petit peu de météorologie, un petit peu de... Où se renseigner, tout simplement, auprès de professionnels. Il peut y avoir aussi une notion de conseil, tu vois, pas forcément que de... Oui, oui, peut-être que ce serait intéressant de mettre en place, j'y pense à... Peut-être que c'est intéressant de mettre en place un numéro, tu appelles, pour vraiment être... Voilà, les gens te disent non, là, partez pas après telle heure, parce que vous allez avoir des orages, vous soyez rentrés avant telle heure, c'est risqué. Tu vois, quelque chose de vraiment plus concret que ce qui existe aujourd'hui. Il y a des sites météo, tu peux appeler... Tu peux appeler... Mais bon, la gendarmerie, c'est pareil, ils vont jamais te dire n'y aller, n'y aller pas. Enfin, bon, ils peuvent pas, c'est comme sur les routes, tu peux les appeler maintenant, est-ce que l'accès à Andorre est bon ou pas, ils vont pas te répondre. C'est plus de leur fait, mais il pourrait y avoir effectivement quelque chose avec des professionnels qui pourraient, sans s'engager, sans s'engager leur responsabilité, dire voilà, par contre, ne partez pas après telle heure et soyez revenus avant telle heure, ou plus tard.

Intervieweur :

Donc, ça relèverait plus du milieu professionnel à faire cette sensibilisation ou vraiment public, encore une fois ?

Interviewé :

Mais pour moi, ce serait plus du public parce que les professionnels, oui, ou alors si, tu mets des permanences avec des professionnels qui savent qu'ils sont de permanence pour répondre à ça, mais à la période, en tout cas estivale, quand il y a le plus d'accidents parce qu'il y a beaucoup de monde, tout ça, les professionnels, en général, ils sont sur le terrain. Donc, tu peux pas être sur le terrain et répondre. Ça, c'est sûr et certain. Mais bon, après, oui, il y a des gens, mais tu peux pas, c'est compliqué d'empêcher des gens de partir qui n'ont pas de carte ou ils en ont une et ça ne veut pas s'en servir.

Intervieweur :

Justement, c'est la prochaine question. Comment toi, tu l'aperçois cette sensibilisation des touristes qui portent en montagne par rapport aux enjeux que ce soit sécurité, même environnemental et aussi économique avec, par exemple, les patous, cette conciliation d'usage, cette sensibilisation à toute la zone de montagne?

Interviewé :

Mais je pense que c'est quelque chose qui est assez représentatif de, on va dire, de notre société. Tu as des gens qui sont très bien informés et qui vont avoir une pratique. Voilà, s'ils ont un accident, c'est pas de chance. Ça peut arriver aussi des conditions exceptionnelles. Tu as des gens qui partent à l'aventure sans connaître le milieu. Ça, on a tous les ans des accidents avec les vaches. Parce que, parce que les gens, oh, elle est mignonne la vache, il est, non, il est mignon le veau, t'as la vache derrière et tu te fais éclater. Les vaches, les vaches, quand tu sais, mais voilà, les vaches, tu passes, t'en fais pas cas, tu les approches pas et puis si tu vois que c'est ta vue, tu passes pas, soit tu fais un détour et si tu vois que tu peux vraiment pas, tu fais demi-tour. Ce ne sont pas des animaux domestiques. Idem pour les patous, les patous, eux, ils sont là pour protéger le troupeau, donc ils vont aboyer pour te prévenir et si t'approches trop, il y a des cas d'accident parce que les gens ne sont pas soit responsables, soit informés, ils ne savent pas, je pense qu'un patou, c'est un animal qui a grandi avec les brebis, qui a très pu vu l'homme, enfin qui a vu l'homme un peu parce qu'il l'a, mais comme une brebis en fait. Lui, un patou, il est structuré, c'est un mouton pour lui. C'est un mouton qui défend les siens. Voilà, ce n'est pas un chien, ce n'est pas un chien qu'on a à la maison. qui va faire coucouche-panier, qui va venir sur un canapé, qui va, voilà, ils ne sont pas, et je pense que par méconnaissance, tu as beaucoup d'accidents, bien qu'il y ait des panneaux, n'approchez pas, les patounes, voilà, mais quand on ne connaît pas, ça peut, après ça peut confuser, ça peut aller loin, tu as des accidents, à mon avis, mortels, qui auraient pu être évité si les gens, si les gens avaient eu une petite connaissance du milieu.

Intervieweur :

Ce soit aussi au niveau de la météo ?

Interviewé :

Et y compris la météo, aujourd'hui, il y a des sites qui, qui te, enfin des sites, oui, oui, tu as plein de sites où tu peux, mais si tu ne connais rien, tu, mais bon, la première des choses, c'est quand même de la prendre, la météo, et puis quand tu es sur place, si tu vois qu'il y a du brouillard, mais tu ne pars pas, mais il y a des gens, ils vont quand même partir, parce que même, le brouillard, même si tu connais le lieu, même si tu connais le carte, même si tu as, alors, aujourd'hui, on a de la chance avec les GPS, tu peux commencer à voir des choses quand même très précises pour te repérer, parce qu'une carte, c'est bien, encore, il faut savoir où tu es, sur la carte, GPS avec le fond de carte, tu peux savoir exactement où tu es, mais, oui, il y a des gens qui partent avec du brouillard, mais non, le brouillard, c'est, je me suis retrouvé en montagne, c'est un endroit que je connais très bien, je ne savais plus où j'étais, et pas loin, je suis au-dessus là.

Intervieweur :

Et cette innovation de carte numérique, est-ce que ça suffit, ou c'est quelque chose où justement, on banalise ?

Interviewé :

C'est toujours pareil, si tu ne sais pas lire une carte, tu vas savoir où tu es, donc, tu vas savoir toujours où tu es, mais si tu dois chercher 50 000 fois ton chemin pour savoir, avant de tomber sur le banc, ça facilite, on va dire, mais, ça ne remplace pas. déjà, ça ne remplace pas, alors, le truc qui est bien avec une carte, c'est qu'elle ne tombe jamais en panne, pour x mille raisons, ton GPS, il ne peut plus de batterie, tu tombe ton téléphone, il est cassé, tu as plein de raisons de le perdre, une carte, une carte, au moins, tu l'as là, sauf si elle prend trop la flotte et qu'elle est inutile, mais ça, c'est, alors, si tu as une carte, normalement, tu as de quoi la protéger, et une carte, elle te permettra toujours, elle sera toujours opérationnelle. c'est une innovation en bien, une carte numérique, moi, je m'en sers, je m'en sers, par contre, ça ne te dédouane pas, de savoir lire une carte, et de connaître, quand même, le milieu, un minimum, pour savoir ce que tu fais, quoi.

Intervieweur :

Est-ce que tu trouves qu'il y a une évolution de la sensibilisation, justement, plus une mauvaise connaissance, et du coup, une accessibilité à la montagne qui se développe, mais avec une mauvaise connaissance de la montagne ?

Interviewé :

Ouais, alors, il y a peut-être une démocratisation de la montagne, effectivement, liée, liée notamment, je pense, voilà, on va dire clairement, la montagne, financièrement, c'est plus accessible que l'océan ou la mer. Donc, ces quelques années, on a vu pas mal de gens qui ont quitté la... Enfin, qui ont quitté, qui sont venus plus en montagne pour ça. Donc, ça crée une

nouvelle population qui n'était pas forcément habituée à la montagne et qui, du coup, découvre un peu. Et ces personnes-là, si effectivement, ils ne font pas l'effort soit de partir avec un professionnel pour un peu apprendre la montagne, soit de leur côté, on va arriver sur une sorte de démocratisation de la montagne parce qu'effectivement, tu vois que... tu vois que c'est plus accessible. Je te prends des exemples, la vallée de Vicdessos, par exemple, je te parlais de Soulcem tout à l'heure, c'est un lac que tu y vas l'été. On a compté jusqu'à 300 voitures. Donc, tu as beaucoup de monde. Tu as plein de gens qui vont rester dans le monde. Alors, si tu restes à Soulcem, ce n'est pas très grave. Mais dès que tu commences à monter, là, le Soulcem soit à 1,620 d'altitude, tu es rapidement dans la... Et puis, quand tu pars, c'est de la haute montagne. Oui, c'est de la vraie montagne. Tu n'es plus avec les forêts, tu es directement dans la montagne. La montagne qui est un peu exigeante et qu'il faut un petit peu connaître. On peut revenir sur les risques. Tu as déjà, ils vont partir sans flotte. Et bien, si tu ne connais pas les sources, tu vas voir l'eau du Torrent. tu vas choper des saloperies. Enfin, tu peux choper des saloperies. Bon, voilà, si tu me reformules la question, je te répondrai mieux.

Intervieweur :

Par rapport à la sensibilité des gens à ce risque en montagne qui se développe, on le voit aussi sur les réseaux sociaux.

Interviewé :

Oui, le risque est proportionnel au développement de toute manière. Plus ça va se développer, plus le risque qu'il y ait des personnes en difficulté va être important parce que tu as plus de chances d'avoir des gens qui ne sont pas renseignés, qui ne sont pas sensibilisés à ce milieu. Je pense que ça marche ensemble. C'est exponentiel.

Intervieweur :

Donc, toujours avec cette appréhension que c'est de l'utilité publique ou c'est de l'utilité aussi personnelle ?

Interviewé :

Je pense que ça dépend des gens. Après, c'est une question de comment on est câblé, comment on fonctionne. il y a des gens qui partent à l'aventure et se disent « Allez, je m'en sortirai » sans rien savoir, sans préparation, ça c'est un vrai danger. Après, il y a des gens qui vont dire « Je vais me renseigner un peu de mon côté ». S'ils considèrent que leur apport est suffisant, l'apport en connaissance, ils vont partir en ayant cette connaissance-là. Mais c'est eux qui vont juger si elle est nécessaire ou pas. C'est pas... Donc, est-ce qu'elle l'est ? On ne sait pas. Et après, tu as des gens qui vont dire « Moi, je ne prends pas de risque. Je vais faire appel à un professionnel ». Déjà, en plus, c'est quelque chose qui peut... Tu fais appel à un professionnel une fois, deux fois, trois fois, tu es sensibilisé au milieu. Après, tu te dis « Là, c'est bon, je suis à l'aise. Sur ce terrain-là, sans aller sur des choses plus compliquées, je peux sortir tout seul. » Tu vois, c'est comme quand tu prends des cours de ski, de ce mot. Au début, tu prends des cours et après, ce n'est pas des cours parce que tout le monde sait marcher. Par contre, tout le monde n'a pas forcément... Voilà, ne sait pas... Mais souvent, c'est des conneries.

Intervieweur :

Est-ce qu'on pourrait qualifier ça d'avoir des cours de montagne de manière grossière ?

Interviewé :

De manière grossière, oui, de manière grossière parce que de toute manière, c'est qu'on va se dire « Il y a des cours de quelque chose » et les gens, ils vont dire « Non ». Non, mais voilà, rien que pour dire « Non, mais non, des cours, tu ne m'obliges pas à avoir des cours si je veux aller en montagne, je vais en montagne ». Ce que j'entends est d'ailleurs. Il ne faut pas rendre ça obligatoire. Mais obligatoire, non, mais dire par contre, voilà. Mais après, je ne sais pas, tu vois au ski, on fait passer des étoiles, des machins, pourquoi pas, pourquoi pas, montagne, faire passer des trucs où les gens, tu dis, voilà, en fonction de... Tu passes, tu gagnes des chaussures par exemple, tu as la chaussure bleue, rouge, noire, enfin, verte, noire. Comme tu peux t'inspirer de ça, il faut que tu as la chaussure au côté, tu sais que tu peux aller dans tel ou tel milieu. Mais tu as la FFRP, la Fédération Française de Randonnée Pédestre qui a fait une classification des sentiers. Voilà, avec la CDA, c'est de 0 à 5 et tu as quoi ? Tu as la technicité, l'effort demandé et le troisième, je ne me rappelle plus. Je ne sais plus. Le dénivelé doit rentrer dans l'effort, mais voilà, tu as trois points. En fonction de ça, tu as une note entre 1 et 5 et ça va te donner à peu près le niveau de la randonnée. Ça, ça existe.

Intervieweur :

Est-ce que des bonnes pratiques du tourisme en montagne comme ce qui se passe dans les Pyrénées peuvent être adaptées à un autre territoire ? Par exemple, à un autre territoire de montagne comme le Puy-de-Dôme, comme les Alpes, est-ce que c'est des pratiques qui sont transversales à tous les territoires de montagne ?

Interviewé :

Je pense, oui. Qui ne sont pas forcément dédiés à un territoire. Oui, je pense de toute manière quand tu es à... Je te parle encore une fois de mon activité, quand tu es accompagnateur, tu peux aussi bien accompagner dans les Alpes, dans le Puy-de-Dôme, dans les Pyrénées pour un simple et bon raison qu'à un moment donné, le milieu montagnard, tu as des choses qui se regroupent. Tu as des spécificités sur chaque massif. On est d'accord, les Alpes et les Pyrénées, ce n'est pas pareil. Tu as des... Moi, je ne rentre pas dans les Alpes. Je sais que si ça devait m'arriver, j'irais quand même en reconnaissance voir pour avoir certaines pratiques qu'on n'a pas forcément dans les Pyrénées, mais tu as plein de choses qui se rejoignent. Je pense que les pratiques peuvent être totalement transversales. Au-delà de la montagne, il y a des choses que tu peux retrouver dans le Piedmont ou même dans d'autres territoires. C'est à un moment donné, le respect de la nature, le respect de la nature, le respect de... Tu vois, une rando en montagne, elle se demande des choses. Alors, tu as la différence, c'est souvent le dénivelé qui rajoute un petit truc en plus. Mais quand tu vas faire une rando dans les Pyrénées ou au bord de la mer, les recommandations sont un peu les mêmes. Bon, tu ne croiseras pas l'ours au bord de la mer, mais tu vois, se protéger du soleil, avoir une bonne hydratation, surveiller si tu as des ampoules. Enfin, tu vois, tu peux... Voilà, il y a tout un tas de consignes qui sont les mêmes et après que tu adaptes au milieu qui, lui, varient un peu, mais il y a plein de choses qui sont transversales.

Intervieweur :

Et même à l'international, donc ?

Interviewé :

Et même à l'international. Et là, à l'international, tu vas rentrer sur des choses aussi si tu vas dans la Cordillère des Andes. tu vas avoir des altitudes beaucoup plus importantes. Donc, tu vas rajouter des choses que tu peux avoir déjà dans le plan et des choses type le mal aigu des montagnes où tu vas être beaucoup plus attentif que dans les Pyrénées. Mais bon, le mal aigu des montagnes, il y a des personnes, ils l'ont à 2000 mètres d'altitude. Une nuit, au bout de... Je crois que le mal aigu des montagnes, c'est au bout de 12 heures quand tu passes à l'altitude, tu commences à avoir des symptômes. T'en as, c'est au bout de 2000 mètres. C'est assez rare dans les Pyrénées, mais si tu es réactif, tu peux, commencer à avoir des oedèmes, commencer à avoir des... Donc, à l'international, oui, mais il faut adapter à l'altitude et à... Est-ce que ça peut engendrer ?

Intervieweur :

Ça serait quoi les meilleures pratiques qui devraient être adaptées à ce genre de territoire pour la pratique de randonnée pédestre ? Ça serait la sécurité, avant tout ?

Interviewé :

Oui. Moi, je pense que la sécurité, c'est... Je pense qu'en 1, tu as la sécurité et en 2, tu as le respect du milieu.

Intervieweur :

Et en 3 ?

Interviewé :

Une fois que tu as fait la sécurité, le respect du milieu, une bonne connaissance de soi pour savoir ce que tu peux faire ou pas, connaissance de ses capacités.

Intervieweur :

Et dans le cadre d'avoir aussi des personnes sur ce territoire ?

Interviewé :

Ah oui, oui, évidemment. Tout à fait, une connaissance du milieu montagnard qui inclut le pastoralisme, qui inclut la vie d'aller-montagne, effectivement. Et ça, entre autres, celui-là, mais tu vois, tout ça, c'est transversal à ce qu'on disait. Celui-là, celui-là, pour moi, il est très important, il est très important, notamment, quand tu parles étrangers, tu as des exemples, voilà, où tu arrives en pays conquis, où tu es dans, ça, c'est non, peut-être dans les pays de montagne, en plus, c'est des choses qui ne passeront pas. Si tu, je ne sais pas comment te dire, mais si à un moment donné, tu es amené à traverser un champ qui appartient à une personne, qui est, enfin, si tu, oui, si tu as le malheur de manquer de respect ou que tu sois maladroit avec la personne, ça peut être assez compliqué dans ces milieux, ça m'est arrivé, oui, dans notre pratique, mais voilà, tu peux te retrouver, il faut savoir, il faut savoir que la montagne, tout appartient à quelqu'un, dans la montagne, soit ça appartient à l'Etat, à une commune, soit c'est à des particuliers, mais tu n'as pas de territoires qui sont, mais comme en plein, tu n'as pas des territoires qui sont libres, c'est soit l'Etat, à travers les collectivités, à travers ce que tu veux, les communes, qui ne vont pas, soit des particuliers, donc si tu es amené, le chemin, il traverse chez un particulier, que ça peut poser des problèmes, donc oui, cette connaissance-là, effectivement, je veux bien le souligner, c'est quelque chose d'important.

Intervieweur :

Donc toi, au niveau de la saisonnalité, ça agit comment, pour revenir sur ton activité ?

Interviewé :

Ah, mais, il y a deux saisons très marquées, tu as l'hiver et l'été, alors, encore, et encore, comme moi, c'est très particulier, vu que je travaille avec des personnes en situation de handicap, c'est, voilà, mais dans tous les cas, tu as deux saisons bien marquées, c'est l'hiver et l'été, bon, l'hiver, tout simplement, comme je disais, pour la raquette, c'est vraiment la spécificité du diplôme d'accompagnateur, où là, tu n'as pas de, voilà, si tu n'es pas accompagnateur ou guide, par enquête, c'est non, même en station, même à Beille, tu ne peux pas accompagner un groupe, contre rémunération, évidemment. Donc là, l'hiver, c'est clair, et l'été, c'est lié un peu à la fréquentation, après, je sais qu'il y a des accompagnateurs qui ont des groupes récurrents, où ils peuvent arriver à faire des sorties toutes les deux, trois semaines, peu importe les saisons, et en gros, tu as quand même deux saisons bien marquées, l'été et l'hiver. Bien que la montagne soit très intéressante au printemps, soit très intéressante à l'automne, j'adore la montagne à l'automne, mais tu n'as pas forcément le public qui est présent, qui est en vacances, qui est en vacances, je ne sais pas si c'est beaucoup lié au période de vacances, mais comme je te dis, il y a des gens qui... Ouais.

Intervieweur :

Et justement, avec ces personnes-là qui peuvent aussi encadrer des groupes sans avoir le statut d'accompagnateur l'été, est-ce que tu trouves que justement, ce travail, la profession d'accompagnateur, elle est bien valorisée et surtout encadrée ?

Interviewé :

Alors, par rapport à ces personnes qui n'ont pas le diplôme, il se passe un truc, c'est que les accompagnateurs, quand même, on a une... Comment ça s'appelle ? On a des connaissances, on a un métier qu'on connaît, il y en a qui ont fait l'expérience d'embaucher plutôt que des accompagnateurs, ils ont embauché soit des licences STAPS, soit des BPGEPS, c'est des BPGEPS qui peuvent faire ça, et ils se sont rendus compte sur une saison qu'ils avaient perdu l'argent. C'est des savoir-faire où on peut gérer des... On peut gérer des situations, on peut gérer des... Même sur l'organisation des journées, sur l'organisation... Si tu ne connais pas ce que je disais tout à l'heure, l'obligation un peu de moyens, mais si tu connais un peu, mais pas trop, ils sont revenus très rapidement en arrière, ils ont ré-embauché des accompagnateurs en montagne qui les payaient un peu plus chers, mais par contre, sur la saison, ils ont gagné. Donc, oui, c'est sûr que ça nous prend une... Ça nous prend une... Ça prend une part du marché. Effectivement. Je ne vais pas te dire que ça n'impacte pas. Je pense que ça impacte l'activité. Mais... Mais ce n'est pas non plus... Ce n'est pas non plus déterminant, en fait. Parce qu'il y a vraiment un savoir-faire. Voilà. Il y a vraiment un savoir-faire. Et c'est là que je te dis... Après, tu peux avoir... Je te fais une généralité. Tu peux avoir très bien des gens qui ont juste une licence STAPS qui sont totalement performants. Ils n'ont juste pas passé à des accompagnateurs. Ils sont totalement compétents pour accompagner les personnes parce qu'ils ont fait ça.

Intervieweur :

Pour faire une petite synthèse sur le cas en France. Pour toi, ce serait quoi les améliorations à faire pour quels défis ou quels défis futurs qui seraient à faire pour l'encadrement ou pour la valorisation du travail d'accompagnateur actuellement ?

Interviewé :

Justement, j'allais te dire déjà pour valoriser le travail d'accompagnateur, je pense qu'il faut qu'il y ait un gros travail de valorisation du territoire. En fait, si tu veux, l'accompagnateur travaille sur un territoire. Si tu commences par valoriser le territoire, il y en a qui le font. Tu vois des pubs à la télé. Je ne me rappelle plus des départements, mais je ne sais plus si c'était la Corse. Je ne sais plus, ils te montrent des paysages, des machins, tu vois. Mais déjà, si tu commences à valoriser le territoire, je pense que derrière, tu vas faire venir des gens et des gens qui vont être intéressés pour avoir des accompagnateurs qui vont les améliorer, qui vont leur faire découvrir, qui vont les... un peu les... J'aime pas trop ce terme je ne sais pas ce qui est un autre terme. Les sensibiliser au milieu, tout ça. Je pense que le premier truc, c'est la... Oui. Vraiment, la valorisation du territoire.

Intervieweur :

La captation des touristes pour ensuite les accompagner.

Interviewé :

C'est ça, leur donner envie de venir. Leur donner envie de venir. Aménager le territoire pour qu'ils puissent venir, que ce soit en termes de lits, en termes de... en termes d'activité, en termes de... pour avoir une offre suffisante que les gens viennent ici et dans l'offre, forcément, à un moment donné, à être là, putain, on va aller à la montagne, on va y aller. Il y a des choses très faciles, très simples à faire où tu peux de suite avoir une super vue, avoir des informations sur la montagne. Je pense que la valorisation du territoire aujourd'hui, c'est quelque chose de déterminant. On n'a pas la mer, on n'a pas l'océan. Je pense vraiment que c'est très important. Et c'est le travail. Et là, c'est le travail pour le coup des pouvoirs publics. De toute manière, aujourd'hui, quand tu vois en Ariège comment est répartie l'activité professionnelle, autant ça a

été un département un département plutôt... autant en Ariège, à une époque, ça a été très industriel. Tu as des traces partout, dans toutes les vallées, tu avais du côté de Lavelanet, tu avais le textile, tout ça, machin. Autant aujourd'hui, il y a un gros recul de l'industrie à Ariège et je pense que, c'est le tourisme, même actuellement, un des gros, voilà, des apports financiers, c'est le tourisme. Professionnellement, le tourisme, je n'ai pas d'études à te mettre sous le nez, peut-être que tu peux en trouver en office du tourisme, ou tout comme ça, mais je pense que ça a pris une part importante dans la... Pas qu'il y en ait plus, mais vu qu'il y a moins du reste, en quelques... en plusieurs décennies, ça a pris une part plus importante. et aujourd'hui, je pense qu'il faut qu'ils mettent le paquet sur la valorisation du territoire, l'aménagement du territoire pour pouvoir proposer, comme je disais, une offre intéressante sur la montagne, sur la rando, mais sur le reste, parce que la montagne, c'est pas pour la rando, il y a plein d'activités, mais je pense que c'est important.

Intervieweur :

Pour conclure, dans l'Himalaya, au Népal, la randonnée ça représente une part importante qui implique toutes les conditions de vie des personnes du territoire. Comment toi, tu connais le tourisme dans l'Himalaya et comment tu le perçois ?

Interviewé :

Je le connais mal, mais je connais les... Enfin, ce que j'en sais, c'est... c'est... À mon avis, il y a des dérives du tourisme là-bas. À mon... Ouais. Ce qui se passe notamment sur l'Everest, c'est... L'Everest, mais il y en a d'autres. Je suis là, c'est le plus connu. C'est vraiment... On est arrivé à un paroxysme de... Les enjeux, je pense, économiques, on est passé les enjeux humains et touristiques, c'est devenu excessivement dangereux. Déjà que c'est... Alors là, on n'a rien à voir avec les Pyrénées Ariégeoises. On est sur une pratique un peu extrême de l'activité, mais en fait, on permet à des gens qui ont les moyens, qui se les donnent un tas, de partir faire faire l'Everest, qui est... En même temps, elle est très exigeante. C'est pas la plus dangereuse, mais... C'est un peu, mais pas la plus dangereuse, mais elle est très exigeante. Et... En fait, ça crée... Ça crée une insécurité. Les accidents sont générés aujourd'hui par la quantité de... La quantité de personnes qui fréquentent en même temps ce lieu. Alors, tant qu'on reste dans les camps, le camp de base, le plus bas, là, ça va, mais dès qu'on commence à monter, il y a des gens qui n'arrivent pas à être dans les temps... En fait, ils ont des... Ils ont des fenêtres climatiques qui sont, à un moment donné, réduites. Ils n'arrivent pas à y rentrer dedans parce qu'il y a la queue à chaque point. Il faut attendre que ceux qui en face remontent, les autres... Enfin, redescendent, les autres remontent. ça crée vraiment des... C'est une pratique de la montagne, à mon avis. Il ne faut pas arriver à ça. Je pense que là, les enjeux financiers ont vraiment pris le dessus. Il y a des gens qui ont compris qu'ils pouvaient se faire beaucoup d'argent en faisant ça. Là, du coup, tu n'as pas d'accompagnateur, ils ne sont que des guides. mais... Mais... Enfin, moi, c'est ce que je... C'est ce que je rejette totalement, même par chez nous. C'est arriver à un tel extrême pour la montagne, ce n'est pas bon. Ce n'est pas... C'est... Il y en a qui retire un certain... Voilà. Ils retirent un bénéfice, mais... Ouais, à mon avis, c'est pas bon. Je pense que tu interrogerais quelqu'un localement qui n'est pas impacté, donc je ne parle pas des Sherpas, qui risquent leur vie tout le temps, mais quelqu'un qui est un peu plus bas, qui va passer les touristes et qui ne va pas te dire la même chose, il va te dire c'est très bien pour nous. Mais pour la pratique et pour la montagne, je pense que c'est... C'est... Tout est... Tout est poussé à l'extrême.

Intervieweur :

C'est pas bon sur le côté sécuritaire, mais aussi sur un autre côté selon toi ?

Interviewé :

Ah oui, mais le côté environnemental. Le côté environnemental aussi. Mais tu as... Oui, oui, tu as... Il se fait un peu n'importe quoi, mais de toute manière, c'est des altitudes tellement extrêmes que tous les accidentés, ils restent là-haut. Il n'y a personne qui... Voilà, pour redescendre un corps, c'est n'importe quoi. Il y a la peine. Donc partout, tu jauches la montagne de corps, de vêtements, et puis, il faut manger, il faut machin. Je pense que quand tu es à... Quand tu es à manque d'oxygène, si tu as un truc à bouffer, le papier, tu vas le balancer. Un papier, c'est pas grave, mais vu l'ampleur que ça a pris aujourd'hui, vu la quantité de personnes qui fréquentent les lieux, je pense qu'à tout point de vue, c'est néfaste. Même, y compris pour des puristes qui ont envie de faire ça pour un défi vraiment physique ou... Voilà, pas touristique. Je pense que même pour eux, c'est compliqué d'accéder dans de bonnes conditions. Voilà. Et puis, je pense que sous la pression, à un moment donné, il y a... Alors ça, c'est moi qui pense ça, mais je pense qu'il y a des personnes qui décident d'y aller, alors ils ne devraient pas y aller. En temps normal, ils n'auraient pas cette pression du nombre de... Ils n'iraient pas. Tu vois ce que je veux dire ? Je dirais non. Là, on va attendre encore... On va attendre encore un peu et on n'y va pas. Donc, je pense que là, du coup... Alors, je te parle pour ça, parce qu'après, il y a d'autres touristes, mais il y a des gens qui vont... Il n'y a pas que ça, il n'y a pas que ce tourisme extrême.

Et là, effectivement, je ne le connais pas assez, mais je pense que localement, ça apporte... Ça apporte... Ça apporte économiquement beaucoup. Parce que j'en connais qui sont allés dans l'Himalaya, qui n'ont pas fait tout ça, qui n'ont pas fait tout... Tu vois, il y a d'autres montagnes, il y a d'autres pratiques de la montagne qui est un peu plus, je pense, responsables et localement, voilà. Du point de vue de tourisme économique pour les populations locales, c'est très intéressant. Mais ça, tu vois aussi les Sherpas, quand on parle intéressant localement, sur une pratique extrême, tu as beaucoup de Sherpas, tu as des Sherpas qui perdent la vie tous les ans pour aménager des choses qui, à mon avis, ne nécessiteraient pas de l'être. Tu vois ce que je veux dire ? Parce que, il faut l'aménager parce qu'il y a ce tourisme de masse, sinon, sinon, chacun se débrouille. Bon, voilà. C'est... Ouais, c'est un pendant un peu de... que je trouve un peu dommage de ces pratiques.

Intervieweur :

Selon toi, ça serait quoi, une pratique responsable de la montagne dans l'Himalaya ?

Interviewé :

Dans l'Himalaya, ce serait, à mon avis, déjà, de ne pas vouloir amener une quantité de touristes importante sur des sommets exigeants et dangereux. Donc, ne pas forcément avoir besoin d'adapter le... ne pas besoin forcément d'adapter le milieu parce que quand il pose les échelles, quand il pose ça. Voilà, si ça reste dans le défi physique, ben, il y a... Voilà, si tu montes avec une équipe, ben, tu montes avec tes échelles, tu montes avec... ce serait, voilà, arrêter ce tourisme de masse sur des montagnes, on va dire, engagées, exposées.

Intervieweur :

Et outre le tourisme d'alpinisme, sur la pratique du trekking, selon toi, la pratique responsable du trekking avant d'accéder, justement, à l'alpinisme ?

Interviewé :

Alors, je ne le connais pas pour te donner... Je ne le connais pas, c'est pour te donner un avis éclairé, on va dire, mais, mais c'est... ça va être la même chose, si tu te retrouves sur des semaines, alors là, tu n'es pas d'alpinisme, mais bondé de personnes, je pense que ce n'est pas intéressant pour les personnes qui s'y trouvent, ce n'est pas intéressant pour les accompagnateurs. Forcément, tu as une dégradation de l'environnement, plus tu vas avoir de personnes qui vont venir dessus, tu vas avoir une dégradation de l'environnement. Voilà, pour moi, une pratique responsable, c'est une pratique raisonnée où tu sais ce que tu peux produire comme séjour en termes de personnes et tu réglementes la quantité de séjour que tu peux produire, même si pour les populations locales qui en vivent, c'est important qu'il y ait beaucoup de monde, je pense que ça demande une réglementation. Et c'est la même chose par chez nous en Ariège, sauf que, bon, on n'est pas saturés, mais il y a des moments, l'été, oui, mais c'est ce qui arrive dans certains coins des Pyrénées où ils mettent des accès payants par exemple pour les parking, pour les voitures, il y a des tronçons où tu as des accès payants. Pour limiter le nombre de personnes, il y en a, ils vont dire « ah, c'est payé, on ne va pas y aller ». Pour limiter, si tu veux monter, c'est payant, si tu veux rester la nuit dans ta voiture, c'est payant. Je pense que ça joue à un moment donné à ce que ce soit, voilà, ou alors, ils mettent en place des navettes pour éviter l'impact. Là, je suis sur les Pyrénées, je ne suis pas dans le... je ne suis pas dans les Himalaya. Mais voilà, ils mettent des choses en place pour éviter l'impact un peu.

Intervieweur :

C'est donc cette notion de quota ?

Interviewé :

Ouais, c'est ça. Et puis, si tu as un bus qui fait des navettes, ce n'est pas pareil que si tu as 500 voitures qui montent dans la journée, tu vois, en termes... Et puis, la montagne est un peu ça, cible à... voilà, ces émissions de CO₂, enfin, voilà, c'est... On sait tout ça.

Intervieweur :

On a passé à un revu à peu près tout l'aspect de la montagne que tu as représenté pour un accompagnateur ?

Interviewé :

On a passé à un revu pas mal de choses. Euh... Voilà. Si j'avais quelque chose à ajouter, ce serait plutôt... Oui, oui, la montagne, c'est bien. Il faut aller à la montagne. Mais vraiment, c'est un milieu, mais il faut y aller de façon responsable. Et... Alors, si tu vas... Voilà. Si tu marches à 500 mètres du parking ou tu t'es garé, c'est pas grave. Mais si tu commences à prendre des chemins un peu plus compliqués, tu commences à partir à 15 heures, tout ça. Il vaut mieux savoir... Je pense que c'est important d'avoir une connaissance minimum pour partir seul en montagne et pour respecter le territoire, l'environnement. Mais comme je le disais tout à l'heure, c'est peut-être pas pour toutes les sorties, mais sur quelques sorties, avoir recours à un accompagnateur, c'est sécurisant et en plus, ça peut apporter vraiment des connaissances intéressantes sur ce qu'on peut faire, ce qu'on peut pas faire.

La gouvernance touristique, un levier de durabilité dans les zones de montagne : le cas du Népal

Résumé

Ce mémoire interroge le rôle structurant de la gouvernance territoriale dans l'intégration de pratiques touristiques durables en zones de montagne, à partir du cas du Népal. En croisant approches théoriques (gouvernance adaptive, résilience sociale et écologique), étude de terrain et analyse documentaire, il met en lumière les tensions entre politiques centralisées, initiatives communautaires et dépendance aux bailleurs internationaux. L'étude révèle que les modèles participatifs de cogestion, notamment dans les aires protégées, peuvent renforcer la durabilité à condition de repenser la gouvernance de manière multiscalaire, inclusive et éthiquement fondée. En articulant perspectives critiques et expériences locales (KEEP, ACAP, TAAN), le mémoire propose des pistes vers une gouvernance plus juste, centrée sur les acteurs locaux et les spécificités territoriales.

Mots-clés : *gouvernance territoriale, gouvernance touristique, tourisme durable, montagne, Népal, Annapurna, cogestion, résilience, justice sociale.*

Tourism Governance as a Lever for Sustainability in Mountain Regions : The Case of Nepal

Abstract

This thesis explores the structuring role of territorial governance in embedding sustainable tourism practices in mountain areas, through a case study of Nepal. Combining theoretical frameworks (adaptive governance, social and ecological resilience approach), fieldwork and document analysis, it highlights the tensions between centralized policies, community initiatives, and reliance on international donors. Findings show that participatory co-management models particularly in protected areas can enhance sustainability, provided governance becomes more multiscalar, inclusive and ethically grounded. By bridging critical theories with local experiences (KEEP, ACAP, TAAN), the research outlines pathways toward a fairer governance model, rooted in local actors and territorial specificities.

Keywords : *territorial governance, touristic governance, sustainable tourism, mountain regions, Nepal, Annapurna, co-management, resilience, social justice.*